

## **Le royaume des Carufel**    Robert Frigon<sup>2</sup>

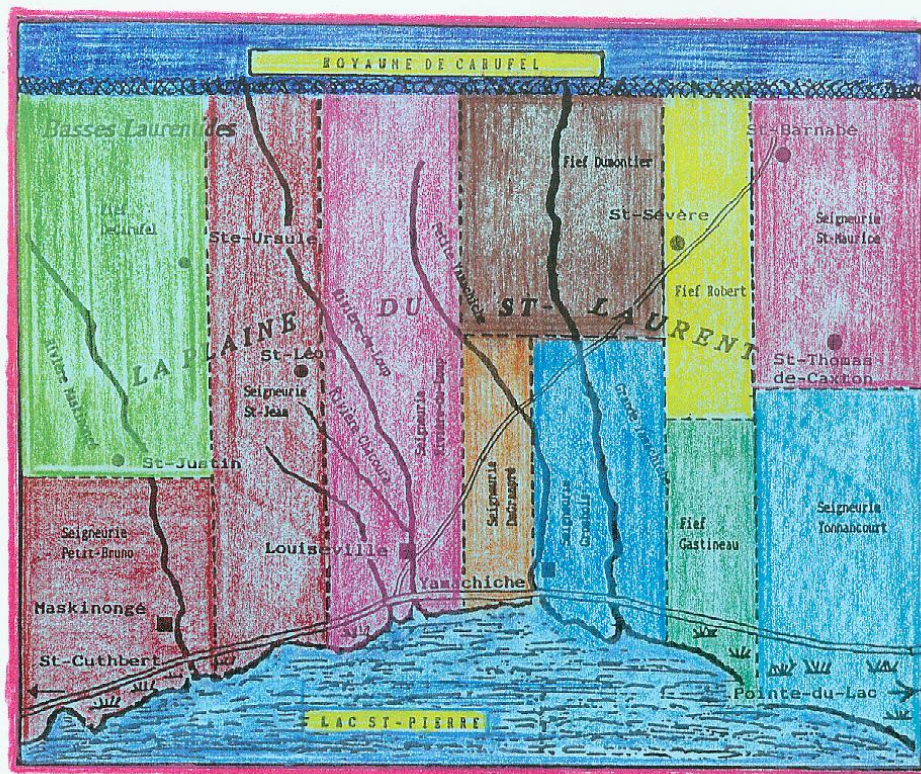
Ce texte présente Paul Frigon et ses descendants, pionniers des vallées de Maskinongé et de Yamachiche.

### *Abstract*

*This article presents Paul Frigon and his descendants who settled along the Maskinongé and Yamachiche valleys.*

Dernière révision de ce texte : mai 1999

## LE ROYAUME DE CARUFEL



Étude d'une lignée familiale dans  
une seigneurie: Paul Frigon et ses  
descendants

Charny 1999

Robert Frigon

*Abstract**The Kingdom of Carufel*

*This article presents Paul Frigon and his descendants who settled along the Maskinongé and Yamachiche valleys.*

## AVANT-PROPOS

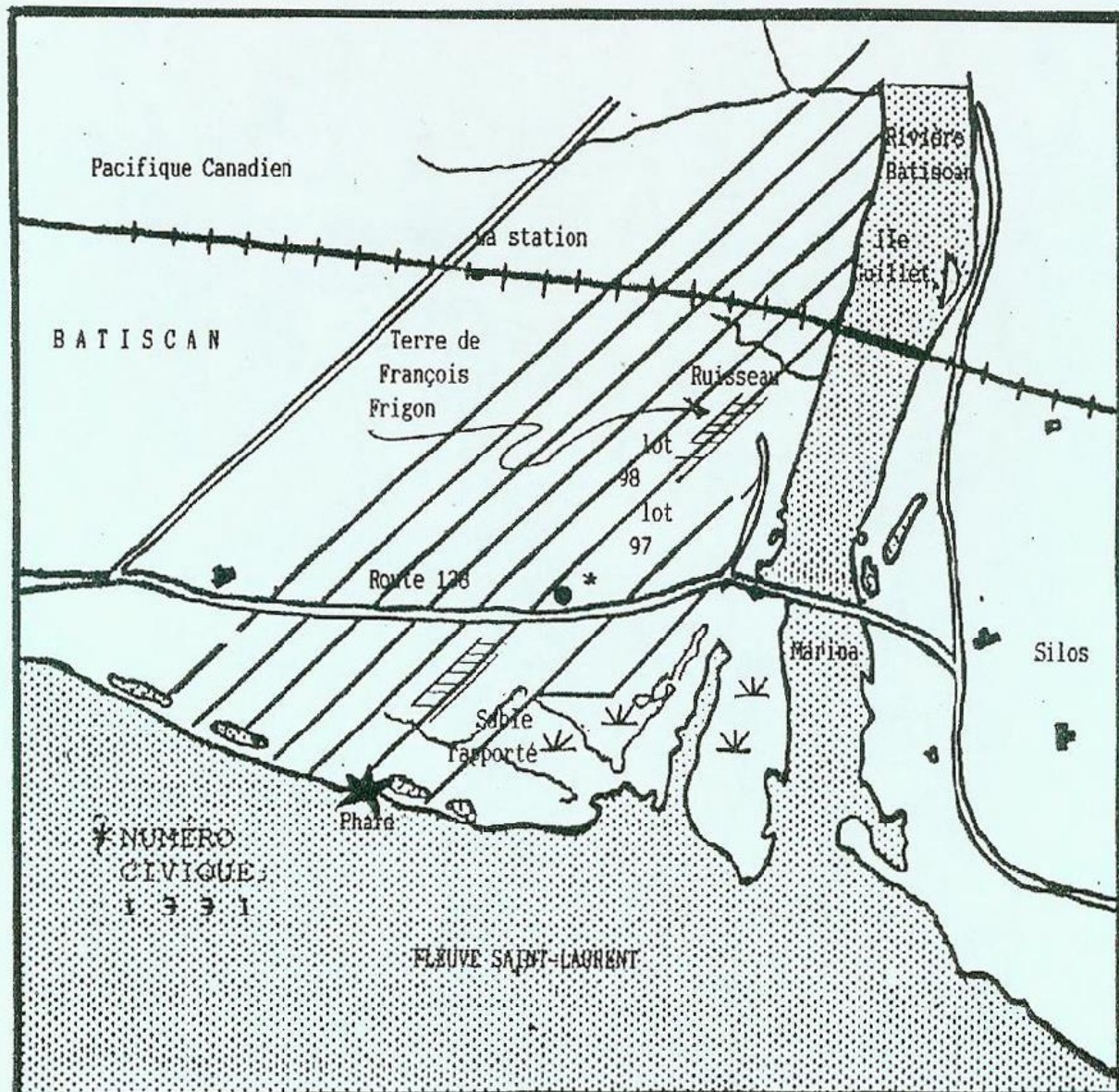
La carte de la page couverture montre la région ouest du district de **Trois-Rivières** qui fut l'aire de développement de plusieurs lignées de familles portant le nom de **Frigon**. Nous en avons fait un royaume. Nous pensons que son sol généreux et fertile permet d'identifier cette région comme tel: un petit royaume plein de promesses.

## INTRODUCTION

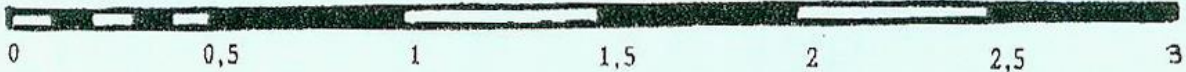
Cette autre étude est la suite de nos recherches déjà mises en forme sur nos ancêtres, que nous désirons mettre à la disposition de notre parenté, celle qui travaille encore et dont les nombreuses occupations ne permettent aucune activité de loisirs, hormis les périodes de repos bien mérité.

Nous avons vu cette région à l'aube de notre vieillesse, alors que nous nous engageons dans l'étude et la découverte de nos ancêtres. Nous avons été surpris d'apprendre que les cinq fils de Paul Frigon, un ancêtre, s'installèrent à **Yamachiche** après la Conquête.

L'étude précédente, "François Frigon de Batiskan", serait née il y a quelques années et aura déjà été améliorée et augmentée de quelques pages; nul doute que, comme le dit un célèbre fabuliste, il nous faudra "**remettre notre ouvrage**". Mais on s'accorde à admettre que la recherche généalogique n'est jamais complètement terminée. On trouve toujours un fait nouveau.



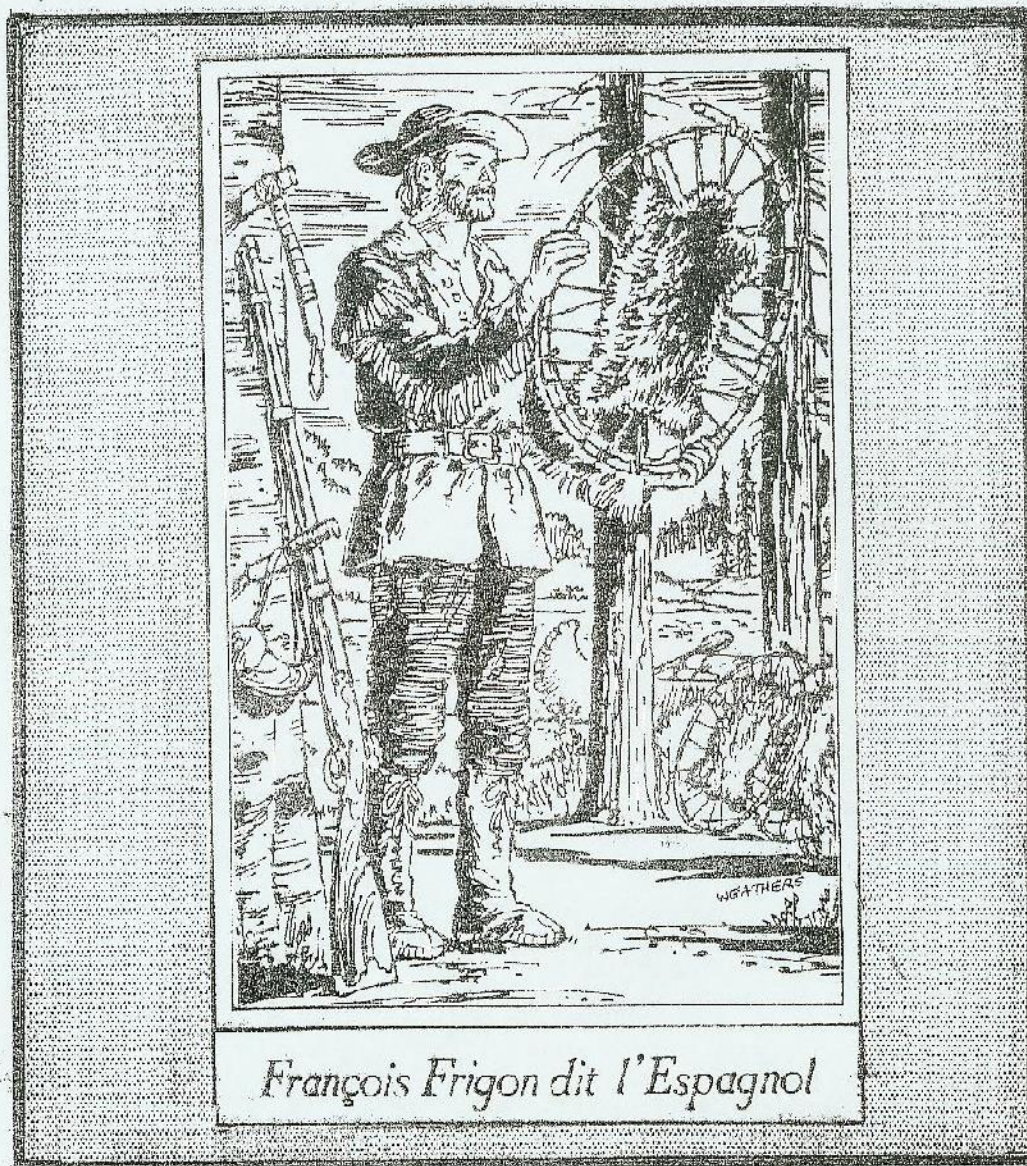
Echelle



Kilomètres

C'est en juillet 1671 que François Frigon obtint sa concession de la Compagnie de Jésus à Batiscan. On pense que ce n'était pas un bon endroit. Il devait y avoir des marécages aux deux extrémités d'autant plus qu'un petit ruisseau la traversait. On sait qu'il demanda au seigneur Lemoyne de Sainte-Marie la permission de faire pacager ses animaux dans la prairie sur les terres de ce dernier. Il devait y avoir une bonne raison.

Dessin figuratif de l'ancêtre François Frigon dit L'Espagnol, aïeul de tous les individus du même nom patronymique. L'oeuvre d'imagination est due à la plume d'un dessinateur américain, qui signe WEATHERS. Il est à l'emploi de M. Thomas J. Laforest, un éditeur dont les bureaux sont situés à Palm Harbor, Floride. Nous aimons bien ce portrait robot d'un trappeur faisant sécher sa cueillette de peaux de castor le long de la rivière Batiscan.<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Source: "Nos ancêtres", volume numéro 5. 2ième édition. Jacques Saint-Onge. La Revue Sainte-Anne-de-Beaupré.

## CHAPITRE 1.

### LES DEFRICHEURS DU ROYAUME.

#### Etendue et limites.

Nous plaçons ce royaume sur la côte nord du Lac Saint-Pierre. Il contient deux gros villages, **Yamachiche** et **Maskinongé** et une petite ville industrielle, **Louiseville**, fière et indépendante, qui s'est suffit à elle-même pendant trois cents ans, à laquelle se sont accrochés, avec le temps, quelques paisibles villages comme **Saint-Justin**, **Sainte-Ursule**, **Saint-Léon**. Ses frontières sont cependant indéfinies. Nous le ferons déborder, par la description de certains milieux ou événements, jusqu'à **Trois-Rivières** et même plus loin à l'est et certainement jusqu'au rang du "**Bout-du-Monde**" au nord. Quand à ses limites ouest, elles n'en ont peut-être pas car les **Frigon** emprunteront le Saint-Laurent, le "**chemin qui marche**", dans leur émigration vers un ouest toujours plus enfoncé.

Un royaume doit comprendre des seigneuries, des fiefs et peut-être aussi un "**marquisat**". Mais des manoirs à la place de châteaux. Notre petit pays est aussi arrosé par des belles rivières, baptisées par les aborigènes, roulant leurs eaux sombres parmi les grands pins qui en peuplaient leurs rives. Elles servirent de limites aux domaines des seigneurs et donnèrent leur nom aux villages qui s'implantèrent sur leurs bords.

**Vaudreuil**, administrateur que l'on dit remarquable sous le Régime Français, fait décréter, en 1721, une délimitation des paroisses. Cette action d'autorité venait à point, car il fallait obliger les habitants à ouvrir et entretenir des chemins de circulation à travers le pays. Il devenait impérieux de connaître les individus qui devaient hériter des responsabilités et des obligations et de les pointer du doigt. D'autant plus que chaque censitaire construisait son bout de chemin comme il l'entendait, selon ses fantaisies, tandis que d'autres ne participaient tout simplement pas. Il fallait mettre de l'ordre et "**verbaliser**" dans l'intérêt commun.

A tout le moins, suite sans doute aux recommandations du grand voyer du temps, **Robineau de Bécancour**, les limites des gros bourgs du royaume sont ainsi fixées:

**"Maskinongé ou Saint-Joseph: --deux lieues et demie de front que contient la dite seigneurie, à prendre du côté d'en bas, depuis le fief des Ursulines des Trois Rivières, en remontant, jusqu'au fief du Chicot, ensemble les profondeurs de la dite seigneurie, et de celles du fief du sieur Cicard, étant au bout de la dite seigneurie, et sera la dite paroisse desservie, par voie de mission, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à la subsistance et entretien d'un curé".**

**"La Rivière du Loup ou Saint-Antoine, sur le lac Saint-Pierre: -- deux lieues et trois quarts, savoir: une lieue de front que contient le fief du feu sieur Boucher de Grandpré, à prendre du côté d'en bas, depuis Grosbois, en remontant, jusqu'au fief de la Rivière du Loup; une lieue de front que contient aussi le dit fief de la Rivière du Loup, depuis le dit fief de Grandpré, en remontant, jusqu'au fief des Ursulines des Trois-Rivières, et trois quarts de lieue de front que contient le dit fief des Ursulines, depuis celui de la Rivière du Loup, en remontant jusqu'au fief de Masquinongé, ensemble les profondeurs renfermées dans ces bornes; et sera la dite paroisse desservie, par voie de mission, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à la subsistance et entretien d'un curé".**

**"Sainte-Anne dans le fief Grosbois délimité comme suit: --deux lieues et demie, savoir: demie lieue de front que contient le fief du sieur Gatineau, à prendre du côté d'en bas, depuis le fief du sieur Tonnancour, en remontant le long du fleuve et lac Saint-Pierre jusqu'au dit fief de Grosbois; et deux lieues de front que contient le dit fief de Grosbois, en remontant le long du dit lac, jusqu'au fief des héritiers du sieur de Grandpré, ensemble les profondeurs des dits fiefs et de celles du fief des héritiers Dumontier, étant au bout du dit fief de Grosbois, et sera la dite paroisse desservie, par voie de mission, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à la subsistance et entretien d'un curé".**

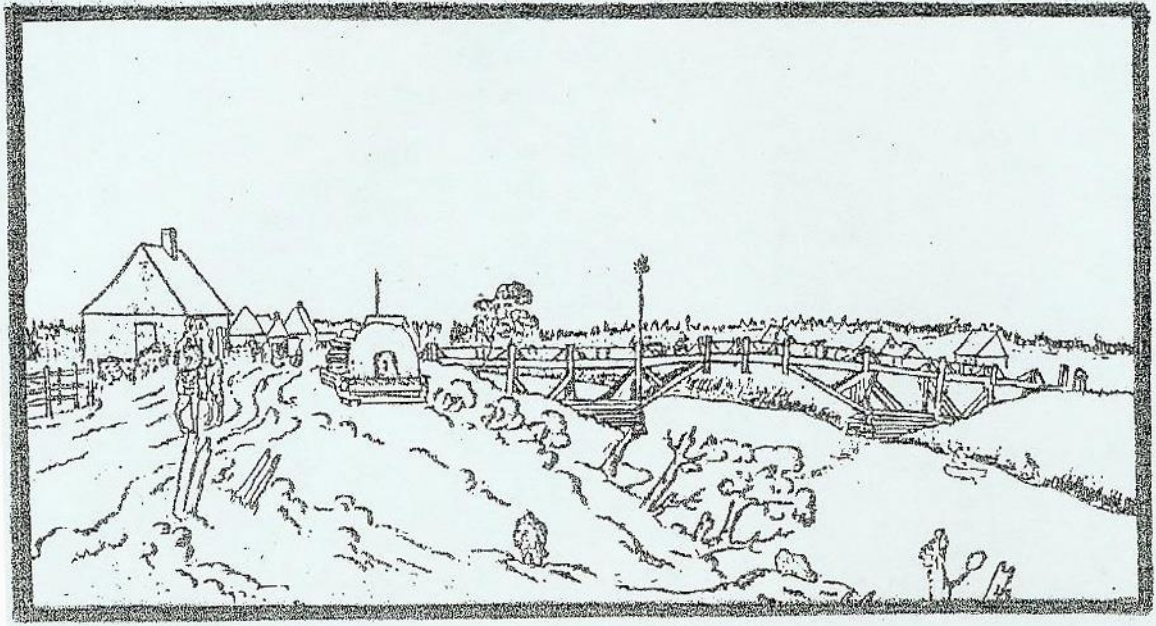
Reconnaissons qu'il serait assez difficile de s'y retrouver à partir de repères aussi imprécis. Tous ces fiefs et seigneuries sont depuis longtemps disparus. Seul le nom du seigneur et propriétaire est encore vivant dans les archives et certains patronymes ont pu subsister et se perpétuer.

### **Le milieu.**

En partant du bas, de la "**baie des atocas**", dans la plaine du lac Saint-Pierre, ces terres d'alluvions sont parmi les plus riches de la contrée. Ce royaume possède un sol argileux, restes de sable alluvionnaire charrié par les rivières et laissé en dépôt par le retrait de la **Mer Champlain**.

C'est une région agricole libérée dès le début de la colonie de ses grands chênes apprêtés pour les vaisseaux royaux de France et d'Angleterre. Ce secteur produit du foin en abondance et du maïs de qualité. Encore de nos jours, un peu plus en hauteur, en gagnant les Laurentides, à **Saint-Léon**, à **Saint-Justin** et à **Sainte-Ursule**, où 50% des cultivateurs du royaume sont établis, il existe une zone intermédiaire entre les terres du sud, qui ont une vocation strictement agricole, et une zone agro-forestière et touristique plus au nord.

Les sols sont bien assainis, trop quelquefois, on sait que l'eau comme le soleil et la chaleur sont indispensables au bon rendement de l'agriculture. Des travaux de drainage ont été effectués, afin d'assécher quelque peu le sol, producteur de céréales, que la pluie et les grandes marées modifient.



Dessin non signé illustrant un paysage de Rivière-du-Loup-en-haut (Louiseville), vers 1775. Le détail du pont est intéressant. On dut construire une dizaine de ces ponts entre Pointe-du-Lac et Maskinongé avant d'inaugurer le Chemin Royal.

### Les sujets.

Les citoyens du royaume sont des paysans, des soldats, des marchands. Leur terre est louée d'un maître qui lui, l'avait obtenue de la **Couronne Royale** pour services rendus dans l'armée ou l'administration de la colonie. C'est sous le signe de la Croix que les fermiers ensemencent leur terre. Un missionnaire ou un curé résident veille sur la foi et la piété des habitants. Il y a bien aussi quelques aventuriers qui échangent de "**l'eau de feu**" contre des belles fourrures avec les **Aborigènes**, à l'insu, nous le supposons, du **Capitaine de Milice**. Mais tous dépendent du seigneur du lieu.

Possible que le gros bourg de **Maskinongé** reçut ses premiers habitants vers 1700 en même temps que **Joseph Petit-Bruneau**, pionnier de cette paroisse. Les annalistes locaux le reconnaissent comme leur fondateur, car en donnant un terrain pour la construction de l'église, il attache son nom à l'histoire du village. Le sieur **Jean Sicard de Carufel**, futur seigneur, a été un des premiers à répondre à l'appel de Joseph Petit-Bruneau. On le qualifie de premier censitaire de **Maskinongé**.



**Yamachiche** est situé au coeur de la seigneurie de **Grosbois** qui était aussi désignée par **seigneurie de Machiche**. Léguée par **Pierre Boucher** à son fils Lambert, la seigneurie Grosbois Ouest porta aussi le nom de seigneurie de **Granpré**. Quant au reste de cette immense seigneurie, les frères **Charles et Julien Lesieur** l'achetèrent de leur oncle le 2 juillet 1702, pour la somme de 800 livres. On la distinguera sous le patronyme de **Grosbois-Est**. Mais les notaires désignaient le plus souvent les deux seigneuries sous le nom de **Yamachiche**. Les premiers défrichements datent de 1703, bien que l'endroit fût fréquenté bien avant.

Quant à **Louiseville**, le joyau de la couronne, connue dans les archives sous le toponyme de **Rivière-du-Loup-en-haut**, ses premiers habitants sont des soldats désireux de demeurer au pays après leur licenciement. Possiblement que le grand voyage de retour en France sur une coquille flottante ne leur souriait pas. Quoiqu'il en soit, **François Banhiac dit Lamontagne**, après un court séjour à **Beaupré**, regagne la **Rivière-du-Loup** et son milieu naturel et tout neuf qu'il avait connu et sans doute apprécié comme soldat.

D'autres collègues, militaires comme lui, iront s'établir dans le voisinage. Certains feront souche et essaimeront. Les frères **Lemaître**, résidents de Trois-Rivières, mais propriétaires à la **Rivière-du-Loup**, deviendront des bourgeois. En dépit de nombreux voyageurs de passage, il n'y a que quatre cultivateurs véritables en 1688 à **Louiseville**: Jean de Gerlaise, François Bergeron, Marin Marais et François Banhiac. Selon Germain Lesage, O.M.I.<sup>1</sup> la peur de l'Iroquois aurait fait fuir tous les autres habitants.<sup>2</sup>

### Les précurseurs.

Reconstituer l'histoire des seigneuries est une tâche assez difficile sinon impossible en raison de documents perdus ou de l'éparpillement de ces documents dans toutes les archives imaginables: du Canada, du Québec, des communautés religieuses, des fonds de nature privée et le reste. Des seigneuries qui étaient demeurées aux mains d'une même famille, se retrouvent divisées entre plusieurs héritiers, vendues et partagées entre divers créanciers. D'autres feront l'objet de saisies et de ventes par le shérif à cause de leur insolvabilité.

En regard du peuplement, on s'accorde à dire et écrire que les seigneurs ont été l'instrument colonisateur le plus acceptable pour les pauvres immigrants d'Europe,

---

<sup>1</sup> "**Histoire de Louiseville**". Germain Lesage, O.M.I.

<sup>2</sup> Les descendants de **François Banhiac** conserveront le nom de **Lamontagne**. Possiblement aussi que **De Gerlaise** deviendra **Desjarlais** et que **Marais** se transformera en **Desmarais**.

arrivés sans le sou, et engagés comme soldats ou hommes de peine. Ce peuplement s'est effectué le long du Saint-Laurent, pour progresser, par vagues successives, jusqu'aux montagnes.

Une relation assez cordiale s'établissait entre le seigneur et ses censitaires, qui lui donnaient quelques sous par arpent de terre concédée. Des débuts de la colonie jusqu'aux environs de 1850, ce mode de distribution des terres évita l'éclatement du Canada au profit des Américains. La tenure seigneuriale fournissait un mode de peuplement et cette façon de distribuer des terres sauva la colonie à plusieurs reprises.

Le seigneur avait l'obligation de faire défricher ses terres, ce que les habitants appelaient "**désertage**", sinon son domaine retournait à la Couronne. Il se devait d'attirer des colons pour assurer sa subsistance de même qu'il avait des motifs puissants pour bien choisir son personnel et soutenir ses colons dans leur établissement. Les intérêts du seigneur et de ses censitaires étaient les mêmes.

Un segment du royaume est donné en seigneurie à **Pierre Boucher** en 1672, en reconnaissance des services rendus. Le document est signé par l'intendant le 3 novembre 1673. C'est une belle étendue de terre d'une lieue et demi de front par deux lieues de profondeur. La rivière **Yamachiche** débouche sur le **Lac Saint-Pierre** au centre de sa seigneurie, et la divise, par trois quarts de lieue de chaque côté. C'est donc l'équivalent de quelques deux cents concessions de terre en bois debout d'au moins 2 x 50 arpents.

Le 12 septembre 1699, **Pierre Boucher** concède à **Nicolas Gastineau**, son beau-frère, douze arpents de front sur quarante-deux de profondeur, auxquels s'ajouteront, par d'autres transactions dans le temps, quatre lieues dans les terres, jusqu'à la paroisse de **Saint-Barnabé**. Cette seigneurie porte le gentilé de **Gastineau**.

Vers l'ouest, une autre concession d'importance est vendue en seigneurie en 1702 par **Pierre Boucher** à ses deux neveux, les frères **Charles** et **Julien Lesieur**, de **Batiscan**, fils de l'ex-procureur des Jésuites, l'homme d'affaires et notaire **Charles Lesieur dit Lapierre**. Ce gros campeau de terre équivalait bien à une centaine de concessions qui valurent au gros village de **Yamachiche** de naître et de prospérer.

### Lumières dur le passé.

Cette rubrique reviendra assez souvent. Elle traitera d'un aspect particulier de l'existence de nos ancêtres dans notre pays. Et puisqu'il faut commencer par le commencement, disons à quel moment les annales de la Nouvelle-France mentionnent

le nom de notre ancêtre, **François Frigon dit l'Espagnol**, pour les toutes premières fois.<sup>3</sup>

En 1663, **Louis XIV**, Roi de France, un peu découragé des rapports contradictoires qui lui parviennent de sources variées sur l'état de sa colonie, délègue un commissaire, le **Sieur Gaudais-Dupont**, lequel aura pour mandat de fournir un rapport complet sur la situation économique et sociale de la Nouvelle-France. Le commissaire s'embarque à La Rochelle, sur un navire du Roi, en compagnie de Mgr de Laval et de M. de Mézy, gouverneur.

Le mandat très large qui lui fut confié renfermait des directives sur le "**nombre de familles qui compose les trois habitations de Québec, Montréal et les Trois-Rivières, et combien il peut y avoir d'âmes tant de l'un que de l'autre sexe, à quoi particulièrement les habitants s'appliquent, en quoi consiste leur commerce, les moyens qu'ils ont de subsister et d'élever leurs enfants**". En somme il fallait recenser la population.

Ce recensement n'eut lieu qu'en 1666. Considéré insatisfaisant par la Couronne Royale, il est repris l'année suivante. Nous devons à **Benjamin Sulte** la publication complète de ces deux recensements dans son "**Histoire des Canadiens-Français**", livrée à notre connaissance, en huit volumes, au début du siècle.

Ils s'intitulent: "**Etat général du Canada**" et donnent le nom et le surnom, l'âge, la qualité et le métier de chacun des habitants en ce moment dans la colonie. Admettons qu'il y manque bon nombre d'individus, entre autres, les soldats qui sont au pays, bien des prêtres et des missionnaires, nombre de coureurs de bois et d'engagés.

Voici deux extraits de ces recensements.

### **TROIS-RIVIERES (1666).**

"Michel Pelletier dit Laprade, 35, habitant; Jacqueline Chambois, 38, sa femme; Henry Durby, 20 et **François Frigon, 18, domestiques**".

### **TROIS-RIVIERES (1667).**

"Michel Pelletier, 36; Jacqueline Chambois, 29; domestiques: La Rivière, 24; **Lespagnol, 17**; La Ronse, 20; 18 arpents en valeur".

---

<sup>3</sup> "**François Frigon de Batiskan**", notre premier document, relève les faits les plus connus de l'existence au pays du couple **François Frigon** et **Marie-Claude Chamois**.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des recenseurs du second recensement, que l'individu surnommé Lespagnol est bien notre ancêtre, **François Frigon**. A ce moment, il est sans doute âgé de 17 à 19 ans et à son décès, en 1724, le registre de Batiscan le dit âgé de 75 ans. Il serait donc né en 1649.

C'est avec suffisamment de rigueur que l'on peut supposer que l'ancêtre était un engagé de **Michel Peltier**, possiblement sous contrat de trois années. Le Sieur Peltier était de Paris. Aurait-il recruté l'ancêtre lors d'un de ses voyages en France? Nous l'ignorons. Quoiqu'il en soit, **François Frigon** devait être au pays vers 1665.

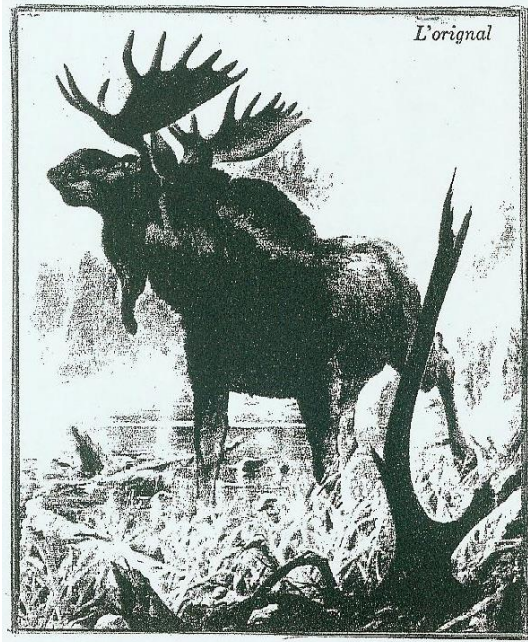
Et c'est au Cap-de-la-Madeleine que le **Sieur Peltier** défriche son domaine avec l'aide de ses "**domestiques**". Et pour déclarer 18 arpents en valeur, en 1667, prêts à recevoir la bonne semence, ses engagés ont bien travaillé. C'est sans doute cette année-là aussi que **François Frigon** songe à une "**habitation**" pour lui-même. Nous y reviendrons.

La pratique d'échanger de l'eau-de-vie avec les sauvages contre des fourrures ou de la viande fraîche était fort répandue dans le district des Trois-Rivières et condamnée par les autorités civiles et religieuses. Les conditions dégradantes dans lesquelles étaient trouvés des peaux-rouges des deux sexes qui avaient abusé des boissons enivrantes, émurent les membres du Conseil Souverain, siégeant à Québec. A cause "**...des abus de désordre qui arrivent journellement aux Trois-Rivières et au Cap de la Madeleine, tant par la division des principaux officiers de la justice qu'autres, qu'au sujet des boissons et de la malice de plusieurs habitants...**" le Conseil ordonne une enquête sur le commerce de l'eau-de-vie dans les deux villages. Cette enquête judiciaire s'étendra sur deux années.

Les audiences se succèdent au Cap de la Madeleine. Les témoins sont convoqués par "**Guillaume de LaRue, huissier de la juridiction et prévosté du Cap-de-la-Madeleine**". Le 24 janvier 1667, c'est au tour de **Jean Cusson** de témoigner. Il déclare qu'étant sur sa concession de Batiscan, vers le 12 ou 13 du même mois, en compagnie de **François Frigon**, vers les neuf ou dix heures du soir, ils empêchèrent deux sauvages ivres d'entrer dans leur cabane pour se réchauffer. L'un était plutôt querelleur et l'autre tentait de l'apaiser en lui offrant davantage de l'eau-de-vie. Ils durent aller coucher sur la neige, à la belle étoile.

Et Cusson de poursuivre: "**Et le lendemain matin viron la pointe du jour estoient retournés frapper à la porte de sa cabane laquelle ne vouloit ouvrir a cause du bruit quils avoient fait le soir. Le fils de Nigoret lauroit prié de leur ouvrir quils ne demandoient qua se chauffer estant presque morts de froid la nuict. Ce quentendant le déposant [Cusson] quils nestoient plus saouls & plustost morfondus leur ouvrit la porte pour les laisser chauffer auprès de son feu...**"

Notre ancêtre, en 1667, était encore au service de **Michel Peltier**. Assez curieux tout-de-même qu'il s'allie à Jean Cusson, de quinze ans son aîné, pour aller travailler sur l'habitation que ce dernier possédait à Batiscan. Mais ils pouvaient aussi être à la chasse. Le bourg de Batiscan était à ce moment en pleine forêt. Et c'était l'hiver que l'on traquait l'orignal.



### Le Roi de la Forêt.

Source principale de l'alimentation en viande chez nos pionniers du 17<sup>e</sup> siècle au pays. L'animal s'épuisait vite à fuir dans l'épaisse couche de neige. Le chasseur, lui, était chausse de raquettes et l'attrapait plus aisément.

Le 29 janvier 1667, **François Frigon** dépose son témoignage, que recueille la plume de **Jacques de LaTousche**, notaire royal et Seigneur de Champlain. L'ancêtre corrobore les dires de Jean Cusson. Il nous informe aussi qu'il est bien à l'emploi de Michel Peltier et que le 1<sup>er</sup> janvier précédent "...venant de quérir de la viande pour le Sieur de la Prade son maître dans la rivière Ste Anne qu'un sauvage nommé Atikoanisch luy avoit donnée...". Par son témoignage, qui se poursuit et concerne surtout les activités du Sieur Gamelin, seigneur de Ste-Anne, chirurgien et fabricant de boissons, il nous trace un portrait vivant des moeurs du temps. Echanger, avec les sauvages, de l'eau-de-vie contre de la viande d'orignal, était une coutume bien ancrée dans les moeurs et, bien que défendue, était pratiquée par tous.

C'est sans aucun doute durant cette période de l'existence de notre ancêtre qu'il prit goût aux négociations avec les aborigènes tout en travaillant pour **Michel Peltier**, son maître. C'est peut-être, en somme, un apprentissage qui lui fut imposé.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Sources: 1.- "**Visages du vieux Trois-Rivières**". Tomes 1 et 2. Raymond Douville. Les Editions La Liberté. 2.- "**Les premiers seigneurs et colons de Sainte-Anne de la Pérade**". Raymond Douville. Editions du Bien Public. 3.- "**Histoire des Canadiens Français**". Benjamin Sulte. Editions de l'Elysée.

Liste partielle des seigneuries concédées sous le Régime Français.  
Après la cession du Canada à l'Angleterre par la France, deux seigneurs en particulier ont exercé une forte influence dans le territoire couvert par notre document: Sir James Cuthbert et Conrad Guy.

Nom de la seigneurie ou du domaine.	Seigneurs et propriétaires.	Dates importantes (concession et transactions).	Etendue et localisation.
BERTHIER	Hughes Randin Alexandre Berthier de Vilmur Pierre de Lestage James Cuthbert	29 octobre 1672 27 août 1674 31 décembre 1732 17 mars 1765	1 x 1 lieue 1 x 2 lieues 3 x 3 lieues Saint-Cuthbert et Berthier
CARUFEL	Jean Sicard de Carufel	21 avril 1705	2 x 2 lieues Saint-Justin
DUMONTIER	François Dumontier	24 octobre 1708	1 1/2 x 3 lieues Saint-Léon
DUSABLE (New York)	Louis-Adrien Dandonneau Du Sablé	15 août 1739	1 x 3 lieues
GASTINEAU (Fief Robert)	Pierre Boucher Louis Gastineau James Johnston	3 novembre 1672 28 juillet 1712 6 mars 1812	3/4 x 1 lieue 3/4 x 4 lieues Yamachiche
GRANDPRE (vente)	Pierre Boucher de Grandpré Conrad Guy	30 juillet 1695 15 mai 1764	1 x 3 lieues Maskinongé
GROSBOIS	Pierre Boucher	23 mai 1653	1 x 2 lieues
GROSBOIS-EST	Charles Lesieur et Julien Lesieur	1 juillet 1702 (vente)	3/4 lieues + 7 arpents par 2 lieues Yamachiche
GROSBOIS-OUEST	Lambert Boucher de Grandpré	2 juillet 1693 (vente)	3/4 lieues - 7 arpents par 2 lieues Yamachiche

Nom de la seigneurie ou du domaine.	Seigneurs et propriétaires.	Dates importantes (concession et transactions).	Étendue et localisation.
HOPE	Angélique Blondeau Veuve Gabriel Cotté	12 février 1802	20 000 arpents Berthier
MASKINONGE	Pierre Noël Legardeur Jean Baptiste Legardeur Joseph Petit-Bruno	3 novembre 1672	1,5 x 1,5 lieues Maskinongé
LANAUDIERE	Charles-François Xavier Tariou de Lanaudière	1 mars 1750	2 lieues de front au lac Maskinongé
PETIT-BRUNO (Maskinongé)	Joseph Petit-Bruno " " "	22 septembre 1686 5 juillet 1724 (vente)	3/4 x 1,5 lieue 1,5 x 1,5 lieue Maskinongé
POINTE-DU-LAC (Tonnancourt)	Jean Sauvaget et Etienne Seigneuret Seigneurs de Normanville René Godefroy de Tonnancourt	31 juillet 1656 3 novembre 1672 vers 1734 (augmentation)	1 x 1 lieue Pointe-du-Lac
RIVIERE-DU-LOUP	Charles Dugéy Rozoy de Mannereuil Jean Le Chasseur Nicolas Perrot Michel Trottier dit Beaubien Ursulines de Trois- Rivières	3 novembre 1672 20 avril 1683 15 mai 1689 13 juin 1701 en 1722	1,5 x 3 lieues Louiseville
SAINTE-AURICE (Saint-Étienne)	Maurice Poulin de Lafontaine Jeanne Jalope, veuve Maurice Poulin	10 janvier 1668 4 août 1676	1 x 2 lieues Les Forges

Dès 1638, Jean Godefroy, sieur de Lintôt, se fait concéder une seigneurie en face de la ville de Trois-Rivières. Il est l'ancêtre du bien connu Louis-Joseph Godefroy de Tonnancourt, seigneur de la Pointe-du-Lac. En 1663, 93% des terres concédées appartiennent à sept grandes familles de la nouvelle noblesse canadienne.

## CHAPITRE 2.

### SOUS LA TUTELLE DES SEIGNEURS.

#### La tenure seigneuriale.

Le développement de la Nouvelle-France, confié à des entreprises de fortune au commencement, n'avancait pas au goût de la Couronne de France. **Louis XIV** entreprit de s'occuper lui-même, dès 1663, du développement de sa colonie. Il enverra des soldats, des familles de fermiers, des jeunes hommes et des jeunes filles qui s'uniront au pays et seront la souche de tous les Canadiens de langue française. Ils sont nos ancêtres.<sup>5</sup>

La distribution des terres vierges fut confiée à un intendant qui avait pour principale fonction de coloniser le pays en offrant une quantité appréciable de terrain aux officiers les plus méritants des campagnes contre les Iroquois. C'est ce qui s'appelait "**inféoder la terre**". Ces officiers, promus seigneurs, devront en concéder des portions non défrichées aux habitants désireux d'en obtenir, selon le système de tenure seigneuriale, adapté à partir d'us et coutumes de Paris. Un droit minime sur les transactions retournait à la Couronne.

Les concessions étaient faites selon des règles assez strictes attendu que les seigneurs étaient soumis à un **Edit Royal**, que le gouverneur et l'intendant s'appliquaient à faire observer. Le seigneur devait mettre son domaine en valeur en concédant des terres. Après la cession du Canada à l'Angleterre par la France, en 1763, d'autres règles s'appliqueront aux territoires non encore concédés.

Pour résumer ce qu'était la tenure seigneuriale, nous avons trouvé cette analyse de **JAMES MONK**, Ecuyer, Procureur Général de la Province de Québec quelques années après la Conquête. C'est un extrait d'un rapport transmis par ce dernier à Henry Dundas, le 6 juin 1794.<sup>6</sup>

**"Les premières concessions de terre dans ce pays ont été faites par le roi de France d'après les règles du système féodal. Il était formellement entendu que le seigneur**

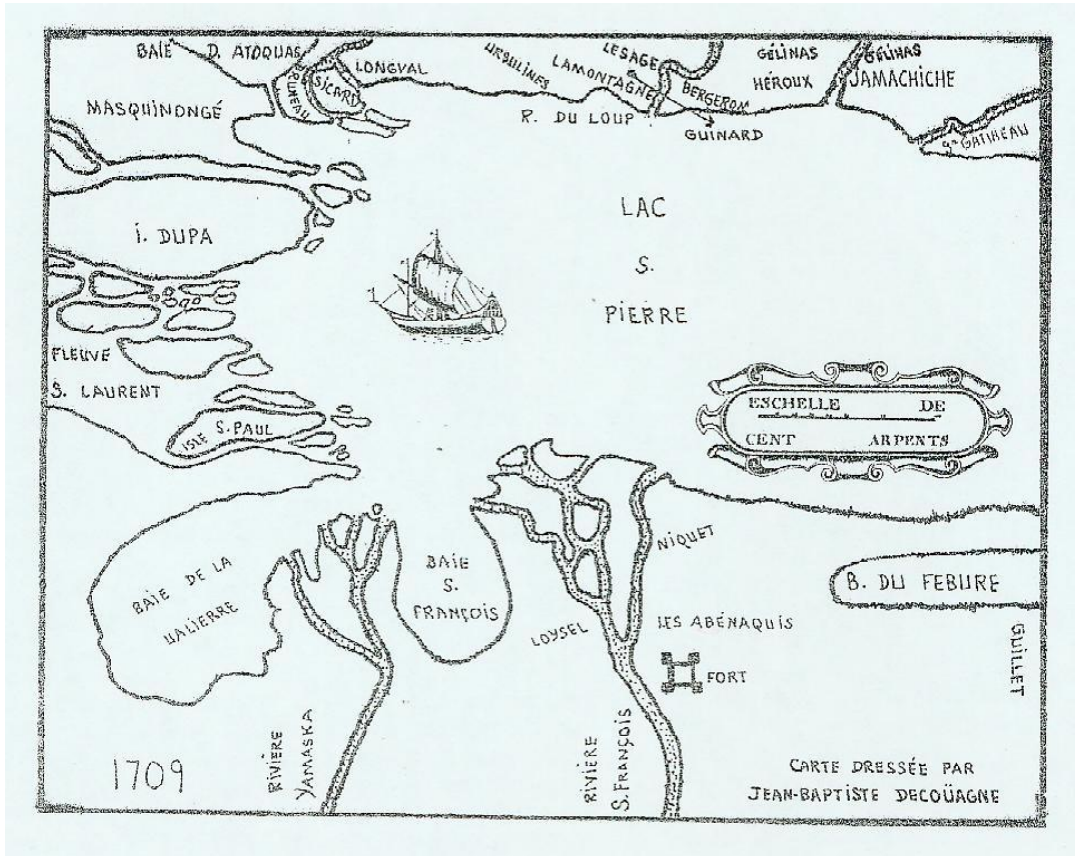
---

<sup>5</sup> **Benjamin Sulte** estimait à 1220 le nombre possible de familles-souches fondatrices de ce qu'il est généralement admis d'appeler la "**Nation canadienne-française**". (sic).

<sup>6</sup> "**Archives du Canada**", Q 62 p. 261. Reproduit du magnifique volume de l'abbé Ivanhoe Caron "**La colonisation de la Province de Québec**". L'Action Sociale Limitée (1923).



tenait son fief pour le subdiviser et le concéder à ses vassaux en petites portions et moyennant des rentes modérées, d'après le mode de tenure régi par les lois générales relatives au fief et à la roture établie par la coutume de Paris. D'après la formation des premiers établissements dans ce pays jusqu'à 1760, les seigneurs concédaient les terres moyennant des rentes et corvées modérées conformément aux intentions de Sa Majesté.



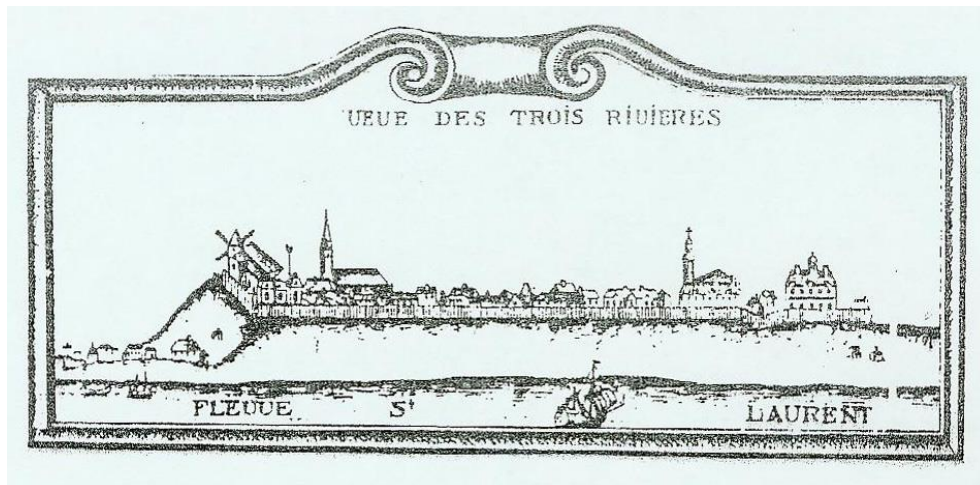
Carte de l'Ingénieur du Roi, Gédéon de Catalogne, tracée en 1709, montrant quelques concessions sises autour du Lac Saint-Pierre (1709).

Mais, vers cette époque, il semble que les seigneurs, poussés par l'intérêt, ont changé leur ligne de conduite. Ils ont extorqué de l'argent à l'égard de quelques concessions au moyen de vente de terres concédées qui par suite, ne furent pas cultivées, et ils ont exigé à l'égard d'autres concessions, des rentes et des corvées plus considérables qu'à l'ordinaire, contrairement aux intentions du seigneur dominant, le cédant [le Roi]. Il s'ensuivit que le propriétaire d'un fief ou serviteur du roi fit échouer, dans une large mesure, la politique du gouvernement à l'égard de ces concessions. En outre il est arrivé souvent que le censitaire ou vassal roturier du seigneur n'a pas cultivé les terres dans le délai fixé par la concession et cet état de choses a donné lieu à deux édits du roi de France au

mois de juillet 1711. En vertu de ces lois les seigneurs devaient concéder et donner des portions limitées de terre en roture aux sujets du roi, moyennant les rentes et corvées en usage avant 1711. Et par l'autre édit, les tenanciers étaient obligés de cultiver les terres concédées, de tenir feu et lieu dans un délai de douze mois, sans quoi celles-ci tombaient sous le coup de la confiscation et pouvaient échoir au seigneur. Par l'un de ces édits, il était décrété, lorsque le seigneur refusait de faire une concession à un sujet qui en avait fait la demande, que l'intendant et le gouverneur pouvaient concéder la terre demandée (comme si celle-ci n'avait jamais été concédée en fief, mais était restée au roi), et les rentes provenant d'une telle concession étaient versées dans le trésor royal comme une partie du revenu du domaine.

L'intendant et le Conseil souverain, comme cour de justice, forçaient les seigneurs à se soumettre à ces lois et accordaient la même protection au sujet vassal et au seigneur, conformément à la politique et aux intentions du roi.

L'avocat général soutenait toutes les plaintes du vassal contre le seigneur qui transgressait ces lois. Cette tâche lui était imposée comme un devoir de sa charge par le roi qui, en sa qualité de protecteur, devint le "père de ses sujets".



Les Trois-Rivières en 1709.

Après l'année 1759, époque de la conquête, par les armes de Sa Majesté et après le traité de paix de 1763, les anciens sujets de Sa Majesté [Note: les nouveaux arrivants, les Anglais] ont acheté plusieurs de ces fiefs et jusqu'à présent ont acquis et possèdent actuellement une étendue considérable de terre. Après la proclamation du 7 octobre 1763 et vers l'année 1768, les propriétaires fonciers de ces fiefs ont prétendu qu'ils tenaient leurs terres libres des prescriptions de cet édit et qu'ils possédaient un droit légal de concéder de la manière et aux conditions qu'ils jugeraient à propos.

Et c'est ce qu'ils ont continué de faire. A mesure que le pays s'est peuplé et que les terres ont augmenté de valeur, les seigneurs anglais et canadiens en assez grand nombre ont augmenté les rentes et les corvées, en dépit de l'édit susmentionné que le roi français avait lancé pour réprimer la rapacité ou exigence du seigneur. Les paysans se sont plaints: il leur a été dit que "les cours étaient ouvertes et que la justice était accessible à tous". Mais la protection du roi français ne fut pas maintenue et les pouvoirs du gouvernement français ne furent pas rétablis ou ne purent être exercés. Le roturier trouva qu'une contestation avec son seigneur devenait une entreprise ruineuse et courba sous la main du plus fort. Les terres furent prises aux conditions exigées par les seigneurs et c'est ainsi que les concessions ont été faites par ces derniers depuis la conquête. Dans plusieurs parties de la province les censitaires sont astreints pour la tenure des terres à des rentes et à des corvées exorbitantes comparativement à celles qui étaient attachées aux concessions en 1711. Dans bien des cas, elles sont deux ou trois fois aussi élevées que les rentes exigibles par les seigneurs en vertu de l'édit de 1711, conformément à l'intention du roi français, le cédant des fiefs. Le paysan roturier s'est trouvé atteint surtout quand il lui a été donné d'apprendre que les terres des censitaires par suite du manque de culture, ont été réunies aux fiefs des seigneurs par l'édit de 1711. Et son malaise ne pouvait diminuer quand le vassal qui s'est hasardé à entreprendre un procès, a constaté que les cours doutaient qu'elles pussent exercer le pouvoir de l'intendant pour obliger le seigneur à concéder des terres aux paysans conformément à l'édit de 1711.<sup>7</sup>

On se rend compte qu'il y avait **OBLIGATION** de concéder des terres et que le censitaire devait y tenir **FEU ET LIEU** dans une période de douze mois. Le seigneur devait de plus faire acte de "**Foy et Hommage**" au roi et produire des aveux et dénombremens. Le censitaire s'engageait par écrit à donner du "**découvert**" à ses voisins, à entretenir les routes et à "**enclore mitoyennement**", c'est-à-dire clôturer afin de garder chez-lui ses animaux domestiques.

Le seigneur, pour peu qu'il s'intéressait à son domaine, parvenait à se constituer un revenu de quelques centaines de livres annuellement que lui rapportaient ses censitaires en dehors de sa propre production; il s'y joignait des redevances en nature comme des animaux et des céréales.

En vertu d'un système, disons-le, tempéré, et malgré la rapacité de certains seigneurs, les villages du royaume se pourvoient assez rapidement de maisonnettes remplaçant les camps de fortune précédant le défrichement. Garçons et filles devront se trouver un abri, près du domicile paternel si possible, sinon au village voisin ou sur une terre non encore

---

<sup>7</sup> **Henry Dundas** ou **Vicomte de Melville** et aussi **Baron de Dunfra** était un administrateur au Gouvernement de Londres, favori de **William Pitt**.

concée. Et c'est à ce moment que l'habitant sollicite auprès du seigneur une terre pour son garçon ou pour son gendre, fort des bonnes relations qui unissent les deux personnages.

### La petite bourgeoisie.

Nous avons déjà cité quelques seigneurs intéressés à faire valoir leur domaine dès le millésime 1700, dans notre royaume, tels que **Joseph Petit-Bruno** et les frères **Charles et Julien Lesieur**. Bien sur il y en eut d'autres, certains ne faisant que passer. Nous pourrions citer le premier seigneur de la Rivière-du-Loup, l'enseigne du Régiment de Carignan, Charles de Goudon de Jeu, **Vicomte de Manereuil**.

Le 3 novembre 1672, l'intendant Talon accorde au **Vicomte**, à titre de seigneurie, "**une lieue de front sur deux lieues de profondeur, à prendre sur le lac Saint-Pierre, demye lieue au dessus et demye au dessous de la rivière du Loup, icelle comprise**". L'aventure ne l'ayant pas tentée, il s'en retournait en France presque aussitôt. Mais avant son départ, il autorisa certains de ses soldats réformés à s'établir dans son domaine, à faire du "**désertage**" et y établir "**feu et lieu**".

Des seigneuries sont données à nombre d'officiers retraités des armées du Roi mais aussi à quelques bourgeois tandis que d'autres, suite à de riches mariages, deviendront seigneurs. Parmi eux, il y eut aussi des marchands prospères, des "**écuyers**", sorte de seigneur intermédiaire, plus instruit ou plus à l'aise et que l'on consultait. Certains, dévorés par l'ambition, et qui faillirent réussir n'eut été de leurs malchances, comme **Nicolas Perrot**, le célèbre interprète et coureur de bois, qui perdit une fortune lors d'un incendie malencontreux. Il prétend dans ses mémoires qu'il avait accumulé des fourrures pour la somme fabuleuse de 40 000 livres. Avec cet argent, il comptait sans doute payer l'achat de la **seigneurie de la Rivière-du-Loup**. Il fut seigneur de 1688 à 1698 à cet endroit, bien qu'il n'y demeurait pas. **Jean Le Chasseur** reprendra le fief que Perrot ne lui a jamais payé.

En 1701, **Michel Trottier dit Beaubien**<sup>8</sup> devient, par achat au seigneur Lechasseur, le promoteur principal du développement de la Rivière-du-Loup. En 1722, le seigneur Beaubien, quelques années avant son décès, cède son fief aux **Ursulines de Trois-Rivières**, partie contre une somme de 4000 livres et partie en gage de dot de religieuse pour sa fille. Mais les religieuses seigneuresse prendront un certain temps à concéder des terres, leur vocation étant surtout orientée vers le soin aux malades.

---

<sup>8</sup> Petit-fils de **Jules Trottier**. Il avait épousé en 1715 une petite bourgeoise, **Thérèse Mouet de Moras**, fille de **Pierre Mouet de Moras** et de **Marie Toupin**.

**Jean Sicard de Carufel** vint s'établir à **Maskinongé** entre 1703 et 1705 à la demande du seigneur Joseph Petit-Bruneau, quittant l'île d'Orléans, beaucoup trop peuplée, même à cette époque. Avec sa jeune femme, **Geneviève Ratté** et sa jeune famille, il passe devant Trois-Rivières sans même s'arrêter et s'installe sur une pointe de terre, à l'est de la rivière Maskinongé, entre la Baie des Atocas et la baie du Nord. Plus tard, il achètera un domaine plus au nord et deviendra lui aussi seigneur.

En 1737, le **seigneur de Carufel** fait un testament en faveur de ses enfants, bien qu'il ne décède qu'en 1743. Les héritiers, **Jean**, l'aîné, **Marie-Anne**, **Joseph**, **Elizabeth**, **Louis**, **Agathe**, **François** et **Ursule** vendent à leur beau-frère **Jean-François Duchesny**, époux de **Geneviève**, les parties restantes de la seigneurie de l'Ormière. Son épouse possédait déjà la partie nord. C'est ainsi que Jean-François Duchesny devient propriétaire de toute la seigneurie.

Les annales nous renseignent soudainement sur un nouveau nom de seigneur. Voilà qu'un vaste territoire de Maskinongé appartient à un certain **Duchesny**. Et on ne doit pas le confondre avec les Lesieur dits **Duchaîne**, ni avec les Juchereau **Duchesnay**, ces derniers étant de la noblesse. Un pionnier de La Pérade, **Jean Baril dit Duchesny**, fait souche à cet endroit et un descendant, **Pierre Baril dit Duchesny**, fils de Jean-François et de Geneviève Sicard, devient seigneur de Maskinongé sans doute du fait de sa mère, seigneuresse en partie.

Le seigneur **Jean-François Duchesny**, né en 1708 à La Pérade, décède à son tour en 1758. Ses trois enfants héritent du domaine, Pierre recevant la moitié et les deux autres André et Madeleine héritant de l'autre moitié. En 1760, **Pierre Duchesny** était seigneur. Il avait comme épouse **Marie-Anne Ayotte**. Geneviève Sicard, née en 1709, décède en 1787, âgée de 77 ans et 5 jours (S. 5 octobre). Nous savons aussi que ce même **Pierre Baril dit Duchesny** était le seigneur occupant et exploitant la seigneurie de Carufel ou de l'Ormière en 1791 avec ses deux enfants André et Geneviève.

Comme l'écrivait Benjamin Sulte dans son "**Histoire des Canadiens-Français**", "**Nous voyons en eux [les seigneurs], des fondateurs, des travailleurs, des patriotes. Tout le dix-septième siècle est employé utilement par ces hommes dévoués; ils dégagent la forêt, ils créent des établissements stables, ils exécutent, en un mot, ce que le roi ne veut pas faire, et ce que les compagnies privilégiées eussent dû accomplir, comme elles y étaient obligées par leur charte**". Il furent aussi militaires et lorsqu'ils perdirent la grande guerre, en 1759, ils furent écrasés et ruinés, beaucoup plus que l'habitant.

En un certain sens, la conquête aurait freiné la colonisation du pays, en ce qui concerne les francophones à tout le moins, à cause de ces grands propriétaires terriens vivant au Royaume-Uni et dont certains ne vinrent jamais au Canada, faisant administrer leurs biens par délégation de pouvoirs. Les terres se vendaient trop cher et nos compatriotes ne pouvaient se permettre d'en acheter. Il y eut une longue période instable qui fut

excessivement nuisible à la colonisation du pays, parce que les règles antérieures ne tenaient plus. En toute justice cependant, nous devons exclure de ces exploiters deux seigneurs qui ont développé une grande partie du Royaume de Carufel: l'honorable **James Cuthbert** et **Conrad Gogy**, dont nous reparlerons.

### Lumières sur le passé.

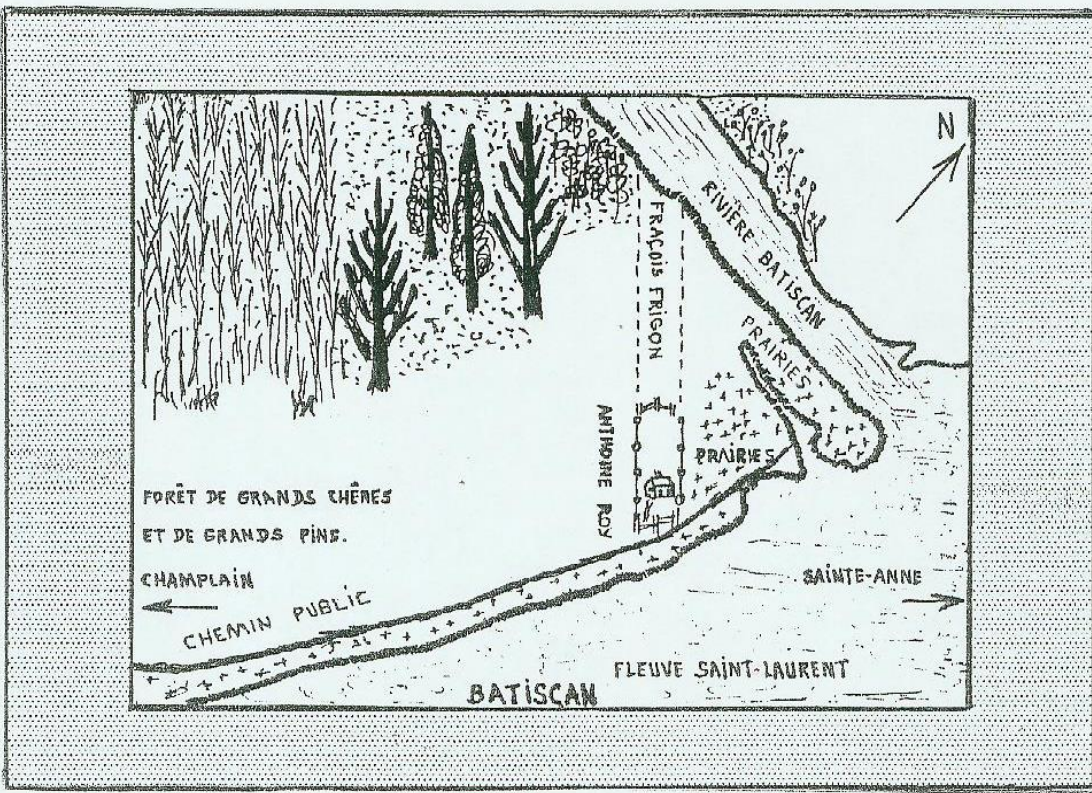
Le 24 mai 1667, **Jacques de LaTousche**, notaire royal en la seigneurie et prévôté du Cap-de-la-Madeleine, instrumentant à Champlain, fait état d'une donation de terre située en la seigneurie de Batiscan par **Jean Cusson**, du Cap-de-la-Madeleine, à **François Frigon dit L'Espagnol**. Cette terre, l'ancêtre ne la gardera pas, étant à l'emploi de Michel Peltier et sans doute aussi étant dans l'incapacité de la mettre en valeur.

Le futur tabellion Cusson l'avait obtenue des seigneurs de Batiscan, les Jésuites, avec lesquels il était en excellents termes, puisqu'il devint deux années plus tard, le notaire attiré de la Compagnie de Jésus. Elle était voisine d'une autre appartenant à Michel Peltier. Aucun des deux n'y résidait cependant. Ils habitaient le Cap-de-la-Madeleine. Le bourg de Batiscan était à ce moment à l'aube de sa naissance.

L'intitulé de l'acte spécifie bien que c'est une habitation "**arentée**" par Cusson et que François Frigon devra fournir en la maison du donateur "**à perpétuité à commencer de la Fête de Noël mil six cent soixante huit, d'année en année, six minots de bon bled français aux propres comptes frais et dépens dudit Frigon**". En la refilant, en ce jour de mai, à l'ancêtre, l'astucieux notaire faisait une bonne affaire. Profitait-il d'une certaine faiblesse ou de la naïveté d'un bon travailleur? En exigeant comme rentes annuelles une quantité équivalente à plus de deux cents litres de blé, une partie du pain de sa famille était assurée.

Au surplus, comment s'y prendrait-il pour remettre à Jean Cusson cette importante quantité de céréales? Nous ignorons dans quel état était cette concession. Pouvait-il en même temps travailler pour son maître Peltier et pour lui-même sur sa concession? Le défrichage et le désertage d'un lopin de terre exigent un travail continu et ne peuvent être considérés comme passe-temps.

Sept mois plus tard, soit le 8 janvier 1668, les deux compagnons se retrouvent à nouveau dans la maison du notaire La Tousche pour signer une convention de permutation de la même concession au vaillant **Pierre Guillet dit Lajeunesse**, charpentier et aussi fermier. L'ancêtre se débarassait ainsi d'un écrasant fardeau. Il n'était pas prêt à s'installer à demeure et fonder un foyer. Assez curieusement cependant, il signe comme témoin à de nombreuses transactions conclues entre Michel Peltier et ses concitoyens.



### Terre de l'ancêtre à Batiscan.

C'est le 3 juillet 1671 qu'il se fait concéder une terre par les Jésuites dans la seigneurie de Batiscan, non loin des deux rivières qu'il connaît bien sans doute pour les avoir parcourues en canot assez souvent. Ce jour-là, en l'étude du dit notaire Cusson, en présence du Père Richard, Supérieur des Missions des Jésuites au Cap-de-la-Madeleine, et de témoins, François prend possession d'un petit domaine en friche d'une aire de cent soixante arpents (4 x 40) sur lequel il s'établira. L'acte est écrit de la main de **Jean Cusson** dont la calligraphie n'est pas éclatante de lisibilité. Voici la transposition en langage clair de ce document.<sup>9</sup>

"Par devant Jean Cusson notaire royal en la seigneurie du Cap delamagdeleine et temoins soussignes fut present ensa personne le reverend pere Richard dela compagnie de Jesus superieur dela residence des missions duditcap et procureur de ladite compagnie lequel voullan faire proffiter les terres non encore concedees sittuees en ladite seigneurie de Batiscan et vu le pouvoir qu'il en a du reverend pere Francois Lemercier superieur de toutes les missions de ce pays de donner des contrats a tous ceux qui ont des habitations en la dite seigneurie et le dit reverend pere Richard donne et concede par les presentes a Francois Frigon a ce pns [present] et acceptant pour luy ces hoirs et ayant cause une concession contenant sur ycelle quatre arpents de frond sur le bord de la Riviere Batiscan

<sup>9</sup> L'auteur a bénéficié de l'aide de M. **Raymond Douville**, qu'il remercie.

et quarante arpens de profondeur sils sy trouve jusqua la ligne quy separe les terres seign. des dits peres de celles de sainte anne, bornee comme ensuies c'est a scavoir du coste delouest ala concession d'Anthoine Roy et en est separee par une ligne qui court au nordest de norouest, et du coste de l'est aux terres non concedees et en es separee par une ligne parallele a la precedente et du coste du sud par un grand chemin de trente pieds qui va le long de la susdite riviere, et de l'autre bout --- du norouest aux terres des dits rvds peres seigneurs et en est separe par une ligne parallele audit chemin de la susdite concession etant denviron quarante arpens de profondeur sils sy trouve comme dis est scy dessus pour en jouir par le dit frigon luy ses hoirs et ayant cause pleinement et paisiblement et a perpetuite et en pure roture et aux charges et conditions suivantes scavoir est qu'il sera paye pour chaque an a l'hotel seigneurial des dits rvds peres sittue au cap au jour et fete de saint martin d'hiver onzieme novembre un boisseau de bled francais bon et valable de rente fonciere et de bail d'heritage non rachetable et deux chapons vifs ou leur juste valeur en argen et deux deniers de cens et rentes non rachetables pour la susdite concession, portant letout lots de rentes saisines et amende quand le cas y echerra selon la coutume de la ville vicompté et prevote de paris tenue en ce pays, de plus sera oblige le dit frigon de faire moudre au moulin banal des dits rvds p.[eres] et non ailleurs tous les grains qui ce mangeront dans sa maison et que s'il donne la dite concession a ferme le fermier sera oblige de faire comme dessus; les susdites rentes se payeront au cap de la magdeleine jusqu'a ce que les dits reverends peres ayant fait batir une maison seigneuriale abatiscan ou a st eloy pour lors les rentes seront payees en la maison de la dite seig.rie deplus obligé le dit frigon de faire batir sur la dite concession et dy avoir feu et lieu dans laisser jouir et fera travailler incessamment sur la dite concession afin que les dits devoirs puissent etre payes pour chaque an ou faute dequoi les dits rvds peres seig.rs pourront rentrer deplein pied dans la dite concession delaissee sans forme ni figure de proces; encore sera oblige le dit frigon de souffrir ouverture des chemins qui seront obliges par les officiers des dits rvds peres seig.rs sera de plus oblige de clore la dite concession sur tout le front afin que les bestiaux ne puissent faire aucun damage sous painne de payer les dits dommages sera aussy oblige le dit frigon de laisser un grand chemin sur le bord de la susdite riviere batiscan pour le commerce de ses voisins dau moins de trente pieds de large aprendre lors des grandes marees a toutes lesquelles choses le dit frigon s'oblige luy ses hoirs et ayant cause finalement ledit reverend pere richard donne et concede audit frigon droit de chasse dans l'etendue de la dite concession et vis a vis dycelles sur le bord de la susdite riviere jointement donne droit de pesche et de tout ce que dessus; les dites parties etant demeure dacord promettant obligeant et renoncant\_\_\_

fait et passe audit cap en l'etude dudit nottaire avant midy ce jourd'huy troisieme juillet milsix cent septente etun sous le seing du dit rd pere richard et de celui dudit frigon (Temoins: Maurice Rene et Adrien Mailhot).

Signatures: Richard, Frigon, Cusson, Rene



La lecture d'un document aussi embrouillé ne permet pas de situer la terre de l'ancêtre. **Anthoine Roy** demeurait plus à l'ouest dans la seigneurie de Saint-Eloi; c'était possiblement une autre de ses concessions. Pendant un temps, le bourg de **Batiscan** fut divisé en deux seigneuries, de là la mention de **Saint-Eloy** dans l'acte de concession. Ce problème fut éventuellement réglé.

Le nom de sa future femme n'apparaît pas dans cet acte; on est en droit d'avancer qu'il n'était pas encore marié en juillet 1671. Supposons qu'à ce moment, il songeait au mariage et que c'est en pressentant des obligations accrues comme époux qu'il fera l'acquisition de cette concession.<sup>10</sup>

**François** s'intégrait à ce moment aux pionniers de Batiscan, des colons qu'il connaissait sans doute car cette petite communauté devait se prêter assistance et s'épauler pour faire face aux difficultés.

La carte cadastrale dressée par **Gédéon de Catalogne**, Ingénieur du Roi, en 1709, est bien connue des chercheurs. Le district de Montréal est manquant mais la région de Trois-Rivières est bien reproduite. C'est grâce à elle que nous avons pu situer la terre de l'ancêtre.

---

<sup>10</sup> Ce texte date de quelques années. Le mariage religieux de **François et Marie-Claude** eut lieu en novembre 1670. Les registres de Batiscan ne débutent qu'en 1679.

## CHAPITRE 3.

### SEMENCES EN TERRE CANADIENNE.

#### Les pionniers.

L'enracinement fut assez pénible pour chacune des familles-souches canadiennes dont l'ancêtre, après une traversée périlleuse de plusieurs mois, vint de France comme "engagé" pour trois ans afin d'aider un habitant déjà établi à développer son domaine ou bien encore comme "soldat" afin de protéger ce même habitant contre les Iroquois.<sup>11</sup>

Il attendra patiemment l'arrivée de sa compagne, plus souvent une "Fille du Roi", envoyée au Canada pour favoriser le peuplement, avec laquelle il contractera mariage. Le nouveau couple se logera temporairement chez un voisin en attendant la construction d'une cabane et d'une maison un peu plus tard.

Les seigneurs du **Royaume de Carufel**, gros propriétaires terriens mais entrepreneurs défricheurs eux-mêmes, encouragent les colons à s'établir et défricher leur coin de pays. Mais la course aux fourrures mobilise bon nombre d'habitants que l'aventure et la découverte attirent. Beaucoup succombent à la tentation de commercer avec les aborigènes de l'Ouest avec l'idée de faire quelques profits pour effacer quelques dettes. Peu s'enrichissent et la plupart des coureurs de bois augmentent leur fardeau financier. La course aux fourrures est qualifiée de "**plaie sociale**" par les historiens et elle eut comme conséquence de retarder considérablement l'ouverture des terres qui ont été auparavant concédées.<sup>12</sup>

Néanmoins, considérant tous les obstacles, le rythme des éclaircies émaillant la grande forêt s'accélère; d'ailleurs cette dernière constituait un embarras pour l'agriculture. En l'espace d'une cinquantaine d'années, de 1665 à 1715, de deux à trois rangs s'ouvrent à l'existence de chaque côté du fleuve Saint-Laurent dans tout le Québec. On fonde des foyers dans les seigneuries de la **Mauricie**, en **Batiscanie** et au **Royaume de Carufel**. Les enfants naissent, la famille s'étend et des lignées familiales se créent et se tissent avec les alliances.

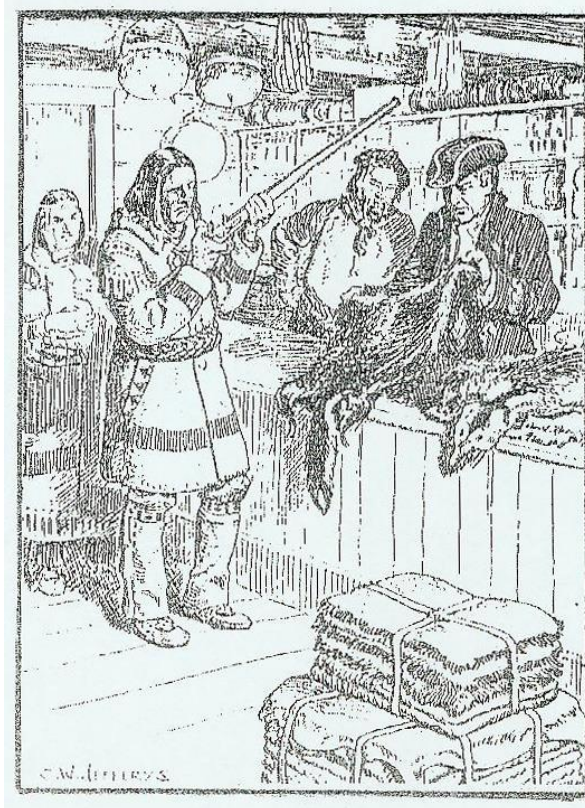
Au début, on éclaircit, on essouche, on brûle les troncs et les chicots, la cendre

---

<sup>11</sup> "**De 1650 à 1653, pas moins de trente-huit colons des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine périrent sous les attaques iroquoises**". Raymond Douville dans "**Visages du vieux Trois-Rivières, Tome 1, p.146**". Editions Laliberté, Sainte-Foy (1988).

<sup>12</sup> On peut lire dans certains ouvrages qu'en 1663, 93% des terres concédées appartiennent à sept grandes familles dites de "**noblesse**". Mais on estime aussi à huit cents le nombre des coureurs de bois au millésime 1700.

enrichissant la terre, puis on laboure avec le boeuf, on sème et on herse, à l'abri du fort de bois et de ses quelques sol-dats, bien faible protection contre les terribles Iroquois. Les grands arbres doivent aussi être équarris, débités à la scie de long, les planches sont sommairement varlopees. La cabane est construite, le couple s'installe et développe lentement le domaine ancestral.



La toute première concession "**arentée**" à François Frigon, le fut par **Jean Cusson**, notaire et possiblement un com-pagnon de François, du Cap-de-la-Madeleine, le 24 mai 1667. Cette terre était située à **Batiscan**. François la retournera à Cusson quelques mois plus tard. Bien qu'il posséda d'autres terres par la suite, qu'il dut abandonner au hasard de sa fortune, il conservera un emplacement de quatre arpents sur quarante à l'ouest de la rivière Batiscan, concédé par le Père Richard, Supérieur des Jésuites au Cap [Greffe Cusson], en date du 3 juillet 1671.

La grande famille des Frigon doit considérer cet emplacement comme la terre ancestrale. L'ingénieur **De Catalogne**, en 1709, situe sa terre comme la cinquième entre celle de **Jean Moreau** et celle de la **seigneuresse Lemoyne**.

Le couple fondateur de notre grande famille, composé de **François Frigon**, le pionnier, et de son épouse, **Marie-Claude Chamois**, eut six enfants connus et la famille, à l'exemple des pionniers de la colonie naissante, aurait sans doute été plus nombreuse si l'aïeule maternelle n'eut l'idée de retourner en France en 1685 pour réclamer un héritage. Semble-t-il qu'elle ne serait pas revenue.<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Voir un résumé de son existence dans "**La vie misérable d'un colon des premiers temps, François Frigon**" par Raymond Douville.– Et encore, "**Marie Chamois**" par Aegidius Fauteux, La Patrie, 16 septembre 1933.

De leurs six enfants, seul **Jean-François Frigon** assure la continuité. Son jeune frère **Antoine**, décédé en 1712 à l'âge de 26 ans, ne s'est pas marié. Cependant, il ne faut pas exclure complètement l'hypothèse de naissances inconnues des registres, non consignées ou bien encore à cause de documents perdus, car cette période fut très mouvementée.

**Jean-François Frigon**, l'unique ancêtre de la seconde génération, en occupant la terre que lui donne son père en 1710, la mettra en valeur tout en y élevant la quinzaine d'enfants que lui donneront ses deux épouses, **Madeleine Moreau** et **Gertrude Perrot**, dont une brochette d'au moins six garçons.

Et pour perpétuer le patronyme Frigon, deux seuls des garçons s'assureront une descendance masculine: **Antoine Frigon**, époux de **Marie-Anne Trottier** (m. 1748) et **Paul Frigon**, époux de **Ursule Lefebvre** (m. 1755). Les deux premiers s'épousent à Batiscan, considéré à cette époque comme un des gros villages de la rive nord du Saint-Laurent, tandis que l'autre couple s'unit à Sainte-Geneviève.

Les quelques villages longeant la rivière Batiscan accueillent les **Ignace Frigon**, les **Olivier Frigon**, les **Antoine Frigon**; ils sont issus des couples de la quatrième génération. Leurs enfants s'allieront aux vieilles familles de la région tels les **Massicotte**, les **Cloutier**, les **Rivard**, les **St-Arnaud**, les **Veillette**, les **Gagnon**, les **Trudel** et le reste. Les **Frigon** remplissent le village **Jacob** à **Sainte-Geneviève**.

Des branches se détachent de l'arbre. D'autres familles **Frigon** s'installent au **Royaume de Carufel**. C'est la riche plaine formée par les dépôts lors du retrait de la **Mer Champlain** que convoitent les **François Frigon**, **Antoine-Paul Frigon**, **Louis-Michel Frigon**, **Olivier Frigon** et leur jeune frère **Joseph**, tous fils de **Paul Frigon**. Et c'est au nord du Lac-St-Pierre, à l'intérieur d'un quadrilatère borné par la **rivière Maskinongé** à l'ouest et la **rivière Yamachiche** à l'est que se fixent les descendants, bien que la croissance du patronyme soit supérieure à la **Rivière-du-Loup**. On fonde des foyers à **Louiseville**, **Yamachiche** et **Maskinongé** tout en même temps. Les descendants s'unissent aux **Rivard**, **Lesieur**, **Gélinas**, **Bellemarre** et autres, issus des pionniers.

Ces territoires du **Royaume de Carufel**, après un lent départ, progressent rapidement. Les premières paroisses augmentant le nombre de leurs citoyens, il deviendra nécessaire d'en créer de nouvelles, taillées à même le territoire de la paroisse-mère, pour répondre aux besoins spirituels et matériels d'une population sans cesse grandissante.<sup>14</sup>

### Fondateur d'une noble lignée.

---

<sup>14</sup> De façon épisodique on trouve la signature de l'ancêtre au bas de documents notariés, surtout ceux de son ami et voisin, **François Trottain**. Il est souvent sollicité comme témoin.

**Paul Frigon**, possiblement, est le premier de notre parenté qui possédait assez d'envergure pour devenir un gros propriétaire terrien. D'après le recensement de 1762, il exploitait cent soixante arpents de terre en valeurs. Sans doute possédait-il aussi un talent naturel à se rendre sympathique et serviable. Il est très sollicité comme parrain et comme témoin aux cérémonies de l'église. Les registres en font foi. Il est aussi marguillier de sa paroisse, **Sainte-Anne-de-la-Pérade**, à deux reprises, en 1761 et 1770. Nous tenterons de résumer sa trop courte existence.



Dessin du port de La Rochelle au temps des flûtes et des brigantins, d'où partaient les navires à destination du Canada. Source: les Archives de la Marine.

Né en 1731 (B. 23 mars), il est le quinzième enfant connu de l'ancêtre **Jean-François Frigon**. Il épouse **Ursule Lefebvre** le 31 janvier 1755. La grand-maman d'Ursule était **Mercy Adams**, cette "**Anglaise de Nation**", capturée par les Abénaquis lors d'un raid en Nouvelle-Angleterre, et adoptée par le commandant du Fort Saint-François.

Tout comme les mâles du voisinage, il voulut lui aussi accomplir son pèlerinage de traite **aux Illinois**, à l'exemple de ses frères et de ses concitoyens. Un voyage est effectué en 1748, en compagnie de son frère **Pierre** et d'un copain, **Pierre Mongrain**. Sans doute qu'il en récolta quelque gain car, prévoyant son mariage, il achètera de sa tante, **Marguerite Perrot**, épouse de **François Brisson**, un arpent et demi de terre à **Sainte-Marie** le 1er octobre 1754 [Grefte Rouillard]. Cela semble minuscule pour l'époque, mais c'est un départ. Favorisé par les dieux, il reçoit en donation de son oncle et de sa tante, **François**

**Perrot et Marie-Josèphe Roy**, son épouse, lesquels n'ont pas eu d'enfants, des biens meubles et immeubles situés à **Sainte-Marie**, le 26 avril 1754 [Duclos, N., notaire].

Le recensement effectué après la conquête, selon les directives du **Général Murray**, note que Paul Frigon habitait au Fief Sainte-Marie (La Pérade); il est marié et sa famille comprend un garçon en bas de quinze ans, une fille aussi en bas de quinze ans, un domestique masculin, une servante et un autre homme habite la maison. Ces données décrivent un gros propriétaire terrien. Et s'il s'ajoute à cette exploitation une boulangerie, comme notée lors de la vente de la ferme, on travaillait fort chez ces Frigon de La Pérade.

Le passage des **Bostonnais** en Mauricie, suivant en cela la révolution américaine de 1775, causa de l'agitation musclée dans le district des Trois-Rivières. Cette armée indisciplinée originant de la **Nouvelle-Angleterre**, ambitionnait d'effacer complètement la domination et la présence Anglaise en Amérique du Nord. On connaît le résultat de cette conquête avortée.<sup>15</sup>

Après leur départ, le général **Guy Carleton** envoya des commissaires pour enquêter sur le comportement des militaires et des civils dans chacun des villages du district de Québec. Il est question de **Paul Frigon** et de son frère **Pierre Frigon** dans un document trouvé par **Aégidius Fauteux** et que les archivistes appellent "Le Journal de Baby". C'est le procès-verbal d'une enquête entreprise en 1776, suivant l'invasion américaine, à la demande du général **Guy Carleton** afin de châtier les officiers et les miliciens trop favorables aux **Bostonnais** et louer ceux d'entre eux qui ont su rester fidèles à la **Couronne Royale**.

A **Batiscan**, les commissaires enlèvent à **Pierre Frigon**<sup>16</sup> son grade de **Lieutenant**; il avait servi les "rebelles" en tant qu'officier, étant obligé, de par ses fonctions, de fournir des voitures et des vivres aux Américains. C'était le seul crime qu'on lui reprochait. Mais le "**Journal de Baby**" ajoute ceci: "**Il paraît que Pierre Frigon n'a été cassé cet hivert par la paroisse que par ce qu'il avait fait exécuter les ordres du Roy avec trop de fermeté; quoiqu'il ait servi les rebels en sa qualité d'officier, ses sentiments ont toujours été les mêmes pour le parti du Roy**". Attendu que Pierre Frigon n'était pas présent à la rencontre des commissaires, quelqu'un de sa connaissance avait du parler pour lui ou en son nom et faire son éloge.

---

<sup>15</sup> **Catherine Frigon**, mariée le 21 juin 1761 à **Louis Desilets**, demeurait à **Bécancour**. Ses garçons, grimpés aux arbres de la cour, suivaient les péripéties de la bataille se déroulant en face aux Trois-Rivières. Vitement, elle leur commande d'entrer dans la maison. Le lendemain, ils se rendent compte que plusieurs branches de ces arbres sont manquantes, fauchées par la mitraille qui traversait le fleuve, assez large à cet endroit. Source: "**Souvenirs d'un octogénaire**". Louis Desilets.

<sup>16</sup> Pierre est le fils de **Jean-François Frigon**, époux de **Gertrude Perrot**. Né en 1720, il est l'époux de **Charlotte Rivard-Loranger**. Pierre n'eut pas de descendance masculine.

Le journal fait aussi état d'une remarque des commissaires relative au fils de **Jean-François Frigon**, que nous citons en entier: "**Le sieur Alexis Marchand [capt. pour le Roy] a servi les rebels en qualité de capt. avec zèle & affection. Il fit dit-on, beaucoup de difficulté d'accepter la commission du Roy l'autonne passé. Il s'est choisis ses sergents après avoir été reçu capt. pour les rebels par élection de la paroisse ainsy que les officiers nommés cy dessus. Il envoya Pierre Sainsire [St-Cyr] son enseigne dire à Pierre Frigon que s'il ne rendait la commission qu'il avait reçu l'autonne passé du Roy il enverrait quatre fusilliers le prendre pour le conduire aux Trois Rivieres devant le commandant bostonnais**". Que voulez-vous qu'il fit contre quatre?

Au matin du 7 juin 1776, la Commission Baby, Williams, Tachereau siège à Sainte-Anne.<sup>17</sup> Des officiers de milice sont destitués et remplacés. **Paul Frigon** est nommé enseigne, officier junior, sorte de sous-lieutenant. Nous croyons comprendre que les nominations correspondaient au désir de l'assemblée et que les officiers étaient élus par votation. Belle occasion d'exercer des petites vengeance personnelles. A tout le moins, la milice perdait un Frigon mais en gagnait un autre.

**Paul Frigon** décède en 1780 à **La Pérade** (S. 10 avril 1780). Selon certains documents d'archives, il possédait des biens. Le 3 septembre 1785, devant le **notaire Levrard**, a lieu le partage de ces biens entre les héritiers, et ces biens sont divisés en neuf parts égales, le dit héritage consistant en une terre, grange, étable et "**boulangerie**". Ils sont, à cette date, les neuf enfants vivants de Paul et d'Ursule. Une de leurs filles, **Antoinette-Victoire**, décèdera en 1798, âgée de vingt-deux ans.

Un peu plus tard, le 7 juin 1788, **Ursule Lefebvre** fait donation à son fils François, de tous ses biens meubles et immeubles, pour son entretien en son vivant. Etaient présents à cette occasion plus que solennelle, **Abraham Joubin-Boisvert** et sa femme **Marie-Josèphe Frigon**, **Antoine Leveau-de-Langy** et sa femme **Anne-Elizabeth Frigon** ainsi que **Paul-Antoine Frigon**, frère et fils. Sont aussi présents, **Alexis Mailhot** et **Marguerite-Mathilde Frigon**, sa femme. Tous abandonnent à leur frère François ce qui peut leur revenir de la succession de dame **Ursule Lefebvre** "**pour avoir soin d'elle pendant son vivant; en outre, de payer aux quatre héritiers ci-dessus à chacun la somme de cent-vingt livres payés comptant**".

Notons que trois autres frères et une soeur sont encore vivants et font partie de la famille, mais ils sont jeunes: **Louis-Michel** n'a que 15 ans, **Antoinette-Victoire** est âgée de 14 ans, **Pierre-Olivier** n'a pas encore atteint ses treize ans et le benjamin, le vigoureux **Joseph-Marie**, n'a que neuf printemps. Ce dernier sera le père de trois religieuses.

Mais toute la famille désire partir de **La Pérade**. Le chef, le décideur, n'est plus là. Possiblement qu'**Ursule**, la mère, se sent incapable d'exploiter cette grande propriété et de jeunes enfants lui sont encore à charge. On devra vendre la ferme au complet. L'acte notarié est signé le 25 janvier 1792. [Greffe Levrard]. L'acquéreur est **Jean-Baptiste**

---

<sup>17</sup> Les commissaires étaient **François Baby**, **Gabriel Taschereau** et **Jenkins Williams**.

**Guillaume dit Descormier**, demeurant à Québec. Mais toute la famille se transportera au **Royaume de Carufel** pour recommencer une nouvelle existence.

## La famille de Paul Frigon.

### Les enfants.

#### 1.- François-Xavier Frigon.

Son aîné porte le double prénom de **François-Xavier**, mais les registres de catholicité et les actes notariés l'identifient toujours sous le premier prénom. A l'égal de son grand-père **Jean-François Frigon**, qui devait soutenir la famille lors des absences de l'ancêtre, il assurera le support et le soutien de ses frères cadets et supportera sa mère et ses soeurs dans les épreuves. Né en 1758 (B. 31 mai), il avait 22 ans à la mort de son père Paul. Sa mère, **Ursule Lefebvre**, en lui faisant don de ses biens le 7 juin 1788, l'engage à l'entretenir le restant de ses jours.

**François Frigon** épouse à Louiseville, le 24 novembre 1806, **Marie-Anne Génois** veuve du notaire **Louis Loiseau Châlon**. Après le décès de sa première épouse, il s'unira à **Marie-Josèphe Risbe** dite **La Grandler**. Josèphe Risbe était aussi veuve de **Frédéric Grandler**. On ne connaît pas de postérité à François. En verrons-nous là une explication? Vieux garçon, marié sur le tard, il fait assurément des mariages de raison. Et de bonne famille en plus. Cela donne du poids à notre intuition qu'il fut le soutien de ses proches. Il décède en 1845, âgé de 87 ans, à Louiseville.

#### 2.- Marguerite Frigon.

Née en 1762, (B. 11 juillet), elle porte aussi le prénom de Mathilde. Elle s'unit à La Pérade, le 15 octobre 1781, à **Alexis Mailhot**, fils de **Louis Mailhot** et de **Josephite Brisson**. Le couple habitera à **Saint-Pierre-les-Becquets**.<sup>18</sup>

#### 3.- Marie-Josèphe Frigon.

Née en 1764, (B. 5 janvier), elle épouse, à La Pérade, **Abraham-Joubin Boisvert**, fils de **Alexis Joubin dit Boisvert** et de **Char-lotte Hamelin**. Ce couple habitera **les Grondines**. Elle décède en 1809 (S. 13 novembre), à La Pérade.

---

<sup>18</sup> Elle devient ainsi la belle-soeur du fameux **Modeste Mailhot**, géant de près de huit pieds de haut et d'un poids de 600 livres. La "**Roche à Mailhot**" le long de la route 132 à Deschailons-sur-Saint-Laurent, conserve le souvenir du géant.



#### 4.- Paul-Antoine Frigon.

Baptisé le 21 juin 1765 à La Pérade, il épouse **Angèle Grenier** le 20 février 1797 à Louiseville. Il décède en 1842 (S. le 22 décembre), âgé de 77 ans.

#### 5.- Elizabeth-Anne Frigon.

Née en 1767 (B. 10 mai), elle épouse, le 6 avril 1788, à La Pérade, **Antoine Levreau de Langy**, fils de **Antoine Levreau de Langy** et de **Anne Dorvilliers**. Elle décède en 1814 (S. 12 mai) à Batiscan à l'âge de 46 ans.

#### 6.- Louis-Michel Frigon.

Baptisé le 3 octobre 1772, il épouse, à Maskinongé, le 21 janvier 1799, **Marguerite Masson**. Il décède en 1843 (S. 16 juin) à Maski-nongé, à l'âge de 70 ans.

#### 7.- Antoinette-Victoire Frigon.

Née en 1774 (B. 12 juin) à La Pérade, elle décède célibataire en 1798 (S. 16 novembre) âgée de 22 ans. Elle n'avait que six ans au décès de son père.

#### 8.- Pierre-Olivier Frigon.

Né en 1775 (B. 12 septembre) à La Pérade, il épouse **Judith Banhiac Lamontagne**, fille de **François Banhiac Lamontagne** et de **Marie-Anne Lemaître**, à Louiseville, le 26 janvier 1801. Il décèdera en 1833 (S. 22 janvier) âgé de 57 ans et sera inhumé dans l'église. Sans doute était-il un bienfaiteur de la paroisse.

#### 9.- Joseph-Marie Frigon.

Dernier enfant connu de **Paul** et d'**Ursule**, né en 1778 (B. le 7 septembre) à La Pérade, il épouse **Marie-Josephte Gravel**, fille de **Joseph Gravel** et de **Marguerite Bergeron**, à Louiseville, le 26 janvier 1807. Il décèdera en 1856 (S. 28 janvier) à l'âge de 77 ans. Il est père de trois religieuses.

### LUMIERES SUR LE PASSE.

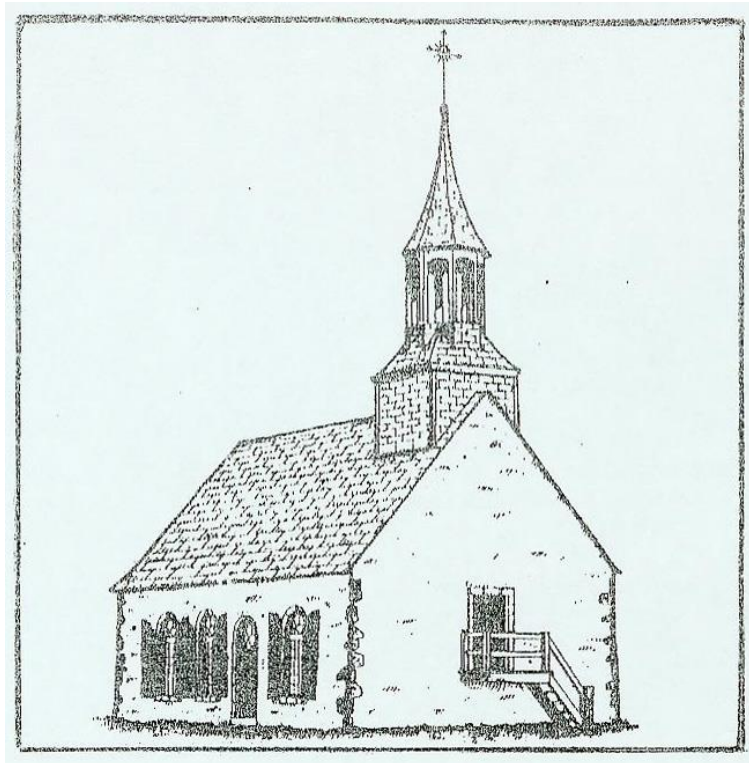
#### Aménités curiales.

On a souvent dit que les écrits restent et constituent la mémoire du passé; quelques mots déplacés, écrits il y a deux cents ans et plus, et de la main même de l'auteur contribuent à

évaluer la dignité de l'auteur et du geste. Lors d'une sépulture à Batiscan, le curé G. Lefebvre écrit ce qui suit: "**15 février 1773. Sépulture de la Bonne femme Frigon, 75 ans. Son mari Antoine Depins.**" Il s'agit là de la mère de Paul Frigon, **Gertrude Perrot**, la seconde épouse de l'aïeul **Jean-François Frigon**. L'unique commentaire que la prudence m'incite à formuler est le suivant: c'est sans doute un curé qui avait des humeurs variables.

Le même curé eut des démêlés judiciaires avec **Madeleine de Verchères**, notre "Madelon" tant chantée. Selon **Mgr Albert Tessier**, elle tenait le curé Lefebvre pour l'auteur et le responsable d'une chanson humoristique composée par lui autour de ses exploits. Et c'est pour amuser ses amis dans les soirées que ce curé avait composé une chanson défavorable à notre héroïne. Elle était alors seigneuresse de Sainte-Anne de par son mariage, en 1727, avec **Pierre-Thomas Tarieu de La Naudière**, seigneur du lieu.

Une poursuite est donc intentée contre le curé Lefebvre et le geste est condamné par le tribunal de Québec en 1730. Comme sentence, le curé doit payer deux cents livres d'amende. Mais il fait appel auprès du **Conseil Souverain**, lequel, fort sagement d'ailleurs, renverse la décision du premier tribunal. Les démarches successives de Madeleine pour faire abolir le jugement du Conseil Souverain, en faisant intercéder des dames de la cour à Paris, n'eurent pas de résultats.



La chapelle anglicane des Cuthbert à Berthierville.

## CHAPITRE 4.

### PARTAGE DU ROYAUME.

#### Serments solennels.

Sous le régime français, des seigneuries sont données à nombre d'officiers retraités des armées du Roi et les soldats licenciés réclament des terres. Selon Charlevoix:<sup>19</sup> **"Presque tous les soldats s'y étaient faits habitants ayant eu leur congé à cette condition. Plusieurs de leurs officiers avaient obtenu des terres avec tous les droits des seigneurs. Ils s'établirent dans le pays, s'y marièrent et leur postérité y subsiste encore"**. On accorde aussi des seigneuries à des marchands et des administrateurs publics, qu'ils redistribuent en petites portions. Et c'est sous la tutelle des seigneurs que l'action colonisatrice s'est poursuivie avec vigueur, même après la conquête. Cette forme de développement, calquée de la France, a été acceptée par les nouveaux seigneurs du régime anglais.

La seigneurie des **Gros-Bois**, bien que morcelée, est encore en possession de la famille Lesieur et ses alliés en 1760. C'est le 31 mai 1781 que ses représentants et héritiers font **"Acte de Foy et Hommage"** au Château Saint-Louis à Québec. L'acte mentionne les propriétaires du moment.<sup>20</sup>

**"En procédant à la confection du Papier Terrier du Domaine du Roi, en la Province de Québec, sont comparus au Château Saint-Louis, en la ville de Québec, et pardevant nous Frédéric Haldimand, Capitaine général et gouverneur en chef de la Province de Québec et Territoires en dépendants, en Amérique, Vice amiral et Garde du grand sceau d'icelle; Général et Commandant en chef des Troupes de Sa Majesté, en la dite Province et Frontières etc. etc., etc., Antoine Lesieur, fils aîné, Charles Lesieur et Pierre Toutant, tant pour eux que pour acquitter Françoise, Marie-Anne et Marie Lesieur, leurs tante et soeurs, comme représentant feu Charles Lesieur; Et Pierre Lesieur dit Duchêne, fils aîné, et Jean-Baptiste Lesieur dit Duchêne, tant pour eux que pour acquitter Marie-Françoise, Marie-Madeleine, Marie-Joseph et Charlotte Lemaître Lesieur, leurs soeurs, comme représentant feu Julien Lesieur, tous Seigneurs et Propriétaires par indivis de la moitié du Fief et Seigneurie Gros-Bois, contenant trois-quarts de lieue et sept arpents de front sur deux lieues de profondeur, à prendre à sept arpents audessus de la Rivière Machiche. Lesquels comparants nous ont dit qu'ils viennent pardevant nous pour rendre et porter au Château**

---

<sup>19</sup> **"Histoire et description générale de la Nouvelle-France..."**. Pierre-François-Xavier de Charlevoix.

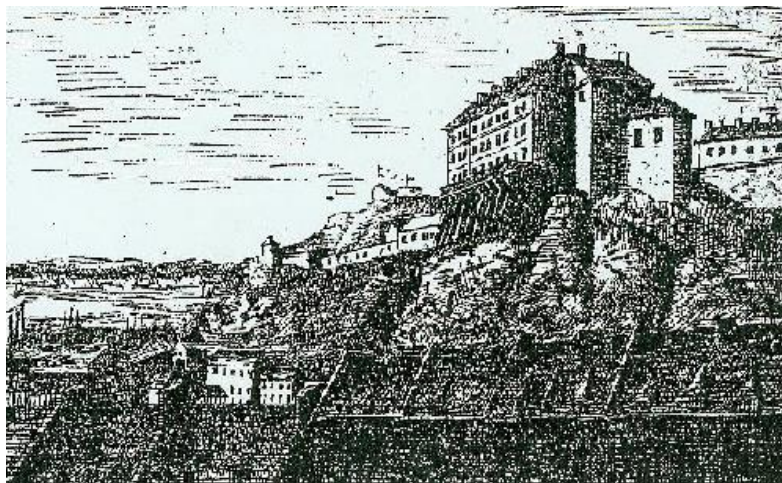
<sup>20</sup> **"Histoire de la paroisse d'Yamachiche"**. Abbé N. Caron, prêtre, chanoine, curé de Maskinongé. Trois-Rivières (1892).

Saint-Louis la Foy et Homage qu'ils sont tenus de rendre et porter à sa très Excellente Majesté Georges III, à cause de la moitié du dit Fief et Seigneurie démembré de celui de Gros-Bois, sis et situé dans le District de Montréal cy après expliqué et nous ont représenté pour titres de leurs propriétés:

"Primo: une copie authentique d'une concession donnée et accordée par monsieur Talon, ci-devant Intendant de la Nouvelle France, etc...

"Secundo: un contrat passé devant Taillandier, notaire à Boucherville, le premier juillet mil sept cent deux, de vente faite par Pierre Boucher, Ecuier, Seigneur de Boucherville et de GrosBois, et Demoiselle Crevier, son épouse, aux sieurs Charles Lesieur et Julien Lesieur, frères, d'une partie de la Seigneurie de Gros-Bois, de la contenance de trois quarts de lieue et sept arpents de front sur deux lieues de profondeur, à commencer à sept arpents au-dessus de la Rivière Machiche, et trois quarts de lieue audessous, pour, et moiennant le prix et somme de huit cents livres.

"Tertio: un acte de Foy et Hommage rendu entre les mains de Monsieur Begon, ci-devant intendant, le dix sept Février mil sept cent vingt trois, par Charles Lesieur, propriétaire, avec Simone Blanchet, veuve de Julien Lesieur, son frère, et ses enfants mineurs de la dite moitié du Fief et Seigneurie, dans laquelle sont rapportés la concession et le contrat de vente ci-dessus, et qui accorde aux dits Charles Lesieur, et héritiers de Julien Lesieur, le droit de chasse et de pêche dans l'étendue de la dite moitié du fief et seigneurie, qui est sans justice, le droit de haute, moienne et basse justice, étant attribué dans toute l'étendue du dit fief et seigneurie de Gros Bois au Sr. Boucher, de Grand-Pré, ainsi qu'il appert dans l'acte de foi et hommage



Le Chateau St-Louis. D'après un dessin de  
W.-S. Sewell, copié par Geo. St-Michel.

rendu entre les mains du dit Intendant, par le dit Sr. de Grand-Pré, le dix sept Février mil sept cent vingt trois, raporté à l'acte de Foi et Homage qu'a rendu entre nos mains Conrad

Gugy, Ecuier, acquéreur du Sr. de Grand-Pré, le vingt six Janvier de cette année, Régistré au Régistre No.1 des Fois et Homages, folio 52: qui sont tous les Titres que les dits comparans ont dit avoir à nous représenter; nous supplions qu'il nous plaise les recevoir à la Foi et Homage de la moitié du dit fief et Seigneurie relevant en plein fief de Sa Majesté, et à l'instant s'étant mis à devoir de vassaux, têtes nues, sans épées et éperons et un genouil en terre auraient dit à haute et intelligible voix qu'ils rendaient et portaient entre nos mains la Foi et Homage qu'ils sont tenus de rendre, et porter au Château St-Louis de Québec, à cause du dit Fief et Seigneurie, à laquelle Foi et Homage nous les avons reçus et recevons par ces présentes, sauf les droits du Roi en autre chose et de l'autrui en Toutes; et les dits comparans ont fait et souscrit entre nos mains le serment de bien et fidèlement servir Sa Majesté, et de nous avertir et nos successeurs s'ils apprenaient qu'il se passe quelque chose contre son service, et se sont obligés de fournir leurs aveux et dénombrement dans le tems prescrit par les lois, coutumes et usages de cette Province; Dont et du tout ils nous ont requis acte que nous leur avons accordé et ont signé avec nous ainsi signé sur le Régistre;

FERD. HALDIMAND

"En témoins de quoi nous leur avons fait expédier et délivrer ces présentes que nous avons signées, à icelles fait apposer le cachet de nos armes et contresigner par le greffier du Papier Terrier."

Ferd. Haldimand

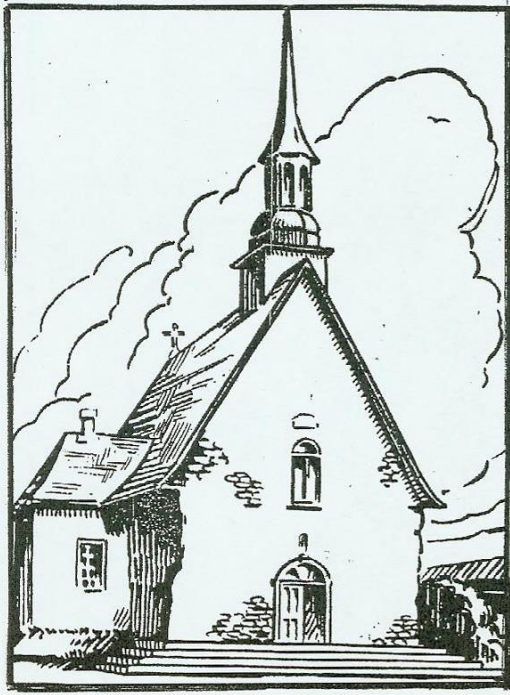
"Par ordre de son Excellence".

Cet acte n'est pas sans intérêt car il nous éclaire sur le contexte historique et sociologique du temps. La cérémonie, toute solennelle, conférait un titre seigneurial mais aussi imposait une soumission assermentée envers **Georges III** et son autorité. C'était un serment qui engageait le seigneur à aviser son Roi de toute tentative de subversion à son endroit et à le servir.

### Capsules généalogiques.

En 1671, **Charles Lesieur dit Lapierre** passe devant Cusson un contrat matrimonial dans lequel il s'engage à épouser **Françoise de Lafond**, âgée de treize ans, fille d'Etienne de Lafond et de Marie Boucher. Instruit, entreprenant et ambitieux, il devient vite un gros propriétaire terrien. Il semble préférer Batiscan aux nombreux autres endroits pouvant lui servir de foyer, car en 1681, sa famille y est recensée. Il décède subitement en 1697 âgé de cinquante ans. Mais sa jeune épouse aura eu le temps de lui donner huit fils et trois filles.

Garçons et filles s'unissent à de jeunes compagnons de leur enfance et fondent des foyers



populeux. Ces couples sont les rameaux principaux d'un arbre gigantesque dont les branches porteront les **Lesieur**, les **Desaulniers** et les **Duchaîne**. En raison des liens de parenté créés entre les pionniers de la première heure, suivons quelques enfants dans leur descendance.

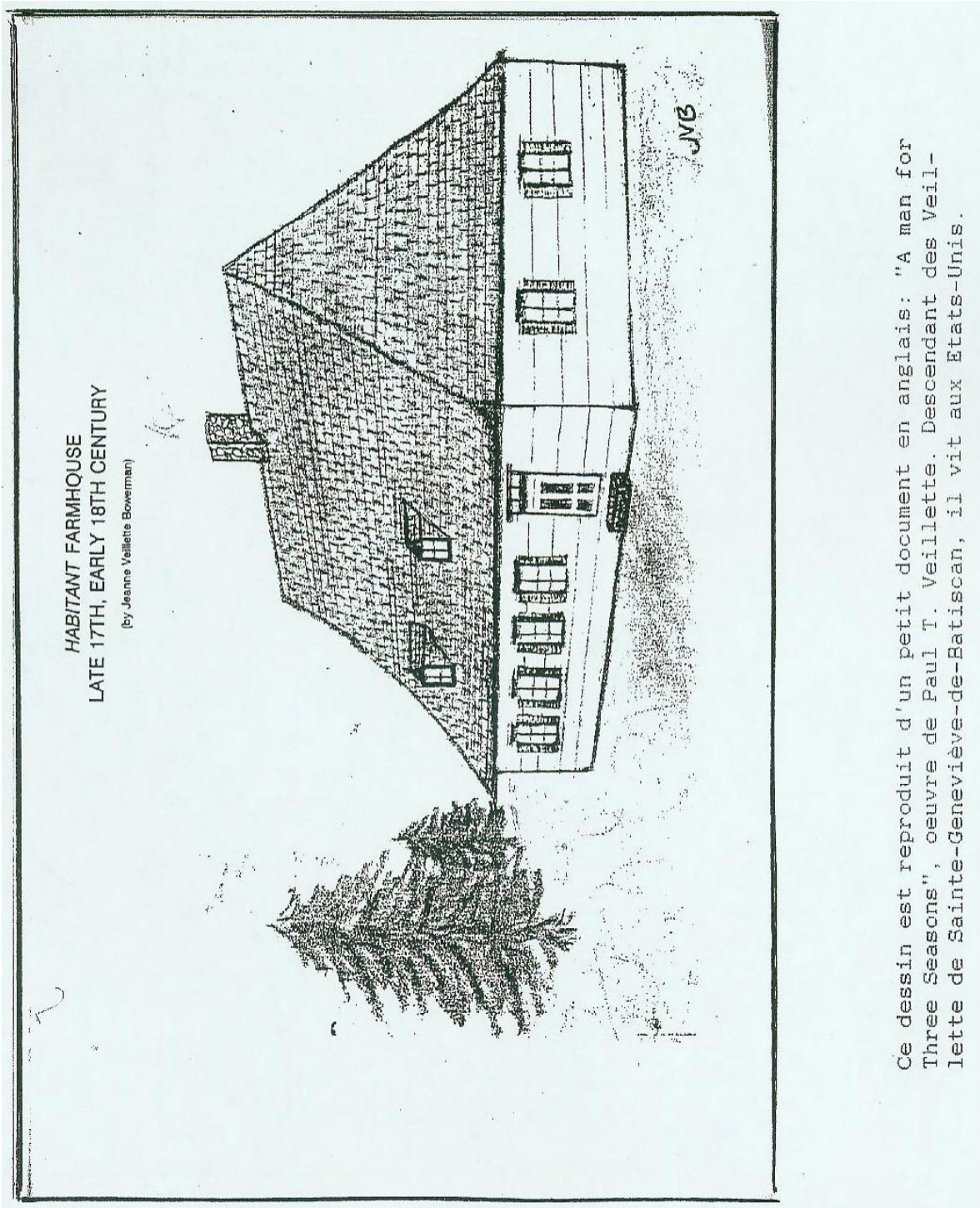
L'aîné, **Charles Lesieur**, naît en 1674 à Batiscan. Il se marie le 9 janvier 1700 avec **Charlotte Rivard**, fille de **Robert Rivard** et de **Madeleine Guillet**. Il décède en 1739 à Yamachiche. Par son mariage avec une fille de Robert Rivard, il franchit très certainement le seuil de l'humble cabane de l'ancêtre **François Frigon**, car sa fille **Jeanne Frigon**, épousait aussi un fils de Robert Rivard, **Mathurin Rivard** dit Feuilleverte.

Le troisième de ses frères, **Julien Lesieur dit Duchaine**, né en 1679, s'unit à **Simone Blanchet** le 10 janvier 1701. Il décède en 1715 et est inhumé à la Rivière-du-Loup. Ils eurent tout de même cinq enfants, dont **Pierre Lesieur**, baptisé le 2 mars 1705 et qui épouse le 27 août 1736 **Marie-Jeanne Françoise Moreau** à Bécancour. Cette dernière est la fille de Joseph Moreau, associé de Lamothe-Cadillac, noyé ou assassiné lors d'un voyage de traite aux Illinois, et **Françoise Frigon**, fille de l'ancêtre. Une des petites-filles de Marie-Claude Chamois devient ainsi coseigneuresse par son acte de mariage avec un fils de seigneur.<sup>21</sup>

Le quatrième fils de Charles le pionnier, **Jean-Baptiste Lesieur dit Desaulniers**, né en 1686, épouse **Marie-Elisabeth Rivard**, fille de Julien Rivard et de Elisabeth Thunay. De la bonne douzaine d'enfants qu'ils ont eu, plusieurs garçons partent leur propre lignée. Deux d'entre eux épousent des demoiselles Frigon. **Louis François Lesieur dit Desaulniers** s'unit à **Marie-Charlotte Frigon** le 17 février 1738 tandis que sa soeur **Marie-Josephte (Josette) Frigon**, épouse un frère, **Augustin Lesieur dit Desaulniers** le 18 novembre 1734. Elles sont les filles de l'ancêtre de la seconde génération, **Jean-François Frigon**, époux de **Madeleine Moreau**.

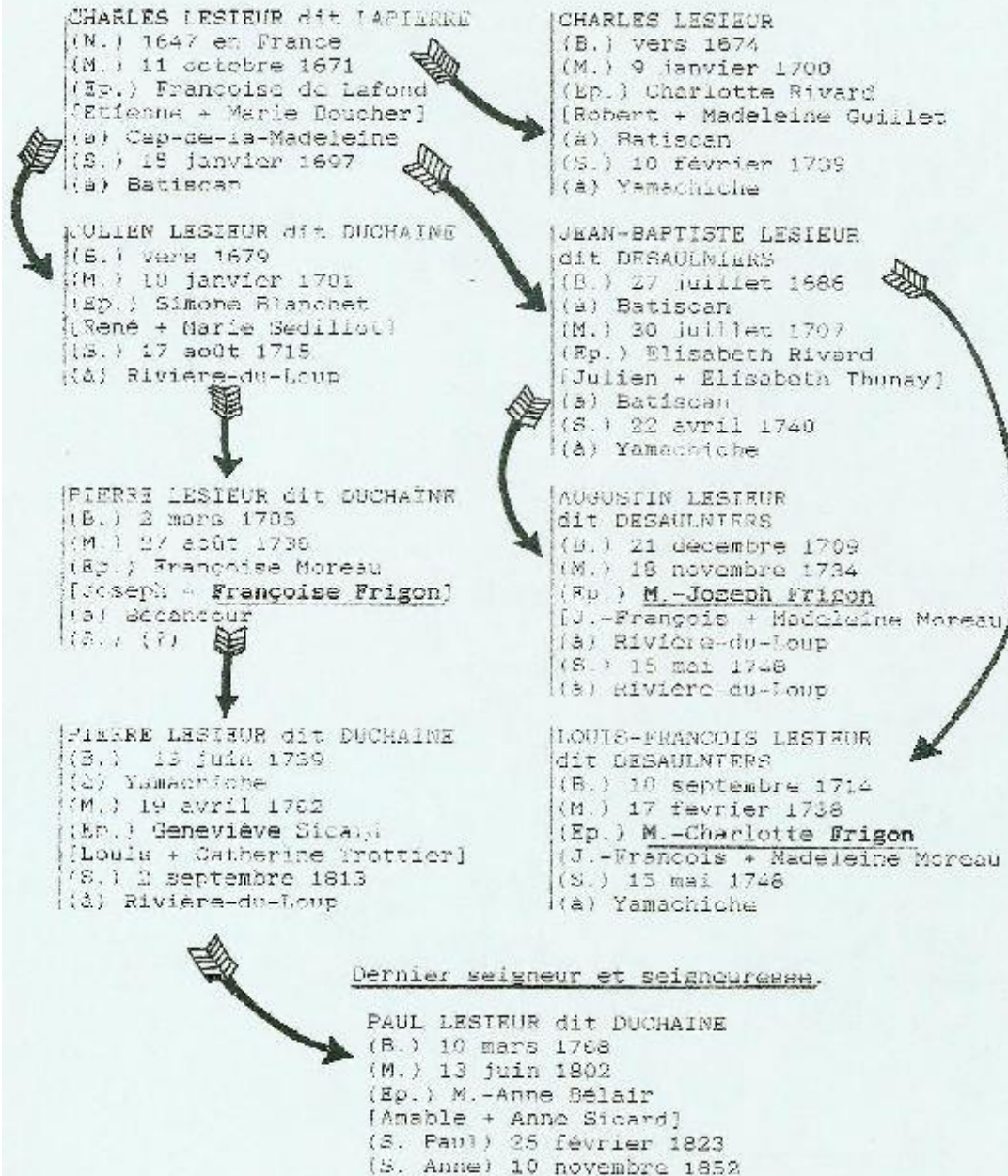
---

<sup>21</sup> Un descendant, petit-fils de **Françoise Moreau**, l'abbé Amable Daniel Duchaine, s'est acquis une réputation de savant dans les sciences exactes au Séminaire de Nicolet.



Le petit **Pierre Lesieur**, prénommé comme son père et fils de **Françoise Moreau**, naît en 1739 à Yamachiche et s'unit à une autre **Geneviève Sicard de Carufel** le 19 avril 1762, elle-même fille de seigneur. Nous soulignons ici l'existence, au foyer du coseigneur, de la grand-maman du petit Pierre. En effet, la veuve de Joseph Moreau, de son nom de fille **Françoise Frigon**, qui ne s'est pas remariée bien que jeune encore, se transporte à un certain moment de Bécancour à Yamachiche, sans doute sous l'insistance de sa fille. Elle s'éteindra en 1755.

Tableau généalogique partiel montrant le lien unissant les Lesieur et quelques membres de notre parenté. La flèche origine du père vers le fils.



Les porteurs des patronymes **Lesieur**, **Duchaine** et **Desaulniers** ont pour ancêtre **Charles Lesieur dit Lapierre**, chef d'une lignée très prolifique comprenant des hommes de robe et de lettres, des religieuses et des politiciens, des journalistes et des écrivains fort connus.



La dernière seigneuresse était une soeur des **Bélaïr** de Maskinongé, riches marchands. C'est à un de ceux-ci qu'elle vend sa part de seigneurie. Un descendant de **Charles Lesieur**, Edouard Lesieur, son arrière-petit-fils, "**se voit dépouiller de ses biens vendus par ordre de justice. Et quelque temps après, Charles Lesieur, le dernier de cette famille qui ait possédé une part de la seigneurie, vendait aussi ce qui lui revenait à Benjamin Dumoulin, déjà acquéreur de la part d'Edouard Lesieur**".<sup>22</sup>

Paul Lesieur, l'arrière-petit-fils du seigneur primitif **Julien Lesieur dit Duchâine** et son épouse Anne-Françoise Bélaïr n'ont pas eu d'enfants. Après la mort de son mari, allégée des charges de seigneuresse, et sans doute aussi pour meubler sa solitude, **Anne Bélaïr** se fit maîtresse à l'école de son village, voulant donner à ses jeunes concitoyens une part de ce qu'elle avait elle-même reçue. La population l'avait en très haute estime.

C'est pendant un siècle et demi et sous quatre générations que les Lesieur conserveront leurs seigneuries, malgré les malheurs et les revers de fortune. Ils ont fait beaucoup pour développer cette partie du **royaume de Carufel**. La grande histoire ne retient pas leur nom. Ils n'étaient pas des guerriers, mais des défricheurs, des fondateurs de pays. C'est là leur titre de noblesse.

### **Rapailage.** <sup>23</sup>

Pendant que les défricheurs sont à l'oeuvre, les seigneurs **Lesieur** ont l'obligation de construire un moulin banal. Ils choisissent un site sur la rive gauche de la grande rivière Yamachiche, non loin de l'église. On percevait un 14ième minot de grain comme droit de mouture. **Pierre Duchâine**, fils du co-seigneur **Julien Lesieur Duchâine**, exploitait le dit moulin en 1760, mais il semble que la débâcle de ce printemps-là le détruisit. C'est alors que le seigneur cède son droit de banalité à **François Duhaime** en 1761.

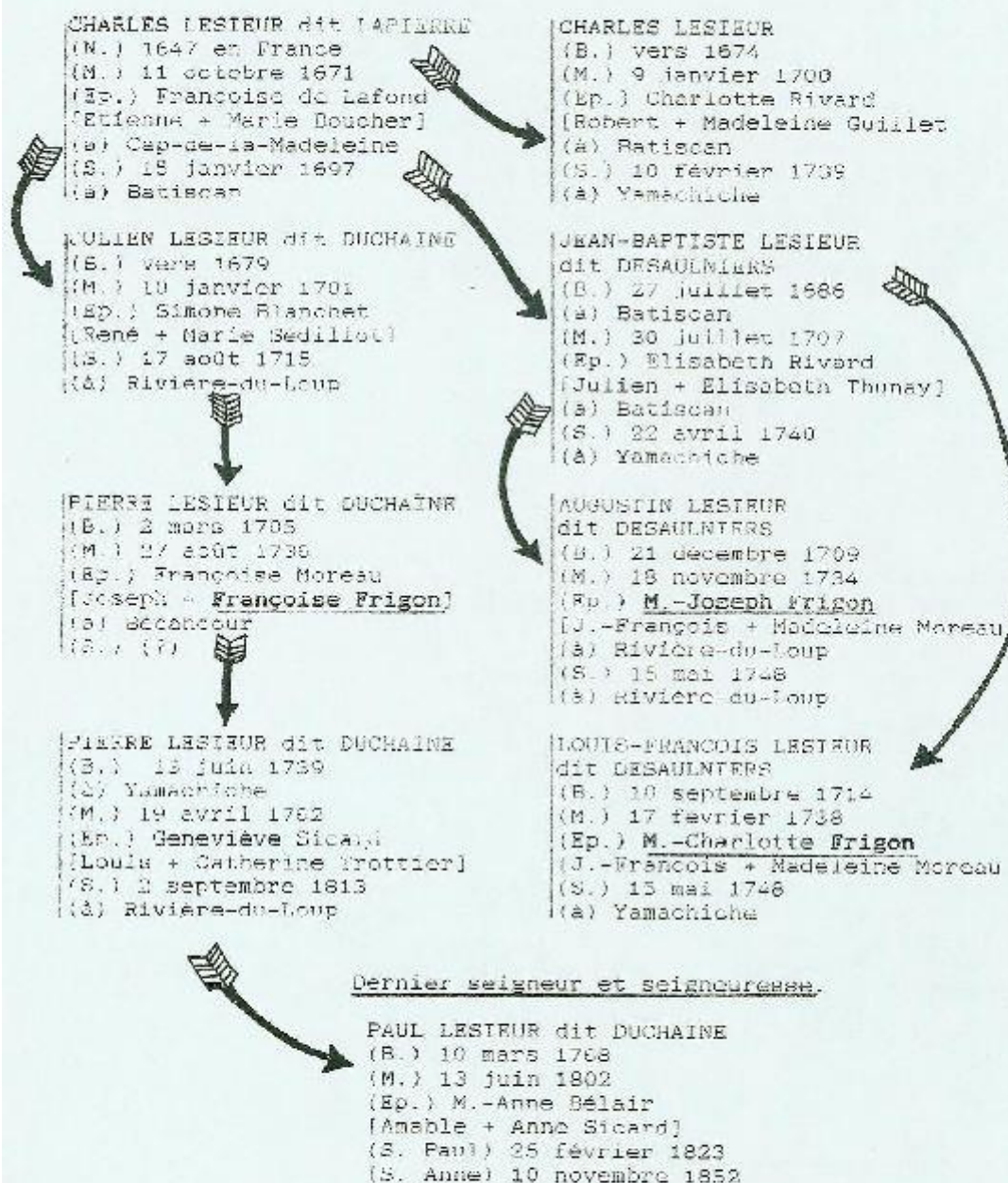
Les moulins du temps opéraient sous un pouvoir moteur fourni par les eaux courantes au moyen d'une digue partant d'une écluse construite sur la rivière. L'eau ainsi forcée actionnait une roue à aubes. Celle-ci, fixée à son arbre de couche, aux alluchons de bois, mettait en mouvement toutes les roues d'engrenage, les larges courroies, les meules de pierre qui transformaient les céréales en farine.

---

<sup>22</sup> "**Histoire de la paroisse d'Yamachiche**". Abbé N. Caron, prêtre, chanoine, curé de Maskinongé (1892).

<sup>23</sup> Canadianisme. Action de "rapailler". En vieux français, "**rapailler**" est un nom masculin signifiant un endroit où les bois sont touffus et broussailleux.

Tableau généalogique partiel montrant le lien unissant les Lesieur et quelques membres de notre parenté. La flèche origine du père vers le fils.



L'aveu et dénombrement de 1723 cite les quelques habitants de la seigneurie Grosbois. **Simone Blanchet**, veuve de Pierre Lesieur, et ses héritiers ont comme domaine une "maison de vingt-cinq pieds de long, close de pieux sur solles, une grange et étable ensemble de cinquante pieds de long, close de pieux". Les douze arpents de terre labourable sont guère impressionnants, mais le maître de la maison était décédé et le petit Pierre était encore un jeune adolescent.

Le "Chemin du Roy", parachevé en 1737, traversait la Rivière-du-Loup. Il est écrit quelque part que dix ponts de bois furent érigés entre ce village et Maskinongé. Cette année-là, un cavalier pouvait franchir la distance Québec-Montréal en trois jours. Ce chemin marquait le début d'une nouvelle ère de communication en Nouvelle-France.

### Lumières sur le passé.

A l'appui de l'analyse étoffée sur la tenure seigneuriale sous le Régime français, présentée au gouvernement de Londres par **James Monk**, nous reproduisons les deux extraits suivants, tirés de "**Edits et Ordonnances**", décisions prises par le **Conseil Souverain**, suite, semble-t-il, à une plainte déposée par le seigneur de Levrard, exploitant son domaine à Saint-Pierre-les-Becquets. On doit supposer que ce dernier aura instruit ses censitaires de l'acte qu'il s'apprête à commettre, comme l'exigeait les lois. Car les rentes restaient impayées. Et ce n'est que quatre ans plus tard qu'il entrait en possession de ses habitations.

Quelques personnages désignés dans ces ordonnances nous intéressent: **Jean-François Frigon**, le fils de l'ancêtre et la "**veuve Moreau**", c'est-à-dire Françoise Frigon, veuve de Joseph Moreau. La carte de Gédéon de Catalogne situe ces terres directement en face de Batiscan, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Voici ces deux ordonnances.

"Le 9 mars 1723- Ordonnance qui enjoint aux nommés Saint-Marc, Pierre Rivard, Jean-Baptiste Adam, Guilet, **Francois Frigon**, François Duclos dit Carignan, Luc Proteau, Madeleine Guillet, veuve de Robert Rivard dit Loranger, Jean-Baptiste Brassard dit Langevin de payer leurs cens et rentes et de tenir feu et lieu dans la seigneurie de Saint-Pierre, autrement leurs terres seront réunies au domaine du sieur Levrard, propriétaire de la dite seigneurie".

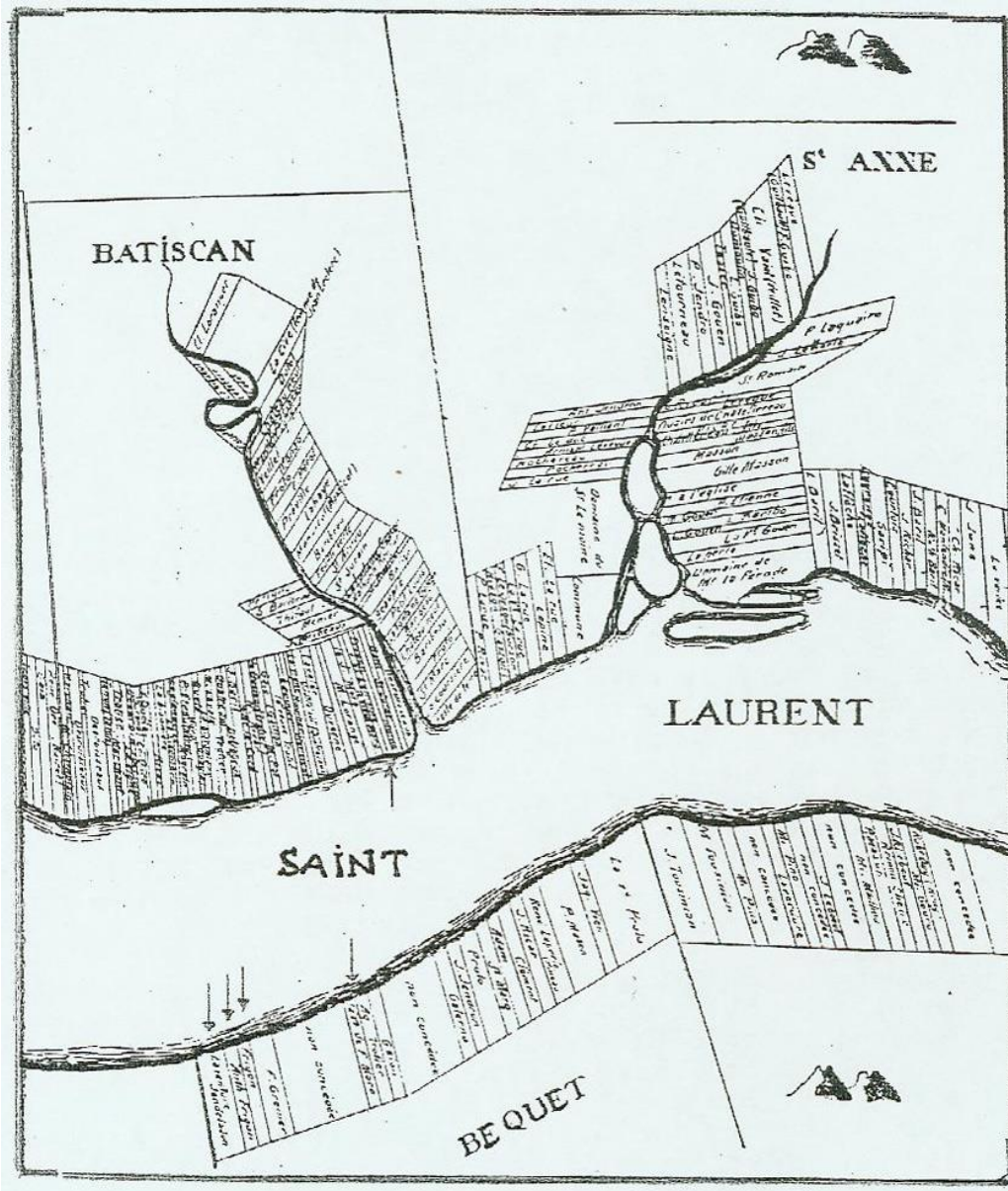
"Le 8 mai 1727- Ordonnance qui réunit au domaine du sieur Levrard, maître-canonnier entretenu en ce pays, seigneur de Saint-Pierre, les terres par lui concédées à plusieurs habitants qui ne tiennent pas feu et lieu (Jean Baptiste Adam, Joseph Moreau, **Jean-François Frigon**, **la veuve Moreau**, Joseph Guillet ou Masson, Luc Proteau, Mathurine Lemay, la damme Loranger, Pierre Perrot, Jacques Courteaux, Antoine Trottier, Auguste Moran, Paul Lecuyer, le nommé Fonville, Joseph Rouillard, François Rouillard)."

La dame **Loranger** dont il est question était la belle-mère de **Jeanne Frigon**, épouse de Mathurin Rivard; **Pierre Perrot** était le beau-père de **Jean-François Frigon**, qui avait épousé en seconde union **Gertrude Perrot**. Toutes ces personnes ne pouvaient tenir feu et lieu à cet endroit, car elles demeuraient toutes à Batiscan, site de leur habitation familiale. La veuve Moreau est cette bonne grand-maman qui alla finir ses jours à Yamachiche chez sa fille, **Jeanne Moreau**, épouse de **Pierre Lesieur**, coseigneur de Grosbois-est.

Pourquoi ne pas en profiter, l'occasion se présentant, afin d'évoquer le peuplement du gros bourg de Batiscan, ouvert en 1666, et qui s'emplit de censitaires à un rythme très rapide? La carte de l'ingénieur du Roy, **Gédéon de Catalogne**, montre que ce dernier dut accomplir quelques miracles, en 1709, pour y inclure la majorité des propriétaires de concessions sur son dessin. On sait que Batiscan, tout comme Tadoussac et Trois-Rivières à ses débuts, fut un des postes favorisés par les Indiens pour la traite. L'endroit était connu. Algoncains, Montagnais et Hurons y apportaient leurs fourrures et festoyaient en attendant l'arrivée des traiteurs.<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> "...des Indiens y ont des campements. Ils ont l'habitude de s'y réunir, de s'y rencontrer, d'y séjourner". Raymond Douville. La Seigneurie de Batiscan. Editions du Bien Public.



On voit que les censitaires sont nombreux à Batiscan en 1709. C'est le plus gros bourg du district des Trois-Rivières. Déjà les enfants des pionniers doivent se loger ailleurs, faute d'espace disponible au village. Mais en général, il ne manque pas de seigneuries, tant au sud du Saint-Laurent qu'au nord, dont le désertage est encore à faire. Se sont eux qui peupleront le Royaume de Carufel. Sur la carte, les flèches identifient la terre de l'ancêtre et celles de ses enfants : son fils aîné Jean-François, sa fille aînée, Madeleine, épouse de Jean Prime dit Laventure, Françoise, veuve de Joseph Moreau ainsi que son autre fils Antoine.

## CHAPITRE 5.

### NATURE GÉNÉREUSE.

#### Vitalité remuante.

Les pionniers du **royaume de Carufel** puisent leur origine d'une zone sise à l'est des Trois-Rivières. On l'a déjà dit, les bourgs de Champlain, de Batiscan et de La Pérade se sont très rapidement peuplés. C'est que les couples des familles-souches étaient féconds, les habitations petites, et la progéniture devait s'installer au plus tôt. Les seigneuries au nord du Lac Saint-Pierre qui constituent les éléments de notre royaume, plus récemment ouvertes, accueillèrent avec enthousiasme ce fringant surplus de population.

Selon **Joseph Bouchette**,<sup>25</sup> la Seigneurie de la Rivière-du-Loup "**surpasse peut-être en valeur toutes les propriétés d'une pareille étendue dans la province; son sol est communément une terre légère et rougeâtre, un peu sablonneuse, quelquefois mêlée d'argile; dans plusieurs endroits c'est une belle terre jaune, très fertile, qui produit d'abondantes récoltes de grain, et en général de toutes les productions du pays; quelques parties sont extrêmement propres à la crue du chanvre et du lin. Le terrain est généralement uni, mais sur le bord du lac il est plat et bas, et composé principalement de prairies et de pâturages, également excellents. Vers le front il ne reste point de bois de construction d'une crue supérieure, ni même d'aucune autre espèce; mais vers le fond il y a plusieurs pièces de terre où l'on trouve du pin et du chêne de la plus forte taille**".

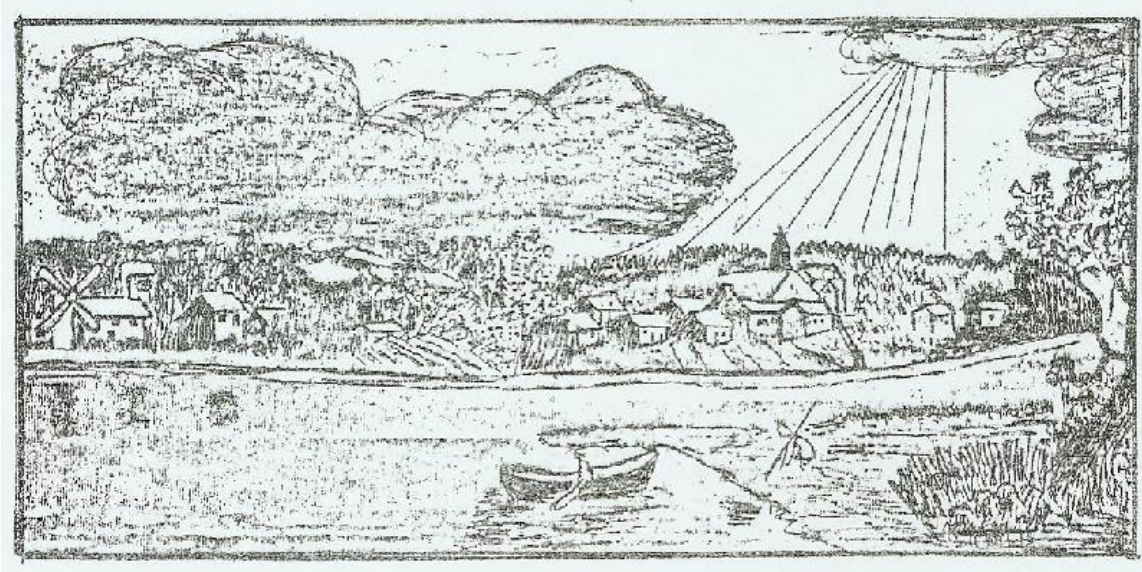
Terre d'abondance, privilégiée, désertée de ses plus beaux arbres, mais libérée et prête à recevoir la semence, ces terres agricoles étaient sans doute reconnues pour leur fertilité. Nos fermiers s'en aperçurent assez tôt. Parmi eux s'installe alors une routine séquentielle. Ils vivent dans leur rustique demeure, au rythme des saisons, défrichent, sèment, chassent l'hiver et pêchent l'été, tout en agrandissant leur territoire. C'est dans cette atmosphère d'activités variées et, nous le supposons, un peu décousues, où les bras et les jambes ont une importance extrême, que nos ancêtres ont forgé leur corps et leur esprit en surmontant les difficultés.

Des colons cependant partent pour diverses raisons. Certains préfèrent la traite, assez payante pour le voyageur chanceux, au métayage. D'autres s'installent à leur place. C'est pourquoi les transactions sont nombreuses. Certains pionniers se nantissent de concessions de rechange, en périphérie, de préférence encore bien boisées.

---

<sup>25</sup> "**Description topographique de la Province du Bas Canada**". Joseph Bouchette. Londres (1815).

Madriers, planches et colombages sont des denrées indispensables. Il faut construire une maison, percée d'une porte et de deux fenêtres, ériger une grange de 24 x 16 pieds et plus tard une étable pour les animaux qui remplacera l'abri de fortune. On entoure aussi le tout de pieux car on doit clôturer. Ces colons sont tout autant défricheurs, agriculteurs que constructeurs et scieurs de long, car il faut tout faire à partir de la terre en friche. Bref, ce colon est un besogneux.



Village de **Nicolet**, d'après une esquisse de Joseph Bouchette. Aux environs de 1815. Bouchette dessine un moulin à vent, à gauche. Il mentionne aussi le collège situé tout à côté de l'église.

La présence d'un de ces pionniers de la première heure à Rivière-du-Loup est mentionnée aussi tôt que 1673. **François Banhiac dit Lamontagne**, soldat, sabotier et défricheur, suivit son capitaine et seigneur **de Manereuil** et entreprit de se défricher une habitation. Ses trois épouses lui donneront une dizaine de filles, mais aussi deux garçons, **François** et **Charles**. Ils s'allieront à des jeunes filles du nom de **Sicard, Lemaître, Gélinas** et autres.

Selon Germain Lesage,<sup>26</sup> en 1681, "**à la Rivière-du-Loup, tout est alors paisible**". L'unique fait notable de l'été est l'inventaire des biens de **François Banhiac**, car il veut se remarier. Probablement le plus prospère colon de la seigneurie il possède entre autres choses: "**une paire de boeufs souls poil rouge aagés de six ans**"; "**deux vaches souls poil rouge aagées l'une de cinq ans et l'autre de sept ans**"; "**deux petits taureaux souls poil brun et caille**";

<sup>26</sup> "**Histoire de Louiseville**". Germain Lesage, S.J.

"un petit taureau sous poil caille âgé de trois mois"; "cinq cochons" et "six poules"! Il ne possède pas encore de cheval. C'est une commodité de bourgeois.

Les frères **Gélinas**, avec les **Lesieur**, sont considérés comme les fondateurs de Yamachiche. Ils sont trois: **Etienne**, **Jean-Baptiste** et **Pierre**, enfants de **Jean** et de **Françoise de Charmenil**. Ces Gélinas sont la souche des **Bellemarre** et des **Lacourse**. Selon Germain Lesage les **Banhiac** et les **Guinard** étaient là en 1700 avec les **Petit-Bruneau**. Ils étaient tous de condition sociale moyenne.

Un descendant de l'ancêtre, **Olivier Frigon**, épouse en 1801 une descendante de François Banhiac, **Judith Banhiac dit Lamontagne**. Les enfants Frigon s'allient aux **Lesieur**, **Lamontagne**, **Lemaître**, **Sicard** et **Gélinas**.

### Source d'une dynastie.

La seigneurie de Maskinongé a été concédée en 1672 par Frontenac aux frères **Pierre-Noël Le Gardeur** de Tilly et **Jean-Baptiste Le Gardeur**, sieur de Saint-Michel. Elle était d'une étendue de quelques huit kilomètres sur le fleuve par huit kilomètres de profondeur, la rivière Maskinongé coupant le territoire en son centre. Le **Sieur Joseph Petit-Bruneau** en fait l'acquisition, en deux étapes, des frères Legardeur vers 1700 et s'y installe. Il concède les premières terres en 1703 à **Jean Sicard de Carufel**.<sup>27</sup>

Ce dernier ne tardera pas à être lui-même propriétaire d'un fief, qui lui est octroyé le 21 avril 1705 par le gouverneur **Philippe de Rigaud de Vaudreuil** et l'intendant **François de Beauharnois**. Selon l'historiographe de Saint-Justin, ce domaine, de deux lieues par deux lieues correspond à "l'actuelle paroisse de Saint-Justin".

**Jean Sicard** devra attendre avant d'exploiter son fief, assez éloigné de la côte nord du Lac-St-Pierre, en pleine forêt, dans le territoire de chasse et de pêche des Attikamèques qui y séjournaient. Soit par crainte des Iroquois soit à cause de l'éloignement des berges du Lac St-Pierre ou bien en raison de l'absence de chemin, à part la voie naturelle qu'était la rivière Maskinongé, le seigneur Sicard n'entreprend que beaucoup plus tard l'exploitation de ses terres.

La traite attirait les plus forts gaillards et on peut supposer que le recrutement de colons était difficile. Avec ses fils, il brave le courant de la rivière Maskinongé<sup>28</sup> et sur les bords de celle-ci, il se taille un imposant domaine de huit arpents de front sur plusieurs kilomètres de profondeur.

---

<sup>27</sup> "Saint-Justin, foyer de sérénité rurale". Abbé Herman Plante. Les Editions du Bien Public (1937).

<sup>28</sup> Ici on ne fait que supposer. Le seigneur s'était peut-être déjà tracé un chemin.



Si on fait le compte de la main-d'oeuvre dont il dispose à ce moment, outre les époux de ses deux filles déjà mariées, **Antoine Trottier**, conjoint de Marie-Anne et **Charles Dupuis**, conjoint d'Ursule, il peut compter sur ses quatre garçons, Jean, l'aîné, Joseph, Louis et François, âgés respectivement de 20, 19, 15 et 11 ans. Si on ajoute quelques engagés, le nombre de bras pouvait être important.

Quoiqu'il en soit des obstacles, ils furent surmontés et dans l'"**Aveu et Dénombrement**" du 19 février 1723, le seigneur **Sicard de Carufel** déclare une maison de 16 pieds en carré et trois arpents de terre labourable. Mais il n'y a pas encore de colons d'installés. Le passage fréquent et la présence des Indiens, pas trop rassurante, incite le seigneur à clôturer sa demeure, à l'entourer de pieux et même d'une palissade.

Les descendants et descendantes, les **Sicard** et les **Carufel**, se sont répandus dans les contrées avoisinantes et en s'alliant aux **Petit, Trottier, Lesieur, Marchand** et autres fils et filles des pionniers du royaume, ces couples ont été la source d'une abondante moisson.

### Lumières sur le passé.

**Geneviève Frigon** est le treizième enfant connu du patriarche Jean-François Frigon, qui en eut, avec ses deux épouses, **Madeleine Moreau** et **Gertrude Perrot**, au moins une quinzaine. Baptisée le 11 juillet 1726 à Batiscan, elle épouse un veuf, armurier aux Trois-Rivières, **Simon Bélisle Chèvrefils**. Les deux amoureux passent leur contrat de mariage devant le notaire Duclos de Batiscan le 15 février 1756. Il est dit veuf de Madeleine Trossilié dite Lacombe. Sont présents au domicile familial des Frigon à Batiscan: **Louis Chèvrefils dit Bélisle**, frère du futur époux, **Barthélémy Sicard**, négociant aux Trois-Rivières, **Gertrude Perrot**, mère de la future épouse, **Pierre Frigon**, son frère, ainsi que **Jean-Baptiste Delorme**, maître-fondeur aux Forges de Saint-Maurice, beau-frère, pour avoir épousé **Marie-Louise Frigon**, en plus de **Dame Gertrude Frigon**, épouse de **Sieur Pierre Marchand**, maître-marteleur aux Forges.

Peut-être étais-ce un "mariage de guerre", ce qui est fort possible car, armurier de son état et veuf par surcroît, il ne pouvait être exempté d'un enrôlement forcé dans les troupes de Sa Majesté. La France et l'Angleterre se livraient une lutte sans merci à cette époque sur tous les champs de bataille d'Europe et d'Amérique. Simon ne succombera pas sur les Plaines d'Abraham, mais décèdera aux Trois-Rivières, à l'âge de 63 ans (S. 19 avril 1784). Geneviève lui survivra plusieurs années.

Le 29 avril 1795, elle se transporte en l'étude du notaire **Joseph Badeau** père et lui dicte son testament.

Testament de Geneviève Frigon. du 29 avril 1795.

"Pardevant le notaire public de la province du Bas Canada, Résidant aux Trois Rivières soussigné et témoins ci après nommés, fut présente Dame Marie Geneviève Frigon, veuve de feu Simon Chevretil dit Bélisle vivant armurier, demeurante en cette ville, dans sa maison sise rue Notre Dame, icelle saine d'esprit, mémoire et entendement, s'étant transportée en l'étude dudit notaire, à l'effet qui suit, laquelle a dite que sachant que la mort est certaine, mais que le moment en est incertain, Craignante d'en être prévenue par l'incertitude a déclaré avant d'avoir fait connaître ses intentions et ordonnances de ses dernières volontés, elle désiroit faire son testament, et nous a requise de le rédiger par écrit. Premièrement, comme chrétienne, catholique, apostolique et romaine, elle a recommandé son âme, quant elle partira de son corps à Dieu, père, fils et St.Esprit, suppliant sa divine bonté par les mérites de la passion de notre seigneur jesus christ, par l'intercession de la tres S(te)vierge, de S(te) Geneviève, sa patronne, de tous les saints et saintes de la Cour Céleste de lui pardonner ses peches, de lui faire Misericorde et la placer au nombre des Bienheureux. Ordonne la dite testatrice qu'avant toutes choses, après son décès, ses dettes soyent payées et torts réparés si a d'aucuns faits; ordonne ladite testatrice que son corps soit inhumé dans le Cimetière de la paroisse de cette ville et qu'il lui soit chanté un service le jour de ses obsèques. Donne et lègue la dite testatrice ses hardes des jours ouvriers aux pauvres. Donne et lègue la dite testatrice aux enfants de Louise Chevretil Belisle sa fille les deux tiers de ses autres linges ou hardes qui seront mis dans sa valise qu'elle leur donne pareillement, leur donne aussi un chaudron et un grand poele de fer; donne et lègue la dite testatrice à Louise Chèvretil Bélisle sa fille, son jonc d'or; donne et lègue à l'enfant d'Antoine Bellerive et de François Chèvretil Bélisle, sa montre d'argent; donne et lègue à la dite François Chèvretil Bélisle sa fille son chaudron. Donne et lègue à Yvette Chèvretil Bélisle sa fille son manchon de martres. Donne et lègue à la Chapelle de St-Roc de cette ville son petit jésus et La Niche. Donne et lègue aux plus pauvres de sa famille, l'autre tiers de ses linges et hardes dont il est parlé audessus. Quant à tous les autres meubles, une fois les dits legs accomplis, elle entend qu'ils soyent partagés également entre les enfans héritiers. Réclamant la dite testatrice le bénéfice de l'acte de l'auguste parlement de la grande bretagne, qui régit cette province, pour l'exécution du présent. Et pour l'exécuter, ellenomme Monsieur Louis Joseph ... capitaine de milice de cette ville, et Antoine Crevier Bellerive Capitaine de milice du Cap de la Magdeleine.

Geneviève Frigon ne décèdera qu'en 1810 (S. 2 mai). Elle était âgée de 84 ans. Cette famille était à l'aise.

DICTIONNAIRE FRIGON.

Nous continuons de noter, selon une formule qui nous est particulière, les descendants et descendantes de la parenté qui ont contribué au développement du Royaume de Carufel. Cette forme se retrouve dans notre document précédent.<sup>99</sup> Cela n'est pas tellement différent des autres façons de faire connaître les souches et les lignées. L'essentiel est de s'y retrouver.

Nous débutons avec la première famille de la quatrième génération empruntant à la famille de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre les éléments masculins qui ont fondé un foyer et desquels sont issus d'autres éléments de même nature. Cette notion repose sur la continuité, sur la pérennité du patronyme Frigon.

Enfants	Parrain\ Marraine:	Date	Endroit
B = baptême	N = naissance	S = sépulture	M = mariage

QUATRIEME GENERATION (1).PAUL (Antoine) FRIGON.

Fils de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre, il naît en 1765 (B. 21 juin), à La Pérade. Le 20 février 1797, il épouse, à Louiseville, Angèle Grenier, fille de Pierre Grenier et de Marie-Louise Lemay. Il décède en 1842 (S. 22 décembre) à Louiseville.

Frigon Angèle	1.	Par.: François Frigon Mar.: Louise Grenier	B. 30 novembre 1797 M. 17 novembre 1817	Maskinongé Maskinongé
Elle épouse Joseph-Emery Coderre, de St-Cuthbert.				
Frigon Joseph (Paul)	2.	Par.: Louis Frigon Mar.: Elisabeth Carufel	B. 3 juillet 1799 M. 26 juillet 1825 S. 13 avril 1883	Maskinongé Maskinongé Maskinongé
Il épouse Marie-Louise Bourdon (St-Paul).				

<sup>99</sup> "François Frigon de Batiskan".- Monographie de famille. Charny (1994).



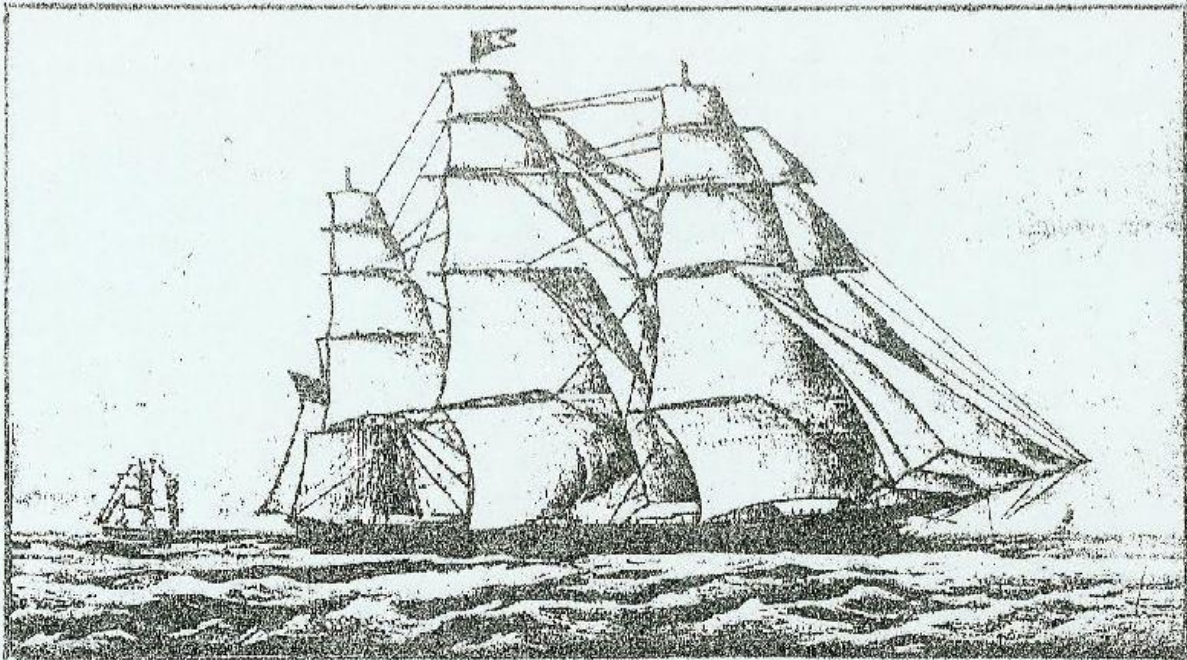
Enfants	Farrain\ Marraine	Date	Endroit
B = baptême	N = naissance	S = sépulture	M = mariage
Frigon Joseph Victoire	3. Par.: Joseph Grenier Mar.: Marguerite Masson	B. 13 août 1802 S. 5 juillet 1803	Maskinongé Maskinongé
Frigon Pierre	4. Par.: Joseph Maçon	B. 27 juin 1804 M. 19 janvier 1830	Maskinongé Maskinongé
Sa marraine est dite Marie-Antoine Lampron dit Lacharité. Il épouse Julie Marchand, fille de Pierre Marchand, écuyer et Capitaine de Milice et de Elisabeth Sicard de Carufel. Il entre ainsi dans la petite bourgeoisie. Est-ce la raison qu'il fut marchand? La famille laissa Maskinongé pour Montréal.			
Frigon Claire	5. Par.: Mar.:	B. (?) <sup>12 juin</sup> 1809 M. 12 janvier 1830	Maskinongé
Elle épouse Joseph Petit-Bruneau. Les Petit-Bruneau ont été seigneurs de Maskinongé.			
Frigon Marie- Eclasse	6. Par.: Joseph Frigon Mar.: Marguerite Barolette	B. 18 août 1806 S. 2 septembre 1806	Maskinongé Maskinongé
Frigon Marie- Eclasse	7. Par.: Antoine Gauthier Mar.: Marguerite Roy (Roi)	B. 12 juin 1809	Maskinongé

QUATRIEME GENERATION (2).LOUIS (Michel) FRIGON.

Né en 1772 (B. 5 octobre), fils de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre, il épouse, le 21 janvier 1799, à Maskinongé, Marguerite Masson, fille de Barnabé Masson et de Marie-Anne Landry. Il décède en 1843 (S. 16 janvier), à Maskinongé.

Frigon Marguerite	1. Par.: Joseph Maçon Mar.: Marguerite Roi	B. 1 mars 1800 M. 15 février 1819 S. 4 juillet 1872	Maskinongé Maskinongé Maskinongé
Elle épouse Jacques Landry dit Pinotte, fils de Joseph Landry et de Josephite Coran (?) dit Dauphiné.			

Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B = baptême	N = naissance	S = sépulture	M = mariage
Frigon J.-Louis	2. Par.: J.-Baptiste Biron Mar.: Marguerite Landry	B. 3 octobre 1806 M. 25 juillet 1826 S. 17 novembre 1857	Maskinongé Maskinongé Maskinongé
Il épouse Etienne Landry, fille de Pierre Landry et de Euprosine Marchand.			
Frigon Isidore	3. Par.: Augustin Lebeau Mar.: Elisabeth Dupuis-Maçon	B. 7 mai 1817 S. 30 juillet 1820	Maskinongé Maskinongé
Frigon Elisabeth	4. Par.: Alexis Séyer Mar.: Françoise Biron-Rinfret	B. 24 mars 1810 M. 31 juillet 1827	Maskinongé Maskinongé
Elle épouse Jean-Baptiste Lebeau.			



Voilier traversant le royaume.

## CHAPITRE 6.

### LA GRANDE ENTREPRISE.

#### Prémices d'une chute.

Très troublante, toute l'animation guerrière qui agita les dernières années du Régime français en Nouvelle-France. A cette époque, tout le Canada était construit le long des rives du Saint-Laurent, depuis **Rimouski** jusqu'à **Châteauguay**. On pouvait compter une centaine de paroisses structurées et gouvernées, au civil, par le Capitaine de Milice, représentant l'autorité gouvernementale, et au social, sous l'influence dominante du Ministre du culte. Cependant, la colonie occupait les trois-quarts du continent américain. C'était un territoire immense, incontrôlable et sans aucune mesure avec la faible densité de la population.

Dès 1745, il devint manifeste que la France devra un jour céder à l'Angleterre sa colonie d'Amérique alors que la forteresse de **Louisbourg**<sup>29</sup>, assiégée, dût capituler. Bien que retournée à la France quelques années plus tard, par le traité d'**Aix-la-Chapelle**, ce n'était sans aucun doute que partie remise. Le haut-commandement militaire Anglais avait reçu des directives limpides concernant le sort de la colonie française en Amérique. On ne devait plus tolérer le **fleur-de-lysée** en sol américain. **William Pitt**, ministre de la guerre en Angleterre à l'époque de la **Guerre de Sept Ans**, mit sur pied une opération d'envergure à cet effet: ce fut la **Grande entreprise**<sup>30</sup>, couronnée de succès.

En ce milieu de 18<sup>e</sup> siècle, la France est trop occupée avec des conflits qui appauvrissent le trésor royal. Les lamentations sur la pauvreté et la misère des habitants de sa colonie d'outre-Atlantique n'impressionnent guère. La misère est aussi présente en Europe. Chez-nous, au pays, des mauvaises récoltes à répétitions ont entraîné des disettes et provoqué une montée du coût des denrées et en même temps ont ouvert la porte aux escrocs et aux spéculateurs.

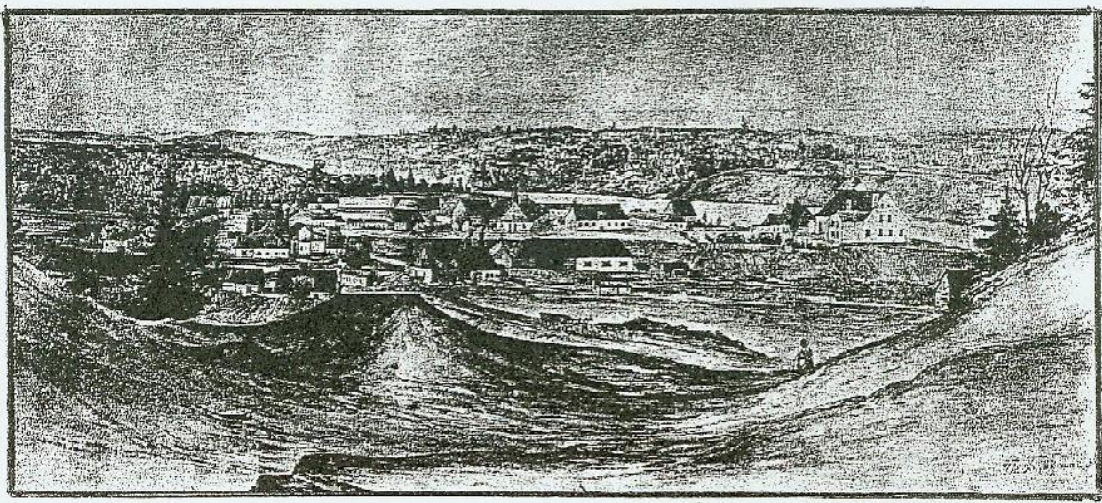
---

<sup>29</sup> **James Cuthbert**, un des seigneurs du **Royaume de Carufel**, était présent à la prise de Louisbourg. En sa qualité de **Capitaine** au 15<sup>e</sup> Régiment, et aussi d'aide-de-camp du **général Wolfe**, il était présent en 1759 sur les **Plaines d'Abraham**.

<sup>30</sup> Expression tirée du livre de **Laurier L. Lapierre**: "**1759, la bataille du Canada**".

L'apport des marchands de la **Métropole** en denrées indispensables à la survie de la colonie a été plus que maigre. Les navires devaient transporter des troupes et du matériel de guerre. Au surplus, la marine anglaise, par un efficace blocus de la principale route maritime à l'entrée du Golfe Saint-Laurent, s'accordait avec plaisir et malice à s'emparer et couler tout navire de ravitaillement battant pavillon français destiné au Canada.

Tout était rationné même que le prix des denrées était fixé par décret. L'agriculteur prévoyant pouvait cacher dans son grenier le surplus de ses récoltes en prévision de disettes futures. Et de la sorte mettre le pain de la maisonnée à l'abri des saisies des chenapans à la solde de **François Bigot**, l'intendant très crapuleux. C'est ainsi que les campagnards furent moins éprouvés que les citoyens de Montréal et de Québec, villes sous régime militaire, là où la misère régnait en maîtresse.



Les Forges du Saint-Maurice en 1823.

Premier plan industriel du Canada.

On y a coulé des canons, mais aussi des poêles qui ont alimenté les foyers canadiens.

(Dessin au crayon et à l'encre du **Colonel Pigott**).

### Pour qui sonne le glas.

Le bombardement de Québec, à partir des collines de la **Pointe-Lévis**, en face, a été une étape importante de la conquête du Canada français. Même qu'après soixante et huit jours de mitraille crachée par l'armée anglaise, à partir de Lévis vers les hauteurs de Québec, le **général Wolfe** envisageait déjà, septembre arrivé, de s'en retourner en Angleterre. Le moral des troupes était à son plus bas et l'hiver approchait.



Les annales nous renseignent beaucoup sur la bataille des **Plaines d'Abraham**.<sup>31</sup> Cette journée-là, la France perdait le Canada. Pour une raison bien simple, dira-t-on: il y avait beaucoup trop de soldats ennemis opposés à l'armée du **Marquis de Montcalm**. Mais des militaires, il y en aurait eu, n'eut été de l'appréciation très réservée que nourrissait le Marquis sur la qualité guerrière de nos Canadiens. Un village de la grosseur de Batiscan aurait pu fournir quelques centaines d'hommes si on l'avait demandé.

Le **général Wolfe**, jouant de surprise, se présente au matin du 13 septembre 1759 avec son armée disposée en ordre de bataille à l'européenne sur les hauteurs de l'**Anse-aux-Foulons**. Même qu'il eut le temps et l'opportunité de choisir le terrain le plus avantageux pour ses troupes. Une réflexion tirée de nos lectures nous indique comment cela fut possible: "**On a mis un gardien sur la falaise du Foulon, c'est vrai; mais au lieu de veiller, il dort, et ne se réveille que quand les ennemis sont sur les hauteurs! Et quand il eût veillé, il était presque seul, ayant donné congé à la plupart de ses miliciens pour aller faire leurs foins à Lorette, à condition de faire aussi les siens, sur sa terre!**"<sup>32</sup>.

Consternation et stupeur dans le camp du **marquis de Montcalm** mais réaction immédiate. On prétend que ce dernier se précipita sur les plaines sans aucune préparation. A quelques trente milles du champ de bataille, tant à l'est qu'à l'ouest, des forces de réserve eussent accourues si on leur avait laissé du temps. Après trois heures de combat, l'**Angleterre** devenait maîtresse de l'Amérique.

### Horreurs cachées.

Durant cette guerre, pratiquée à l'européenne, il y eut de nombreuses escarmouches d'une autre sorte, pratiquée à la mode indienne. Cet aspect est peu développé par les historiens. On prend soin de souligner avec beaucoup d'emphase l'éloquence de certains Chefs indiens alors qu'ils clament bien haut leur attachement à la cause française. Mais notre histoire cache volontiers les cruautés dont sont capables ces mercenaires achetés à coups de pots-de-vin avec promesses de saisir les biens des vaincus.

---

<sup>31</sup> Les responsables de la perte du Canada sont: Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur (1698 - 1778); François Bigot, intendant (1703 - 1776); Louis, marquis de Montcalm, général (1712 - 1759).

<sup>32</sup> **L'Eglise du Canada**". **Abbé Auguste Gosselin**. Le volume que nous avons en mains a été décerné à **Antoinette Roy** comme prix d'Histoire Sainte et d'Histoire du Canada par **Mgr Ross**, Principal à l'Ecole Normale de Rimouski, le 18 juin 1915.

Les réunions du conseil, rencontres préparatoires à une agression armée, mettant en présence les chefs Aborigènes et les commandants des corps d'armée, sont l'occasion pour ces mercenaires Amérindiens emplumés, à travers un décorum tout artificiel, de formuler des doléances, de se plaindre de la pauvre qualité des **Tomahawks du Roi** et de quémander des faveurs. En attendant de voir ce que l'armée Anglaise offre.

Tant pis pour un camp si les offrandes de l'autre camp sont supérieures. Pour quelques centaines d'Indiens, la troupe régulière et les miliciens doivent se rationner, se priver de pain et de rhum pour satisfaire les besoins bucoliques de ces primitifs. Encore si l'attachement pour la cause alliée pouvait être solide. Qu'importe. On préfère donner satisfaction. On pense aussi à sa propre chevelure. Même si les guerriers ne montent pas aux barricades, mais ont plutôt tendance à se cacher derrière un arbre.

Chez certains qui ont reçu quelques éléments de chrétienté, les ignobles instincts remontent très vite à la surface. **Louis Antoine de Bougainville**, dans son journal, ne manque pas de signaler les atrocités commises par les Amérindiens, alliés des Français, soudoyés par des promesses de riches butins. La pudeur lui commande aussi d'oublier certains gestes.

A **Oswego**, le 14 août 1756, les Anglais rendent le fort à **Rigaud de Vaudreuil** après une bataille de quelques heures. Les Indiens se ruent sur les prisonniers et les blessés et un vrai carnage s'en est suivi. Nous citons: "**The Indians massacred the wounded and some of the prisoners to a total of from fifty to perhaps almost one hundred, but both Bougainville and Montcalm failed to record the fact**"<sup>33</sup>.

Voilà un triste aspect de cette guerre en sol américain. La bataille terminée, en un seul moment d'ivresse collective, ces sauvages peuvent massacrer une centaine de blessés et de prisonniers.



<sup>33</sup> "**Adventure in the Wilderness**". C'est la version anglaise du "**Journal de Bougainville**", traduction de **Edward P. Hamilton**, conservateur au **Fort Ticondéroga**. University of Oklahoma.

Les officiers des deux camps doivent protéger ces derniers non pas contre les militaires ennemis, maintenant vainqueurs, mais contre les **Menominies, Chippewas, Cayugas, Senecas, Ottawas, Iroquois** et autres barbares ivres de sang<sup>34</sup>.

### Fin de régime.

Nos lectures nous conduisent à quelques observations sur la conduite générale du pays à cette époque. Occupée et désorganisée sur tous les fronts, **la Métropole** ne pouvait fournir les stocks nécessaires au ravitaillement de ses troupes au Canada, ni même ne voulait y transporter des colons. Donc on ne pouvait compter sur son aide.

Les secours provenant de France arrivaient trop tard, et trop peu. Les pauvres habitants du Canada subissaient les plus grands maux. Voici ce qu'écrivait Bougainville dans son journal de campagne, en date du 1er octobre 1757: "**News from Montreal. Misery commences to make itself felt. The harvest is of the very worst in this government, which usually is the graneray of Canada**"<sup>35</sup>.

**La Cour** ne tenait pas à sa colonie d'outre-Atlantique. Des conflits permanents en Europe occupaient les décideurs. De plus, la population opprimée préparait une sanglante révolution et le pays tout entier serait bientôt livré aux "**sans-culottes**". Le **Traité de Paris** du 10 février 1763 mettait fin à une guerre ignominieuse et par cet acte la France cédait le Canada à l'Angleterre et la Louisiane à l'Espagne.

Fraudes et escroqueries sévissaient au niveau de l'administration civile et militaire et les chefs d'armée et munitionnaires en étaient pas exempts. On revendait les denrées aux miliciens à un prix exorbitant. On ne pouvait considérer travailler aux fortifications que durant quelques mois, seulement l'été. Nos Canadiens actuels sont d'une autre étoffe et se moquent bien des saisons.

La population du **Royaume de Carufel** pouvait témoigner de la décadence des moeurs dans le royaume voisin, que l'on appelait Nouvelle-France, immense enclave accrochée à l'Amérique. On chuchotait que le gouverneur, représentant de **Sa Majesté** était un faible d'esprit, que l'intendant usurpait la couronne royale à coups de rapines et de vols, qu'il avait une maîtresse, épouse d'un grand pourvoyeur des victuailles et que ce dernier

---

<sup>34</sup> Du même journal, nous lisons en date du 12 juin 1757: "**The Delawares and the Shawnees have made many prisoners, brought back scalps, destroyed several houses, carried away cattle and even entire families. They have eaten an English officer whose pallor and plumpness tempted them**".

<sup>35</sup> "**Adventure in the Wilderness**". Déjà cité.

encourageait la concupiscence et l'adultère, même que le grand chef des armées, le **Marquis**, aimait batifoler et courir les bals et qu'il en organisait et que devant tant d'immoralité, le Canada était perdu.

On disait aussi que cette guerre pour l'ultime possession de leur pays, était évacuée de rêves d'empire, nés de la jalousie et de l'orgueil, qui hantaient conjointement le **Roi de France** et le **Monarque d'Angleterre** et que, dépendant des humeurs de l'un ou de l'autre, l'Amérique devait leur appartenir. Entre temps, nos Canadiens menaient une existence précaire.

Tirons de l'abbé Gosselin une conclusion à ce chapitre. "**La bataille des Plaines d'Abraham** avait eu lieu dans la matinée du 13 septembre [1759]. Montcalm mourut le lendemain matin et fut inhumé le soir du même jour. La capitulation de Québec fut signée le 17 septembre [1759], à la demande pressante des citoyens, qui n'avaient plus de vivres, et qui, après avoir témoigné à la mère patrie jusqu'à la fin la plus grande loyauté, souhaitaient un nouvel état de choses comme une véritable délivrance".<sup>36</sup>

La carte de la page suivante montre ce qu'était le territoire de la Nouvelle-France en 1754 et que la Cour de France n'a pas su conserver. Cette carte illustre bien l'étendue de l'empire colonial français au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Trop grand territoire pour une population de soixante mille habitants.

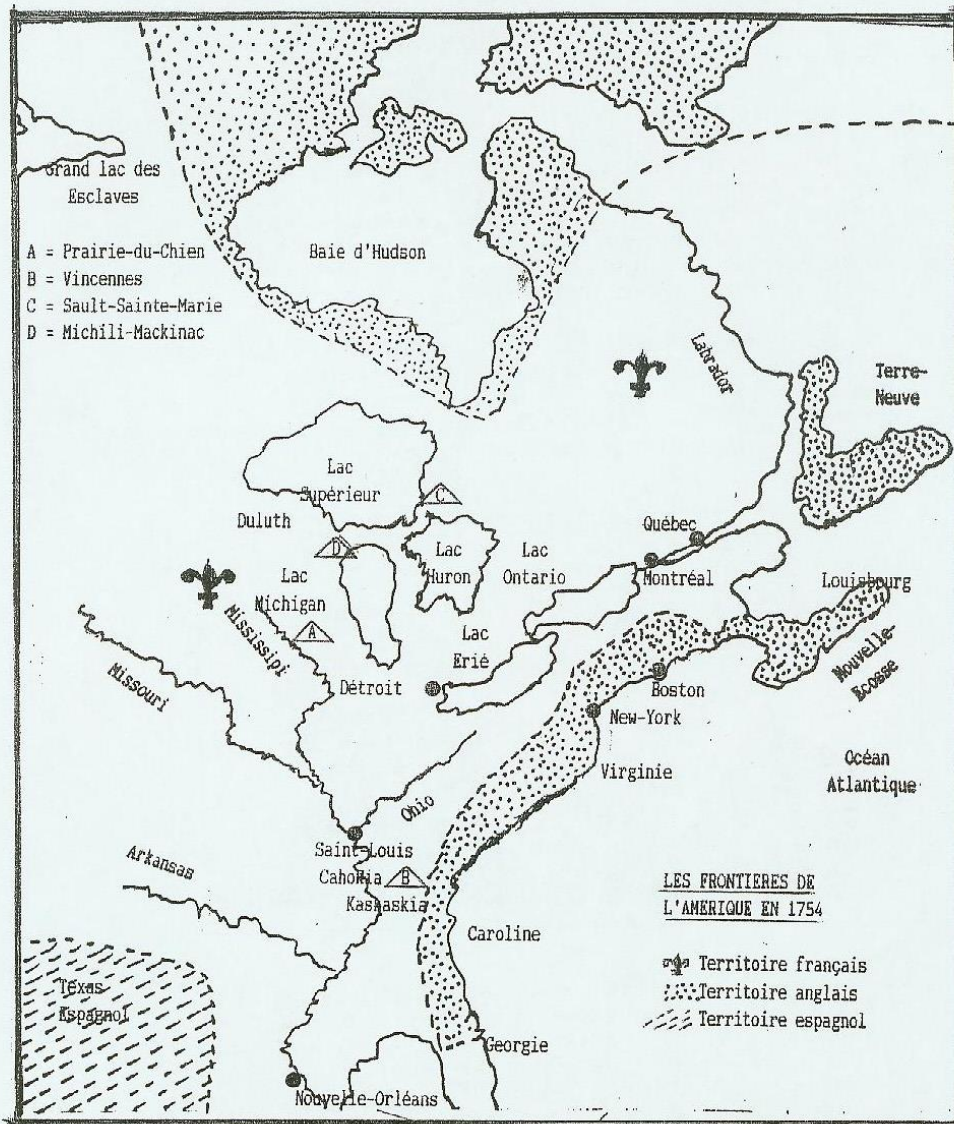


**Adrien Frigon** et son épouse, **Rita Simard**, ont célébré leur 50 ans de vie commune en 1997 à Beauport. Né à Normandin au Lac-St-Jean, Adrien a été un prospère marchand à Beauport. Son entreprise appartient toujours à la famille. La lignée d'Adrien est originaire de St-Prosper.

---

<sup>36</sup> **M. de Ramesay** était commandant de la ville de Québec. **Jean Panet**, notaire, et **Jean Taché**, syndic des marchands, pressèrent le commandant, par requête écrite, de capituler. Le 21 septembre, le **général Murray** devint gouverneur de Québec.

La Nouvelle-France telle qu'elle était avant la Conquête.



A part la vallée du Saint-Laurent, seules quelques portions de ce vaste territoire, telles que la vallée de l'Ohio et le delta du Détroit, possédaient un semblant d'organisation.

DICIONNAIRE FRIGON.

Voici la suite des données relatives aux garçons de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre qui se sont mariés et ont ainsi assuré la pérennité du patronyme dans le Royaume de Carufel. On rappelle que avons inventorié, quelques pages auparavant, les familles de Antoine Frigon, époux d'Angèle Grenier et de Louis Frigon, mari de Marguerite Masson.

Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B = baptême	N = naissance	S = sépulture	M = mariage

QUATRIEME GENERATION (3).OLIVIER FRIGON.

Né en 1775 (B. 12 septembre) à La Pérade, il épouse, le 26 janvier 1801, à Louiseville, Judith Banhiac dit Lamontagne, fille de François Banhiac dit Lamontagne et de Marie-Anne Lemaître. Olivier décède en 1833 (S. 22 janvier) à Louiseville. Il est inhumé dans l'église selon les registres.

Frigon 1. Olivier (Toussaint)	Par.: François Baril	N. 10 octobre 1801	Louiseville
	Mar.: Geneviève Banhiac	M. 6 février 1826 S. 21 octobre 1861	Louiseville Louiseville
	Il épouse Madeleine Lupien, fille de Joseph Lupien et d'Agathe Chrétien. Noter, à son baptême, la présence de François Baril dit Duchesnay, seigneur de Maskinongé.		
Frigon 2. François Germain	Par.: François Frigon	N. 14 septembre 1803	Louiseville
	Mar.: Angélique Huberdeau	Aucune autre donnée	
François Frigon, le parrain, était son oncle.			
Frigon 3. Joseph Désiré	Par.: Joseph Frigon	N. 23 septembre 1806	Louiseville
	Mar.: Joseph Caron	M. 27 juin 1831 D. 25 juin 1897	Louiseville Massena NY
	Il épouse Emilie Lupien, fille de Joseph Lupien et d'Agathe Chrétien. Les descendants sont aux Etats-Unis et portent le nom de Frago. Joseph Désiré et son épouse, Emilie Lupien, émigrèrent dans la région de Massena (N.Y.).		

Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B = baptême	N = naissance	S = sépulture	M = mariage
Frigon Moïse 4.	Par.: Eustache Frigon Mar.: Marguerite Gravel	N. 27 décembre 1808 S. 31 décembre 1808	Louiseville Louiseville
Frigon Hilaire 5.	Par.: Antoine Chabrier Mar.: Joseph Gravel	N. 21 mai 1810 M. 6 février 1837	Louiseville LesBecquets
Il épouse Adélaïde Godin, fille de Nicolas Godin et d'Archange Levreau De Langis (résidents de Batiscan). Décès dans l'Ouest canadien?			
Frigon Ursule 6.	Par.: Antoine Chabrier Mar.: Catherine Gobeil	N. 30 mars 1811 S. 4 mai 1811	Louiseville Louiseville
Frigon Rosalie 7.	Par.: Charles Lefrançois Mar.: Hélène Langy	N. 24 août 1812 S. 8 mars 1813	Louiseville Louiseville
Frigon Jean Hilaire 8.	Par.: J.-Baptiste Paillé Mar.: Joseph Lafrenière	N. 17 janvier 1815 Aucune autre donnée	Louiseville
Frigon Ursule 9.		B. (?) 31 mars 1811 M. 24 août 1835 S. 29 octobre 1890	Louiseville Louiseville
Elle épouse Toussaint Lupien, fils de Joseph Lupien et d'Agathe Chrétien.			

QUATRIEME GENERATION (4).

JOSEPH-MARIE FRIGON.

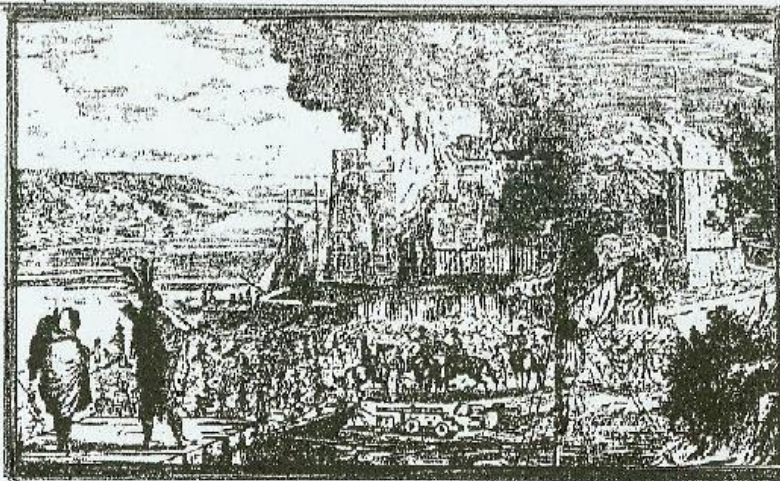
Né en 1778 (B. 7 septembre), fils de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre, il épouse Josette Gravel à Louiseville le 26 janvier 1807. Il décède en 1856 (S. 27 janvier). Joseph Gravel décèdera aux Trois-Rivières en 1865.

Frigon Joseph 1.	Par.: Joseph Gravel Mar.: Madeleine Bergeron	N. 14 octobre 1807 M. 11 septembre 1832 S. 11 juin 1847	Louiseville Trois-Rivi. Trois-Rivi.
------------------	---	---	---

Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B = baptême	N = naissance	S = sépulture	M = mariage
	La marraine est l'épouse de Joseph Mathieu. Joseph se marie à Louise-Julie-Hermine Walker, fille de George Walker et de Sarah Millies. Orpheline en bas âge, elle est adoptée par le notaire Gagnon de Louiseville. Hermine décèdera en novembre 1851 aux Trois-Rivières.		
Frigon 2. Emilie	Par.: Joseph Lupien Mar.: Judith Banhiac	N. 4 mars 1809 S. 29 octobre 1845	Louiseville Montréal
	Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal.		
Frigon 3. Honcrée	Par.: Joseph Mathieu Mar.: Marie-Anne Desnoix	N. 27 janvier 1812 S. 14 novembre 1814	Louiseville Louiseville
	Marie-Anne Desnoix est l'épouse de François-Xavier Frigon.		
Frigon 4. Marguerite	Par.: Pierre Beaudet Mar.: Marguerite Gravel	N. 26 août 1814 Aucune autre donnée	Louiseville
Frigon 5. Sophie Domitilde	Par.: Antoine Picotte Mar.: Sophie Maurice	N. 8 octobre 1817 M. 11 janvier 1853 D. 13 mai 1888	Louiseville Louiseville St-Boniface
	Sophie (Morris) est dite Sophie Cragge Shilert dans le registre. Elle est l'épouse de Benjamin Shiler. Sophie Frigon épouse Paul Gélinas, fils de Louis Gélinas et de Théotiste Gélinas. Il était veuf de Emilie Lesieur Desaulniers.		
Frigon 6. Aurélié	Par.: Paul Lesieur Mar.: Marie Mathieu	N. 2 septembre 1820 S. 27 janvier 1846	Louiseville Louiseville
Frigon 7. Josette		B. 29 avril 1821 Aucune autre donnée	Louiseville
Frigon 8. Eléonore	Par.: Olivier Frigon Mar.: Agathe Chrétien	N. 20 avril 1823 S. 13 février 1880	Louiseville Montréal
	Religieuse Sr Grise, sous le nom de Soeur Frigon.		



Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B = baptême	N = naissance	S = sépulture	M = mariage
Frigon 9. Edouard Désiré	Par.: Désiré Frigon Mar.: Emilie Lupien	N. 2 avril 1827 M. 1 octobre 1849 S. 8 octobre 1901	Louiseville Louiseville Trois-Rivi.
Il épouse Marie Ursule Eulalie Cooke. En secondes noces, il s'unit à Georgina Badeaux. Edouard était marchand et agent d'assurances. Il habita les Trois-Rivières.			
Frigon 10. M.-Rose		B.22 septembre 1830 M. 15 juillet 1850 S. 27 décembre 1877	Louiseville Louiseville (?)
Elle épouse Frs-Xavier Masse, fils de J.-Baptiste Masse et de Céleste Frémond.			
Frigon 11. M.-Emilie	Par.: Théodore Frigon Mar.: Henriette Fagé	N. 22 juillet 1837 D. 5 juillet 1919	Louiseville Montréal
Soeur Grise, sous la nom de Soeur Gravel au couvent de Montréal. Une autre Emilie était née en 1809. Religieuse elle aussi, et perdue pour la famille, on voulait une autre Emilie.			



En 1758, l'armée française en Nouvelle-France commençait une retraite générale. On brûla le fort Duquesne avant sa reddition aux Anglais. (Archives Nationales du Canada).

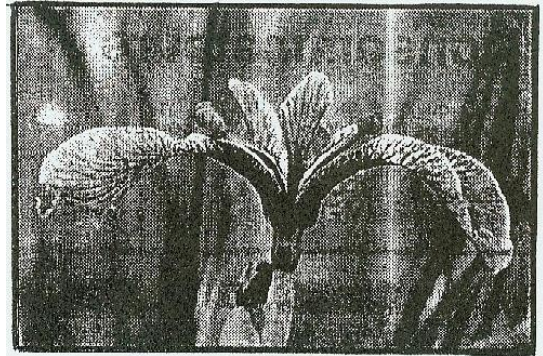
## CHAPITRE 7.

### DOMINANCE EPHEMERE.

#### Conquête de l'ouest.

L'immense territoire dessiné sur la carte de la page 56 appartenait à la France au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Depuis la **Baie d'Hudson**, au nord, jusqu'au **Golfe du Mexique**, au sud, les fleurs de lys flottaient au mât des forts. Seule la côte est, sur l'**Atlantique**, était anglaise et l'**Espagne** revendiquait le **Texas**. Les premiers explorateurs et découvreurs du **Michigan**, de l'**Indiana**, du **Wisconsin** et de la **Louisiane** furent des voyageurs canadiens à la recherche d'aubaines de traite. Ces faits historiques, évoquant une série d'exploits individuels, sont maintenant oubliés du grand public. La grande histoire ne retient que quelques noms: **Jean Nicolet**, **Cavelier de La Salle**, **Louis Jolliet**, **sieur de La Vérendrye**; ils n'étaient pas seuls, tous ces gérants d'expéditions; d'autres voyageurs les accompagnaient. Les écrits n'ont pas conservé leur nom. Et c'est dommage.

Pendant deux cents ans, nos aventuriers canadiens ont exercé une influence dans ce territoire reconquis par les **Américains** et leur massive immigration. Entre **Jean Nicolet**, interprète et décou- vreur, et **Joseph Rolette**<sup>37</sup>, traiteur et guerrier, L'Amérique dans toute son étendue a été foulée par des voyageurs d'origine française léguant ici et là un nom patronymique ou marquant à la française un lieu géographique adopté tel quel par nos voisins. fleuves, aux montagnes et aux différents lieux qu'ils ont visités, baptisant ainsi une vaste portion du continent".<sup>38</sup>



L'iris versicolore est l'emblème floral du Royaume

---

<sup>37</sup> Né à **Québec**. Prospère négociant du **Minnesota**, résidant à la **Prairie-du-Chien**. Frère de **Frédéric Rolette** et de **Luce Rolette**, mère de **Mary-Ann Grant**. Cette dernière fut l'épouse de **Hilaire Frigon**.

<sup>38</sup> "Les Canadiens de l'Ouest". Joseph Tassé.

Le pays est parsemé de lacs et de rivières navigables. Ces noms rappellent que cette terre d'Amérique fut tout d'abord une terre française. Et c'est à force de bras pour pagayer, de coups de fusil pour chasser, se défendre ou attaquer que ce continent a été conquis.

Aussi tôt que 1671, un 14 juin, au **Sault-Sainte-Marie**, la **France** prend possession du **Michigan**. **Simon François Daumont, Sieur de Saint-Lusson**, dresse le procès-verbal de la cérémonie. Des Trois-Rivières, les sieurs **Louis Jolliet** et **Nicolas Perrot** sont témoins. Aussi présents, quelques pères Jésuites et **François de Chavigny, Sieur de La Chevrotière**, continuateur de cette noble lignée. Un peu plus tard, le père Marquette et Louis Jolliet se dirigeront vers le grand fleuve Mississippi à la recherche d'un passage vers la Chine mais aussi pour inciter les indigènes à se convertir.

Le 6 avril 1681, **Robert Cavalier de La Salle**, assisté du **Chevalier Henri de Tonti** et du **Père Récollet Membré**, prennent officiellement possession de toute la vallée du Mississippi et ajoutent la Louisiane à la Couronne de France. Le nouveau Canada s'étend de l'Atlantique au Golfe du Mexique. Le 24 juillet 1701, **Antoine Laumet de Lamothe-Cadillac** fonde la ville de **Détroit**, en attendant d'être nommé gouverneur de la Louisiane et de donner son nom à une célèbre automobile. Pendant un temps, Détroit fut un comptoir pour la traite cependant que de nombreux colons furent invités à s'y établir. Un autre nom demande respectueusement d'être signalé. Il s'agit de **Bissot de Vincennes** dont une ville dans l'Indiana américain porte le nom. Il est aussi le **fondateur de Fort Wayne**.

Beaucoup de voyageurs originant du **Royaume de Carufel**, foulèrent la terre d'Amérique, à pied, à cheval, en canot d'écorce, accompagnant les traiteurs principaux et les marchands, à la poursuite de la richesse. Les prouesses et les exploits individuels sont rapportés de vive voix, se col portant d'une génération à l'autre, jusqu'à l'oubli. Il ne reste que quelques parchemins, dont celui de **Jean-Baptiste Perreault**<sup>39</sup>, originaire de Québec, dont le père fut pour un temps marchand à **Louiseville**, au pays de **Carufel**. Ces voyageurs ont été, auprès des autochtones du centre-américain, des ambassadeurs extraordinaires et des promoteurs de la cause française.

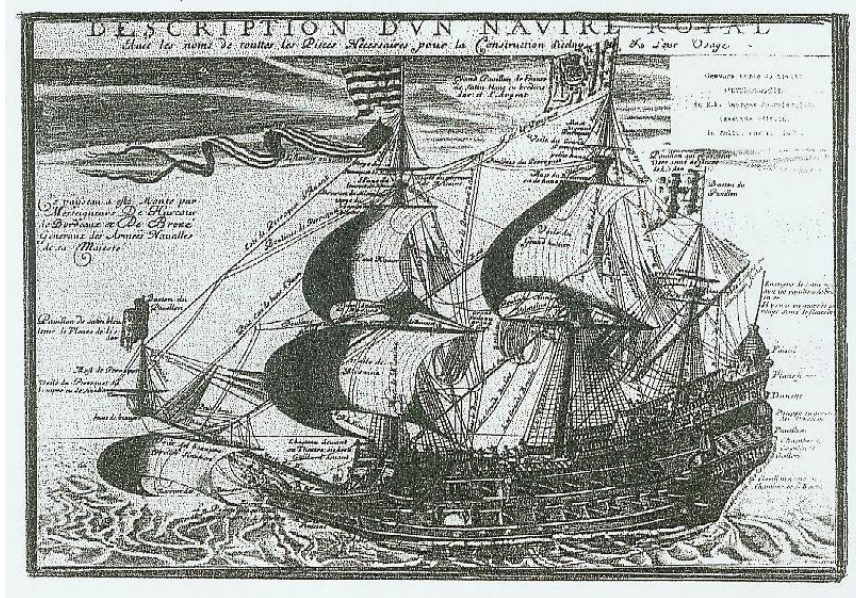
---

<sup>39</sup> Ecrite vers 1830, il mentionne que son père était marchand à la **Rivière-du-Loup**. Il fut témoin du meurtre **d'Alexander Kay**, son patron, par une Indienne.



Jacques Cartier et la vision d'un grand pays. Par Théophile Hamel (1848).

Nos familles nombreuses comprenaient sensiblement un nombre égal de garçons et de filles. Pratiquement toutes les jeunes filles trouvaient un mari au sein du village natal, parmi les co pains de leur enfance. Les plus sages des garçons demeuraient sur la terre paternelle tandis qu'au nombre des plus jeunes, par soif d'aventures, certains succombaient à la "fièvre de l'Ouest". On les désignait comme des "**coureurs de bois**" ou "**voyageurs**". N'étais-ce pas par goût de l'aventure, inné chez notre jeunesse, hérité des pionniers qui eux-mêmes avaient traversé les mers pour développer un pays neuf, que cette jeunesse prenait le large? Et ce que les parents avaient accompli, les fils pouvaient aussi le faire.



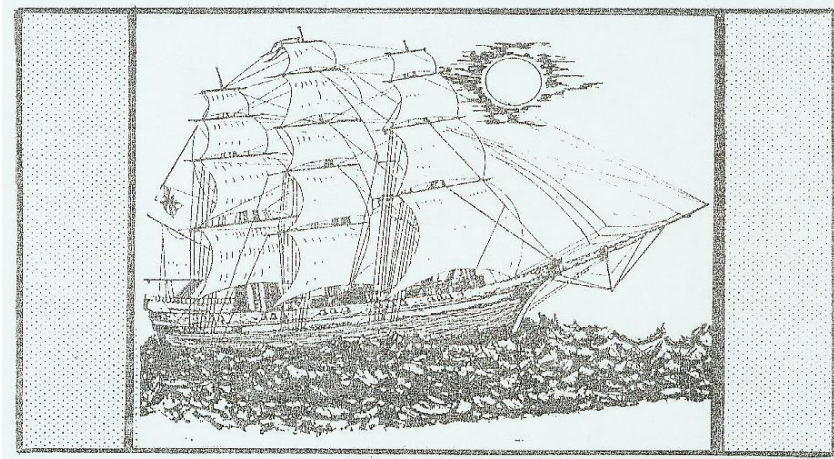
Est-ce concevable de traverser l'Atlantique dans un semblant de navire? Il doit être pesant de la poupe! Ces navires étaient "petits, trapus, malodorants et dépourvus de tout confort". A son second voyage au Canada, c'est en mai 1663 que **François de Laval**, évêque de Pétrée, accompagné de M. de Mézy, gouverneur et de M. Gaudais-Dupont, quitte le port de La Rochelle. Le navire ne touchera Québec que le 15 septembre.<sup>40</sup>

Cette vie nomade devait posséder certains attraits puisque chaque année, des centaines de canadiens quittaient leur patelin et le foyer familial pour s'y engager, histoire de passer à une autre étape de leur croissance: des garçons qui deviennent des hommes. Ils exerceront tous les métiers y compris celui de soldat lorsque requis par les circonstances. Les ennemis ne manquaient pas: les Britanniques, les Espagnols, les Américains et aussi nombre de tribus indiennes hostiles. Après quelques saisons, ils reviennent au pays pour épouser leur promise. En même temps, ils apportent une cargaison de fourrures, monnayée à l'arrivée.

<sup>40</sup> "François de Laval". Emile Bégin, prêtre, les Presses de l'Université Laval, 1959.

D'autres y retourneront avec femme et bagages. Ils seront les pionniers de villages au nom bien français comme **Vincennes**, **Baie-Verte** ou **Prairie-du-Chien**.

Une économie basée sur la chasse suppose un territoire jalousement protégé par les tribus indiennes, d'où cause de nombreux conflits, attisés par l'influence pernicieuse des nouveaux conquérants français, anglais et espagnols. Des alliances se font et se défont. De toute cette effervescence mercantile, nous devons souligner l'héroïsme des missionnaires qui ont donné leur sang à la cause de leur foi et leur pays. Le continent n'était pas sans danger. Les féroces **Chicachas** brûlèrent à mort **François-Marie Bissot de Vincennes**, officier dans les troupes de la marine, quelque part dans la vallée du Mississipi le 25 mars 1736; les **Sioux**, encore moins tolérants, tuèrent **Joseph Lesieur** et **Jean-Baptiste Lafond**, citoyens du Royaume de Carufel et de la Mauricie, autour du 20 juillet 1723. Attendu qu'ils avaient du retard sur le groupe principal de voyageurs, se sentant incommodés, ils ont bassement été attaqués et massacrés et le père **DeKereben**, jésuite, témoigne qu'on "lui apporta, à la fin du même jour, leur corps sans tête et fort maltraités de coups".



De toute évidence, ce voilier du 19<sup>e</sup> siècle a une meilleure assiette sur la mer lorsqu'on le compare au galion de la page précédente. Le "**Naparima**" transporta des immigrants de l'Irlande au Canada vers les 1840, avec arrêt à la Grosse-Île.<sup>41</sup>

Un mouvement continu de voyageurs s'était implanté de Québec à la **Louisiane** en passant par **Sault-Sainte-Marie**. On empruntait moins la route du lac Champlain conduisant aux territoires sous contrôle britannique. Un fort pourcentage de la population était à l'aventure, mais c'était un métier pour ces hommes. Ils ont pavé la voie à une émigration massive qui viendra plus tard. Nous retrouverons alors à **Bourbonnais** et à **Kankakee** en Illinois des citoyens du **Royaume de Carufel**.

L'exploration est un prétexte à la colonisation. Quelques colons ou soldats licenciés s'offraient une terre dans le voisinage d'un fort. Les places fortifiées établies par les

---

<sup>41</sup> Dessin tiré du livre de **James J. Mangan**, FSC, titré "**The Voyage of the Naparima**".

commandants sous les directives des gouverneurs de la Nouvelle-France, à l'em bouchure d'un important cours d'eau comme **Pontchartrain** et **Michillimakinac**, auront une permanence en tant que cités marchandes, de même que certains citoyens de notre royaume seront considérés comme des fondateurs de villes américaines, à l'exemple de **Alexis Laframboise**, fils de **Jean-Baptiste Laframboise** des Trois-Rivières, perçu comme le fondateur de Milwaukee.

La vie du "**coureur de bois**", nos ancêtres l'ont empruntée parce que c'était à l'époque le seul moyen de faire quelques profits; la vente de quelques paquets de fourrures au marchand local permettait de rembourser quelques dettes et possiblement d'acquérir un lopin de terre; le "**voyageur**" délaissait sa famille et la culture des champs pour un temps, mais c'était pour le bon motif. Et avant de s'engager dans un long voyage bourré de dangers, le "**voyageur**" faisait un saut chez le notaire, histoire de disposer de ses biens en cas de malchance, mais aussi d'être en paix avec lui-même et d'espérer un voyage fructueux et un retour triomphant "**si Dieu le veut**".<sup>42</sup>



En 1970, c'est fête au village de Maskinongé. Deux figurants personifient **Jean-Baptiste de Lagimonière**, trafiquant en fourrures, et **Marie-Anne Gaboury**, sa femme, deux pionniers de l'ouest originaires de Maskinongé au Royaume de Carufel. En avril 1806, la jeune Marie-Anne s'embarque avec son mari dans un canot d'écorce pour le long voyage jusqu'à Winnipeg qu'ils atteignent à l'automne. **Louis Riel**, dont le père, **Jean-Baptiste Riel** vivait à Berthier avant son départ pour l'ouest, épouse une compatriote, **Julie Lagimonière**. Cette dernière était la fille d'**Anne Gaboury**, donc la grand-mère de **Louis Riel**. Décédant à l'âge de 95 ans, **Anne Gaboury** connut les luttes des Métis contre les exploiters de l'ouest dont la puissante **Compagnie de la Baie d'Hudson**.<sup>43</sup>

---

<sup>42</sup> **François Frigon**, son fils, **Jean-François** ainsi que **Charles Lesieur** organisent un voyage de traite en 1695. Ils achètent pour "huit mil seize livres, dix sols, huit deniers" de marchandises. La somme sera remboursée "au retour de leur voyage qui sera, moyennant Dieu, l'année prochaine mil six cent quatre vingt seize". Ce voyage a-t-il été fructueux? Ils en sont revenus quand même.

<sup>43</sup> Photo tirée du livre de **Jacques Casaubon** sur l'histoire de **Maskinongé**.

Comptons aussi, au nombre des voyageurs du Carufel, **Antoine Desjarlais**, guide, interprète et traiteur à son compte. Il se fixa au lac **La Biche** en 1805. Auparavant, il avait été à l'emploi de la **Compagnie du Nord-ouest**. C'est au **Missouri**, à **Florissant** et à St-Louis, que ce voyageur se fixa avec sa famille. Son ancêtre, **Jean De Gerlaise**, soldat de la compagnie **De Mannereuil**, obtenait une concession à **Louiseville** dont il fut un pionnier. De par son union avec **Marie-Angélique Pelletier**, veuve de **François Banhiac**, des liens de parenté se sont tissés avec les descendants des pionniers de la **Rivière-du-Loup** en haut.

## RESEAU FLUVIAL.

**Le fleuve Saint-Laurent**, alimenté par une quantité d'affluents, entaille une large brèche dans le coeur du continent américain; navigable jusqu'aux rapides de Lachine, ce majestueux cours d'eau constitue le plus court chemin entre l'**Atlantique** et le centre de l'Amérique. Jadis, il était aussi la route des fourrures et le chemin des émigrants avant l'avènement de la locomotive et de la voie ferrée. A une époque éloignée de la nôtre, il était aussi un immense réservoir de nourriture: anguilles et esturgeons au printemps, gibier à plumes abondant et varié à l'automne.

La carte de la page suivante montre bien la disposition de deux grands fleuves, le **Mississippi** et le **Saint-Laurent**, issus des lacs prisonniers des terres, tous les deux appartenant à un immense réseau hydrographique qu'empruntaient les explorateurs et les traiteurs. De grands bateaux à fond plat, tirés par des boeufs, remontaient les rapides de Lachine, tandis que canots d'écorce et "**rabaskas**"<sup>44</sup> poursuivaient le voyage au rythme des portages, des transbordements et des entreposages. Les voyageurs comptaient sur le fleuve et la forêt pour les nourrir.

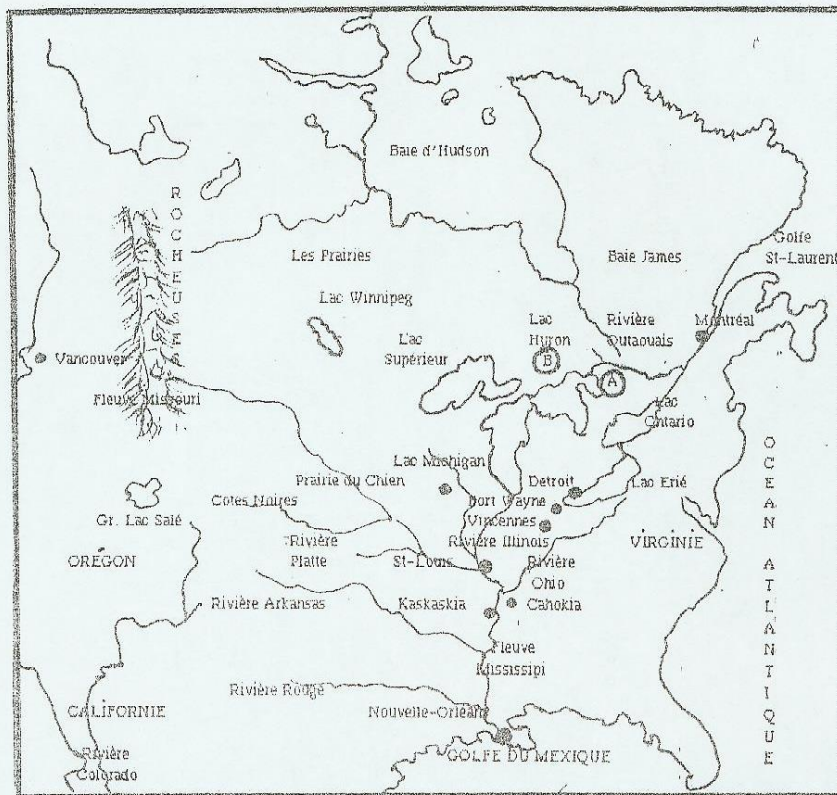
Pendant deux cents ans, les fleuves et les rivières du continent ont été les voies de communication, d'exploration et de peuplement, favorisant les contacts entre les habitants des deux rives et puisque la traite constituait le principal facteur économique, ces voies d'eau servaient au transport des précieuses marchandises qui n'ont enrichi que quelques privilégiés de la **Compagnie de la Baie d'Hudson** et de la **Compagnie du Nord-Ouest**.

---

<sup>44</sup> "**Rabaska**": grand canot pouvant transporter une vingtaine

de personnes avec

armes et bagage.



Esquisse hydrographique du centre-Américain. Le **Mississippi** recueille les eaux d'un immense bassin intérieur tandis que le **Saint-Laurent** sert de déversoir aux **Grands Lacs**. Sur la carte, les points A et B indiquent la route prise par les voyageurs canadiens. A partir de **Montréal**, on empruntait l'**Outaouais** puis la **rivière des Français** et la **Baie Geor-gienne** pour se diriger vers le fort de **Michillimakinac**, poste d'entreposage et de transbordement, situé au sud du détroit qui unit le **lac Michigan** au **lac Huron**. Endroit fort connu des pionniers du **Royaume de Carufel**.



DICTIONNAIRE FRIGON.

On rappelle que nous avons déjà inventorié les familles suivantes: Paul Frigon [Ursule Lefebvre]; Antoine Frigon [Angèle Grenier]; Louis Frigon [Marguarite Masson]; Olivier Frigon [Judith Bahiac] et Joseph Frigon [Josette Gravel].

Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B = baptême	N = naissance	S = sépulture	M = mariage

CINQUIEME GENERATION (1).JOSEPH FRIGON.

Fils de Joseph Frigon et de Madeleine Lefebvre, né en 1786, il épouse, à Louiseville, le 31 juillet 1809, Josette Savoie, fille de Simon Savoie et de Josette Garant. Tout probable que Joseph et Josette suivront leurs enfants dans l'Ouest canadien et qu'ils y décéderont. Ce qu'il y a de particulier dans le cas de Joseph, il serait né en Batiscanie. Très jeune orphelin, on ne sait par quel hasard il permuta de la Batiscanie au Royaume de Carufel.\*

Frigon Joseph	1.	Par.: Simon Savoie Mar.: Joseph Garant	N. 23 octobre 1810 M. 21 novembre 1836 D. 2 octobre 1857	Louiseville Louiseville Iroquois
<p><u>Note:</u> Iroquois est aux Illinois.</p> <p>Il épouse Mathilde Poulin. Ce couple habitait Ste-Ursule en 1851 selon le recensement. Joseph et Mathilde peuvent se réclamer d'une nombreuse descendance dans l'Ouest canado-américain.</p>				
Frigon Maxime	2.	Par.: Eutache Frigon Mar.: Marguarite Savoie	N. 10 janvier 1813 B. 11 janvier 1813 D. 28 janvier 1813	Louiseville Louiseville Louiseville
Frigon Joseph Hilaire	3.	Par.: Joseph Frigon Mar.: Charlotte Savoie	N. 17 avril 1814 B. 18 avril 1814 S. 7 juin 1820	Louiseville Louiseville Louiseville
<p><u>Note:</u> d'autres enfants dans cette famille furent aussi nommés Joseph Hilaire; on sait que Hilaire Frigon; pas celui-ci sans doute, s'établissait aux Illinois.</p>				

\* Joseph Frigon et Madeleine Lefebvre décédèrent tous deux à un mois d'intervalle, en novembre et décembre 1800.

Frigon Josette (Josephte)	4. Par.: Simon Savoie Mar.: Marguerite Massicotte	N. 22 juin 1816 B. 23 juin 1816 S. 14 juillet 1817	Louiseville Louiseville Louiseville
Frigon Pierre	5. Par.: Antoine Corriveau Mar.: Marie Savoie Destinée inconnue pour le moment.	N. 24 mai 1818 B. 25 mai 1818	Louiseville Louiseville
Frigon Josephte	6. Par.: Augustin Juineau Mar.: Rose Richard	N. 28 avril 1821 B. 29 avril 1821 D. 23 avril 1826 S. 24 avril 1826	Louiseville Louiseville Louiseville Louiseville
Frigon Joseph Hilaire	7. Par.: Charles Savoie Mar.: Sophie Gagnon Destinée inconnue pour le moment.	N. 19 avril 1823 B. 20 avril 1823	Louiseville Louiseville
Frigon Maxime	8. Par.: Joseph Savoie Mar.: Lucie Desaulniers	N. 12 avril 1825 B. 13 avril 1825 D. 23 mai 1830 S. 24 mai 1830	Louiseville Louiseville Louiseville Louiseville
Frigon Joseph (Simon)	9. Par.: Pierre Frigon Mar.: Josephte Chainy Note: Beaverville est aux Illinois.  Le registre mentionne uniquement Joseph comme prénom. Possible qu'il adopta le prénom de Simon par la suite. En premières noces, il épouse Lucie Lemaître Lottinville, fille de Joseph Lemaître et de Lucie Coulombe. En secondes noces, il épouse Cécile Bergeron, possiblement à St-Léon, le 29 octobre 1848. Puis en 1895, en troisièmes noces, il s'unit à Euphrosine Bergeron à Louiseville.	N. 7 décembre 1826 B. 8 décembre 1826 M. 7 janvier 1845 S. 2 octobre 1899	Louiseville Louiseville Louiseville Beaverville
Frigon Jean	10. Par.: Pierre Bessette Destinée inconnue pour le moment.	N. 2 mai 1829 B. 3 mai 1829	Louiseville Louiseville
Frigon Clivier	11. Par.: Mar.: Note: Beaverville est aux Illinois.  Il épouse Clémentine Soucy.	B. 26 avril 1835 M. 19 août 1861 D. 21 juillet 1870 S. 22 juillet 1870	Louiseville Beaverville Beaverville Beaverville

Autre note: Marie-Emilie, non mentionnée aux registres, possiblement baptisée le 22 juillet 1837.

CINQUIEME GENERATION.

EUSTACHE FRIGON.

Baptisé le 3 janvier 1788, fils de Joseph Frigon et de Madeleine Lefebvre, il épouse le 21 août 1815 à Louiseville, Catherine Gobeil, fille de Joseph Gobeil et de Catherine Carpentier. Témoin: Jean-Baptiste Lefebvre. Comme son frere Joseph, il origine de la Batisconie mais il se transporte au pays des Carufel. Il perdit assez tdt son épouse. Quitta-t il Louiseville par après?

Frigon Ocipaine	1.	Par.: Olivier Frigon Mar.: Magdeleine Aubisir	N. 15 février 1819 B. 16 février 1819 S. 15 janvier 1820	Louiseville Louiseville Louiseville
Frigon Eulalie	2.	Par.: Olivier Frigon Mar.: Marie Lemaître.	N. 4 janvier 1821 B. 5 janvier 1821 S. 11 juillet 1821	Louiseville Louiseville Louiseville
Frigon Emilie	3.	Par.: Joseph Frigon Mar.: Judith Bambac	N. 29 juin 1822 B. 30 juin 1822 S. 9 juillet 1822	Louiseville Louiseville Louiseville

CINQUIEME GENERATION.

PIERRE FRIGON.

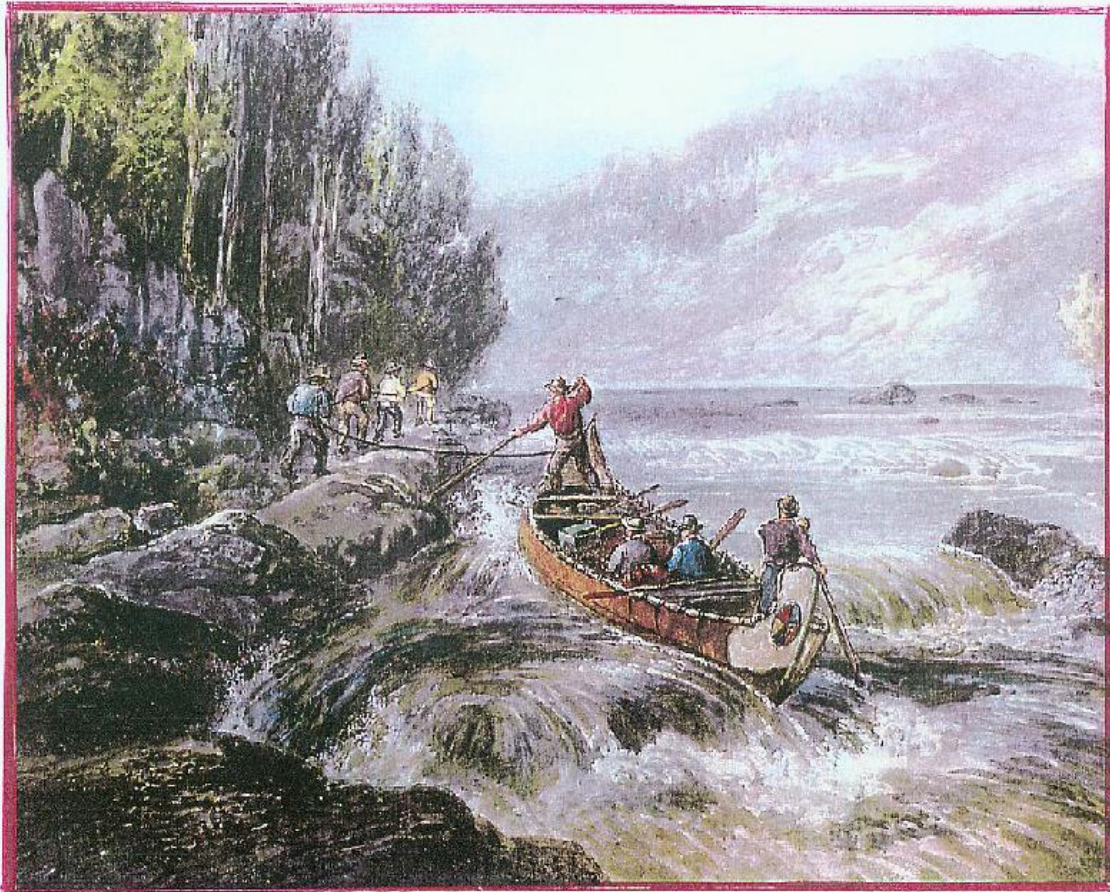
Né en 1792 (B. 12 janvier), il est aussi le fils de Joseph Frigon et Madeleine Lefebvre. En premières nocés, il épouse Angèle Levreau de Langis à Batiscon le 15 février 1814. Les Levreau de Langis ont été des militaires sous l'ancien régime. Angèle décède assez jeune. En secondes nocés, il épouse Julie Lafrenière à Maskinongé le 23 janvier 1826. Ceci est sous toute réserve cependant, nous pouvons confondre avec un autre Pierre Frigon qui est dit navigateur dans les registres.

Frigon Elise	1.	Par.:	B. 12 avril 1815	Batiscon
		Destinée inconnue.		
Frigon Charles Eusébe	2.	Par.:	B. 12 novembre 1816	Batiscon
		Destinée inconnue.		

Frison Domitilde (Aurélia)	3. Par.: Eustache Frison Mar.: Josephine Lafrenière	N. 3 février 1827 B. 4 février 1827 S. 31 juillet 1827	Louiseville Louiseville Louiseville
Frison Eléonore	4. Par.: Désiré Frison Mar.: Emilie Lupien Son premier mari a été Olivier Vallée et en secondes noces, elle épouse Adolphe Perron.	B. 27 avril 1829 M. 21 juillet 1846 M. 10 octobre 1848	Maskinongé St-Stanislas St-Stanislas
Frison Julie	5. Par.: Mar.:	B. 20 mai 1832 S. 21 février 1833	Louiseville Louiseville
Frison Délina Céline	6. Par.: Louis Barbier Mar.: Scholastique Auger Elle épouse Augustin Petersen	N. 8 juin 1834 B. 8 juin 1834 M. 15 novembre 1858	Louiseville Louiseville T. Rivières
Frison Philomène	7. Par.: Mar.: Destinée inconnue.	B. 29 août 1838	Louiseville



Un empire construit sur le castor suite aux démarches de Henry Hudson en 1612, de Pierre-Esprit Radisson soixante et dix ans plus tard, ainsi que Médard Chouart, Sieur des Groseilliers. Ils ouvrent la voie au marché intercontinental de la fourrure. La traite devient un métier.



Deux magnifiques tableaux de Frances All Hopkins (FAH), épouse du secrétaire de Sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, alors qu'elle voyageait au Canada. Vers 1879.



## CHAPITRE 8.

### LES NOUVEAUX SEIGNEURS (1).

#### Aftermath.

Quelques années passées la conquête, l'existence à la campagne et dans les villages du **Royaume** reprenait un cours à peu près normal. Pour le citoyen commun, les nouveaux maîtres agitaient un autre drapeau mais nos cousins éloignés, nés en ce pays, depuis longtemps n'avaient plus de contact avec la **Métropole** en Europe. Les ancêtres Français de souche étaient disparus. Les **Carufois** y voyaient peu de différence, les nouveaux maîtres, en infériorité numérique, ne tenant pas à soulever des remous. L'histoire, mémoire du passé, garde peu de traces de l'occupation de cette région.

En mai 1763, le général **James Murray**, gouverneur, dans une écrit officiel, promet "**la protection du Roi Georges II et souhaite que les Canadiens se montreront dignes de cette faveur. Il leur dit que, tout en désirant la possession du Canada, le Roi ne veut pas régner dans une province dévastée et qu'ils jouiront de leur religion, de leurs lois et de leurs coutumes.**"<sup>45</sup> Ces lignes, tout à fait rassurantes, sont par ailleurs suivies par d'autres moins réjouissantes. Il ajoute que la **France** manque de ressources pour les secourir, que leurs lettres de change ne sont pas acceptées, que l'argent de papier ne vaut plus rien. Histoire d'y mettre un peu de pression sans doute. Mais il leur présente l'Angleterre capable de leur apporter "**fortune et prospérité à la seule condition de mettre bas les armes et de demeurer entièrement neutres.**"<sup>46</sup> Devant un tel réalisme, les sages du **Royaume** se sont inclinés.

Sous la dominance modérée des gouverneurs de **Sa Majesté le Roi Georges**, les citoyens du **Royaume de Carufel** furent témoins de la progression des villes et des villages dans la patrie. Le long de toutes les voies d'eau d'importance, surtout le **Saint-Laurent**, et ses affluents comme la **rivière Saint-Maurice** et la **rivière Richelieu**, maints clochers se drèssèrent, au bord de l'eau vive, au centre de hameaux peuplés de vaillants défricheurs. Et au-dessus d'eux régnaient avec souplesse un seigneur exploitant un domaine appartenant, en théorie, au Roi.

#### La nouvelle noblesse.

**Conrad Gugy**, bien que né en 1734 à **La Haye**, en **Hollande**, se réclamait de la **Suisse** française et se disait huguenot de foi. Il était officier au service de **l'Angleterre**. C'est

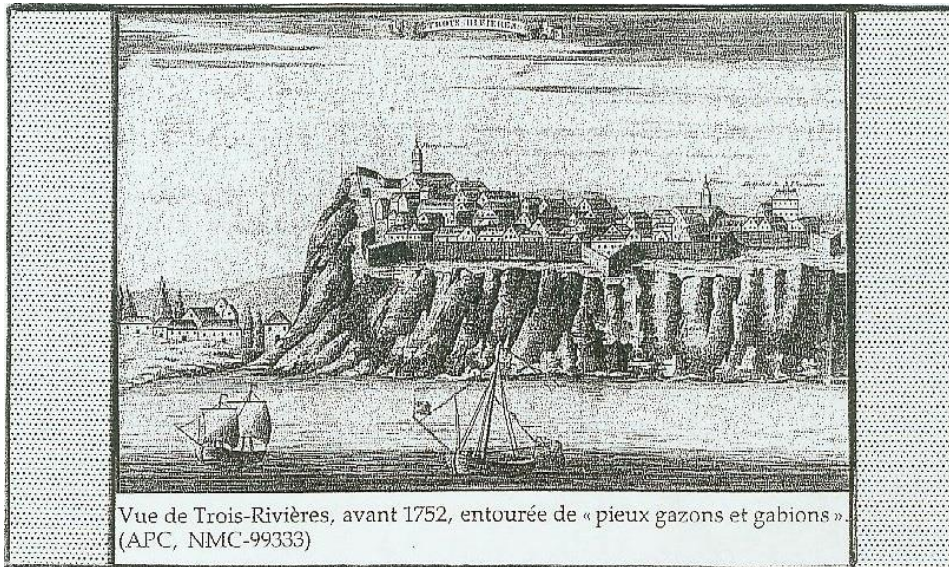
---

<sup>45</sup> "**Histoire de la paroisse de champlain**". Abbé Cloutier. Le Bien Public (1915).

<sup>46</sup> Abbé Cloutier. Déjà cité.

comme militaire qu'il prit part à la conquête de Québec avec le **général Wolfe**. Il décède à Montréal, le 10 avril 1786, âgé de 52 ans. Célibataire, il laisse ses acquis à son frère, **Bartholomew Gugy**, militaire de carrière, **Colonel** en titre, encore en Europe.

Après la conquête, **Trois-Rivières**, siège d'un district, vécut sous le régime militaire de 1760 à 1764. Notables civils et militaires quittent le pays profitant de la permission qui leur est accordée, tandis que d'autres, ne trouvant satisfaction en France, reviendront, permission accordée bien entendu. Certains des nouveaux venus, jouissant de la faveur des vainqueurs, ne tarderont pas à occuper les postes de commande laissés vacants. Et connaître les deux langues s'avère un atout majeur.

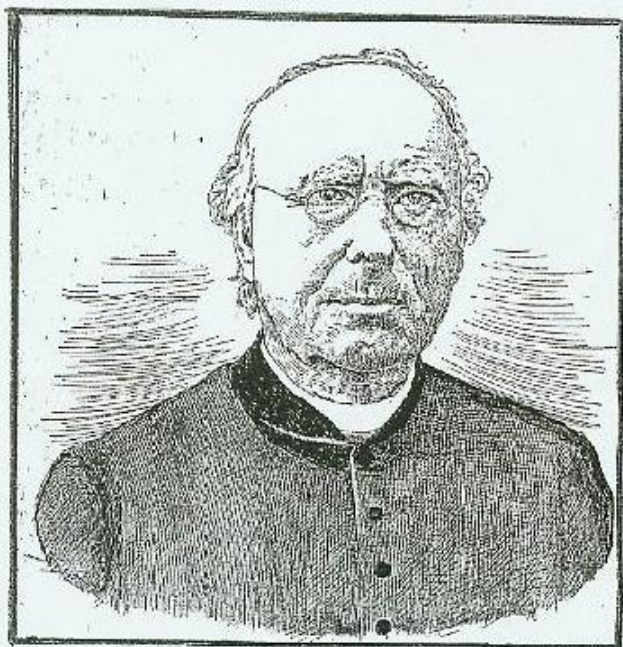


Franquet, ingénieur militaire Français, visita la Nouvelle-France en 1752. Dans ses mémoires, il raconte que la ville de Trois-Rivières était entourée d'une palissade de pieux d'une hauteur de douze pieds; l'incendie du 19 au 21 mai de cette année-là la consumée. Il recommande d'en construire une autre.

**Conrad Gugy**, maîtrisant le français, se taille aux **Trois-Rivières** une place de choix. Il se fabrique une fonction de député, il est nommé juge, et servira d'interprète et de secrétaire. Il est au courant des aubaines dues au départ de certains seigneurs et l'abandon de seigneuries. Cet étranger, parce qu'il est du côté des vainqueurs, acquiert un domaine comprenant partie du gros village de **Yamachiche** et, plus tard, c'est sur ce même domaine que s'élèvera le village de **Saint-Léon**. Il acheta aussi des terres faisant partie de la seigneurie des **Dames Ursulines**.

Le 15 mai 1764, il achète de **Louis Boucher, sieur de Grandpré**<sup>47</sup> la moitié du **fief de Grosbois** qu'il agrandira plus tard avec l'acquisition du **fief de Grandpré**, avec en plus une parcelle importante de terrain qu'il obtient des Dames Ursulines. "**Le 19 octobre 1771, le Sieur Conrad Guky obtient des Ursulines trifluviennes les droits seigneuriaux sur "tout le terrain qui peut leur appartenir dans le haut de la grande Rivière-du-Loup au dessus des limites du fief Grosbois"**"<sup>48</sup>

Il se construit sur la petite rivière Yamachiche un beau manoir où il vécut jusqu'à sa mort en 1786. Lors de la guerre de l'indépendance américaine, les **Loyalistes**, fuyant les révolutionnaires américains, envahirent le Canada et **Conrad Guky** en accueillit un grand nombre sur ses terres de Yamachiche; il reçut des fonds pour construire des dortoirs qu'il mettait à la disposition de ces pauvres gens pendant leur passage au pays en qu'ils se relocalisent. Ces actions humanitaires ne lui vaudront que des soucis.



ABBÉ N.-A. BELLEMARE

L'abbé Antoine Narcisse Bellemare, né en 1827 d'Emilie Buisson, épouse de Thomas Bellemare, est l'auteur d'une "Histoire d'Yamachiche", publiée en 1892, ouvrage que l'auteur de ce document consulte assez souvent. Ses études classiques terminées au Séminaire de Nicolet, il y passa plus de soixante ans comme professeur et supérieur de ce collège. Ordonné prêtre en 1852, il ne quitta le collège que pour un voyage à Rome en 1870 pour le bénéfice de son institution. Citoyen de sa région, il portait un profond intérêt aux deux villages de son enfance, Nicolet et Yamachiche. Pour cause, car un descendant d'Etienne Gélinas doit savoir que son ancêtre fut le premier résident sédentaire de Yamachiche. Homme de science, professeur de philosophie, ses élèves le surnommèrent "Monsieur Logique".

Mais il avait une mystérieuse secrétaire intime en la personne de **Elizabeth Wilkinson** qui gère ses biens en son absence. Elle décèdera en 1806. C'est elle, d'ailleurs, qui vend le 21 juillet 1783 à l'aïeul **Michel Caron**, de par son titre d'héritière et d'usufruitière de **Conrad Guky, seigneur de Grandpré, de Grosbois-Ouest et de Dumontier**, un domaine de 800 arpents dans les hauteurs de **Yamachiche**, identifié par ailleurs comme le **village des Caron**.<sup>49</sup> La somme est importante. Le montant de la transaction, l'affaire conclue, est fixé

<sup>47</sup> Le sieur de Grandpré demeurait en Louisiane.

<sup>48</sup> "Histoire de Louiseville". Germain Lesage. Déjà cité.

<sup>49</sup> Dictionnaire Biographique du Canada.



à **£22 000** (livres) que **Michel Caron** remboursera en quatre ans. Ce citoyen du **Royaume de Carufel**, originaire de **Cap-Saint-Ignace**, avait un "**bas de laine**" bien garni. Sans doute avait-il confié à la dame Wilkinson le secret de sa fortune pour qu'il fût pris au sérieux. Un descendant connaît-il ce secret? Le confia-t-il aussi aux vrais seigneurs, les **augustes Gugy**, récemment arrivés, important de la vieille Europe une culture raffinée?

**Bartholomew Gugy** résidait en Suisse. Avec son fils **Louis Gugy**, il prêtait ses services aux armées d'Europe, aux prises avec de nombreux conflits. Pendant quelque temps il séjourna même à Paris, alors qu'il commandait une unité de son pays, mise au service de la France. En cette fin de siècle, la France du **Thermidor**<sup>50</sup>, devenue **République**, ne peut se payer des **gardes Suisses**. Les Gugy, père et fils, retournent chez-eux.

**Louis Gugy**, le fils de **Bartholomew**, juste avant son mariage en Angleterre, arrive à Québec le 26 juin 1794 dans le dessein de prendre possession de l'héritage qu'a reçu son vieux père. Ce qu'il voit le satisfait assez pour convaincre toute la famille d'émigrer et de s'installer en permanence au **Royaume de Carufel**. L'idée fait son petit cheminement et le voyage se concrétise le 30 mai 1795, quelques mois après son mariage avec **Julia O'Connor** et c'est sur le "**brick Betsey**" qu'ils débarquent à Québec le 8 juillet de la même année. Le jeune Louis devra assez rapidement faire son apprentissage d'administrateur de seigneuries, car **Bartholomew Gugy** décède le 19 avril 1797. Il aura concédé quelques terres avant son départ.

A cette époque, les dirigeants bilingues ne manquent pas de besogne sous une occupation anglophone ayant à traiter avec un clergé unilingue français, avec des capitaines de milice responsables du bon ordre quotidien et avec des habitants possédant très peu d'instruction mais ayant pour habitude d'écouter leur curé et leur seigneur. Des ex-militaires de la Suisse française, de foi protestante par surcroît, deviennent indispensables aux nouvelles autorités.

Le neveu de Conrad Gugy, **Jean-Georges-Bartholomew-Louis Gugy**, davantage connu comme **Louis Gugy**, né à Paris en janvier 1770, héritier des seigneuries **Dumontier**, **Grandpré**, et partie de **Grosbois**, demeura un certain temps au manoir de **Yamachiche**; mais il préférait Trois-Rivières. Il y est d'ailleurs promu **shérif** et juge de paix le 13 août 1805. Attendu qu'il était un militaire d'expérience, il fut nommé lieutenant-colonel du **bataillon de Berthier** le 18 mars 1813. Ce bataillon avait été levé dans le **Royaume de Carufel**, en même temps que de nombreux autres, pour contrer l'offensive des Américains sur les deux Canadas: le Haut et le Bas. En ce temps-là, la République d'outre 45<sup>e</sup> ne valait pas mieux que l'autre République, celle d'outre-mer. La paix revenue, il laisse Trois-Rivières pour un poste identique à Montréal. Il devient, le 3 mars 1827, le **shérif** de Montréal.

---

<sup>50</sup> **Thermidor**: selon le calendrier républicain, écrit par les "sans-culottes", du 20 juillet au 18 août. Le 27 juillet 1794 marque la fin du régime de terreur à Paris.



Les émoluments fixes attachés au poste de shérif, associés à d'autres revenus, firent naître des soupçons sur sa probité et à la demande de **Londres**, il est démis de ses fonctions en 1837. Les troubles du moment au Canada, fomentés par les **ultra nationalistes** dont certains filèrent aux Etats-Unis ou en France sentant la cause perdue, lui donnèrent des émotions fortes et des sueurs froides. Son poste exigeait une fidélité complète envers le gouvernement en place.

Par ailleurs, des liens étroits l'unissaient aux canadiens de langue française et les relations étaient bonnes avec ses censitaires. Les uns et les autres l'accusant, il dut supporter les plaintes et les reproches.<sup>51</sup> Tous ces problèmes affectifs le conduisent assez rapidement au tombeau. Il décède aux Trois-Rivières le 17 juillet 1840. Son épouse Julia O'Connor le suivra dans la tombe deux années plus tard, le 30 juin 1842.

Voici ce qu'écrivait l'abbé Napoléon Caron: "**Louis Gogy n'a laissé que d'heureux souvenirs parmi ses censitaires d'Yamachiche. A Montréal, le parti canadien-français ne lui a jamais pardonné d'avoir pris fait et cause pour les Anglais**".<sup>52</sup> La fidélité envers l'autorité, qu'elle soit militaire ou civile, aurait été, selon l'abbé Caron, sa qualité principale. Ayant vécu la Révolution française avec ses émeutes et son agitation musclée ces Suisses appréhendaient l'anarchie qui résulte d'un renversement de gouvernement par la force. Ils souhaitaient épargner le Canada de ce fouillis administratif et sanglant. **Les Gogy** étaient des bâtisseurs de pays et non des destructeurs.

C'est pourquoi ils se mettent au travail dès leur arrivée. Ce beau cadeau que leur a fait **Conrad Gogy** avant son décès, cet immense territoire, presque la moitié du **Royaume de Carufel**, les héritiers l'exploiteront à fond. Et ils ne perdent pas de temps. Certains jeunes défricheurs obtiennent leur concession dès l'arrivée du seigneur et de son fils.

---

<sup>51</sup> **Sources:** Dictionnaire Biographique du Canada.- Abbé Napoléon Caron dans son "**Histoire d'Yamachiche**".

<sup>52</sup> Abbé Caron. Déjà cité.

Un certain jour, **Louis Arseneau** se présente au manoir seigneurial en compagnie du notaire **Badeau**, afin de solliciter un terrain. Le jeune **Louis Gugy** est présent le 9 novembre 1795 alors que le notaire comble les espaces vides d'un document déjà imprimé<sup>53</sup> et atteste que "**Monsieur Barthelmy Gugy, Ecuier, Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de St Louis, Seigneur des fiefs Grandpré, Grandbois et autres lieux, demeurant à Yamachiche**" par les présentes concède volontairement dès maintenant et à toujours à "**Louis Arseneau habitant demeurant dans la paroisse de la Rivière du Loup**" à ce présent et acceptant, pour lui ses hoirs et ayants cause une terre de deux par cinquante arpents bornée par devant à la rivière **Chacoura**.

Plusieurs dizaines de concessions ont été cédées par ce jeune seigneur dès 1796, suivant en cela celles concédées par l'usu-fruitière en titre, **Elizabeth Wilkinson**, la "**Dite Dame Bailleresse**", laquelle avait tracé la voie que le jeune **Louis Gugy** n'eut qu'à suivre. Un tableau, présenté plus loin, en rapporte quelques-unes. Nous avons consulté le "**Fonds Gugy**", constitué de plusieurs boîtes en entrepôt aux Archives du Québec. En même temps, nous avons cueilli le nom de quelques citoyens du **Royaume de Carufel** habitant le domaine des Sieurs Gugy et, la chance aidant, avons pu noter, chez certains, leur profession. **Daniel Arnoldy** est chirurgien; **Jean Carle** est aussi chirurgien; **Charles Caron**, exploite sa ferme sur la concession **St-Barthélemy**; **John Frederick Dame** est arpenteur; **Joseph Deguire** est notaire; **Jean-Baptiste McBean** est élève notaire; **Isaac Phinés**, est marchand; **Jean-Baptiste Poulin de Courval** est arpenteur; **Thomas Rankin** exerce comme arpenteur; **Benjamin Schiller** se dit chirurgien; enfin, **Nicolas de St-Martin**, est inscrit comme "**Ecuier**". Ces boîtes contiennent de précieux renseignements sur les habitants du **Royaume de Carufel** sous la tutelle des seigneurs **Gugy** et **Cuthbert**.

**Louis Gugy**, grand commis de l'Etat, noble seigneur du **Royaume de Carufel**, et sa discrète épouse, **Julia O'Connor**,<sup>54</sup> donnèrent à leur pays d'adoption sept enfants. L'aîné, **Conrad-Auguste**, dont il sera question plus loin, voit le jour aux **Trois-Rivières** le 6 novembre 1796. Un second fils, **Thomas-Jean**, suivra le 13 janvier 1798. Très jeune, à peine âgé de quatorze ans, il s'enrôle dans les forces Royalistes qui combattent les Américains et prend part "**aux batailles de Chippewa, de Lundy's Lane et à la prise du Fort Erié**".<sup>55</sup> Il entreprend ensuite des études de droit mais la santé du jeune homme, abîmée par la guerre, l'oblige à quérir des cieux plus cléments. C'est à **Livourne**, en Italie, qu'il décède le 2 juillet 1825 à l'âge de 27 ans.

---

<sup>53</sup> Nous avons été surpris de voir des formulaires d'actes de concession de terre en caractères d'imprimerie avec des espaces blancs. Dans le **Fonds Gugy** aux Archives du Québec.

<sup>54</sup> Julia O'Connor était catholique. Son père avait accompagné l'armée de Wolfe comme chirurgien. Elle eut aussi cinq filles. Intéressant sujet de recherche.

<sup>55</sup> Bulletin des Recherches historiques.

Le dernier de cette famille bourgeoise au Canada est le fils du précédent, issu de Julia O'Connor, **Bartholomew Conrad Augustus Gugy**. Ses parents l'envoyèrent à l'école de **John Strachan** à **Cornwall**, puis, encore très jeune, il s'enrôla dans les **Canadian Fencibles**<sup>56</sup>; il prit part au conflit Etats-Unis/Canada de 1812 aux côtés de son père. Il étudia le droit et fut reçu avocat. Héritier d'une longue tradition militaire, il s'enrôla dans la milice à l'occasion des troubles de 1837–38. Comme commandant de cavalerie, il participa au combat de **Saint-Eustache** aux côtés de **Sir John Colborne** et y subit une blessure sérieuse. De retour à la vie civile, c'est comme grand commis de l'Etat qu'il se fit connaître. Il aura été un notable influent sous l'Union de par ses fonctions de député de Sherbrooke, de seigneur de Grosbois et de Beauport, puis conseiller législatif et militaire. A ce dernier titre, il atteignit, comme son père, le grade de lieutenant-colonel.



Le Manoir de Beauport (ANQ-Québec)

Le 14 mars 1835, **B.C.A. Gugy** fait l'acquisition du **Manoir de Beauport** par acte d'échange entre lui et **Antoine Narcisse Juchereau Duchesnay**, seigneur de Beauport et son beau-frère. Par cet échange, le lieutenant-colonel Gugy cède le quart indivis de la seigneurie Saint-Joseph dans le comté de Beauce et **Juchereau-Duchesnay** donne à son partenaire tout le domaine et manoir seigneurial de Beauport avec la terre en dépendant, bornée au nord courant à l'ouest par la petite rivière de Beauport et vers le sud par les emplacements des nommés McCallum, Vallée et autres.<sup>57</sup> Le manoir de Beauport qu'habita le colonel Gugy avait été en possession des **Juchereau-Duchesnay** pendant deux siècles. C'est là que naissait **Michel d'Irumberry de Salaberry**, un descendant de cette famille. Il y vécut aussi. Le manoir fut incendié, puis reconstruit et enfin démoli pour faire place à des conciergeries.

<sup>56</sup> **Fencible**: "A soldier enlisted for defensive service in his own country only". New Century Dictionary, Londres (1927).

<sup>57</sup> R. Lelièvre, notaire.

En 1840, **B.C.A. Gogy** acheta le fief **Grosbois–est** mis en vente par le shérif et l'administra jusqu'à l'abolition de la tenure seigneuriale. Les descendants de **Charles** et **Julien Lesieur**, seigneurs primitifs de **Grosbois–est** dont il fut question auparavant, perdirent leurs propriétés seigneuriales petit à petit, bien que ces dernières auront été conservées sous trois générations. **Edouard Lesieur** et **Charles Lesieur** vendent leur part de seigneurie à **Benjamin Dumoulin** de même que la veuve de **Paul Duchène**, **Françoise Bélair**, vend ce qui reste du domaine seigneurial au même Dumoulin. "**Toute la partie du fief Grosbois achetée par Charles et Julien Lesieur se trouvait ainsi entre les mains de Benjamin Dumoulin**".<sup>58</sup>

Personnage flamboyant, **Bartholomew Gogy** aimait les cours de justice et il adorait plaider. Il ne se gênait pas pour poursuivre toute personne qui lésait ses propriétés et ses droits. Cependant les documents consultés ne signalent pas de poursuites contre ses censitaires. Ceux-ci connaissaient leur seigneur et ses colères. Un bon arrangement hors cour évite des soucis et n'entame pas la sérénité. D'ailleurs le régime seigneurial fut aboli en 1854.

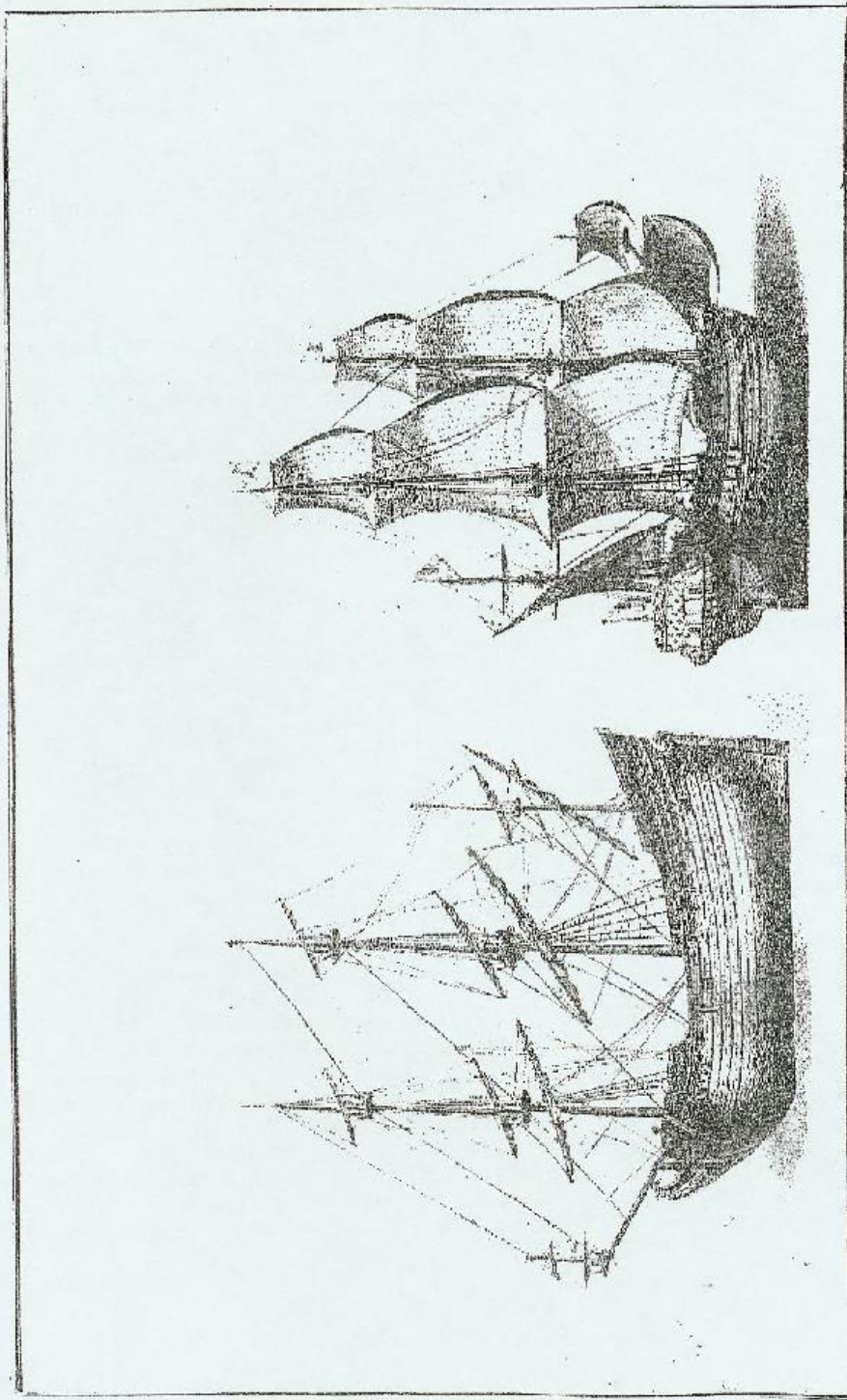
**Bartholomew Gogy** décède le 11 juin 1876 à Beauport et est inhumé au cimetière **Mount Harmon** à Québec. A cette époque, les seigneurs les plus importants se connaissent, surtout s'ils sont des militaires. Ils se fréquentent et il arrive que leurs enfants deviennent copains. Tout naturellement l'intimité conduira aux autels en un prestigieux mariage. Le 13 août 1828, à Montréal, **Bartholomew Gogy** épouse **Louise Sophie Juchereau Duchesnay**, fille du seigneur de Beauport, **Antoine–Louis Juchereau Duchesnay** et de son épouse **Marie–Louise Fleury de La Gorgendière**, qui lui donnera quelques enfants dont **Bertha Louise Gogy**, née le 2 mai 1829 à Montréal, laquelle s'uniera à **William Edwards Holmes**, avocat, fils du docteur **W. E. Holmes** exerçant à Québec. Cette dernière n'eut pas de descendance mâle cependant, ce qui fait que Bartholomew aura été le dernier de sa lignée.

Nous mettons fin à cet épisode un peu long sur la famille Gogy, oncle, père, fils et petit-fils, sur ces hommes dynamiques, bâtisseurs de pays, sur toute cette famille qui marqua l'histoire du **Royaume** et méritait certes un titre de noblesse. Notre résumé est un peu long et n'a sa place ici qu'en tant que bailleur d'une censive à l'ancêtre **Louis–Michel Frigon**, concession qu'il obtint de l'usufruitière **Elizabeth Wilkinson**, bailleresse, à la rivière Chacoura en 1793.<sup>59</sup> **Louis Frigon**, âgé d'une vingtaine d'années, désirait une habitation pour loger sa future épouse, **Marguerite Masson**. Un emplacement libre, voisin de son frère aîné, **François–Xavier Frigon**, lui convenait parfaitement.

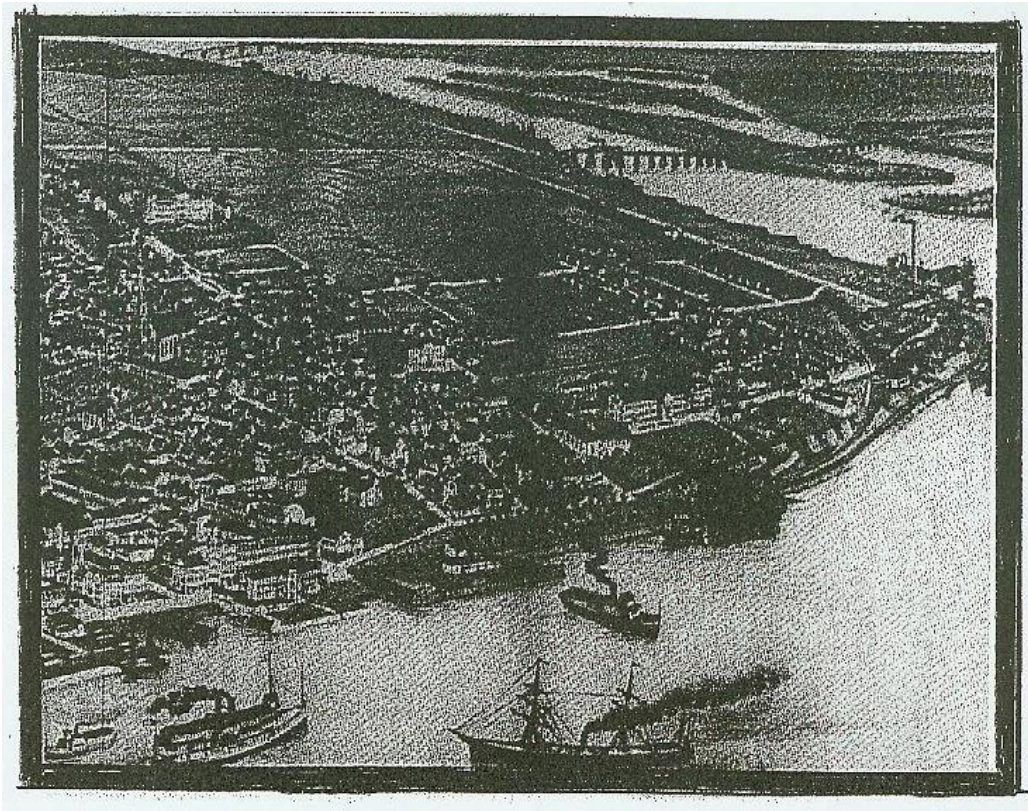
---

<sup>58</sup> Abbé Caron. Déjà cité.

<sup>59</sup> Autres sources de connaissance: "**Yamachiche et son histoire, 1672–1978**". J. Alide Pellerin, historien.– "**Saint–Justin**". Abbé Hermann Plante. Editions du Bien Public (1937).



Navires de commerce rochelais au XVII<sup>e</sup> siècle. Dessin de l'album dit Colbert. 1679. A gauche, frégate de 150 à 200 tx (ex: l'Aigle Blanc). A droite, frigate de 150 à 300 tx (Ex: Le Taureau). [Guy Perron dans "François Perron, marchand-engagiste de La Rochelle].



En franc-alleu, c'est-à-dire répondant au Roi, en censive à la Compagnie des Cent-Associés, le gros bourg de Trois-Rivières constituait un site stratégique, en front sur le fleuve, reconnu par Champlain dès 1634. Située entre la Capitale et la Métropole, la cité en a vu passer des militaires et des voyageurs. Cette photo du Trois-Rivières de 1881 contraste avec le schéma de Franquet, visiteur de passage en 1752. Ce dernier dessina des côtes très élevées et abruptes au Platon. La réalité est différente.

Nous mentionnions auparavant le nom de quelques censitaires qui obtinrent des concessions des seigneurs Gagy. En voici d'autres.

Date (Jr/Mois/An)	Preneur (voisin)	Concédant (seigneur/esse)	Notaire (si connu)	Occupation (si cité)	Témoins (si connu)
19/10/1773	Lacourse J.-Baptiste (Gauthier François) (Saucié Joseph)#	Gagy Conrad	Leroi	Cultivateur	Claude Frigon Observation 1.
15/09/1779	Pichet J.-Baptiste (Gauthier Etienne)	Gagy Conrad	Leroi	Inconnue	Inconnus
27/01/1790	Pierre Ringuet (Bergeron François)	Wilkinson Elizabeth	Leroi	Farinier	Observation 2.
22/06/1792	Frigon Louis (Frigon François)	Wilkinson Elizabeth	Leroi	Fermier	Belnard Joseph# Observation 3.
06/11/1792	Lesage Jean, fils	Wilkinson Elizabeth	Leroi	Cultivateur	Observation 4.
09/11/1795	Arseneau Louis (Bergeron Louis)# (Dupaul Antoine)	Gagy Barthelemy	Badeau	Cultivateur	James Rankin Observation 5.
12/11/1795	Pépin Charles (Pépin Louis)	Gagy Bartholomeu	LeRoi		
12/11/1795	Mainville Pierre (Deschesses Joseph)	Gagy Bartholomeu	LeRoi		
18/12/1795	Phineas Isaac (aucuns)	Gagy Barthelemy#	Gagnon Antoine	Marchand	Lenaitre Charles
19/06/1797	Gélinas Pierre (Pacage: commune)	Gagy Louis	Gagnon Antoine	Cultivateur	Gélinas Joseph Bloy Joseph
17/08/1797	Phinèas Isaac (Lamontagne François)	Gagy Louis	Badeau A.	Marchand	Dailleboust F. Malo Charles
23/03/1849	Frigon Simon (la commune)	Gagy B.C.A.	Dequire	Cultivateur	Louis Gagnon Observation 6.
15/11/1851	Vente par Charles Flageolle de St-Antoine de la Rivière-du-Looup à David Ringuette de St-Léon. Portion de terrain, concession St-Barthéléry. Comme voisins: au nord Charles Bédard et au sud <u>Joseph Frigon</u> .				
01/10/1852	Vente de B.C.A. Gagy à David Irépanier de Ste-Ursule. Un terrain situé sur la rivière St-Charles et comme voisins, <u>Simon Frigon</u> , au nord, et Jean-Baptiste St-Yves au sud. Autres voisins: Albert Laurent et Antoine Plante. Observation 1.- Claude Frigon, citoyen de Yamachiche, est souvent sollicité comme témoin. Observation 2.- Sur la rivière Chacoura. Observation 3.- Sur la rivière Chacoura. Autre témoin: James Glasford. Observation 4.- Sur la rivière Chacoura. Observation 5.- L'autre témoin est Louis Gagy. Observation 6.- En société avec Antoine Danphousse, Antoine Caron et Louis Gagnon. Une terre de deux par quarante deux arpents. #: écrit tel quel.				
	Curiosité: le 10 avril 1843, Louis Lambert, maître forgeron de Saint-Léon, demandeur contre Paul Lamy, cultivateur. Louise Rivard doit payer 12 livres et fait saisir ses effets: une table de pin rouge, quatre chaises de pin rouge, une huche à pain, un garde manger, un buffet.				



Les mentions inscrites au tableau qui suit réfèrent aux descen-dants du couple fondateur "de ce enquis" comme témoins, parrains ou marraines; ces Frigon n'ont pas la stature des héros dits "nationaux" et n'ont pas exigé que leur figure soit taillée dans le granit. Ils sont passés, ont semé et leur mémoire jaillit du passé par des gens comme nous qui s'intéressons aux ancêtres. Di-gnes défricheurs de pays, ils ont accompli les devoirs civiques et religieux que l'on sollicitait d'eux.

Date Jr\M\An	Individu (B, M, S) B= baptême M= mariage S = sépulture	Parents	Epouse Epoux Parents	Relation P = présent(e) T = témoin	Endroit
30\08\1731	Provencher Claude (B)	Provencher Louis Fleurant Marie		Frigon Claude (P)	Bécancour
29\10\1731	Deshais Françoise (B)	Deshais St-Cyr Pierre Moreau Marie-Joséphe		Frigon Claude (P)	Bécancour
05\05\1733	St-Cyr Elisabeth (B)	St-Cyr Pierre Moreau Marie-Joséphe		Frigon Claude (P)	Bécancour
15\08\1733	Rivard Anne-Joséphe (B)	Rivard François Moreau Catherine		Frigon Joséphe (P)	Yamachiche
27\08\1735	Moreau Françoise (M)	Moreau Joseph Frigon Françoise	Lesieur Pierre Lesieur Julien Blanchet Simone	Frigon Françoise (P)	Bécancour
17\03\1737	Lesieur Louis (B)	Lesieur Jean-Ancoine Loranger Marie-Anne		Frigon Joséphe (P)	Yamachiche
18\06\1738	Héroux Marie-Joséphe (B)	Héroux Jacques G... (?) Marie		Frigon Jeanne (P)	Yamachiche
13\04\1739	Gélinas J.-Baptiste (B)	Gélinas Pierre Cartonneau Marie		Frigon Claude (P)	Yamachiche
18\05\1739	Blaye Louise (S) Agée de 19 ans	Blaye Jacques Cartier Marie-Louise		Frigon Claude (T)	Yamachiche
33\07\1740	Héroux Marie-Anne (B)	Héroux Pierre Cartonneau Angélique		Frigon Claude (P)	Yamachiche
04\03\1741	Lesieur M.-Charlotte (B)	Lesieur Desaulniers Louis Frigon Marie-Charlotte		Frigon Jeanne (P)	Yamachiche
24\08\1741	Lemaître Joseph (B)	Lemaître Genon Maurice Moreau Marie-Anne		Frigon Françoise (P)	Louiseville
11\03\1742	Lesieur Elisabeth (B)	Lesieur Villar Augustin Frigon Josephite		Frigon Gertrude (P)	Yamachiche
15\05\1742	Lesieur Charles (B) Desaulniers	Lesieur François Frigon Charlotte		Frigon Thérèse (P)	Yamachiche
19\02\1743	Mace Joseph (M)	Mace Louis Provencher Catherine	Rivard Françoise Epouse	Frigon Louis (K)	Yamachiche
01\10\1746	Masse Madeleine (B)	Masse Joseph Rivard Françoise		Frigon Claude (P)	Yamachiche
27\03\1748	Lesieur Geneviève (B)	Lesieur Jean-Baptiste Lamy Marguerite		Frigond Thérèse (F)	Yamachiche

Date Jr\Mo\An	Individu (B, M, S) B= baptême M= mariage S = sépulture	Parents	Epouse Epoux Parents	Relation P = présent(e) T = témoin	Endroit
27\04\1750	Lesieur Joseph (M)	Lesieur Antoine Rivard Marie-Anne	Desrosiers Josephte Desrosiers J.-Bte Fleurand Jeanne	Frigon Claude (P)	Yamachiche
05\05\1750	Panneau Joseph (B)	Panneau René Thibaud Madeleine		Frigon Claude (P)	Yamachiche
14\05\1750	Dupuis Joséphine (B)	Dupuis Antoine Alarie Ursule		Frigon Gertrude (P)	Les Forges
08\09\1750	Courchaine Anonyme (S)	Courchaine Antoine Lacourse Françoise		Frigon Claude (F)	Maskinongé
08\09\1750	Leaire Anne + Céleste (S)	Leaire Sonerville René		Frigon Claude (T)	Maskinongé
" " "	Jumelles 1 jour	Lacourse Madeleine		Frigon Claude (T)	Maskinongé
13\01\1751	Loranger Marie-Anne (B)	Loranger Nicolas Dubord Antoinette		Frigon Claude (F)	Yamachiche
08\02\1751	Lesieur Pierre (M) Desaulniers	Lesieur Baptiste Rivard Elisabeth	Saucier Anna	Frigon Claude (P)	Louiseville
27\05\1751	Dupuis Louise (B)	Dupuis Antoine Alarie Ursule		Frigon Louise (P)	Les Forges
07\06\1751	Lesieur Charles (M)	Lesieur Antoine Loranger Marie-Anne		Frigon Claude (P)	Non mentionné
16\06\1751	Aubrie Michel (B)	Aubrie Jacques Beaudet Antoinette		Frigon Louise (P)	Les Forges
27\03\1752	Gaudereaux Angèle (B)	Gaudereaux Gabriel Beaudoin Angélique		Frigon Louise (M)	Les Forges
05\02\1753	Frigon Joséphe (M)	Frigon Jean-François Moreau Madeleine	DuPaul Augustin DuPaul Augustin Bouvier Ursule	Frigon Claude (P)	Yamachiche
20\02\1753	Chaput Louise (B)	Chaput Antoine Devise Charlotte		Frigon Louise (P)	Les Forges
29\03\1753	Dautelle Geneviève (B)	Dautelle Jean Godard Anne		Frigon Geneviève (P)	Les Forges
23\05\1755	Frigon Françoise (S)	Moreau Joseph Epoux	Belle-mère	Lesieur Pierre (T)	Yamachiche
19\10\1755	Chaillest Gertrude (B)	Chaillest Michel Godard Anne		Frigon Gertrude (F)	Les Forges
10\02\1756	Faucher Angélique (B)	Faucher Louis Lesieur Josephte		Frigon Claude (P)	Yamachiche
04\03\1756	Desaulniers Louise (S)	Lapierre Antoine Epoux	Fille de Charlotte Frigon	Lesieur Antoine (T)	Yamachiche
07\03\1756	Desaulniers Catherine (S) Agée de 29 ans	Desaulniers J.-Baptiste Rivard Elisabeth		Frigon Claude (P)	Yamachiche
18\04\1756	DuPaul (Duval) Paul (S) (Mort subite, 26 ans)	DuPaul Augustin Bouvier Ursule	Frigon M.-Josephte Epouse	Frigon Josephte (T)	Yamachiche
08\08\1756	Milo Brigitte	Milo (prénom omis) Mère non mentionné	Centrenaitre aux Forges	Frigon Louise (P)	Les Forges

Date Jr\Mo\An	Individu (E, W, S) E= baptême M= mariage S = sépulture	Parents	Epouse Epoux Parents	Relation P = présent(e) T = témoin	Endroit
27\06\1757	Lauranger Nicolas (S) Agé de 18 ans	Loranger Nicolas Dubord Antoinette		Frigon Claude (T)	Yamachiche
28\08\1757	Faucher Louis (E)	Faucher Louis Villar Josette		Frigon Josette (P)	Yamachiche
07\11\1757	Langlois Ignace (M)	Langlois Nicolas Cuyevier Angélique	Gélinas Joseph	Frigon Claude (F)	Yamachiche
01\05\1758	Rivard François (S) Agé de 60 ans	Lesieur Charlotte Epouse		Frigon Claude (T)	Yamachiche
13\05\1758	Colard Claude J. (E)	Colard François Balon Marguerite		Frigon Claude (F)	Yamachiche
22\08\1758	Lesieur Françoise (S) Agée de 52 ans	Rivard Bellefeuille Jos. Epoux		Frigon Claude (F)	Yamachiche
25\09\1758	Gélinas Antoine (B)	Gélinas Antoine Lesieur Louise		Frigon Claude (F)	Yamachiche
21\10\1758	Chaput Antoine (B)	Fils de Suzanne Chaput Veuve Hérard		Frigon Louise (F)	Les Forges
17\04\1760	Hardy J.-Baptiste (B)	Hardy J.-Baptiste Vilar-Lesieur Françoise		Frigon Josette (P)	Yamachiche
23\07\1760	Rivard Loranger Nicolas (S) Agé de 53 ans	Dubord Marie Epouse		Frigon Claude (T)	Yamachiche
26\01\1761	Bergeron Pierre (M)	Parents non mentionnés	Faucher Jeanne Epouse	Frigon Claude (F)	Yamachiche
19\04\1762	Gélinas Baptiste (M)	Gélinas Pierre Provençal Geneviève	Lesieur Joseph Lesieur Joseph	Frigon Claude (F)	Yamachiche
22\11\1762	Lesieur Elisabeth (M)	Lesieur Augustin Frigon Joseph	Lacourse Joseph Gauthier François Gauthier Joseph	Frigon Joseph (T)	Yamachiche
30\04\1764	Villars Louise (M)	Villars Augustin Josephite Frigon	Hamel Catherine Berthiaume Louis Berthiaume André Bouvier Marie	Frigon Josephite (P)	Yamachiche
31\08\1764	Gélinas Joseph (B)	Gélinas J.-Baptiste Desautiers Josephite		Frigon Claude (P)	Yamachiche

27\08\1736 Mariage intéressant.

En ce jour de mi-été, le fils d'un seigneur épouse la petite-fille du couple géniteur de tous les Frigon d'Amérique. Pierre Lesieur est lui-même le petit-fils de Charles Lesieur dit Lapierre, compagnon de l'ancêtre. Françoise Moreau est la fille de Françoise Frigon, née de Marie-Claude Chambois et baptisée le 30 mars 1681 à Champlain, elle qui avait été l'épouse de Joseph Moreau, décédé vers 1768 lors d'un voyage de traite aux Illinois. Eh bien, ces deux petits-enfants des pionniers s'unissent à Bécancour; les témoins sont Jean-Baptiste Lesieur, Louis Lesieur, Jean-François Haril-Duchesny, futur seigneur de Maskinongé, Pierre Deshaies, Jean-Baptiste et Antoine Ducharme. Le Père Jacqueïeau, jésuite, bénit leur union.

Cette liste, étalée sur trois pages, est tout de même réduite et en arrêtant l'énumération à l'année 1764 on devrait s'attendre, avec la croissance des alliances, à une augmentation considérable de mentions. Elle nous montre cependant que frères et soeurs, oncles et tantes, sont actifs à **Yamachiche**, **Louiseville** et **Maskinongé**. Nous avons relevé leur présence dans les registres civils et religieux et le plus apprécié de ses concitoyens semble être **Claude Frigon**. Très sollicité, il devait demeurer près de l'église.

Il serait approprié d'évoquer l'existence au **Royaume de Carufel** de ces oncles et tantes dont l'origine se situe en **Batiscanie**; on sait qu'après le décès de **Paul Frigon**, survenu en 1780 à **La Pérade**, toute la famille quitte **Sainte-Anne** pour s'installer à **Yamachiche**. La région est charmante, la terre est bonne et les **Lesieur de Gros-Bois** y ont leur habitation depuis longtemps et depuis longtemps aussi des liens unissent les familles **Frigon** et **Lesieur**. Déjà, c'est vers 1738 que **Claude Frigon** se logeait à **Yamachiche** avec son épouse, **Marie-Jeanne Leblanc**, alors que sa soeur, **Marie-Josèphe Frigon**, l'aînée des filles de l'ancêtre **Jean-François Frigon**, épousait **Augustin Lesieur-Desaulniers** à la Rivière-du-Loup en 1734.

A la lecture des divers documents d'archives, il s'emblerait que **Marie-Josèphe (Josette) Frigon** tout au cours de son existence terrestre, qui fut assez longue alors qu'elle décède en 1802 à l'âge de 92 ans, constituait un appui sur lequel toute sa grande famille de neveux et nièces pouvait compter; deux fois veuve, sa forte constitution s'alliait sans doute à un solide sens critique. On lui faisait confiance. Elle était écoutée. Elle perd son premier mari en 1748. En secondes noces, le 5 novembre 1753, elle s'unit à **Augustin DuPaul (Duval)** lequel décède en 1756. Elle met au monde au moins sept enfants du nom de Lesieur. Rendons hommage à cette canadienne.



Soeur de la Charité soignant un soldat. (Vers 1800).

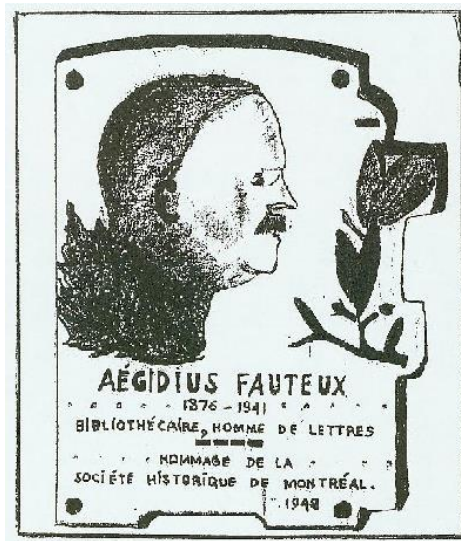
**Françoise Frigon** est cette grand-maman qui veut demeurer veuve suite au décès de son mari aux Illinois, **Joseph Moreau**. Elle est la mère de **Marie-Josèphe Moreau** qui épousera **Pierre Deshaies** à Bécancour en 1722; **Jeanne Moreau**, une autre fille, s'uniera à **Pierre Lesieur**, fils du coseigneur **Julien Lesieur** et **Madeleine Moreau**, la troisième fille, convolera avec **Maurice Lemaître**, lieutenant de milice. De beaux mariages, de belles alliances.

**Gertrude Frigon**, née en 1722, est la cinquième des filles de Jean-François Frigon, l'ancêtre de la seconde génération. Sa mère est **Gertrude Perrot**. Elle épouse à Batiscan, le 8 mai 1750, **Pierre Marchand**, un Français, marteleur aux Forges de Saint-Maurice. Ce dernier est dit veuf de **Marie Sauvage**. Gertrude aura elle-même une bonne douzaine d'enfants.

**Thérèse Frigon**, née en 1722, est aussi la fille de Jean-François Frigon, issue de Gertrude Perrot. Elle épouse **Ignace Lefebvre** à Pointe-du-Lac le 23 août 1756. En secondes noces, elle s'unira à **Jean-Marie Girard** en 1762. Malgré ses deux mariages, on ne lui connaît pas d'enfants.

**Joseph Frigon** est un autre fils de Jean-François Frigon et de Gertrude Perrot. Il restera célibataire. Son nom ne figure pas souvent aux registres. Né en 1729, il décèdera possiblement vers 1764 et laissera des biens à ses frères et soeurs.

Enfin, **Louis Frigon**, né en 1717 à Batiscan, sera aussi célibataire et aura été un hardi traiteur en fourrures et voyageur comme en témoignent des actes notariés de contrats de traite. Il décède en 1761. Son service sera célébré à l'Eglise Notre-Dame le 12 septembre. Il sera inhumé dans la chapelle de St-Amable.<sup>60</sup>

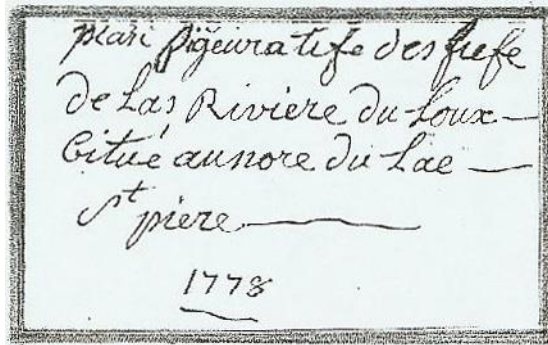


Le personnage dont une plaque est clouée à la **Bibliothèque Saint-Sulpice** est l'oeuvre d'**Alfred Laliberté**. Cet hommage est rendu à **Aégidius Fauteux** par la Société Historique de Montréal. Ancien élève des Messieurs de Saint-Sulpice, c'est en 1911 qu'il devient le conservateur de leur nouvelle bibliothèque, rue Saint-Denis. Chercheur infatigable, il fait deux voyages en Europe pour le compte de la bibliothèque qu'il enrichissait continuellement. Courrieriste parlementaire, historien, érudit, **Aégidius Fauteux** inaugure une chronique hebdomadaire traitant d'anecdotes sur la vie en **Nouvelle-France** sous le signe de la curiosité dans "**La Patrie**".

La série commence le samedi 16 septembre 1933 sous le titre "**Les carnets d'un curieux**". Comme il le dit si bien, désirant illustrer les petits faits inconnus de notre histoire, il "**se propose de nous entretenir de Marie Chamois**". C'est un honneur pour tous les descendants de notre aïeule maternelle d'être la première personne dont Fauteux tire une biographie, bien étoffée, en inaugurant sa chronique.

<sup>60</sup> Les données proviennent du "**Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture**". Presses de l'Université de Montréal.

L'auteur de ce document, trop jeune à cette époque, prend connaissance de cet article beaucoup plus tard. Assez curieusement, on en parlait pas dans la famille, on ignorait sans doute cet intéressant témoignage de Fauteux sur notre ancêtre. "La Patrie" étant un journal de Montréal ne devait pas atteindre les rives de la rivière Matapédia à Routhierville. Nous remercions **Aégidius Fauteux** de nous faire voir la lumière sur cet aspect assez étrange de la destinée de **Marie-Claude Chamois**. Cette "**Histoire d'une honnête fille reniée par sa mère**", telle qu'exposée par Aégidius Fauteux dans un style très vivant, est d'une importance capitale pour tous les Frigon.

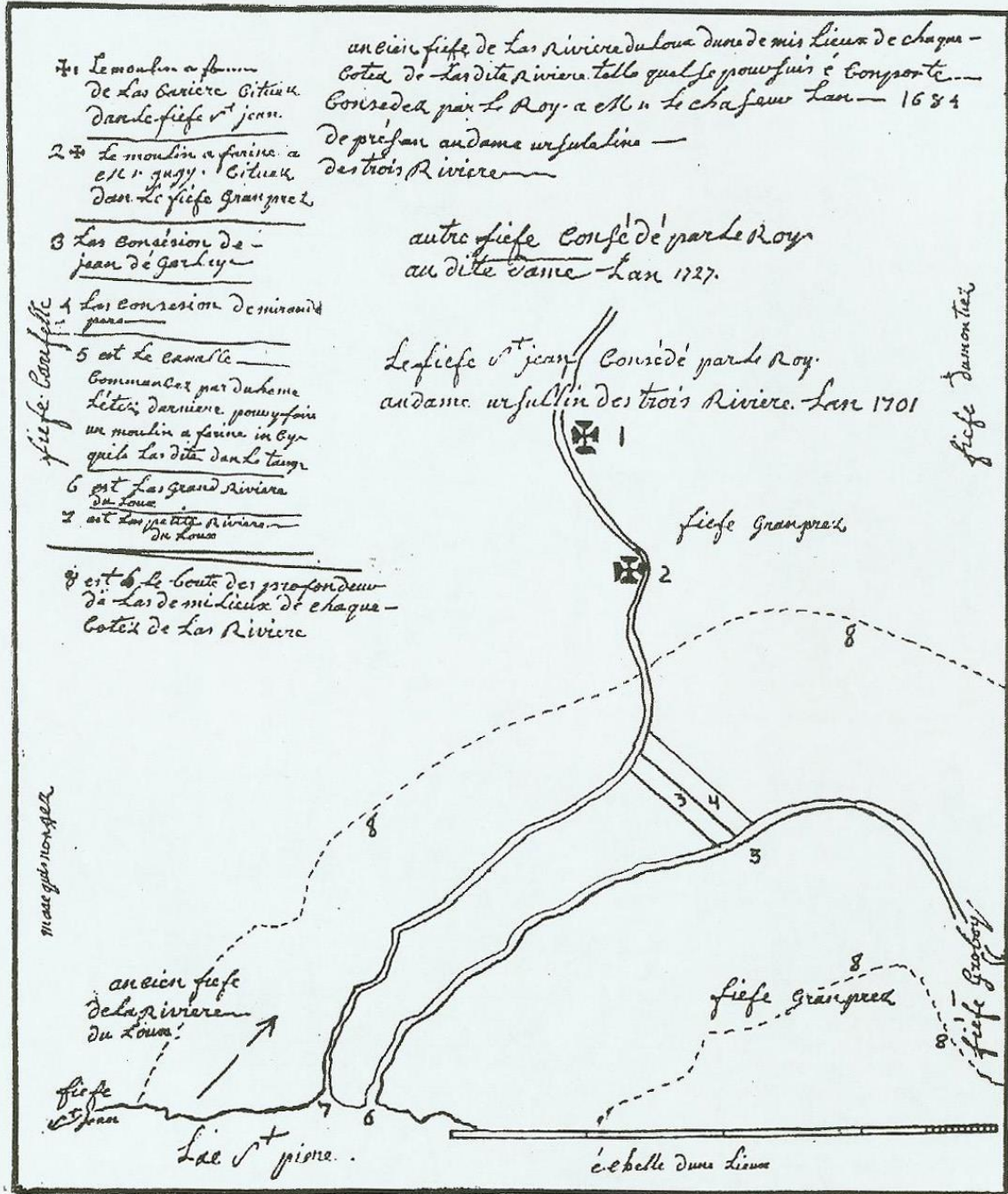


**"Plan figuratif des fiefe  
de Las Riviere du Loux  
citué aunore du Lac  
St pierre.  
1778**

Nous concluons ce chapitre par la page suivante sur un plan des fiefs appartenant aux Dames Ursulines des Trois-Rivières. Nous signalons une curiosité identifiée par le point (5) le "**canalle**" au sujet duquel l'arpenteur Le Clair dit: "**Commencer par Duheme l'éter dernière pouryfaire un moulin a farine incy quil las dite dans le temps**". Comme présentation:

**"Jessousugnez Le Clair arpenteur sertifie qualas requete des dames ursullin de cest vile jes tirez le plan de leurs trois fiefe que jes representez cis apres conformemen a larpantage que jen nes faite dan le cours du mois de mars de lan mile sept cen garentehuite an foy de quoy jes donne le presan pour servire a ce que de respon au trois riviere le deux octobre de mile sept cen soixtsente é dishuite". Le Clair arpenteur.**

Ce plan nous a été fourni par un citoyen du nom de Mallet qui fit cette découverte dans les archives de la justice à la Prévôté de Québec. C'est comme témoignage écrit de cette époque que nous l'incluons dans ce document. Nous pensons qu'il pourra servir à quelque chercheur.



1 Le moulin a farine  
De Las Barriere Citieux  
Dans le fief St Jean.

2 Le moulin a farine a  
E. N. GUY. Citieux.  
Dans le fief Grandprez.

3 Las Consession de  
Jean de Garbey

4 Las Consession de miraud  
para

5 est le canal  
Commence par du hame  
L'etier d'arriver pour y faire  
un moulin a farine in by  
quils la dite dans le tuer.

6 est Las Grand Riviere  
Du Loue

7 est son petite Riviere  
Du Loue

8 est de la Cote des profondes  
de Las de milieux de chaque  
Cote de Las Riviere

ancien fief de Las Riviere du Loue du nom de mis lieux de chaque  
Cote de Las dite Riviere telle qual se pour fuir e Conponte  
Consede par Le Roy a E. N. Le chafaur Lan 1684

De presan andame ursulaine  
des trois Riviere

autre fief Consede par Le Roy  
au dite Dame Lan 1727.

Le fief St Jean Consede par Le Roy  
andame ursuline des trois Riviere Lan 1701

fief Consede

fief d'arriver

mas qui non get

ancien fief  
de la Riviere  
du Loue

fief  
St Jean

Lae St pierre.

Echelle d'une lieue

## CHAPITRE 9.

### LES NOUVEAUX SEIGNEURS -2.

#### Gentilhomme britannique.

En 1791, les bourgs de **Berthier** et de **Saint-Cuthbert** sont peuplés par les descendants des pionniers du **Royaume de Carufel**. Notre religion, bâtie sur des principes moraux rigides, à laquelle nos pères adhéraient très fortement, eut pour heureuse conséquence d'augmenter la population,<sup>61</sup> laquelle croissait à un rythme effarant. Les seigneurs du royaume possédaient de vastes domaines ne demandant qu'à être exploités. Un nombre incalculable de concessions furent consenties par ces derniers, en particulier deux de ceux-ci, **James Cuthbert** et **Conrad Gugy**.

Après la conquête, plusieurs des officiers composant les régiments anglais s'engageaient à demeurer au pays dont des **Ecoissais** et des **Allemands**. Il y eut aussi des **Suisses** d'origine connaissant les deux langues de notre peuple, le français et l'anglais. Cette connaissance les rendirent précieux pour les nouveaux occupants. On leur confia des postes administratifs dans la colonie. D'ailleurs, les seigneuries du **Royaume de Carufel** qui ont été vendues dans la partie ouest du district des **Trois-Rivières** après la conquête sont acquises par des **Suisses** de langue française: **Louis de Mistral**, major de la ville, et **Conrad Gugy**, administrateur.

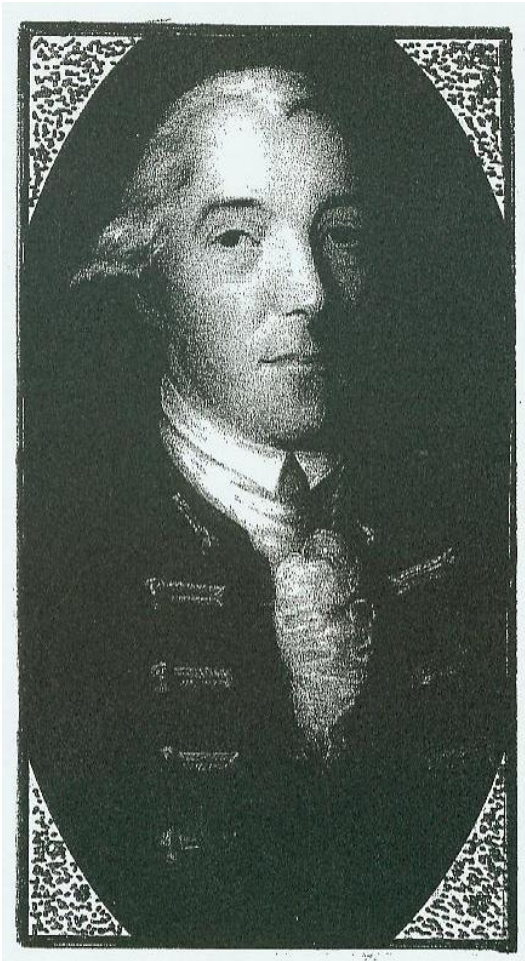
Il nous faut maintenant présenter un autre seigneur, militaire de carrière, dont on ne peut dire de lui qu'il profita de l'occupation du territoire par la **Couronne Britannique** pour acquérir un domaine presque aussi grand que le **Royaume** lui-même et que le pays voisin. Mais il n'a pas profité de cette situation favorable et ses terres, il les a achetées et payées fort cher. Rendons hommage à sa probité.

Les parents de **James Cutbert** appartenaient à la petite noblesse. **Alexander Cuthbert** tenait le titre de **Baron de Castlehill** en Ecosse; il avait épousé à Inverness **Beatrix Cuthbert**, fille de **David Cuthbert**. Leur fils, **James Cuthbert**, naquit possiblement en 1719 et jeune adolescent, il opta pour l'armée et même la marine car il était aussi officier de marine. Membre du 15ième Régiment, il participa à la **prise de Louisbourg** et à la bataille des **Plaines d'Abraham**. Après la conquête, le **général James Murray** dépêcha son aide-de-camp, **James Cuthbert**, à Londres pour annoncer la prise de la Nouvelle-France et ajouter une autre colonie à la **Couronne Britannique**.

---

<sup>61</sup> On ne peut dire que **Mordacai Richler** avait raison en affirmant (crûment) que nos canadiennes avaient trop d'enfants; il reste que les enfants aidaient aux travaux des champs. C'est ce qu'il entendait.





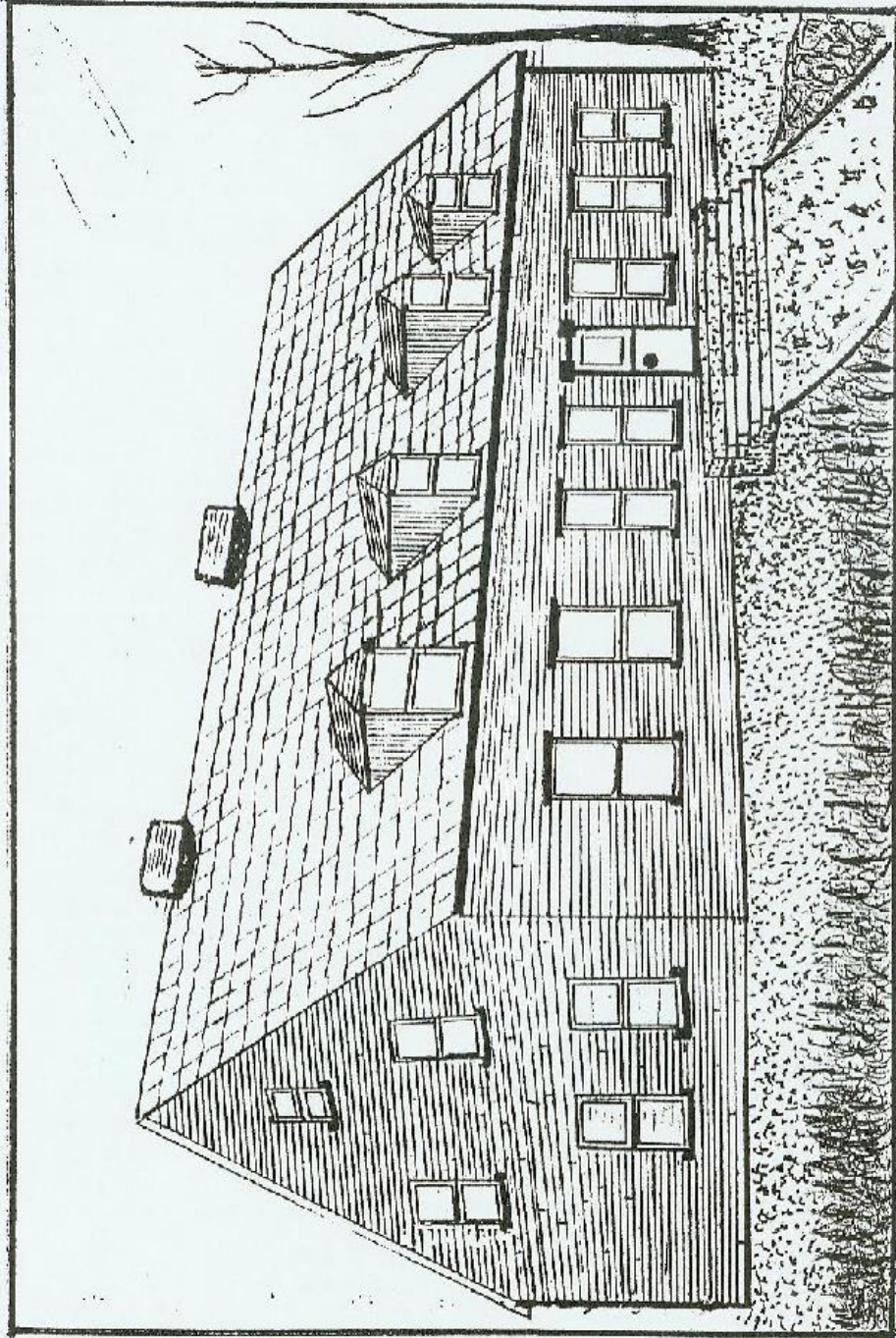
Baron Dorchester  
 Sir Guy Carleton  
 (1724–1808)  
 Gouverneur et chef militaire  
 du Canada (1768–1778).

Certes l'idée de s'installer dans ce pays chèrement conquis dut mûrir lentement car ce n'est que le 7 mars 1765 qu'il achète la **seigneurie de Berthier**. Elle avait appartenu aux héritiers d'**Alexandre Berthier** desquels **Pierre L'Estage**, marchand de Montréal, en fit l'acquisition. Ce dernier décédant sans enfant, la seigneurie passa à son neveu **Pierre Noël Courthiau** qui demeurait à **Bayonne** en France. Le contrat, signé à Montréal "en la maison de Monsieur Jean Fraser, Ecuier, juge de la cour des plaidoyers-communs", prévoyait une rente annuelle de 250 (dollars) à la veuve de **Pierre Lestage, Marie-Josèphe Ester Sayer** de son vivant, soit 1500 livres tournois;

le seigneur-militaire possédait de la fortune en Ecosse et c'est avec des lettres de change certifiées par **Georges Ross**, écuyer, demeurant à Londres, que les paiements furent garantis jusqu'au sieur **Pierre Noël Courthiau**, bourgeois, commerçant de Bayonne. L'acte de vente comprenait aussi un moulin à farine et un moulin à scie en plus d'animaux domestiques et d'une quantité d'ustensiles, cités dans l'acte. Ce fut une bonne affaire, bien menée, avec avantage pour toutes les parties, et nous devons nous incliner devant la probité et le respect mani-festé par ce seigneur conquérant envers les biens appartenant à des vaincus. Le noble gentilhomme était maintenant chez-lui.<sup>62</sup>

---

<sup>62</sup> **James Cuthbert**, appartenant à la noblesse, n'était pas aimé des roturiers de toute nature qui affluèrent au Canada suivant la Conquête.



Manoir de James Cuthbert à Berthier.

Nous ne nous empêcherons pas de signaler une très curieuse association de personnages déracinés de leur pays d'origine comme la France, l'Ecosse et la Nouvelle-Angleterre et d'y voir là un mystérieux dessein d'une Autorité supérieure qui les rassembla ce 7 mars 1765 en la maison du juge Fraser. **Marie-Josèphe Esther Sayer**, fille de **Guillaume (William) Sayer** et de **Marie (Mary) Rishworth**, encore enfant, avait été enlevée par les **Abénaquis** et amenée comme captive à Montréal. Confiée aux bons soins des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, instruite et éduquée par les religieuses, elle trouva un bon parti par son mariage le 5 janvier 1712 avec **Pierre de L'Estage**, marchand et seigneur de Berthier.<sup>63</sup>

Des chemins tortueux sont parfois empruntés par la Providence pour restaurer un équilibre et réparer, même longtemps après les faits, les injustices commises envers des innocents. A noter que la plus jeune des petites Sayer, future seigneuresse, fut capturée en même temps que sa mère et sa soeur aînée. Possiblement que lors du raid, le père était mort en combattant. Or, la mère et les deux jeunes filles se convertirent à la religion catho-lique et furent baptisées à Montréal. **Marie-Geneviève Sayer** entra chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et prit le nom de **Soeur Marie-des-Anges**. Elle décède au couvent en 1717. Sa petite soeur, seigneuresse, "**Anglaise de nation**", sur ses vieux jours fait la rencontre d'un noble Ecossais qui lui propose d'acheter sa seigneurie. Parions que si cela est arrivé ainsi, la cause est autre que le hasard.

La famille **Cuthbert** entra en possession de plus de 200 kilomètres carrés de terrain, que les circonstances de la conquête rendirent possibles. Le **seigneur Cuthbert** alla se fixer sur son vaste domaine qui comprenait les fiefs et seigneuries de **Berthier, Maskinongé, New-York** et autrement nommés **Dusablé, Dautray, Lanoraie** et de **L'Ormière** et autre lieux. Il y demeura jusqu'à sa mort, survenue à Berthier le 17 septembre 1798.

Un peu auparavant, en 1764, le **général Murray** le choisissait comme l'un de ses huit conseillers, dont seulement deux étaient de langue française, **Hector-Théophilus Cramahé** et **François Mounier**, huguenots et **Suisses** d'origine. Administrateur sous le régime militaire, grand seigneur et promoteur, fidèle à la Couronne, en dépit de ses défauts, on disait qu'il était irritable et arrogant, il encouragea tout de même la construction d'une nouvelle église à **Berthier** en 1787 et promit de fournir une cloche. Il conseilla ses censitaires dans l'achat et la fourniture de tous les matériaux nécessaires à sa construction.

Il quitta l'armée sous le lieutenant-gouverneur **Guy Carleton** avec lequel il ne s'entendait pas. Son protecteur, **James Murray**, était retourné en Angleterre pour se justifier des accusations formulées contre lui par les marchands Anglais de Québec. Le climat politique des premières années de l'après conquête reposant sur des intrigues devant aboutir sur le pouvoir dont rêvait tout occupant, et dont il n'avait pas l'habitude, ne plaisait pas au militaire discipliné et rigoureux que fut **James Cuthbert**. Il n'accepta que quelques fonctions administratives ne requérant qu'une présence occasion-nelle dans la Capitale.

---

<sup>63</sup> "L'aïeul maternel de Madame Veuve de L'Estage s'appelait Guillaume Rishworth et son aïeule maternelle, Suzanne Wilbricht". M. S. A. Moreau dans sa "Seigneurie de Berthier".

Dans un autre chapitre nous avons signalé la présence des "**Rebels**" Bostonnais dans le district des Trois-Rivières lors de la révolution américaine de 1775-1776. "**Ces infortunés (les soldats Irlandais) et, en général tous les soldats bostonnais souffraient de la privation des choses les plus nécessaires; mal vêtus, sans pain, sans presque aucune provision, ils étaient réduits à la misère de l'indigène; ils vivaient en grande partie d'aumônes dans notre ville**".<sup>64</sup> Bien des pages ont été écrites sur l'occupation partielle des terres autour du lac Saint-Pierre et d'une partie de la **Mauricie** par les Américains durant l'année 1775-1776; outre le "**Journal des Ursulines**", on peut consulter le "**Journal de Jean-Baptiste Badeaux**", notaire de la ville de Trois-Rivières ainsi que les écrits de **Benjamin Sulte**, de **Raymond Douville** et de **Mgr Albert Tessier**. Nous revenons sur le sujet uniquement en rapport avec la destinée de l'**Honorable James Cuthbert**.

Royaliste, l'**Honorable James Cuthbert** eut de très sérieux accrochages avec les "**Bostonnais**" stationnés à Sorel, juste en face. Bien que plus près de la soixantaine qu'autrement, le seigneur part de son manoir de Berthier un certain jour pour avertir le commandant des forces du **général Carleton** aux Trois-Rivières, le **général Simon Fraser**, que les Américains cantonnés à Sorel envisageaient de prendre par surprise sept petits navires chargés de munitions amarrés à la **Pointe-du-Lac**. Le commandant Fraser dépêche aussitôt des forces Royalistes pour protéger ces navires. Fermement attendus, les Américains furent défaits et humiliés. Informés du rôle joué par l'**Honorable James Cuthbert**, ils s'en prirent à ses propriétés, brûlèrent son manoir et le firent prisonnier. Amené menottes aux mains jusqu'à New-York, il recouvra sa liberté la guerre terminée. A son retour, il se construisit un nouveau manoir.

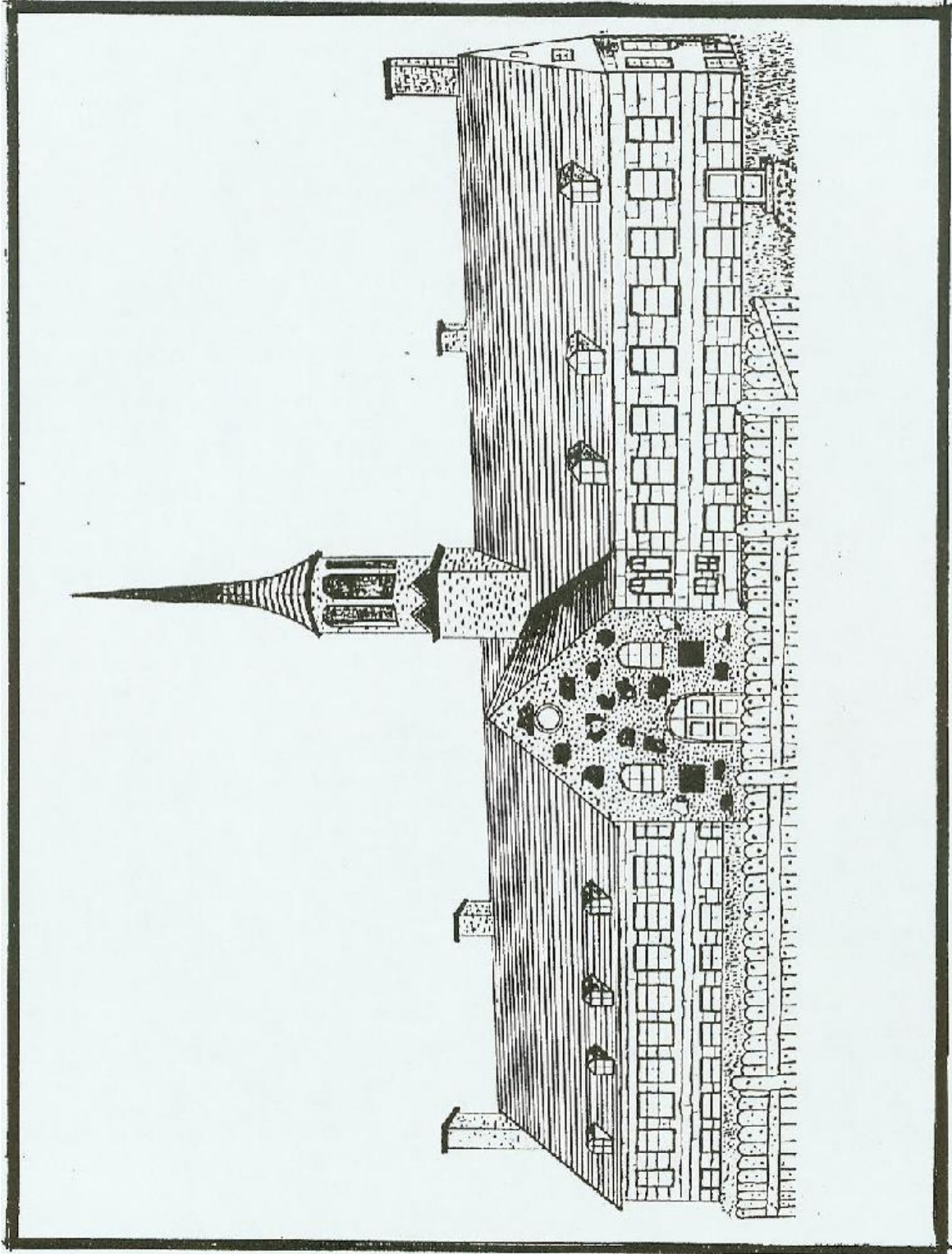
Du premier mariage de l'**Honorable James Cuthbert** en 1749 avec **Margaret Mackenzie** on pense que cette union fut stérile. Elle ne vint pas au Canada et il divorça pour épouser en 1766 **Catherine Cairns** qui lui donna trois fils et sept filles. Ces enfants furent témoins de la mort de leur mère en 1785. Après le décès de sa seconde épouse, il se remarie avec **Rébecca Stockton** le 23 mars 1786.

Une des richesses patrimoniales du **Royaume de Carufel** est la petite chapelle protestante de **Saint-Cuthbert**, construite en 1786 et placée sous le vocable de **Saint-André**, patron de l'Ecosse. Un marché est conclu chez le notaire **Barthélémy Faribault** le 24 août 1785 entre l'**Honorable James Cuthbert** et **Antoine Leblanc** de Maskinongé. Un peu plus tard, **Pierre Fouré dit Vadeboncoeur** s'engage à exécuter la maçonnerie et la finition intérieure, encore devant le notaire Faribault. La lecture de ces deux contrats<sup>65</sup> témoigne du souci qu'apportait l'Honorable Cuthbert envers ses écrits et du soin particulier dont il coiffait chacun de ses actes.

---

<sup>64</sup> "**Journal des Ursulines des Trois-Rivières**". Cet extrait est tiré de **Raymond Douville**, dans son Tome II des "**Visages du vieux Trois-Rivières**." Ed. Laliberté.

<sup>65</sup> "**La chapelle des Cuthbert, Berthierville**". Collection les Retrouvailles, Numéro 9, Ministère des Affaires culturelles, Gouvernement du Québec.



LE MONASTERE DES URSULINES AUX TROIS-RIVIERES VERS 1805.

Reconnaissons que les bons ouvriers ne manquaient pas en cette période trouble traversée par les Régimes d'avant et d'après la conquête. Les deux bâtiments des pages précédentes font l'objet de notre admiration et ils en sont la preuve. Le monastère des **Dames Ursulines** fut construit entre 1752 et 1753 suite à un incendie qui ravagea la ville de Trois-Rivières le 17 mai 1752. L'évêque de Québec du temps, Mgr de Pontbriand, sollicita des dons dans les paroisses pour la reconstruction du monastère et même demeura sur place pour en assurer l'érection. Quant au manoir de **James Cuthbert**, il fut démoli après une centaine d'années d'existence parce qu'on en avait négligé l'entretien.

Cette chapelle, ouverte au culte protestant, servit aussi de sépulcre ou de maison funéraire car outre l'**Honorable James Cuthbert** qui y fut enterré en 1798, le plancher recouvre les corps de **Catherine Cairns** et de sa petite fille, **Caroline Cuthbert**. Des fouilles exécutées antérieurement à la restauration de la petite église, permirent la découverte d'autres corps. Il est donc possible que plusieurs membres de la famille Cuthbert y furent ensevelis, dans cette "**Little Chapel in the Fields**".

Les fils jouèrent un rôle dans la gouverne de notre grand pays. Deux des jeunes gars du grand seigneur ont faits leurs premiers pas scolaire à Québec, car en 1775, **Alexander Cuthbert** et son jeune frère, **James Cuthbert**, âgés respectivement de huit et de sept ans, étaient en pension chez un certain **John Fraser**.<sup>66</sup> Mais ils furent instruits par les **Jésuites** en France, à **Douai**, et vécurent parmi les nôtres. **James** embrassa la foi catholique et **Ross** conserva son allégeance protestante. Selon le voeu du vieux seigneur Cuthbert, ses enfants eurent le choix entre les religions protestante et catholique. **Alexandre Cuthbert** choisira la religion catholique. Bons administrateurs, ils gardèrent leurs seigneuries jusqu'à la fin du régime de la tenure seigneuriale. **Ross Cuthbert** qui était avocat à Québec, fut député et conseiller au gouvernement. Il publia des ouvrages en langue anglaise entre autres, "**A New Theory on the Tides**", en 1810. Il décède en 1861. Un autre de ses fils, **Alexandre Cuthbert**, hérita du fief Dorvilliers. Sans postérité.

En 1812, **James (Jacques) Cuthbert**, fils, seigneur de Berthier, participe à la guerre contre les Américains. Il arborait le grade de lieutenant-colonel et avait le commandement du 3<sup>ème</sup> bataillon de milice incorporée, qu'il conserva de 1812 à 1815. Le major **François Boucher** était de ce groupe, de même que les capitaines **J.-B. Poulin de Courval**, **Charles Lemaître Auger**, et **Antoine Saint-Louis**. **J.-Loiseau-Châlon** figurait comme lieutenant tandis que **Isaac Phinées** était le quartier-maître. C'était sans doute le bataillon de Berthier et **Jacques Cuthbert** fils désirait des officiers de sa connaissance comme seconds et le plus de soldats possibles issus du **Royaume de Carufel**.

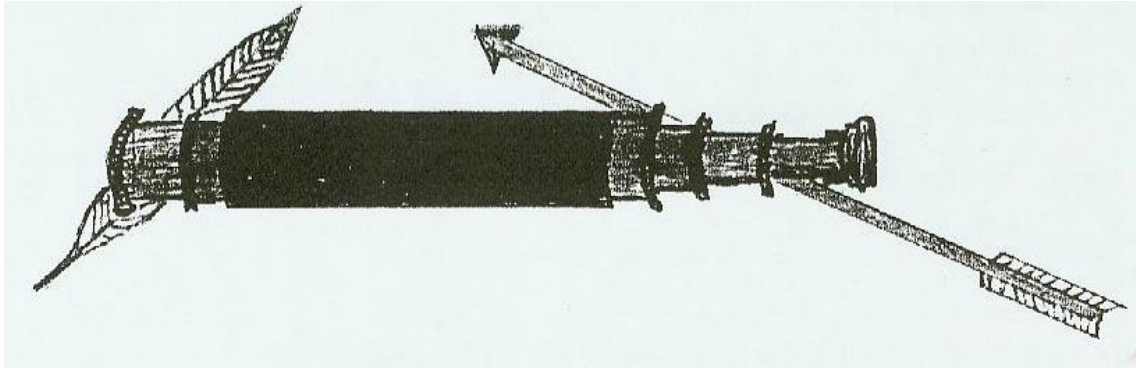
En mars 1838, **Jacques Cuthbert**, troisième fils de l'**Honorable James Cuthbert**, était le seigneur de Berthier et il habitait le manoir. Catholique, il épouse à l'église **Marie-Claire Fraser** qui n'eut

---

<sup>66</sup> "Les premiers Anglo-Canadiens à Québec. Essai de recensement 1759 – 1775". Honorius Provost.

pas d'enfant. Elle décéda à Montréal à l'âge de trente-deux ans et fut inhumée à Berthier. En secondes noces, **Jacques Cuthbert** s'unit à **Marie-Louise Amable Cairns**, née à Québec où elle fut élève des Dames Ursulines. Elle décéda le 25 juillet 1878, vingt-neuf ans après son époux, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. La précédant dans la tombe, **Jacques Cuthbert** rendit son dernier soupir le 4 mars 1849 en son manoir de Berthier. Il était âgé de quatre-vingts ans et fut inhumé dans l'église sous le banc seigneurial.

Charitable et prodigue, **Jacques Cuthbert** ne vivait pas dans l'opulence; il dut quémander, avec l'aide de l'évêque de Montréal qu'il pria d'intercéder auprès des autorités de Québec, de se faire donner la charge de grand-voyer<sup>67</sup>, qu'il obtint, comme son beau-frère avant lui **John Antrobus**.



---

<sup>67</sup> Le grand-voyer est l'administrateur des ponts et chaussées.

DICTIONNAIRE FRIGON.

On rappelle que nous avons déjà inventorié les familles suivantes: Paul Frigon [Ursule Lefebvre]; Antoine Frigon [Angèle Grenier]; Louis Frigon [Marguerite Masson]; Olivier Frigon [Judith Bahiac]; Joseph Frigon [Josette Gravel]; Joseph Frigon [Josette Savoie]; Eustache Frigon [Catharine Gobeil] et Pierre Frigon et ses deux épouses [Angèle Lavreau de Langie] (1) et [Julie Lafrenière] (2).

Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B: baptême N: naissance D: décès S: sépulture M: mariage			

CINQUIEME GENERATION (2).<sup>72</sup>JOSEPH FRIGON.

Fils de Paul-Antoine Frigon et d'Angèle Grenier, né à Maskinongé en 1799, il épouse Louise Bourdon au même endroit le 26 juillet 1825. Les données relatives au mariage des enfants nés dans la région étant manquantes, il se pourrait que toute la famille s'installe dans un autre endroit à un certain moment.

Frigon Adèle	1.	Par.: Edouard Drolet Mar.: Angélique Grenier Elle épouse Olivier Moursin dit Lajoie	N.: 27 janvier 1825 M.: 27 juin 1848 D.: 22 décembre 1907	Maskinongé Maskinongé Yamachiche
Frigon Louis	2.	Par.: David Sicard Mar.: M.-Claire Frigon Il épouse Adèle Hotta.	N.: 10 octobre 1827 M.: (?)	Maskinongé
Frigon Julie	3.	Par.: Moïse Lebrun Mar.: M.-Anne Landry Destinée inconnue.	B.: 14 octobre 1829	Maskinongé
Frigon Océzime Daniel	4.	Par.: François Frigon Mar.: V. Dugas dit Labrèche	N.: 15 février 1831 S.: 28 juin 1831	Maskinongé Maskinongé

<sup>72</sup>Le chiffre entre parenthèses réfère à une génération qui eut une descendance mâle.



Frigon Angèle	5.	Par.: Gabriel Gauthier	N.: 14 juillet 1832 S.: 27 mars 1833	Maskinongé Maskinongé
Frigon Antoine	6.	Par.: Antoine Chèvrefils Mar.: Louise Sicard Destinée inconnue.	N.: 19 janvier 1834	Maskinongé
Frigon Julie Emilie	7.	Par.: Joseph Petit-Bruneau Mar.: Julie Lebrun Destinée inconnue.	B.: 15 janvier 1836	Maskinongé
Frigon J.-Louis	8.	Par.: Louis Frigon Mar.: Catherine Aubry Destinée inconnue.	N.: 3 mars 1838	Maskinongé
Frigon Godefroi	9.	Par.: Joseph St-Antoine Mar.: Angélique Rinfret Destinée inconnue.	N.: 19 février 1840	Maskinongé
Frigon Joseph	10.	Par.: Charles Montgrain Mar.: Angèle Frigon-Lémeri	B.: 2 mars 1842 D.: 17 avril 1842	Maskinongé Maskinongé
Frigon Pierre Anable	11.	Par.: Louis Paquin Mar.: Olive Paquin Destinée inconnue, mais vécut peut-être à Montréal.	B.: 13 avril 1843	Maskinongé
Frigon Joseph Napoléon	12.	Par.: Joseph Roi Mar.: Louise Chevalier	N.: 11 mai 1845 D.: 27 janvier 1846	Maskinongé Maskinongé
Frigon J.-Arthur	13.	Par.: Louis-Léon Doucet Mar.: Emarentien- ne Lafrenière Il épouse Cléopâtre Fréchette, fille de Zéphirin Fréchette et de Sophie Livernoche. Néé Frigon témoigne et signe à son mariage.	B.: 23 janvier 1847 M.: 27 septembre 1864	Maskinongé Maskinongé

**Note:**

les données relatives au mariage des enfants nés dans la région étant manquantes, il se pourrait que toute la famille émigra soit

aux Etats-Unis ou bien à Montréal. Par ailleurs, certaines données sont inscrites à la fois à Maskinongé et à Louiseville.

CINQUIEME GENERATION (3).

PIERRE FRIGON.

Famille de Pierre Frigon, fils de Paul Frigon et de Angèle Grenier. Né en 1804 à Maskinongé, il épouse Julie Marchand le 19 janvier 1830 à Maskinongé.

Frigon Pierre Amable	1.	Par.: Jean Sicard Mar.: Elisabeth Carufel	B.: 6 novembre 1830 D.: 15 février 1861	Maskinongé Maskinongé
Frigon Emilie	2.	Par.: Joseph Marchand Mar.: Thersile Girardin	B.: 13 novembre 1831 D.: 2 avril 1842	Maskinongé Maskinongé
Frigon Godefroi	3.	Par.: Godefroi Marchand Mar.: M.-Anne Landry	B.: 23 octobre 1833 D.: 27 juillet 1841	Maskinongé Maskinongé
Frigon Godfrine	4.	Par.: Olivier Lebrun Mar.: Etienne Landry	B.: 3 septembre 1835 D.: 1 juin 1836	Maskinongé Maskinongé
Frigon Louis Adolphe	5.	Par.: Alexis Morais Mar.: M.-Claire Frigon Il épouse Eugénie Thersile Gosselin, veuve de Théodore Rodias Desjardins	B.: 16 septembre 1837 M.: 8 août 1876	Maskinongé Montréal
Frigon Léocadie	6.	Par.: Amable Sicard Mar.: Léocadie Grenier Destinée inconnue.	B.: 9 décembre 1838	Maskinongé
Frigon J.-Léandre	7.	Par.: Joseph Petit-Bruneau Mar.: Marguerite Marchand Il épouse Emilie Beaugrand dit Champagne, fille de feu Louis et de Geneviève Beaugrand dit Champagne. En secondes noces, il épouse, le 7 mai 1876, Vir- ginie Deguire Larose (Montréal, Notre-Dame). Il fait partie de la descendance Frigon qui essaïma dans la région du Montréal métropolitain.	N.: 19 février 1840 M.: 21 novembre 1870	Maskinongé Maskinongé

101

Frigon Sophie Henriette	8.	Par.: David Sicard Mar.: Sophie Morais-Lemire Destinée inconnue.	N.: 16 janvier 1842	Maskinongé
Frigon Pierre Amable	9.	Par.: Amable Lebrun Mar.: Marie Juneau Il épouse Aurélie Verdon, fille de Luc et de Reine Nadeau	B.: 1 mai 1843 M.: 24 octobre 1865	Maskinongé Napierville
Frigon Louis Edouard	10.	Par.: Edouard Lemire Mar.: Esther Lisabelle	N.: 24 août 1844 D.: 15 octobre 1844	Maskinongé Maskinongé

CINQUIEME GENERATION (4).OLIVIER TOUSSAINT FRIGON.

Baptisé le 8 octobre 1801, fils de Olivier Frigon et de Judith Banhiac, il épouse le 6 février 1826 Madeleine Lupien, fille de Joseph Lupien et de Agathe Chrétien. Olivier décède en 1861 (S.: 21 octobre), à l'âge de 60 ans. Ses enfants, devenus adultes, quittent Louiseville pour la Nouvelle-Angleterre et les Illinois.

Frigon Joseph Olivier	1.	Par.: Joseph Lupien Mar.: Judith Banhiac Il épouse Domitilde Desrosiers, fille de Elie et de Henriette Prescottte-Godin.	N.: 7 janvier 1827 M.: 20 avril 1857 S.: 29 juin 1906	Louiseville Louiseville Louiseville
Frigon Marie Aurélie	2.	Par.: Joseph Lupien Mar.: Ursule Frigon Sauf erreur, c'est elle qui épouse Charles Arsenault, frère de Louis et fils de Charles et de Céleste Auger. Témoins: Isaac Fournier, Olivier Frigon et Toussaint Fréchette. Ces couples Frigon/-Arsenault termineront leurs jours en Illinois.	N.: 25 mars 1829 M.: 3 novembre 1857	Louiseville Louiseville
Frigon M.-Eléonore	3.	Par.: Pierre Frigon Mar.: Julie Lafrenière Elle épouse Louis Arseneau, fils de Charles Arsenault et de Céleste Auger, de Kankakee, Illinois.	N.: 21 septembre 1831 M.: 7 octobre 1856	Louiseville Louiseville

Frigon Hilaire	4.	Par.: Théophile Caron Mar.: Marguerite Lupien	N.: 20 septembre 1834 D.: 26 avril 1841	Louiseville Louiseville
Frigon Toussaint	5.	Par.: (?) Mar.: (?) Il épouse Marie Proulx, fille de Antoine et de Emilie Desautels. Ce couple s'installera en Nou- velle-Angleterre.	N.: 14 janvier 1837 M.: 31 juillet 1866	Louiseville Yamaska
Frigon Antoine	6.	Par.: Abraham Desjarlais Mar.: Adelaïde Lupien Il épouse Caroline Fréchette. Fille de David et de Agathe Lebeau. Témoins: Olivier Frigon, Toussaint Frigon (ce dernier signait A. Frigon), David Fré- chette et Thomas Fréchette.	N.: 29 juillet 1839 M.: 17 janvier 1865 S.: 15 janvier 1917	Louiseville Louiseville Louiseville
<p>Note: aux registres il est fait mention du décès d'une fille, Emilie Frigon, le 2 mars 1900 à St-Léonard d'Aston. Elle serait née en 1831 (?).</p>				

"Dites à votre maître que je lui répondrai par  
la bouche de mes canons".



Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau  
(1622 - 1698) gouverneur de la Nouvelle-France.

## CHAPITRE – 10.

### L'ACADIE [1].

#### Introduction.

Un encart titré "**Prémices d'une chute**" au chapitre six de notre "**Royaume de Carufel**" traduisait notre pensée sur les circonstances entourant la perte de la Nouvelle-France.<sup>68</sup> Effectivement c'est l'Acadie qui tomba en premier en 1758 par la prise de la forteresse de Louisbourg. Mais c'est aussi l'Acadie qui fut colonisée en premier par la métropole dès 1603. En sa qualité de militaire, **James Cuthbert**, seigneur de Berthier, aurait selon nos sources, participé à toutes les batailles perdues par les Français et de la sorte contribué à la perte de cette belle région du Canada peuplée par les Ecossais. Il nous convient de jeter sur papier notre éclairage personnel sur la petite histoire de l'Acadie avec des faits complémentaires pour la plupart ignorés par les chroniqueurs de la "**dite grande histoire**".

#### Le royaume d'Acadie.

**Acadie** est le nom donné par **Giovanni de Verrazzano** [1485 – 1528]. Explorateur italien au service de François 1<sup>er</sup>, Roi de France, visitant alors la Nouvelle-Ecosse, il trouva la péninsule verdoyante, la jugea fertile et la compara à l'**ARCADIE**, pays imaginaire de la mythologie grecque considéré comme le paradis terrestre. Hardi navigateur, il explora toute la côte atlantique des deux Amériques dès 1523 et trouva la mort au Brésil, tué par les Indiens. On lui doit aussi le nom de "**Nouvelle-France**".

Donc, la **Nouvelle-France naît en Acadie**.<sup>69</sup> C'est à **Pierre Dugua de Mons** que nous devrions attribuer la fondation du premier établissement français en sol d'Amérique, le mérite "**du commencement**" lui revient.<sup>70</sup> La ville de **Royan** en Charente-Maritime, reconnaissante envers son distingué citoyen, lui rend hommage en 1957 avec cette plaque scellée dans la muraille du château de Mons sur laquelle il est écrit: "**Fondateur de l'Acadie et du Canada, instigateur et financier des expéditions de Champlain**". Notre histoire telle qu'enseignée sur les bancs de la petite école aurait du nous faire connaître davantage ce personnage, car sans lui, Champlain serait un inconnu.

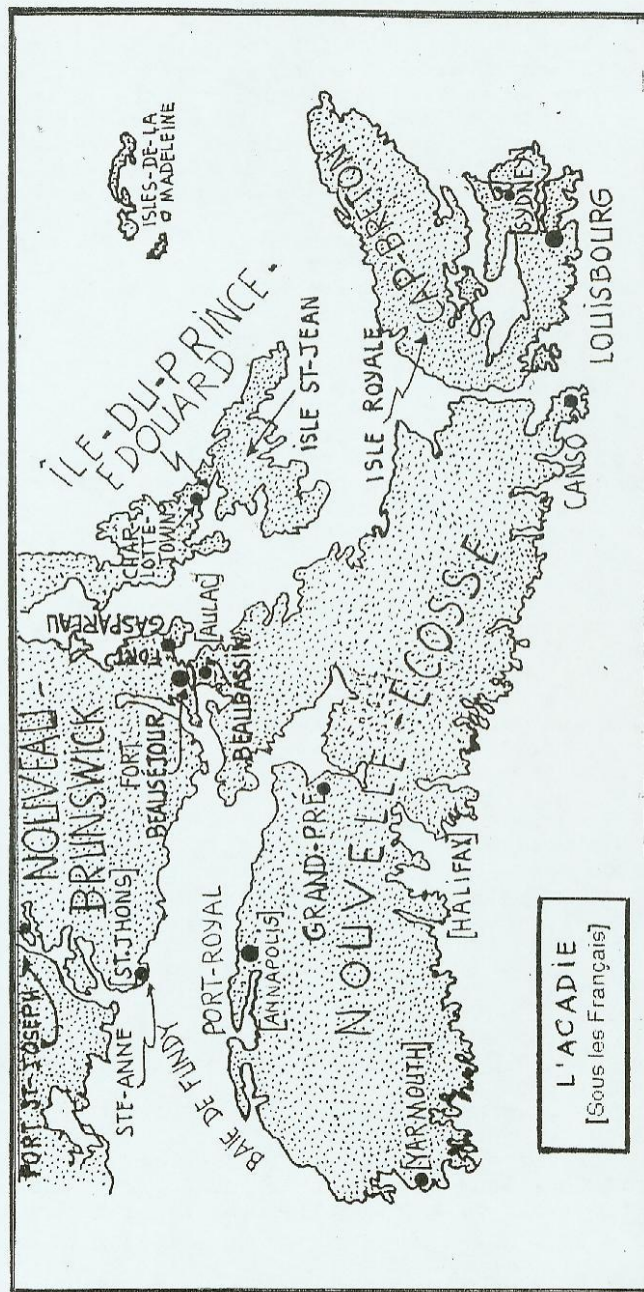
---

<sup>68</sup> Voir page 50.

<sup>69</sup> Samuel de Champlain, décédé le jour de Noël 1635 à l'Habitation de Québec, est considéré à juste titre comme le père de la Nouvelle-France. On ne peut en douter car il accompagna Pierre Dugua de Mons en Acadie cinq ans avant de fonder Québec.

<sup>70</sup> Les préparatifs de cette expédition datent de 1602 et 1603 bien avant le départ de La Rochelle au printemps 1604.

Déjà au seizième siècle le littoral de l'Amérique était visité par des Européens qui s'adonnaient à la pêche pour d'aucuns tandis que d'autres avaient le mandat de trouver un passage vers Cathay (la Chine). Mais aussi ces expéditions avaient un but caché, enlever aux aborigènes toute richesse pouvant enrichir le trésor royal. En même temps, les docteurs de la Foi et les docteurs de la Loi s'interrogeaient en profondeur sur la question: les aborigènes sont-ils des êtres humains?



**CARTE DE L'ACADIE.** - L'Acadie de la Nouvelle-France comprenait les provinces maritimes, partie du Québec actuel, les côtes du golfe Saint-Laurent et les côtes du Maine. L'Acadie fut le théâtre d'une action infamante: la dispersion des Acadiens (1755 - 1763). L'Acadie fut tout de même le refuge des montagnards Écossais persécutés de même que les Loyalistes chassés par l'envahissante hégémonie des Américains. En passant, notons qu'en termes de richesse, les navigateurs Européens du seizième siècle ne purent rapporter à leur Roi que de la morue et du castor!

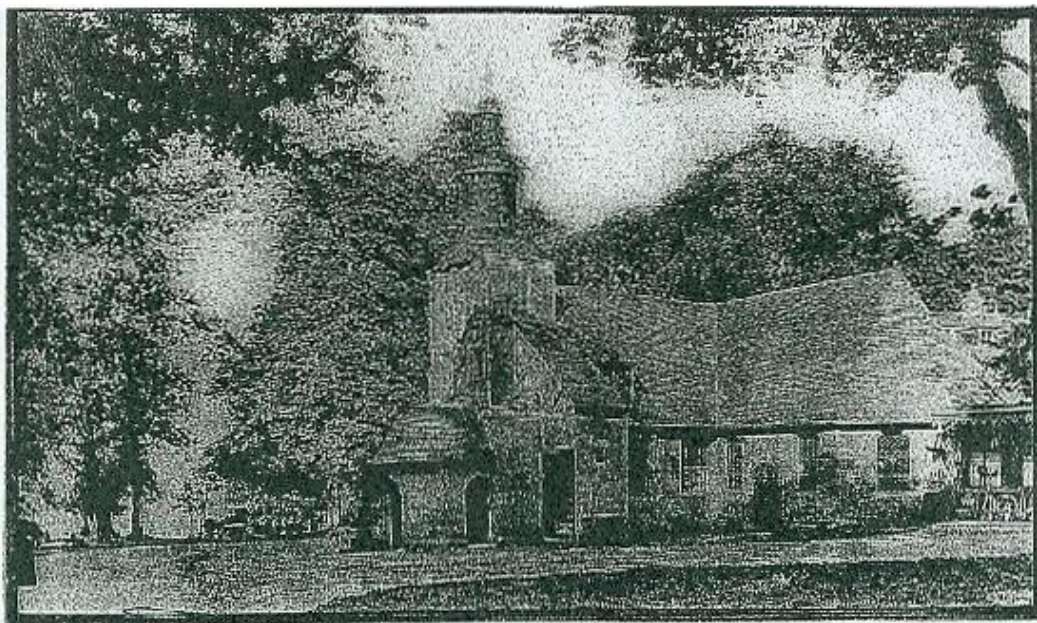
Les premiers visiteurs de l'Amérique furent les Vikings qui ne firent qu'une halte à l'Anse-aux-Meadows (Terre-Neuve) vers le millésime 900 mais trop peu nombreux ils ne purent résister aux attaques des Esquimaux. Ils furent suivis par **John Cabot [Giovanni Caboto, explorateur italien au service de l'Angleterre]** plusieurs siècles plus tard. Ce dernier tenta d'installer une colonie à Terre-Neuve au nom de de la Grande-Bretagne vers 1498. Ce voyage fut son dernier car il perdit la vie lorsque son navire se brisa au cours d'une tempête. Les Basques et les Bretons fréquentaient les eaux poissonneuses des maritimes vers la même époque. Mais c'est à cause de prétendues richesses que les puissances européennes comme l'Espagne, le Portugal, la France et l'Angleterre de même que la Hollaande convoitaient ces terres boréales inconnues gonflées de pittoresques légendes. En 1534, le trésor royal de France confiait 6,000 livres à Jacques Cartier "**pour découvrir certaines ysles et pays ou l'on dict qu'il se doit trouver grant quantité d'or et autres riches choses...**". Fabuleusement dans l'erreur François 1er.

La France aussi veut bien sa part et un autre roi, Henri IV, chargera **Pierre Dugua de Mons** de revendiquer au nom de Sa Majesté une très large portion de l'Amérique. Lettres patentes en mains, Sa Majesté lui concède une contrée qu'il appelle "**Acadie**" sise entre les 46ième et 54ième degrés de latitude nord c'est-à-dire partant au sud du New-Jersey actuel jusqu'à la Baie-James, incluant Terre-Neuve. Il devra coloniser, construire un fort et pratiquer le commerce des fourrures. Considérant ces huit degrés, c'est peu sur une mappemonde, mais sur le terrain, c'est beaucoup trop. Au printemps 1604, **de Mons** lève une recrue de 120 personnes, quitte **Honfleur** en compagnie de **Samuel de Champlain** sur deux navires, mais avant d'entreprendre son périlleux voyage, il s'agenouille avec ses capitaines dans l'humble **chapelle Notre-Dame-de-Grâce de Honfleur** afin de s'assurer de la clémence des cieus auprès des siens durant le hasardeux périple.

Indécis sur l'endroit propice à un emplacement stable, les explorateurs s'installent sur l'île Sainte-Croix à l'embouchure de la rivière du même nom [maintenant De Monts Island, au Maine, près de la ville de Calais]. Des abris de fortune sont construits afin de s'abriter contre l'hiver qui vient. On fait paresse l'année suivante, on pêche, on palabre avec les Indiens, on ne cultive pas. D'ailleurs l'expédition ne comprend pas de véritables colons. Puis on déménage sur la péninsule néo-écossaise, juste en face, de l'autre côté de la baie de Fundy, sur un très beau site qui portera le nom de **Port-Royal**<sup>71</sup> [maintenant Annapolis Royal en Nouvelle-Ecosse] alors que le désir de s'y installer semble plus profond. Mais on ne cultive pas davantage. On compte sur les denrées provenant de la France pour survivre. S'il y avait eu de véritables colons attachés à leur sol cet endroit eut prospéré rapidement. Mais les commerçants le trouvaient loin des lieux de traite et des approvisionnements en fourrures. Car c'était cela leur objectif, faire du commerce avec les Indiens et espérer un bon retour sur les investissements. Non pas coloniser.

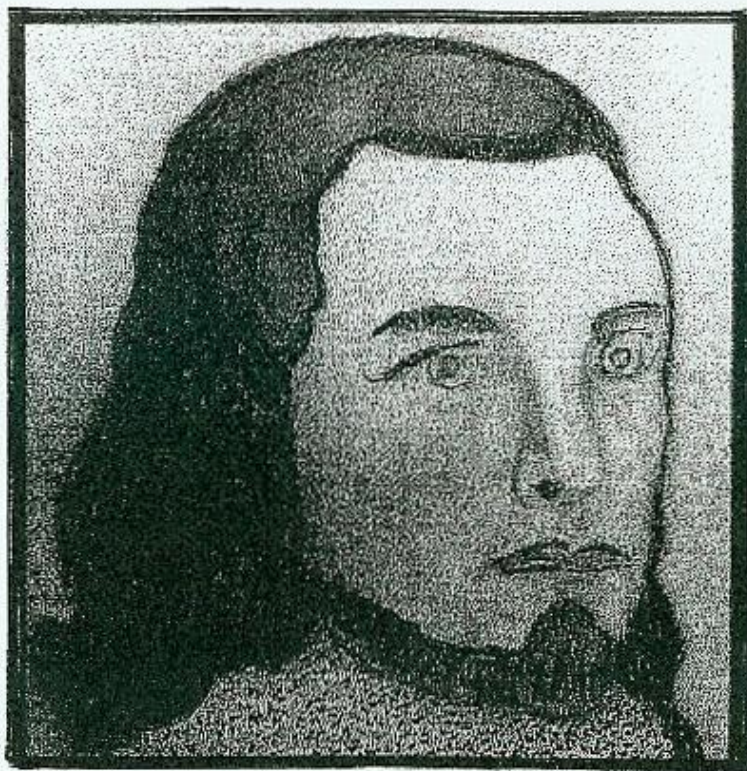
---

<sup>71</sup> Le bourg changera d'allégeance ou de drapeau au moins cinq fois durant le Régime français.



Chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, près Honfleur, construite par les marins du lieu entre 1600 et 1615. Dans cette chapelle s'agenouilla Pierre Dugua de Mons ainsi que de nombreux capitaines y firent leurs dévotions avant d'entreprendre leur dangereux voyage. Ville fortifiée, elle fut asslégée maintes fois par les Anglais et fut le théâtre de sanglants combats entre catholiques et protestants.

Sir David Kirke [1597 – 1655], marchand, aventurier, né en France mais servit l'Angleterre en tant que militaire et colonisateur. Son nom de même que celui de son épouse, Sara Kirke, reste attaché à la province de Terre-Neuve qui adopta ses armoiries.



De passage en Angleterre lors des guerres de religion entre Royalistes partisans de Jacques 1er et de son fils Charles 1er et les Puritains, farouches sectaires de l'Écriture biblique, il fut réprimandé et emprisonné à Londres. C'est là qu'il mourut.



D'autres tentatives d'implantation naîtront sous l'impulsion de nobles bienfaiteurs obéissant à des appels intérieurs considérant comme un devoir moral de propager la Foi chez les indigènes d'Amérique. Mais il leur fallait aussi la collaboration des marchands et des armateurs. Or cette période était fort troublée par les conflits religieux; catholiques et protestants s'affrontaient; il fallait adhérer à l'une ou l'autre doctrine pour s'attirer les faveurs du moment et la plupart des marchands étaient huguenots.<sup>72</sup> **L'Edit de Nantes** décrété par **Henri IV** en 1598 proclamant la liberté religieuse devait atténuer les rancoeurs.

Une bienfaitrice, **Antoinette de Pons, veuve de Charles du Plessis de Richelieu, marquise de Guercheville**<sup>73</sup>, constatant l'échec de la colonisation en Acadie, prend la responsabilité de financer une nouvelle expédition. Connaissant sa générosité et son apostolat, **Pierre Dugua de Mons** et son partenaire **Jean de Biencourt, Sieur de Poutrincourt**, réclamèrent son assistance et d'autres campagnes vers la Nouvelle-France furent planifiées non sans difficultés administratives et conflictuelles car les principes religieux étaient tenaces; les marchands de La Rochelle s'opposaient à l'envoi de missionnaires en Acadie. A cause de ces conflits, on renonce à Port-Royal et on ouvre une autre colonie à **Saint-Sauveur** en 1613 [**Penobscot, au Maine**]. A noter que cette fois, **Louis Hébert** est du voyage ainsi que Madame de Poutrincourt laquelle, croit-on, serait la première femme à visiter l'Acadie.

Mais le gouverneur de la Virginie, **Thomas Dale**, décide de chasser les français du Maine, de l'Acadie et de toute la côte Atlantique. Il a sous la main un flibustier [scoundrel]<sup>74</sup> du nom de **Samuel Argall** lequel est chargé des tâches de nettoyage. L'Amérique devant être anglaise et protestante, il partit de **Point Comfort** avec un navire armé d'une soixantaine de Virginiens et détruisit, en 1613, la jeune colonie de Saint-Sauveur. Il saisit les biens, fit des prisonniers, somma certains de retourner en France et brûla les bâtiments. L'année suivante, il s'attaqua à Port-Royal. Ce "**grand nettoyage**" préparait l'arrivée des "**Puritans**" et des "**Pilgrims**". Relevons cet acte effectué par **Jacques 1er**, monarque d'Angleterre, lequel le 10 septembre 1621 et par décret s'arrogé tout le territoire compris entre le 40ième et le 48ième parallèle. C'est toute la Nouvelle-France du temps.

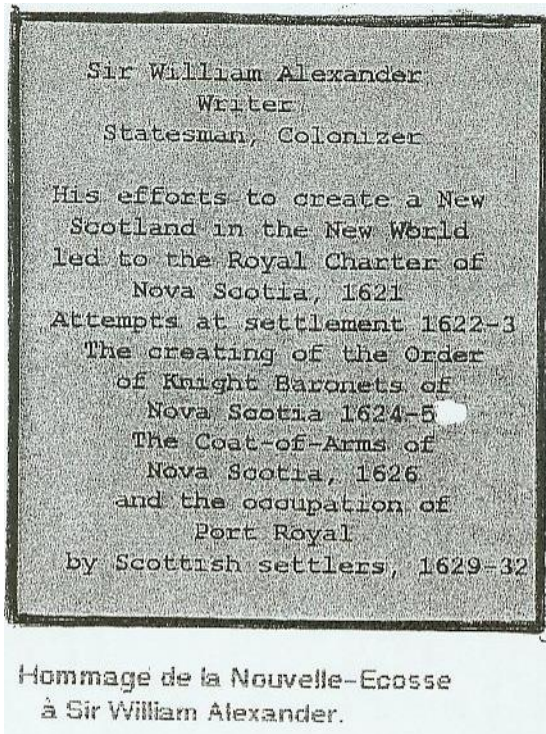
Jacques 1er donc par la suite concède l'Acadie et le Canada à **Sir William Alexander [1567 – 1640], comte de Stirling, châtelain de Menstrie en Ecosse**. Le mandat d'explorer la péninsule néo-écossaise et de réclamer le territoire au nom de Sa Majesté britannique est confié aux **frères Kirke [David, Lewis et Thomas]**, fils de Gervaise Kirke commerçant de Dieppe et huguenot soutenu par l'Angleterre. Entre 1621 et 1629, les Kirke transportent une centaine de colons Ecossais dans le voisinage de Port-Royal et construisent le **Fort Charles [Scotch Fort]**. Quelques colons seulement survivent à la maladie et à la famine.

---

<sup>72</sup> Henri IV fut à la fois huguenot et catholique.

<sup>73</sup> Favorite de Marie de Médicis, Henri IV lui donne un château.

<sup>74</sup> "Scoundrel" [chenapan]. Qualité des américains à cette époque. Et de nos jours?



**Sir William Alexander**: quelques mots sur ce personnage. Cette concession confère à Sir William le titre de "**Viconte du Canada**". Mais il n'était pas qualifié pour coloniser un nouveau territoire outre-atlantique. On pense même qu'il ne vint jamais au Canada mais il y délégua son fils, Sir William Alexander junior. De plus, il était un amuseur du Roi Jacques 1er, premier Roi de l'empire britannique [mais le même individu était aussi Jacques VI en tant que Roi d'Ecosse]. Versant dans la poésie, on lui doit des vers dont "**Doomes-day**", un poème de 10,000 lignes. Sa littérature est assez insolite. Il eut cependant la sagesse de s'adjoindre les frères Kirke, entrepreneurs vigoureux et compétents. Il est considéré comme le fondateur de la Nouvelle-Ecosse.

Les différents religieux entre protestants et catholiques tant en France qu'en Angleterre déclenchèrent des excès de violence. Des familles complètes durent fuir cette persécution doctrinale. Huguenots français émigrent au Royaume-Uni et catholiques anglais tentent leur chance en Amérique. **Sir David Kirke**, ennobli par la couronne britannique, se fait concéder l'île de Terre-Neuve enlevée à **Sir Goerge Calvert [Lord Baltimore]**. Dès 1621 Lord Baltimore, catholique, démarrait une colonie sur la côte est de la **péninsule d'Avalon** qu'il nomma "**Ferryland**". Déçu d'être remplacé par Sir David Kirke qui hérita de son manoir en 1638, Lord Baltimore fit voile au sud avec sa suite et fonda la ville du même nom au Maryland. Notons que pour vivre en paix dans le milieu anglo-saxon les descendants durent adhérer à l'idéologie protestante.

**Sara Kirke**, l'épouse de feu Sir David, continua l'oeuvre de son défunt mari et devint une commerçante reconnue et respectée. Les terreneuviens la considèrent comme une pionnière et la ville de Saint-Jean [Terre-Neuve] lui rend un hommage annuel en décernant une bourse de cinq mille dollars à une dame qui démontra au cours de l'année écoulée d'exceptionnelles qualités de leadership. C'est que **Sara Kirke**, après le décès de son mari, développa la transformation des produits de la pêche en une véritable industrie. La colonie de **Ferryland** sur la péninsule d'Avalon, théâtre de ses prouesses commerciales, est devenue un site historique. Les armoiries de son mari, Sir David, survécurent et furent adoptées par la province de Terre-Neuve.

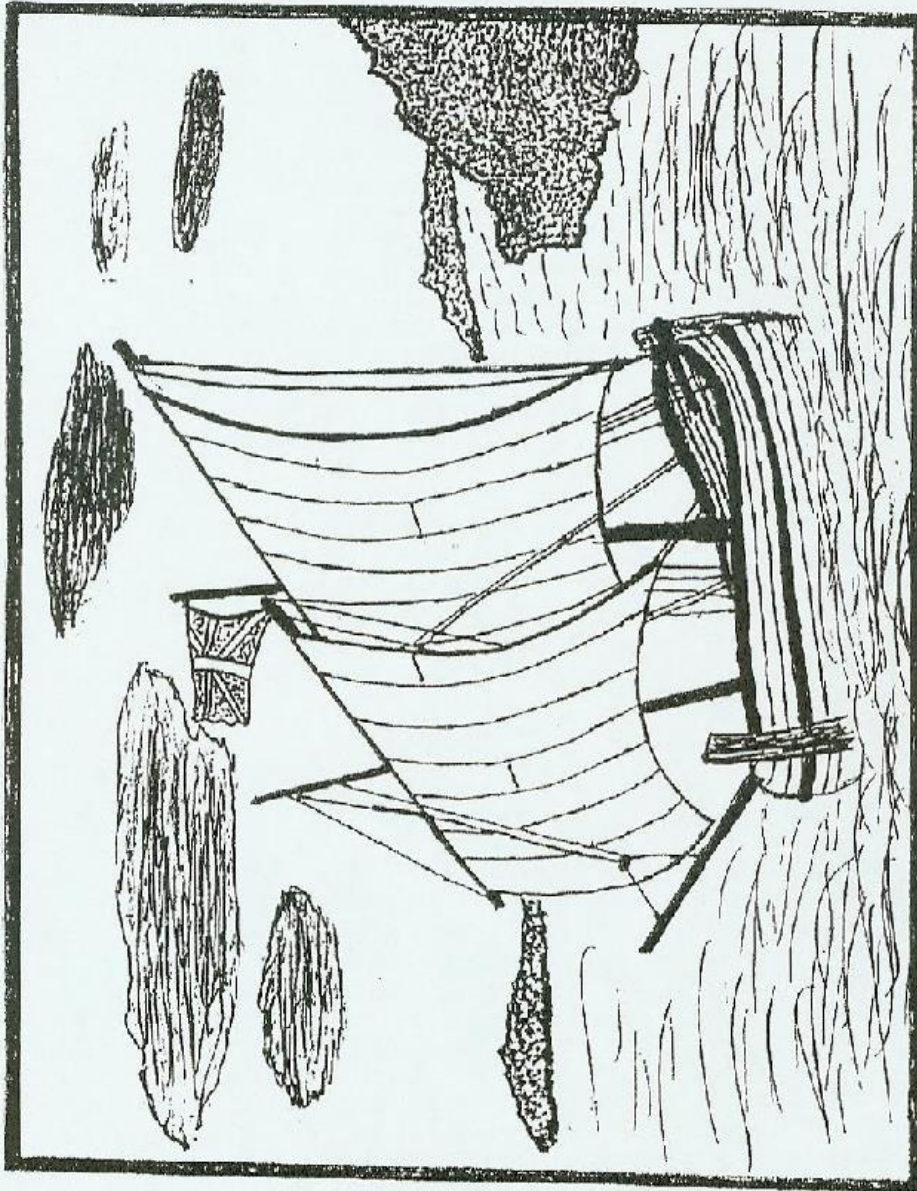
**Henri IV** de France avait réclamé l'Acadie bien avant **Jacques 1er** d'Angleterre [le même individu que Jacques VI d'Ecosse]. Cela ne vaut pas une déclaration de guerre mais cela explique en partie les nombreuses tentatives d'occupation de la part des groupes anglo-saxons, ennemis séculaires de la France, qu'ont eues à subir les troupes coloniales sur une période de cent-cinquante ans [1610 – 1760]. Aussi, nous voyons là une explication des raids dirigés contre les colons de la Nouvelle-Angleterre par les Abénaquis alliés des français et à charge de revanche, sitôt après, une flotte battant pavillon britannique appareille pour occuper la Nouvelle-France. En d'autres mots, le territoire appartiendra au vainqueur de ces inutiles conflits qui faisaient bien l'affaire des aborigènes alliés aux Français ou aux Anglais. Ne donnait-on pas une récompense pour un "**scalp**"? A distance, on reste étonné devant l'évolution de ces guerres incessantes visant à s'approprier quelques postes de traite éparpillés sur tout un continent. Admettons que l'espace ne manquait pas et qu'il y avait place pour maintes colonies distinctes arborant un drapeau européen. Mais déjà les germes de **l'anglomanie** américaine flottaient dans l'air.

La conquête du Canada se poursuit. L'Acadie fait l'objet d'échanges entre la France et l'Angleterre suivant la teneur des traités: en 1631 par le **traité de Saint-Germain-en-Laye**, pour la seconde fois, l'Acadie revient dans le giron de la France. Entretemps, l'Angleterre peuple la Nouvelle-Ecosse d'immigrants auxquels se joindront plus tard un fort groupe de Loyalistes. Par le **traité d'Utrecht [1713]**, la France cède la péninsule néo-écossaise au Royaume-Uni et ne conserve que l'île Royale [île-du-Cap-Breton] et l'île Saint-Jean [île-du-Prince-Edouard]. La métropole garde cependant le Québec et la Louisiane.

Les hostilités inter-coloniales débutèrent donc en 1613 par l'incursion totalement injustifiée du **flibustier Samuel Argall** et ses Virginiens contre les jeunes colonies de Saint-Sauveur [Penobscot] et Port-Royal. En 1628, les frères Kirke s'emparent de l'Acadie puis l'année suivante, du Canada. Autre tentative par **l'amiral Phipps** en 1690 suivie quelques vingt ans plus tard par l'invasion manquée de **l'amiral Walker** [1711].

Afin de parer aux attaques américaines, les coloniaux construisent des forts devant protéger les quelques bourgs acadiens déjà établis. Les principaux villages ouverts par les commerçants catholiques sous le régime français ont été Port-Royal, Beau-bassin [fondé en 1672], Grand-Pré, Miramichi, Canseau et surtout **Louisbourg** sur l'île Saint-Jean [le Cap-Breton actuel], le plus important port de mer de la Nouvelle-France, forteresse gardant la route des Antilles, de Québec et de la France. Un village important pour le commerce avec les Indiens naissait vers 1690 que Joseph Robineau nomma Sainte-Anne [Frédéricton]; un fort y fut construit. Une intense activité maritime nourrie par les traiteurs soutenus par les marchands couvrait toute l'Acadie.

Banque utilisée par les pêcheurs et colporteurs marins de la Nouvelle-Angleterre au millésime 1700. Trente-quatre de ces petits navires composaient la flotte de Sir William Phipps lorsqu'il attaqua Québec avec ses 2300 miliciens en octobre 1690. Ces barques n'étaient pas capables d'affronter les tempêtes automnales du golfe Saint-Laurent.



William Phipps est issu d'une humble origine. Grâce au second mari de sa mère, un commerçant à l'aïse, Phipps put se sortir de la pauvreté. Audacieux en affaires, il n'hésite pas à goûter à l'aventure: son exploit le plus notable fut la récupération sous la surface de la mer des richesses d'un galion espagnol, le "Nuestra Señora de la Concepción" qui sombra près de l'île Hispanola (République Dominicaine) en 1647. Il utilisa des plongeurs naturels qui retirèrent une à une les pièces de valeur du navire. C'était la première entreprise du genre réussie en Amérique. Cet exploit lui valut une fortune personnelle et lui mérita le titre de chevalier [Sir]. Il fut aussi gouverneur du Massachusetts.

Cette invasion était une initiative de l'Etat du Massachusetts. Les miliciens, peu équipés, étaient des pêcheurs ou des agriculteurs commandés par quelques régutiers. Sir William Phipps lui-même n'était pas un militaire. Au retour, il perdit des navires non loin de la Baie-Trinité sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent.

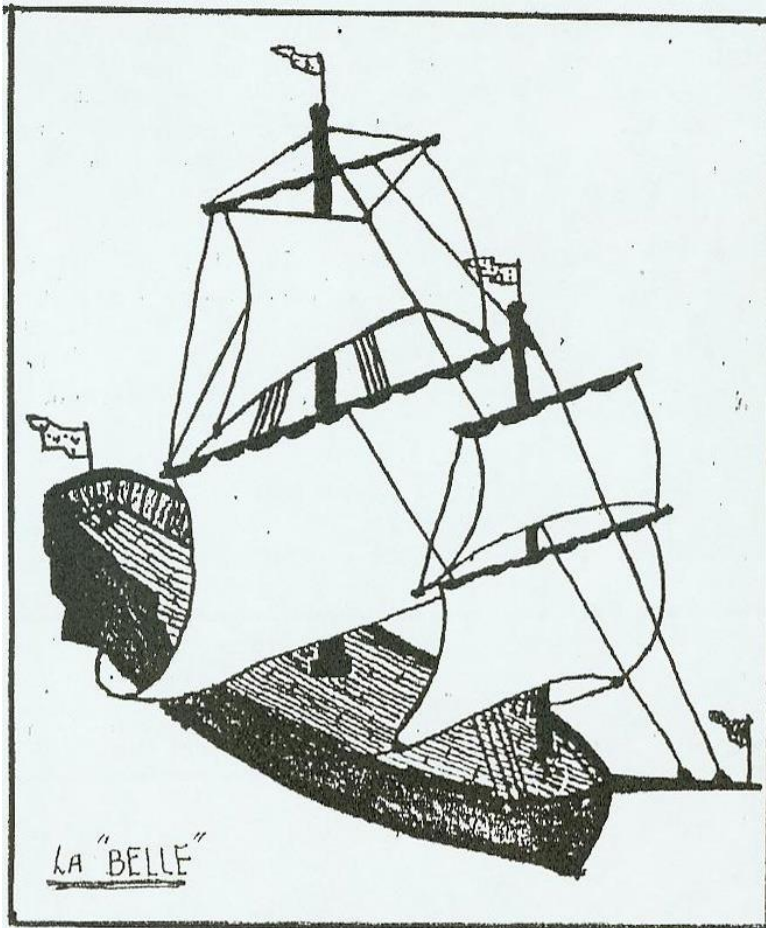
Une invasion du Canada se préparait au Massachusetts en 1690. Sir **William Phipps** conduisant ses 2300 miliciens dans ses trente-quatre petits vaisseaux sur les eaux agitées de l'Atlantique en direction du Canada en passant par le bourg de Port-Royal qui fut détruit une autre fois. L'objectif immédiat était de chasser les colons français afin d'avoir la maîtrise des comptoirs commerciaux de l'Amérique entière. Mais aussi par vengeance contre les raids des **Abénaquis** en Nouvelle-Angleterre. Et pour ne pas le dire mais l'écrire, l'attaque massive des envahisseurs portait l'empreinte du climat religieux qui prévalait à l'époque. Pourquoi pas une sorte de guerre sainte axée sur les religions, le protestantisme américain contre le catholicisme néo-français? Cette culture française était indésirable en Amérique. Encore là, on s'est un peu trompé dans les préparatifs à court terme. Le départ de Boston a lieu le 10 août 1690 et ce n'est que le 6 octobre que la flottille fait face à la citadelle de Québec. L'automne est déjà là, le frasil matinal surgit sur les rivières, l'hiver se pointe à l'horizon. L'amiral Phipps craint la prise par les glaces de ses navires. Il tente l'intimidation en déléguant un officier auprès du gouverneur lui demandant de se rendre. Les historiens se plaisent à rapporter la cinglante répartie de **Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau**: "Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons". L'amiral Phipps se rend à l'évidence, la prise de Québec est impossible. La flottille s'en retournera au Massachusetts.

Déjà à cette époque dans l'intimité de la communauté anglo-saxonne sommeillait le puissant désir de débarasser le continent des papistes, de la fleur-de-lys et des Indiens. Nouvelle tentative d'invasion du Canada par l'amiral **Hovenden Walker** [1660 – 1726] qui s'amène avec 12,000 miliciens sur 88 navires. La flotte quitte Boston le 30 juillet 1711 beaucoup trop tard dans le temps tout comme l'avait fait l'amiral Phipps vingt ans auparavant. Les navires se heurtent aux tempêtes automnales dans l'Atlantique et le golfe Saint-Laurent. Heureusement pour la colonie, cette expédition est organisée à la hâte par des leaders incompetents et l'amiral Walker perd la moitié de sa flotte sur les récifs de **l'Île-aux-Oeufs**. Afin d'éviter le mauvais temps, les capitaines s'approchent trop près de la côte nord du fleuve près de **l'Anse-aux-Bouleaux** et leur navire se fracasse sur les brisants. L'expédition avorte. Dans son "Journal of Full Account of the Late Expedition to Canada", publié en 1720, il jette le blâme sur les pilotes, accuse d'incompétence ses capitaines de vaisseaux et les chefs militaires de la Nouvelle-Angleterre. Et comble de malchance, le navire-amiral de soixante-quatorze canons qu'il commandait explosa mystérieusement à son retour en Angleterre tuant son équipage. Déshonoré, il se retira sur une plantation dans le sud des Etats-Unis.

En concluant notre chapitre sur l'Acadie, nous désirons consacrer cette page à un découvreur audacieux qui désirait donner tout un continent à son Roi [Louis XIV]. Favori de **Louis de Buade comte de Frontenac, Robert Cavalier de La Salle** grand seigneur instruit et indépendant d'esprit né à Rouen en 1643 termine son existence à l'âge de 44 ans assassiné par un compatriote le 19 mars 1687 dans la brousse du Texas. Il quitte la Compagnie de Jésus en 1667 et décide d'explorer le Nouveau Monde l'année suivante. Il

obtient de son protecteur une seigneurie à la **Côte-Saint Sul-pice** [Lachine], engage des voyageurs et fait du commerce avec les Indiens.

Suite à des voyages de traite dans la région des Grands Lacs et à la construction du **fort Frontenac** à Cataracoui [dans le voisinage de Kingston, Ontario] et suite aussi aux découvertes du grand fleuve Mississipi par des prédécesseurs [Père Marquette et Louis Jolliet] l'idée lui vient de donner tout un continent à son Roi. En s'appropriant ce grand cours d'eau, on pourrait borner la Nouvelle France et l'entourer d'une ceinture de voies navigables joignant ainsi le golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique. De retour en France, l'idée est soumise à Louis XIV par La Salle lui-même qui se fait ennoblir et concéder un vaste territoire qu'il nommera **Louisiane**.



Devant fonder un établissement à l'embouchure du Mississipi, il quitte le port de La Rochelle en août 1684. L'expédition comprend plus de trois cents personnes: soldats, religieux, colons avec femme et enfants tous répartis sur quatre petits navires. La Salle joua de malchance sur tout le parcours marin devant le mener à la future colonie. Le "**Saint-François**" est capturé par des flibustiers espagnols près de Saint-Domingue; la goélette "**Aimable**" s'écouera sur les sables; la barque longue "**Belle**" fait naufrage dans la baie de Matagorda [Texas] et le "**Joly**" retournera en France.

DICTIONNAIRE FRIGON (suite).

Nous indiquons ci-bas le cinquième couple de la cinquième génération. **Le chiffre (5)** identifie le cinquième couple qui laissa des descendants mâles pour perpétuer le patronyme. Bien entendu d'autres couples ont aussi eu des enfants, mais uniquement des filles ou bien des garçons qui demeurèrent célibataires ou bien décédèrent en bas âge, la pérennité n'étant pas assurée.

Nous avons dénombré à date les éléments masculins qui ont assuré la continuité du patronyme au Royaume de Carufel, issus des familles suivantes: **a)** Paul Frigon et Angèle Grenier; **b)** Louis Michel Frigon et Marguerite Masson; **c)** Olivier Frigon et Judith Banhiac; **d)** Joseph Frigon et Josette Gravel; **e)** Joseph Frigon et Josette Savoie; **f)** Joseph Frigon et Louise Bourdon; **g)** Pierre Frigon et Julie Marchand; **h)** Olivier Toussaint Frigon et Madeleine Lupien. La poursuite de cette nomenclature nous conduit à dénombrer d'autres membres de la parenté qui ont essaimé dans le Royaume mais qui ont émigré vers d'autres lieux pour des raisons qui nous sont inconnues.

Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B: baptême N: naissance D: décès S: sépulture M: mariage			
<u>CINQUIEME GENERATION (5).</u>			
<u>DESIRE FRIGON.</u>			
<p>Désiré Frigon, baptisé à Louiseville le 23 septembre 1806 est le fils de Olivier Frigon et de Judith Banhiac; il épouse le 27 juin 1831 Emilie Lupien, fille de Joseph Lupien et de Agathe Chrétien. <b>Note:</b> ce couple émigra à Massena, dans l'Etat de New-York vers les 1840. Les descendants sont des Frego(e).            Décès de Désiré: 25 juin 1897 à Massena NY.            Décès de Emilie: 7 mars 1894 à Massena NY.</p>			
Frigon 1. François (Fregoe)	Parrain et Marraine Inconnus	N.: 1 février M.: vers D.: vers	1832 Louiseville 1850 Massena N.Y. 1908 Massena N.Y.
Il épouse Marie Gadbois (Mary Gibbeau). Nous savons peu sur cette famille.			
Frigon 2. Philippe (Frego)	Inconnus	N.: vers M.: (?) D.: 22 novembre 1901	1835 Louiseville (?) Massena NY

Il épouse Nellie Millie Goyer. <b>Note:</b> on en sait pas plus sur cette famille.			
Frigon Pierre (Fregoe Peter)	3.	Inconnus	N.: 20 juin M.: 12 février D.: 1 mars 1837 T.-Rivières 1863 Hogansburg NY 1923 Massena NY
Il épouse Marie-Anne Desloges (Mary Ann Delosh) fille de Louis Deloge (Desloges) et Catherine Mayer. Mary Ann Delosh, décès 3 août 1925, Massena NY.			
Frigon Levis (Fregoe Levi)	4.	Inconnus	N.: vers M.: (?) D.: vers 1838 Louiseville (?) 1910 Massena (?)
Il épouse Elizabeth Amo.			
Frigon Antoine	5.	Inconnus	N.: vers D.: 11 novembre 1839 Louiseville 1889 Massena NY
Frigon Eli (Freego)	6.	Inconnus	N.: vers M.: (?) D.: vers 1843 Massena NY (?) 1937 (?)
Il épouse Elizabeth St-Denis.			
Frigon Emilie (Malinda)	7.	Inconnus	N.: vers M.: (?) 1845 Massena NY (?)
Elle est l'épouse de Benjamin Larue.			
Frigon Joseph B. (Frego)	8.	Inconnus	N.: 12 avril M.: vers D.: 15 avril 1846 Rooseveltown 1870 (?) 1931 Massena NY
Il épouse Angélique Bergeron.			
Frigon Ellen	9.	Inconnus	N.: vers D.: 20 août 1850 Massena NY 1889 Massena NY
Frigon Eleanor Elina	10.	Inconnus	N.: vers M.: (?) 1853 Massena NY (?)
Son mari serait Levi Quenelle.			



**Note:** Désiré Frigon et son épouse Emilie Mélanie Lupien sont les ancêtres d'une abondante moisson de descendants dans la région immédiate de Massena NY. Nous avons une bonne documentation sur ces descendants.

**Certificate of Baptism**

Saint Patrick's Church  
Hogansburg, New York

**This is to Certify**

That Sophia FREGOE  
Child of Peter Fregoe  
and Mary Ann De losh  
born in this parish  
on the 25<sup>th</sup> day of November 1868, was

**Baptized**

on the 6<sup>th</sup> day of December 1868  
according to the  
**Rite of the Roman Catholic Church**  
by the Rev. Joseph DeLuca  
the Sponsors being { Francis Fregoe  
Mary Fregoe

as appears from the Baptismal Register of this Church  
Dated 19 July 1951 Vol. IV Page 103 No. 2

Seal Mrs. Martin G. Funch Pastor

A. J. HILL COMPANY, HOUSTON, TEXAS, U.S.A.

Sophia Fregoe est l'aînée-grand-mère de Robert "Bob" Harvey. Ce dernier, résident de l'Etat de New-York, transmet des renseignements sur les Fregoe de Massena à notre cousin Raymond Frigon d'Ottawa. On voit bien que le changement de patronyme, écrit au son par un prêtre anglophone, provient non pas du citoyen mais du presbytère. Acte civil et religieux faisant foi.

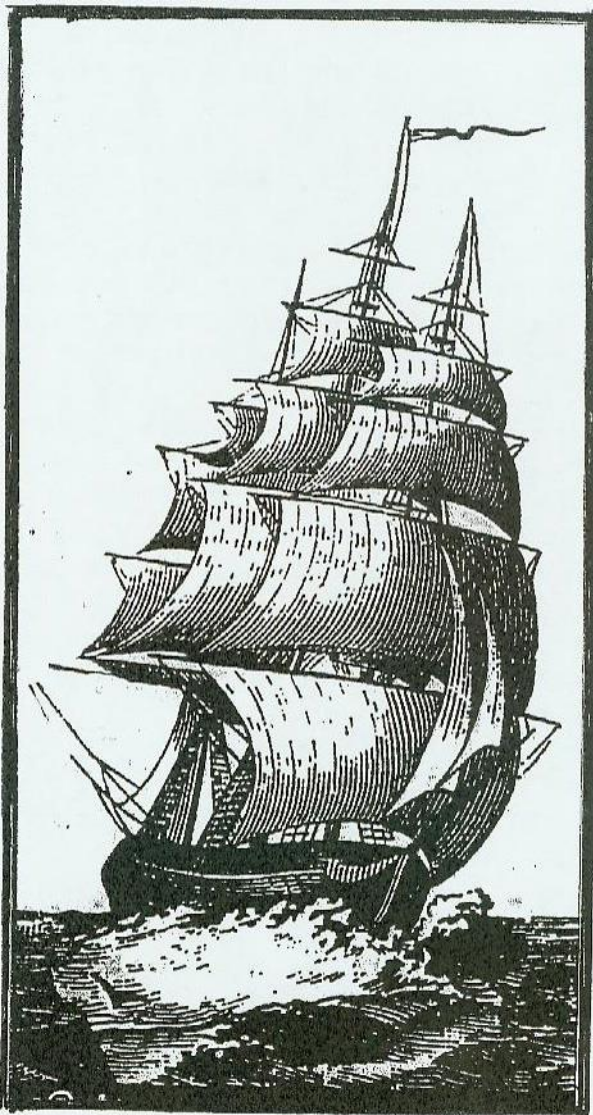
On constate que déjà dès 1868 le patronyme Frigon est changé pour celui de Fregoe. Désiré perd son nom à cause d'un baptystère.

## CHAPITRE – 11.

### PRÉLUDE À UN CANADAUN TITRE.

#### Fin de siècle.

La mémoire des flots tourmentés de l'Atlantique nord nous révélerait sans doute combien de navires partis de France pour amener des secours à la colonie en péril ne purent aborder nos côtes durant les premiers siècles, les uns sombrant corps et biens, les autres capturés par les pirates ou les maraudeurs anglo-saxons.



La citadelle de Louisbourg, impuissante avec ses cinq cents miliciens à résister à une armée de 4300 hommes, capitula le 19 juin 1745.<sup>75</sup> L'annonce de cette perte souleva la colère de **Louis XV** [1710 – 1774]. Il fallait conquérir cette forteresse gardienne de l'Atlantique. En 1746 une puissante escadre composée de soixante vaisseaux et comprenant sept mille miliciens quitte la France pour reprendre Louisbourg. Faute de vents favorables, la traversée de l'océan prendra cent jours. C'est une armée malade, privée d'aliments frais qui aborde les côtes de l'Acadie. Comble de malchance, de violentes tempêtes dispersent l'escadre. Des navires sont perdus. Le duc d'Anville ne peut attaquer la forteresse avec cette armée de moribonds. Il est lui-même terrassé par la maladie. La tentative est un échec complet. Mais en 1760, il ne vint pas de secours.

---

<sup>75</sup> **Louisbourg**, perdu en 1745, retourne à la France en 1748 après la traité **d'Aix-la-Chapelle**; la forteresse tombera définitivement aux mains des anglo-saxons dix ans plus tard en 1758.

Les Anglais, retranchés dans la capitale, après avoir combattu le chevalier de **Lévis à Sainte-Foy** et perdu la bataille, reçoivent l'aide attendue car une flotte britannique s'approche. Le sort des armes voulait que la France perde l'Amérique.

La capitulation de Montréal le 8 septembre 1760 marqua la fin d'une aventure qui amusa les Rois de France durant cent-cinquante ans. Les 70,000 nouveaux sujets du **Roi Georges III d'Angleterre** devaient servir d'autres maîtres.

Avant de s'embarquer sur les navires anglais pour s'exiler en France, le **marquis Pierre de Rigaud Vaudreuil-Cavagnial** [1698 – 1778], gouverneur suppléant de la Nouvelle-France, fit accepter par **Jeffrey Amherst** [1717 – 1797], général anglais et gouverneur de l'Amérique septentrionale, le respect des droits acquis par de si âpres luttes: garantie de l'usage continu de la langue française et respect de la religion pratiquée par les pionniers. A l'exception des Jésuites, les communautés religieuses conservaient leurs biens. Le dieu des armées voulait que le Canada soit protégé car l'agitation des "sans-culotte" en France ne présageait rien de bon.

Après la Cession, le général Amherst, nommé représentant de l'Angleterre pour toutes les colonies américaines, regagne son port d'attache à New-York. **James Murray** [1719 – 1794] devient le gouverneur de la Nouvelle-France avec résidence à Québec. Le général Gage est responsable du district de Montréal et le général Burton commande aux Trois-Rivières. Durant trois années, les habitants se soumettent à un régime militaire dont l'autorité supérieure pouvait entendre et juger les affaires civiles et criminelles. Cette courte période fut peut-être la moins difficile pour nos concitoyens. La paix établie<sup>76</sup> le pays pouvait se relever de ses ruines. Les canadiens pouvaient aussi observer les nouveaux arrivants avec d'autant moins de gêne que les militaires habitaient chez les habitants. Les soldats anglais courtisèrent les jeunes canadiennes et maintes fréquentations se soldèrent par une union civile ou religieuse.

La guerre de sept ans [1756 – 1763] opposant une coalition France-Autriche contre l'Angleterre, alors que la France fut honteusement battue sur tous les fronts, se termine par le traité de Paris du 10 février 1763. L'empire britannique s'agrandit davantage avec une portion de l'Asie et l'Amérique du Nord y compris le Canada, perdu pour la France. Il va s'en dire que les armées anglaises en Amérique étaient commandées par des généraux de valeur à la tête d'une puissante armée. Trois forces convergeaient vers le centre du Québec. Le général Jeffrey Amherst rassemblant ses militaires sur les bords du lac Ontario se dirigea vers Montréal. Le général **William Haviland** empruntant la route du lac Champlain et du fleuve Richelieu s'empara facilement des forts qui ne pouvaient offrir de résistance valable et atteignit Montréal aisément. James Murray et le **général Wolfe** remontaient le Saint-Laurent avec une

---

<sup>76</sup> Le traité de Paris de 1763 confirme la cession de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne. La France perd aussi la Louisiane en faveur de l'Espagne mais conserve Saint-Pierre et Miquelon de même que la Martinique.

escadre. En installant des batteries à la Pointe-de-Lévis, ils firent pleuvoir des boulets de canon sur Québec pendant tout l'été de 1759. Au total, c'est une armée de 19,000 assaillants que devaient combattre **Vaudreuil et Montcalm** avec de faibles forces lesquelles d'ailleurs étaient très dispersées. Le dénouement final était à prévoir. L'envahissement de la Nouvelle-France menant à sa conquête avait soigneusement été planifié par les forces britanniques. La Nouvelle-France avait vécue et le Canada naissait dans la confusion.

### Intermède.

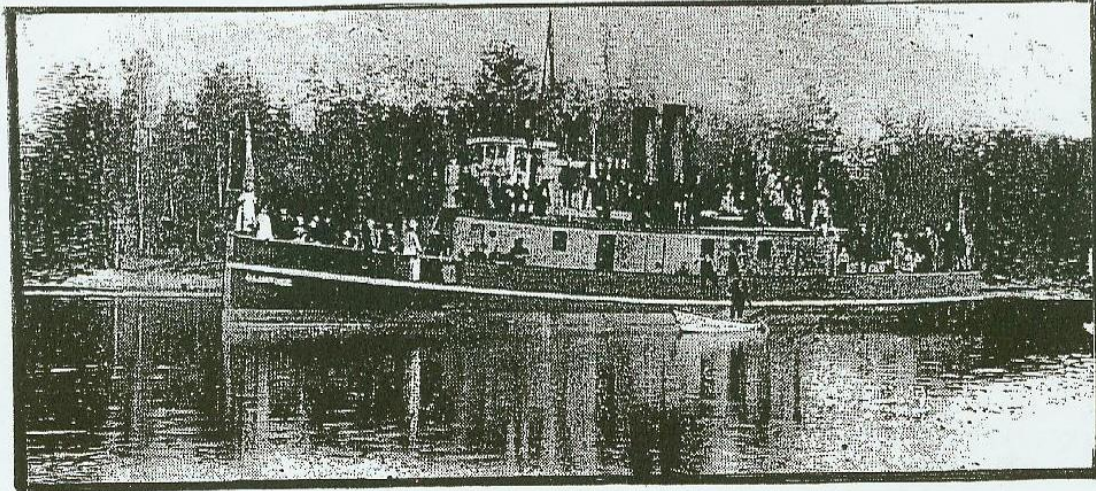
En 1764 les affaires courantes sont confiées à un conseil composé en majorité de parvenus, de cette espèce d'indivisus qui suivent les armées victorieuses: aventuriers, marchands, soldats licenciés, petits commis promus aux faîtes du pouvoir. Ils étaient quelques centaines d'anglo-saxons fréquentant les officines de Québec et de Montréal et par des trafics d'influence ils s'attribuèrent les postes de commande. Ils voulaient régner sur septante mille individus de langue et de foi différentes. Le général Murray qui connaissait ces individus disait d'eux qu'ils étaient "de misérables trafiquants et cantiniers" et que la plupart sont "méprisables par leur ignorance". Ils comptaient sur une assimilation rapide des canadiens. Mais ils étaient trop peu nombreux et très rapidement le gouverneur de la colonie se rendit compte qu'il fallait se rallier la petite noblesse et les seigneurs demeurés au pays de même que le clergé à défaut de quoi la conduite du pays ne serait pas possible.

Il fallait aussi tenir compte d'éléments non négligeables sur l'échiquier. Les Amérindiens étaient très attachés à la cause française. Peu s'en fallait qu'ils n'empruntent le sentier de la guerre au moindre prétexte. Il pressait aux vaingueurs de s'attacher leur loyauté, de traiter avec les chefs des Premières Nations et satisfaire leur avidité en leur offrant des territoires de chasse et des indemnités autres que des flatteries. Et par traités de surcroît. Or, ces papiers sont encore valables, même de nos jours. Et les autochtones s'en réclament.

### Les "Yankees" se révoltent.

Les colonies britanniques en Amérique, au nombre de treize, étaient animées par un vent de révolte. Pour alléger le fardeau des dettes de guerre et les frais d'une armée d'occupation le roi **Georges III** décida de taxer certains produits dont le thé. S'attachait à cela l'obligation d'effectuer les transports maritimes uniquement sur des navires battant pavillon anglais alors que les colonies de la côte Atlantique avaient développé la construction navale de moyen tonnage à un niveau jamais égalé. Même des négociations n'aboutirent pas et les gouverneurs se montrèrent intraitables. Ces actes d'autorité originant d'un autre continent déplurent au peuple américain et soulevèrent la colère des membres du Congrès. Le 6 juillet 1775 une résolution de déclaration de guerre envers la Grande-Bretagne était approuvée et gagnée aux voix.

Ces événements d'outre-frontière favorisèrent en quelque sorte les citoyens canadiens. On ne voulait pas que les nouveaux sujets de cette colonie nouvellement acquise se joignent aux révolutionnaires. Les habitants tenaient le sol nourricier et le pays s'autosuffisait. Les gouverneurs comprirent qu'il ne fallait pas les brusquer. La charte de 1774, nommée l'Acte de Québec approuvée par la chambre des Lords, était libellée dans un esprit plus libéral justement pour s'attacher les canadiens.



SUR LE SAINT-LURENT. - "...les Iroquois dressaient des embuscades si meurtrières que la navigation n'était possible qu'en courant les plus graves dangers. Avec une adresse féline, ils se glissaient partout sans être aperçus. Ils se creusaient des tanières dans le sol, ils y demeuraient tapis sans manger pendant des jours s'il le fallait...". Père Gabriel Lalement, S.J. On n'eut pas à craindre ces barbares deux siècles plus tard.

Cette charte garantissait le libre exercice de la religion et dispensait de prêter le serment du Test; le texte rétablissait les lois civiles françaises mais conservait les lois criminelles anglaises. En récompense des concessions dictées par la métropole britannique, les citoyens du Canada s'opposèrent aux révolutionnaires américains [The Rebels].

A l'extrême nord d'un continent nommé Amérique un pays se dessine, véritable grenier d'abondance conquis par l'Angleterre, et se structure malaisément. A l'intérieur de ce pays en devenir, les habitants du petit Royaume de Carufel sont soumis aux mêmes forces d'occupation et aux règles imposées par l'occupant. Mais, éloignés des centres de décision, les citoyens n'auront pas à souffrir des intrigues et des manigances politiques des nouveaux venus. Le Royaume de Carufel avait de généreux seigneurs avec des censitaires établis sur une terre foulée par quatre générations; l'ordre régnait; les épis levaient: les bourgs de ce royaume ne virent que passer l'orage. Les règles imposées par l'occupant ne changèrent pas le quotidien et ses citoyens se substantèrent à même leurs réserves cachées tout au long des années de guerre entre la France et l'Angleterre. Le sol donnait bien, alimenté par les rivières inondant les pâturages au printemps. Comme leurs pères avant eux, ils se mirent à l'abri des intempéries.

## Espace géographique.

devait donner au **Lac St Pierre** une large dimension, les alluvions laissant sur ses bords un sol riche avec des prairies abondantes en foin. Son bas niveau fit apparaître une quantité d'îles entre **Berthier** et **Sorel**, véritables réserves écologiques que les géographes appellent quelquefois les "îles laurentiennes" ou bien encore les "**Cent-îles du Lac Saint-Pierre**". Certaines sont habitées et reliées par des ponts; certaines autres servent de pâturages.

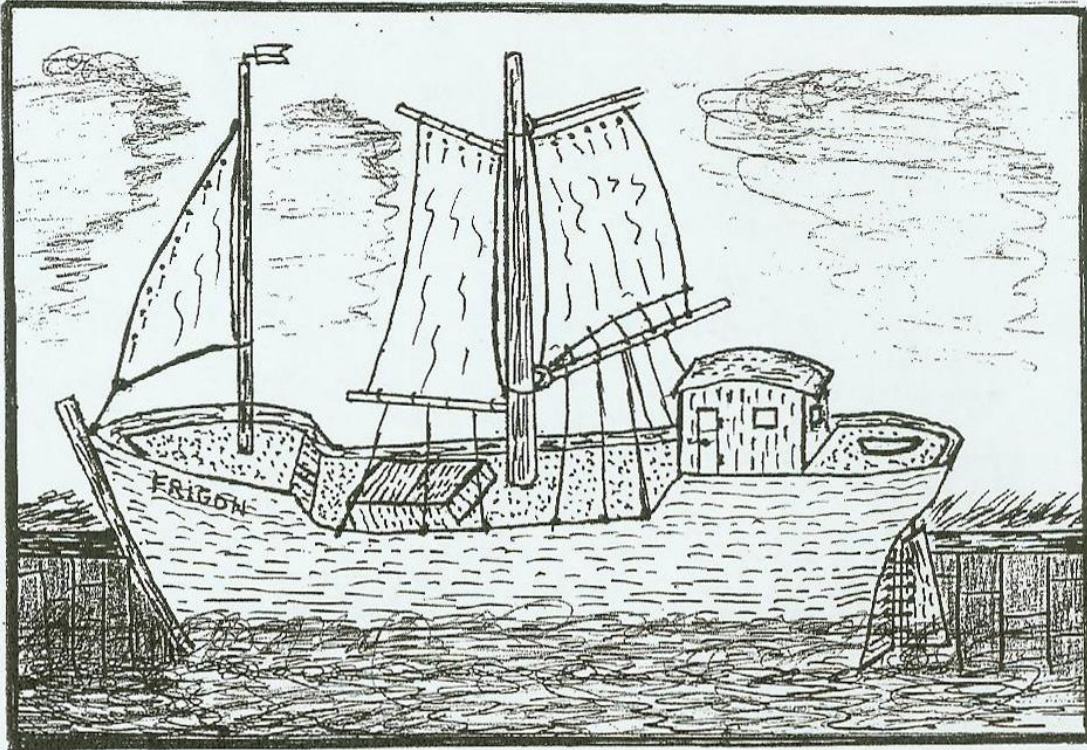
Le **Royaume de Carufel** se dissimule entre les **Appalaches** au sud et le Bouclier canadien avec ses **Laurentides** au nord. Ces chaînes montagneuses entourent une large plaine ayant en son centre un lac farci d'îles autour desquelles louvoient des rivières charriant les eaux de l'arrière-pays. L'ensemble forme un ré-servoir écologique et alimentaire remarquable. C'est pourquoi aux premiers temps, ce territoire eut une vocation exclusivement agricole. Et on se rendit compte de la richesse de la faune tant et si bien que dans tout l'archipel naîtra des activités d'ordre social: navigation de plaisance, chasse, pêche, pique-nique familial sur les battures et le reste. Le chenal sud de ce lac dit Saint-Pierre est plus profond: Sorel avec son port en tire avantage au détriment de Berthier juste en face. En hiver, les îles sont reliées entre elles par les glaces qu'obstruent les étroits chenaux favorisant les inondations hivernales et printanières. Les habitants, conscients du danger, habitent à bonne distance.

La colonisation des "Cent-îles" remonte à 1669. Les colons s'installent tout d'abord à l'île Dupas, puis avec le temps, se répan-dent sur l'île Saint-Ignace plus proche de Sorel.

**Le beau fleuve Richelieu** relie le lac Champlain au fleuve Saint-Laurent. Voie militaire, tout d'abord empruntée par les nomades et les autochtones pour exercer des représailles, puis par les "**voyageurs**" exerçant le métier de traiteur et enfin par des soldats Français, Anglais et Américains. Tous glissèrent sur ses eaux vertes dans un sens pour aboutir à **Sorel** ou bien dans l'autre sens vers le **Fort Ticondéroga** en passant par **Chambly** et **Saint-Jean**.

A l'époque de ce récit, une sorte de "**bateau**" était utilisé par les navigateurs locaux pour transporter les marchandises diverses d'une ville à l'autre. D'une longueur de 45 pieds, à fond plat et pointu à l'avant et à l'arrière, il était muni d'une voilure et avait une capacité de cinq tonnes. Puis, les charpentiers pensèrent à construire un autre navire fluvial, aussi à fond plat, selon un modèle américain doublant la longueur et la capacité qui porta le nom de "**barge**". Et par après, suite au voyage de l'**Accomodation**, on put voir de petits "**Steamers**" crachant la fumée, triomphant des vents et des courants, merveille de technologie réduisant le voyage Montréal - Québec à deux jours seulement. Avant l'ère du navire en acier, un peu partout sur le Saint-Laurent, de petits chantiers navals familiaux construisaient chaloupes et goélettes.





LES VOITURES D'EAU. - Le style de nos "voitures d'eau" glissant sur le fleuve Saint-Laurent est exclusif au Canada français. Nos goélettes font partie de notre patrimoine. Elles sont malheureusement disparues de nos eaux emportant avec elles la mémoire de leurs silhouettes trappues et dansantes. Dans la monographie exhaustive de Germain Lesage, s.j. avec son "Histoire de Louiseville", il mentionne un Pierre Frigon, propriétaire d'une goélette qui allait chercher ses marchandises, surtout des pommes, de producteurs le long du fleuve Richelieu pour les vendre à Louiseville. A défaut d'une connaissance directe de sa "voiture d'eau", nous l'avons imaginée.

Ces riches territoires du **Royaume de Carufel** étaient reconnus comme tels par les seigneurs et leurs censitaires, cependant que les inondations, lesquelles peuvent survenir en tout temps de l'année, obligèrent les riverains du **Royaume** à construire leur habitation loin des berges du fleuve, que même en hiver des barrages de glace peuvent en être la cause. Les terres d'alluvions, de chaque côté du lac, sont parmi les plus fertiles du pays. Au nord, dans la basse **Laurentie**, les citoyens s'adonnent pour moitié à l'agriculture et pour l'autre moitié à l'industrie forestière; c'est un écoumène plus sévère, à vocation touristique, qui se prête bien aux amateurs de chasse et pêche.

### Lumières sur le passé.

La mémoire écrite laisse des traces dans les annales historiques régionales signalant au lecteur certains personnages qui ont marqué leur coin de pays. En Mauricie et au **Royaume de Carufel** des scripteurs de talent ont tenu à laisser aux chercheurs une bonne quantité de monographies signées de la plume de **Benjamin Sulte**, **Mgr Albert Tessier**, **Raymond Douville** et **F.L.-Desaulniers** avec ses "Vieilles familles d'Yamachiche"; et **Germain Lesage**, s.j. avec son "Histoire de Louiseville". Signalons enfin l'**Abbé Napoléon Caron** et son



“**Histoire de la Paroisse d’Yamachiche**”. Ces documents, écrits au siècle précédent, contribuent à l’enrichissement de nos connaissances sur les ancêtres. Et c’est à cause de cela que nous pouvons rappeler à la parenté que notre cousin éloigné, Joseph-Georges Antoine Frigon [**J.G.-Antoine Frigon**] fut secrétaire-trésorier et archiviste de la ville de Trois-Rivières pendant une vingtaine d’années.<sup>77</sup> On le dit avocat et **écuyer**, titre honorifique copié de la bourgeoisie anglaise, [traduction de “**Squire**” ou “**Esquire**”] généralement accordé lorsqu’un certain statut social est atteint.

**Joseph Georges Antoine Frigon** est un descendant de la lignée de **Paul Frigon** et d’**Ursule Lefebvre**, couple pionnier de la parenté qui s’installa à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Paul Frigon fut un gros agriculteur. Le recensement de 1765 lui attribue 160 arpents en culture et l’inventaire après décès mentionne ses avoirs y compris une “**boulangerie**”. Suite à ce décès de Paul en 1780, **Ursule Lefebvre**, sa femme, et toute la famille émigrèrent à Yamachiche pour se rapprocher des **Lesieur**, propriétaires de la seigneurie de Gros-Bois Est. Les enfants font alliance avec des jeunes personnes du voisinage et le cadet de cette belle famille, **Joseph-Marie Frigon**, né à La Pérade en 1778, épouse **Josette Gravel** à Louiseville en 1807.

Un fils, portant aussi le prénom de **Joseph**, épouse en 1832 **Louise-Julie-Hermine Walker-Gagnon**, jeune orpheline de langue anglaise adoptée par le notaire Gagnon de Louiseville; elle donnera à son mari une dizaine d’enfants dont **Joseph Georges Antoine** qui fait l’objet de cette chronique et **Jean-Henri Joseph Frigon**, époux de **Dorilla Turcotte**, parents du premier prêtre issu des nombreuses lignées de l’ancêtre: le **Père Jean-Baptiste Frigon** de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée. Joseph Frigon et Hermine Walker ont su profiter d’un milieu aisé et culturellement élevé comme l’était la Rivière-du-Loup de cette époque afin de donner à leurs enfants une éducation enrichie qui fut telle que certains devinrent des marchands et d’autres des comptables ou des avocats. Notons aussi que ce Joseph Frigon, époux de Hermine Walker, se réclamait du titre **d’écuyer**. Y voyait-t-on une influence anglo-saxonne introduite dans la maisonnée?

Au sujet de ce **Joseph Frigon**, époux de **Hermine Walker**, Benjamin Sulte écrivait dans ses “Mélanges Historiques” de l’année 1886:

“**Joseph Frigon** avait été le secrétaire d’une société d’assurance mutuelle dès avant 1840 et qui étendait son influence dans les comtés de Nicolet, Yamaska, St-Maurice et Champlain. Lors d’une assemblée présidée par **René-Joseph Kimber** aux Trois-Rivières le 20 juin 1837, Joseph Frigon agissait comme secrétaire”. On présume que ce descendant de Paul Frigon possédait de l’initiative.

Voici ce qu’écrit Germain Lesage, o.m.i. dans son livre au sujet du **notaire Gagnon**, celui qui adopta Hermine Walker: “Le 20 mars 1824, la Rivière-du-Loup (Louiseville), pleure le

---

<sup>77</sup>“Mélanges Historiques” par Benjamin Sulte.

décès du notaire Antoine Gagnon, chrétien excellent à la conscience droite et à l'esprit modéré. Citoyen du devoir et patriote convaincu, le défunt avait été emprisonné pendant quelques mois sous le régime de la terreur du gouverneur Craig. Homme d'une grande charité, il avait adopté une petite orpheline irlandaise **Julie Walker**, fille posthume d'un militaire du Vingtième Régiment". **Ernest Gagnon**, célèbre musicien et auteur d'une monographie sur le "**Chateau St-Louis**" était fils du notaire.

Il y eut un mariage de célébré à Louiseville le 7 octobre 1863 avec "l'agrément" de J.G.A. Frigon, avocat et écuyer, lequel donne son consentement au mariage de sa jeune soeur **Marie-Louise Frigon** avec **Augustin Pépin dit Laforce**, facteur de piano de Montréal, et fils de Pierre Pépin dit Laforce et de feu Dame Gauthier. A ce moment, les parents de Marie-Louise étaient décédés et cette dernière n'était pas majeure. N'oublions pas qu'à cette époque l'âge de la majorité était fixé à 25 ans. Et Joseph Frigon, son père, décédait en 1846 aux Trois-Rivières tandis que Julie Hermine Walker Gagnon décédait en 1851 à Louiseville.

Le 25 novembre 1862, **Joseph-Georges-Antoine Frigon** épouse aux Trois-Rivières., **Marie-Louise Célanire Panneton**, fille de **Joseph Panneton** et de **Justine Héroux**; Célanire est la soeur de Philippe-Elisée Panneton<sup>78</sup>. Ce monsieur Panneton était avocat et banquier; il fonda même sa propre banque, **la Banque Penneton**, en 1895 aux Trois-Rivières. Il se mêla de politique municipale non sans un certain intérêt d'ailleurs. Doué pour les affaires, ce notable avait en plus de la culture: il était musicien, chef d'orchestre et jouait la comédie étant membre d'un "**club d'art dramatique**" qui comprenait aussi **J.G.-A Frigon** et **Benjamin Sulte**. Par son mariage, il entra dans un milieu privilégié où semble-t-il se brassaient de grosses affaires. Nul doute que l'influence de son beau-frère était assez forte pour proposer l'époux de sa soeur comme secrétaire-trésorier et archiviste de la Ville des Trois-Rivières.

Nous citerons **Benjamin Sulte** rendant hommage aux talents d'administrateur de J.G.-Antoine Frigon le 13 janvier 1886, quelques jours après le décès de son meilleur ami: "Il a traversé plus d'une phase de l'administration municipale des Trois-Rivières. Depuis le temps où la population de ce lieu n'était que de trois mille âmes jusqu'à l'heure où elle atteignit dix mille, il a tout vu, tout suivi, tout administré, j'allais dire tout organisé. D'un gros village, il a vu naître une ville importante; et, constamment attaché à cette destinée, il n'a vécu que pour ses succès. C'était le plus Trifluvien des Trifliviens". **J.-G. Antoine Frigon** décéda le 8 janvier 1886 aux trois-Rivières. [**Note**: nous aimerions connaître davantage ces familles de Trois-Rivières].

---

<sup>78</sup> Philippe-Elisée Panneton, avocat et banquier, promoteur et entrepreneur. Marquillier et organiste à la cathédrale. Ses réalisations sont nombreuses dans les domaines de la production d'électricité et des chemins de fer.

DICTIONNAIRE FRIGON (suite).

Nous continuons d'étendre la nomenclature des familles Frigon qui vécurent tant au Royaume de Carufel qu'en Mauricie. Ce sont deux segments d'un grand territoire dans lequel la mobilité des individus et de leurs proches est constatée en parcourant les registres de catholicité. Et Trois-Rivières, capitale de district, rayonne par son influence sur tout le territoire.

Enfants	Parrain\ Marraine	Date	Endroit
B: baptême N: naissance D: décès S: sépulture M: mariage			
<u>CINQUIÈME GÉNÉRATION (5).</u>			
<u>JOSEPH FRIGON.</u>			
Né le 14 octobre 1807 à Louiseville, il est le fils de Joseph Frigon et de Josette Gravel. Il épouse au même endroit le 11 septembre 1832 Louise-Julie-Hermine Walker-Gagnon, fille de <b>Georges Walker</b> , soldat au Vingtème Régiment et de <b>Sarah Millies</b> . Jeune orpheline elle a été adoptée par le notaire Antoine Gagnon. Joseph se dit marchand et "écuyer".			
Frigon 1. J.-Georges Antoine	Par.: Joseph Frigon Mar.: Julie Durant	N.: 21 novembre 1833 M.: 25 novembre 1862 D.: 8 janvier 1886	Louiseville T.-Rivières T.-Rivières
Il épouse Célanire Panneton, fille de Joseph Panneton et de Justine Héroux. Il a été secrétaire et trésorier de la ville de Trois-Rivières.			
Frigon 2. Cécile Hermine Emilie	Inconnus	N.: 29 décembre 1835 M.: 17 juin 1861 M.: 14 mai 1866 D.: (?)	T.-Rivières T.-Rivières T.-Rivières (?)
Aurait-elle eue deux maris? A)-Léon Louis Zéphirin Arcand [Louis Arcand + Emilie Boudreau] et B.- Jean-Aimé Olivier, veuf de Elonore Labarre.			

Frigon 3. Jean-Henri (Joseph)	Inconnus	N.: 22 septembre 1837 M.: 7 juillet 1863 D.: (?)	T.-Rivières St-Maurice (?)
Il épouse Adelaïde Dorilla Turcotte [François-Xavier Turcotte + Adelaïde Pépin. Joseph fut marchand à St-Maurice. On pense qu'il se dirigea vers Montréal après la vente de son commerce. Parents de notre premier religieux ordonné prêtre, Jean-Baptiste Frigon, o.m.i.]			
Frigon 4. Louis-Georges	Inconnus	N.: 19 août 1839 M.: 9 août 1868 D.: (?)	T.-Rivières T.-Rivières (?)
Il épouse Mathilde Adolphine Lambert [Thomas Alexandre Lambert + Eléonore Odile Savony].			
Frigon 5. Charles-Auguste	Inconnus	N.: 28 juin 1841 M.: 18 novembre 1867 D.: (?)	T.-Rivières T.-Rivières (?)
Il épouse Julie Alice Lambert, sa belle-soeur. Fille de Thomas Alexandre Lambert + Eléonore Odile Savony. On dit qu'il était marchand.			
Frigon 6. Marie-Louise	Inconnus	N.: (?) M.: 7 octobre 1863 D.: (?)	(?) T.-Rivières (?)
Elle épouse Augustin Pépin Laforce, facteur de Piano, fils de Pierre Pépin Laforce et une dame Gauthier Saint-Germain. Le couple s'établit dans la métropole, sur la rue Mignonne.			
<b>Note:</b> il y eut possiblement trois autres filles dont nous ne connaissons pas la destinée: 1.- <u>Lucie</u> , née le 16 avril 1843; 2.- <u>Julie Henriette</u> , née le 30 octobre 1844 et 3.- <u>Thérèse Caroline</u> , née le 2 septembre 1846.			
<b>Autre note:</b> <u>Jos A. Frigon</u> , probablement fils de J.-G.-Antoine Frigon, préside le " <b>Three Rivers Amateur Athletic Association</b> " vers les 1895; on construit une patinoire à l'angle des rues des Forges et Champlain. <sup>84</sup>			

<sup>84</sup> "Le Patrimoine Trifluvien", SCAP, mai 1996.

## CHAPITRE -12

### FLASH SUR L'AIGLE.

#### Les Loyalistes.

Nos livres d'histoire traitent assez légèrement l'arrivée des **Loyalistes** au Canada et parlent peu de l'impact qu'eut sur notre pays cette affluence de réfugiés de qualité; leur présence, avec l'aide des canadiens-français bien sûr, permit la conservation du pays contre les **Américains** battus lors de leur campagne de 1812/1813. La Grande-Bretagne put compter sur cette force combattante aguerrie dont les membres avaient pris racine au nord du 45ième parallèle. Ces anciens militaires et leurs descendants ne voulaient pas être vaincus une deuxième fois.

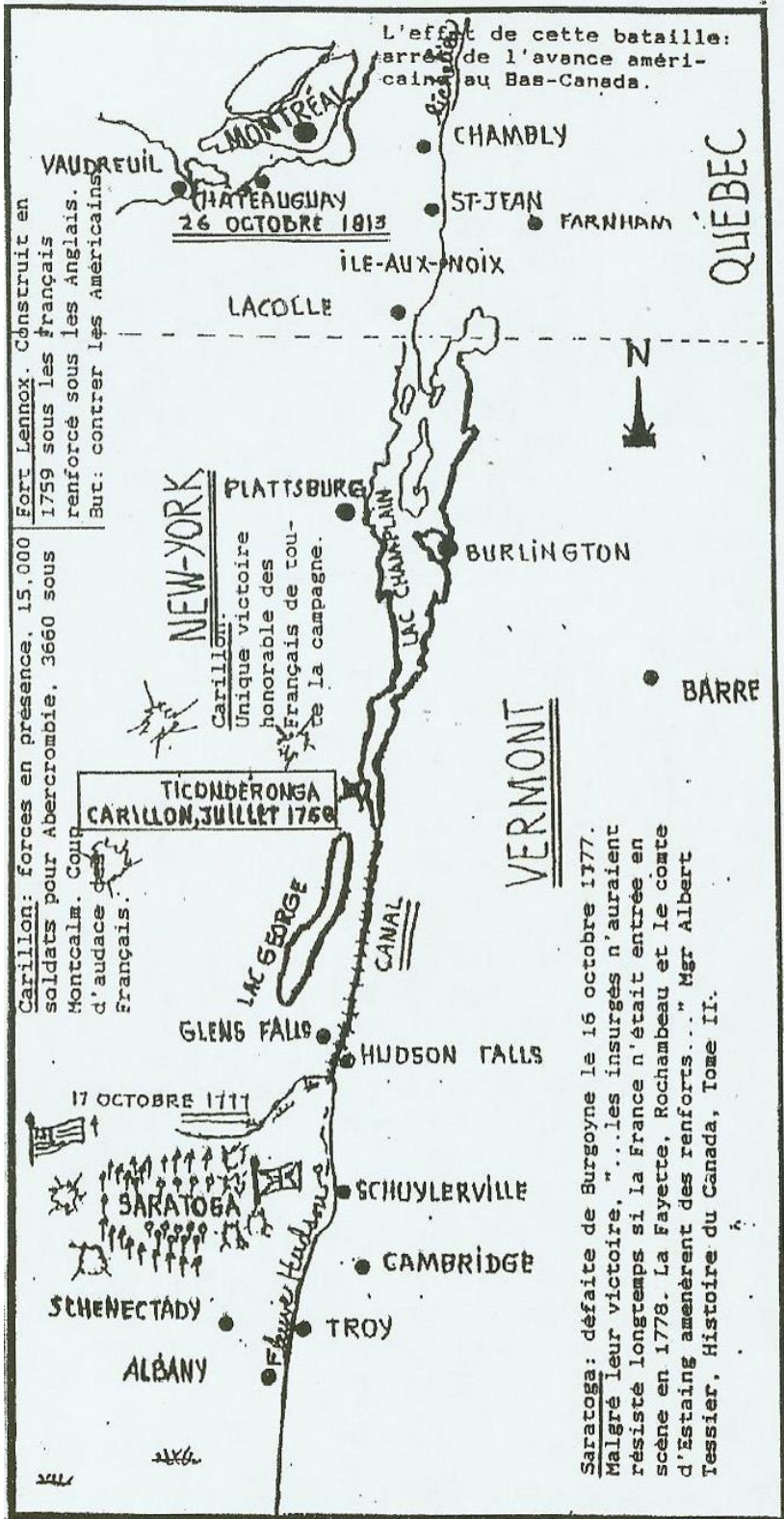
La domination britannique sur ses treize colonies d'Amérique dura quelques cent-cinquante ans et prit fin symboliquement pour certaines d'entre elles le 4 juillet 1776 alors que le **Congrès de Philadelphie** vota sa déclaration d'indépendance. Les signataires protestaient contre la taxation forcée par le Parlement de Londres. Cet acte constituait une véritable rébellion contre l'Empire britannique et valait même une déclaration de guerre. Les colonies américaines se suffisaient à elles-mêmes et voulaient s'autogérer. On était pas contre la taxe mais voir la récolte de la taxation prendre la voie de Londres, c'était un irritant majeur. Conséquemment le Congrès déclara la guerre à la Grande-Bretagne.

L'envahissement du Canada en 1775 comme on sait fut un échec complet. Les émissaires du Congrès de Philadelphie auprès de la population canadienne ne purent convaincre la noblesse et le clergé de rallier la cause des "rebelles". On se souvenait que le Congrès avait critiqué la Grande-Bretagne pour avoir toléré "la religion des papistes que l'on décrivait comme une religion de meurtre et de sang".<sup>79</sup> Les propos mensongers illustrant les "tracts" affichés aux portes des églises déplurent et nos compatriotes ne furent pas dupes. En définitive, ce sont les canadiens-français qui conservèrent le Canada à l'Angleterre.

Le conflit qui suivit fit de nombreuses victimes dans les deux camps. Chez les civils, des familles furent persécutées à cause de leur attachement à la Couronne britannique. Une division profonde s'installa entre les Loyalistes ou "Tories" et les farouches partisans de

---

<sup>79</sup> Par l'**Acte de Québec de 1774**, la Couronne royale concédait au Canada français le droit de pratiquer la religion catholique et de conserver la langue du pays.



Commentaire. Généralement pas signalés dans nos livres d'histoire, des faits peu connus ont retenus notre attention. Lors de la guerre de l'indépendance américaine, la Grande-Bretagne fait appel à des mercenaires Hessiens: plus de quinze mille soldats Allemands ont combattu pour la Couronne Royale; par ailleurs, au moins sept mille soldats français sous Lafayette et dix-neuf mille marins sous Rochambeau se sont joints aux rebelles sous Georges Washington. La marine française prit le contrôle des côtes atlantiques. Secours inespérés qui firent basculer la bataille en faveur des révolutionnaires. Par ailleurs, malgré des forces supérieures et deux tentatives, les forces de l'Oncle Sam ne réussirent pas à s'emparer du Canada. Elles furent stoppées à Québec en 1775 et à Châteauguay en 1813.

la liberté. Leurs adversaires, les révolutionnaires américains, se disaient des “**Patriots**”. Au Canada, ironiquement, on leur donna le nom de “**Rebels**”. Les familles souches étaient fidèles aux traditions britanniques alors que les immigrants de plus fraîche date s’opposaient avec vigueur à l’occupation étrangère.

A ces infortunés, qu’on obligeait à s’allier à l’un ou l’autre camp, on leur fit savoir fermement qu’ils devaient quitter les colonies et n’emporter avec eux que le nécessaire à la subsistance. Tout prétexte était bon pour exercer de malicieuses vengeances. Leurs biens furent confisqués. Pendant sept années, ces malheureux ont vécu sous le règne de la persécution politique et religieuse. Tant et si bien qu’il leur fallut partir pour assurer leur survie. Ils durent refaire leur vie dans un nouveau pays, dans un nouvel environnement, plus rigoureux et plus sauvage. L’Angleterre s’occupa de les transporter dans ses autres colonies. Plus de cinquante mille Loyalistes quittèrent les Etats-Unis pour se réfugier soit au Canada, soit aux Bermudes ou bien encore en Floride, à cette époque sous protectorat de la Grande-Bretagne.

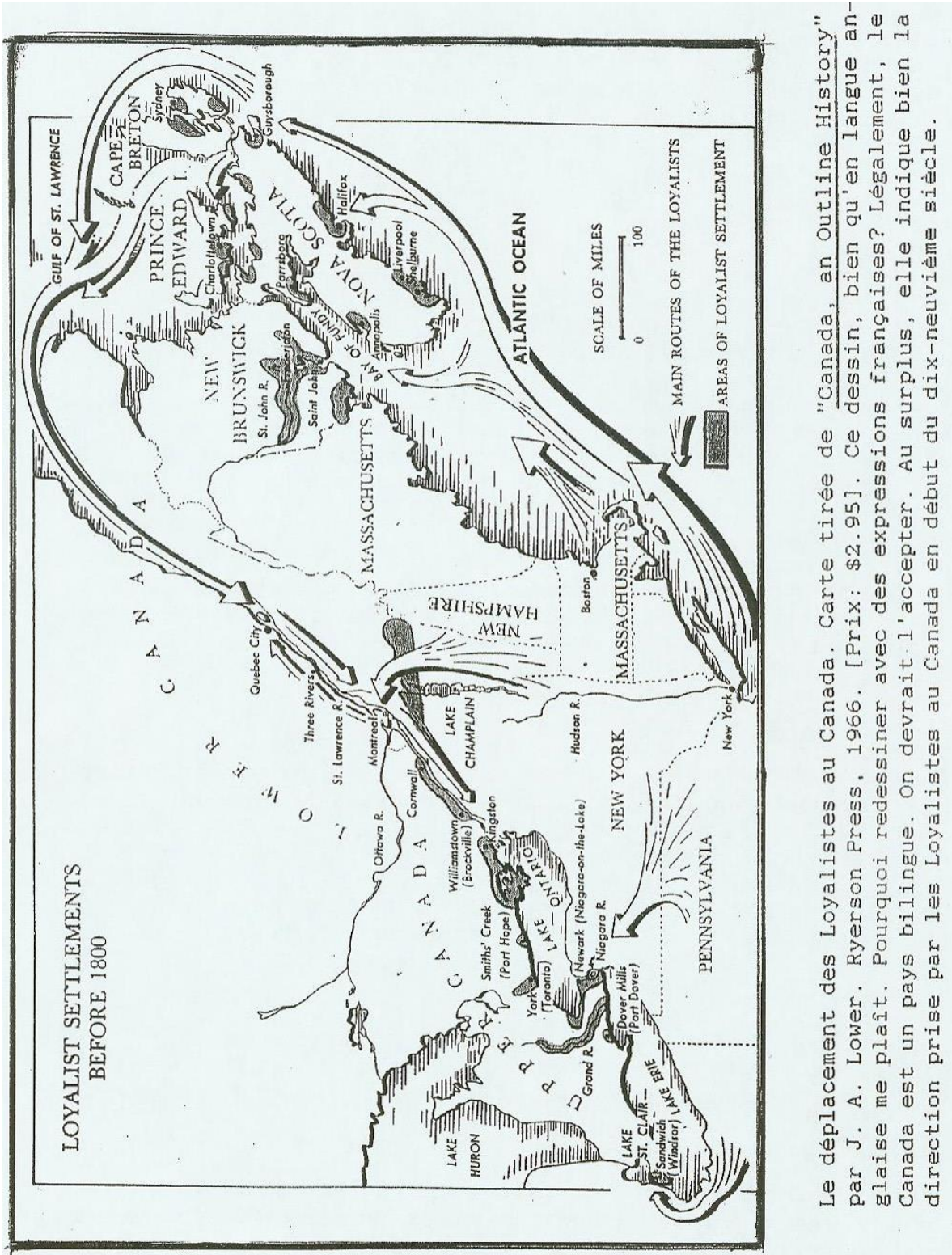
Au Canada nos **Maritimes** parurent être un territoire favorable et des terres abandonnées par les **Acadiens** leur furent octroyées.<sup>80</sup> En 1783 des dizaines de navires bourrés à ras bord de militaires, de femmes et d’enfants quittèrent le port de **New-York** en direction de Halifax, Shelburne, Annapolis Royal, Digby et les “coves” de la **Baie de Fundy**.

S’appuyant sur des avis favorables, un autre groupe envahit la vallée de la rivière Saint-Jean. Deux villes très prospères, Saint-Jean et Frédéricton, la capitale du **Nouveau-Brunswick**, furent fondées par des Loyalistes. Par ailleurs, quelques milliers d’individus se fixent dans le Bas-Saint-Laurent à Montréal, Québec, Sorel, Yamachiche, Chambly et Gaspé tandis qu’un fort groupe, à la suggestion du gouverneur Haldimand quitte Lachine au printemps de 1784 en direction de **Fort Cataracoui [Kingston]** et de **York [Toronto]** pour jeter les bases d’une autre province qui portera le nom d’un grand chef indien, Ontario.

Qui étaient ces Loyalistes? Eh bien ils étaient des Ecossais, des Irlandais, des Anglais, des Germains de la province de Hesse, de même que des Huguenots français. Ils avaient l’expérience de la colonisation, de la pêche et du commerce. Parmi eux il y avait des bourgeois, des fonctionnaires, des commerçants, des planteurs de la Virginie et des hommes de métier (charpentiers de navire, forgerons, scieurs de long, fermiers, pêcheurs, marins, menuisiers). Des hommes ingénieux.

---

<sup>80</sup> Nous n’aborderons pas cet aspect de la bourde des anglo-saxons titrée “La déportation des Acadiens”. Nombre de documents peuvent être consultés sur le sujet. D’ailleurs le gouverneur **Charles Lawrence de la Nouvelle-Ecosse** responsable de la déportation, agissait à la demande du gouverneur du Massachusetts. Encore en sous-mains les Américains.



Le déplacement des Loyalistes au Canada. Carte tirée de "Canada, an Outline History" par J. A. Lower. Ryerson Press, 1966. [Prix: \$2.95]. Ce dessin, bien qu'en langue anglaise me plaît. Pourquoi redessiner avec des expressions françaises? Légalement, le Canada est un pays bilingue. On devrait l'accepter. Au surplus, elle indique bien la direction prise par les Loyalistes au Canada en début du dix-neuvième siècle.



Maints individus avaient de l'instruction et de la culture. Ils n'étaient pas des demeures intellectuels. C'est avec tristesse et nostalgie qu'ils virent les côtes de leur foyer disparaître au gré des vents et de l'allure de leur navire. Mais ils furent une ressource enrichissante pour leur nouveau pays.

Quelques Loyalistes talentueux virent les possibilités qu'offrait la forêt avec les grands arbres de la vallée du Richelieu et de l'Outaouais; les plus délurés devinrent entrepreneurs de chantiers et propriétaires de moulins à scie. Après la conquête, l'industrie du bois de construction remplaça le commerce des fourrures comme aventures commerciales. Devant la demande accrue de la Grande-Bretagne en bois de charpente pour ses navires marchands et militaires, et à cause du blocus continental décrété par **Napoléon Bonaparte** concernant ce même bois de charpente, la fière Albion dut se tourner vers ses colonies d'Amérique. Philoémon Wright, originaire de la Nouvelle-Angleterre, fut impressionné par les grands pins rouges et blancs perchés sur les rives de la rivière Gatineau. Il se fit entrepreneur forestier. En 1806, il fit flotter un radeau de 700 billots et un autre de 9,000 planches avec en plus des barils de douves à partir de la Gatineau, puis sur la rivière Outaouais et sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.<sup>81</sup>

Ils ont surmonté leur désespoir ces individus issus d'une race laborieuse et prenant avantage des ressources de leur nouvelle contrée, ils réussirent, à force de persévérance, à prospérer.

### CAPSULE: lugubre dénouement.

A Rochester, Etat de New-York, la rivière Genesee [berges riantes] coulait vers le nord depuis sa source en Pensylvanie jusqu'au lac Ontario. Là, sur ses bords, sur un replat, vivaient paisiblement une tribu **Sénéca** autour du village de "Gaskosago"; les fumées s'échappaient par une ouverture dans le toit des demeures construites de peaux, d'écorces montées sur des rondins obliques; la brise soufflant constamment en provenance du Canada emportait la fumée dans une seule direction; c'était la fin de l'été, presque l'automne; les enfants jouaient sur le bord de la rivière, les femmes, cachées par les hautes tiges de maïs, travaillaient à cueillir les épis dorés tout en bavardant; les hommes, eux, étaient à la chasse ou au combat.

Et voilà que, tout-à-coup, les chiens qui pataugeaient dans l'eau avec les enfants, se mirent à grogner et à aboyer; quelques femmes sortirent des rangs pour écouter; puis un coup de feu se fit entendre, se répercutant d'une berge à l'autre; une femme tomba; une éclaboussure rougeâtre émergea de sa poitrine;

---

<sup>81</sup> "Canadian Geograhic" janvier/février 2000.

une vieille femme, comprenant la signification de ce coup de feu, cria aux enfants de s'enfuir; et l'on vit sortir de la forêt quatre mille soldats de la Révolution sous le commandement de **Georges Washington**, super-héros américain; on vit ces soldats tirer sur tout humain qui bougeait ou ne bougeait pas, poursuivre la mère fuyant avec son bébé dans ses bras, abattre sans pitié vieillards, femmes, enfants. On était en 1779 près du lac Ontario. Les Sénécas avaient de l'amitié pour la Couronne royale, Française avant la conquête, Anglaise après celle-ci. Fiers et valeureux guerriers de cette tribu qui ne soutenaient pas la Révolution, il fallait les éliminer, ces citoyens pouvant devenir d'éventuels ennemis. Depuis ce jour, les Sénécas ne connaissent pas d'autres mots pour désigner un président Américain: "Destructeur de Village".

Adapté de **Thomas Perry**, romancier américain, dont l'héroïne est une Sénéca de Buffalo.

### Les migrants.<sup>82</sup>

Une paix relative s'établit en Amérique à partir de l'autre moitié du dix-neuvième siècle. Les conflits armés entre forces françaises et anglaises sont du passé. Des changements de situation suivent la révolution étatsunienne: l'union des Etats américains se concrétise tout en s'adaptant difficilement à la démocratie. Au nord, les deux peuples fondateurs du Canada, anglo-saxons et francophones, sans nécessairement fraterniser, vivent séparément sous une union administrative et parlementaire. La carte de l'Amérique dessinée à ce moment montre deux gigantesques contrées, s'étendant d'une mer à l'autre de l'est à l'ouest avec au sommet un autre océan de glace dit arctique qui chapeaute le globe terrestre. Les frontières sont ouvertes, il serait bon de peupler. La terre est immense. Les offres de lotissements sont généreuses et par chance, les conflits ethniques et les persécutions religieuses plongent la vieille Europe dans l'incertitude d'autant plus qu'en Irlande la famine provoque l'exode des populations.<sup>83</sup>

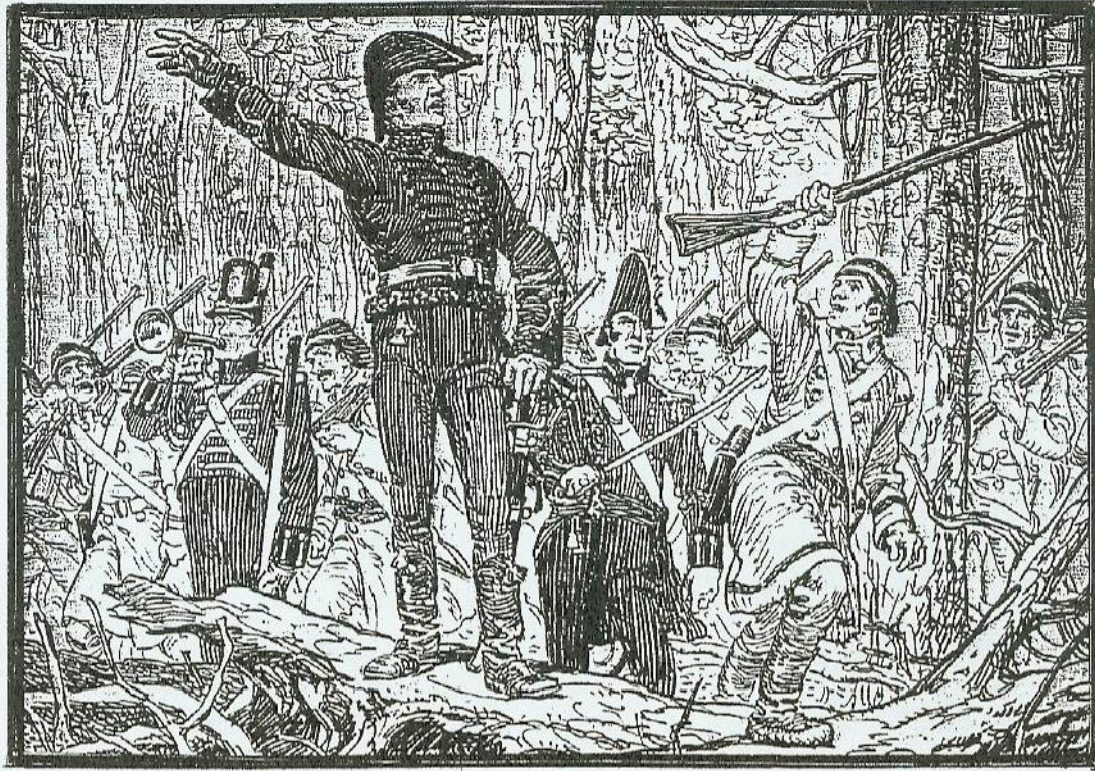
Donc, l'Amérique ouvre ses portes aux immigrants du monde entier. Anglais, Ecossais, Irlandais, Allemands et, bien sûr, Canadiens-français profitent de l'offre inscrite sur les tracts publicitaires; s'ajoutent aussi les prêches en chaire des curés colonisateurs de Saint-Boniface et de Bourbonnais lesquels chantent les louanges de leur région respective et pressent les jeunes couples à se porter candidats. Faut admettre aussi que la nature des sols et les particularités du climat en font des régions propres à l'agriculture, au

---

<sup>82</sup> Voir dans "**Glanures**", volume XIII, où on traite de cette question.

<sup>83</sup> On sait que la famine en Irlande coûta la vie à environ un million de personnes; de plus, deux millions d'individus émigrèrent sur d'autres continents.

développement et au bien-être de vivre. Et nombreux sont ceux et celles qui répondent à l'appel et cela en dépit des conséquences de l'immigration qui sont trop souvent la pauvreté, la misère, les pénibles travaux de désertage et l'adaptation au milieu. Fallait une volonté bien ancrée pour émigrer sans savoir si la situation sera meilleure ou pire.



**Peinture de C. W. Jefferys.** Les Américains sont stoppés à Châteauguay. Il rend hommage à **De Salaberry** et ses Voltigeurs canadiens. Ce qui met un terme temporairement à la gourmandise des Yankees dans la conquête de territoires. On reprochait aussi aux Canadiens d'être tolérants avec nos Indiens alors que outre-frontière on voulait tout simplement s'emparer de leurs terres. Autre vision de l'histoire.

On l'a déjà écrit dans nos documents, les jeunes couples du Royaume de Carufel qui émigrèrent aux Etats-Unis durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, répondaient possiblement à l'appel des autorités de certains Etats américains dont l'Illinois et à l'offre de concessions à prix raisonnable comme le soulignaient les tracts publicitaires de colonisation. On sait aussi que nos paroisses étaient surpeuplées, les meilleures terres depuis longtemps concédées et que les nouveaux seigneurs, Anglais pour la plupart et résidant à Londres, se souciaient peu de peupler leur seigneurie encore que le prix de vente était au-delà des capacités financières de nos jeunes couples. Et bien souvent

l'administration locale était sous la responsabilité d'un délégué de pouvoir peu scrupuleux qui profitait d'une situation privilégiée pour s'enrichir.

“Selon mes lectures, les gens allèrent aux Illinois parce que l'on préférait l'agriculture à la vie urbaine. L'exode de nos gens du Québec, vers les 1860, résulte de l'incapacité du gouvernement à ouvrir de nouvelles régions de colonisation avec chemins d'accès. Comme la population augmentait et la petite ferme familiale était partagée au maximum, la pression se fit forte pour émigrer bien qu'il ne fut pas facile de se déplacer à cette époque. Ceux et celles qui allèrent aux Illinois durent être séduits par les offres généreuses de concessions ou bien par des promoteurs comme **l'abbé Charles Chiniquy**. Quand aux autres, ils furent attirés en Nouvelle-Angleterre par de l'emploi assuré dans les filatures; c'est d'ailleurs la destination privilégiée de la majorité de nos migrants au dix-neuvième siècle”.<sup>84</sup>

**Louis-P. Turcotte** dans “Le Canada sous l'Union” (1871) avait fait les mêmes observations: “Jusqu'à cette époque, la colonisation, chose si essentielle au progrès matériel du pays, avait été presque entièrement négligée par les législateurs. Les chemins manquaient, le prix des terres était trop élevé, et l'accès en était pour ainsi dire, inaccessible. De plus, ces terres appartenaient à un certain nombre de grands propriétaires, qui semblaient ne les avoir acquises que dans un but de spéculation”.

Nous constatons aujourd'hui que les descendants de nos concitoyens qui ont quitté le sol natal il y a plus de cent-cinquante ans, ne parlent plus la langue française, cadeau que leurs ancêtres ont reçu en naissant au pays. Autant les nombreux citoyens d'origine francophone de la Nouvelle-Angleterre que les émigrés au Minnesota, au Michigan et dans l'Illinois. On a même maltraité leur nom de famille sans que la parenté y fasse quoi que ce soit. Ils ont adopté les traits de leur voisin et ne se distinguent plus des vrais Américains.

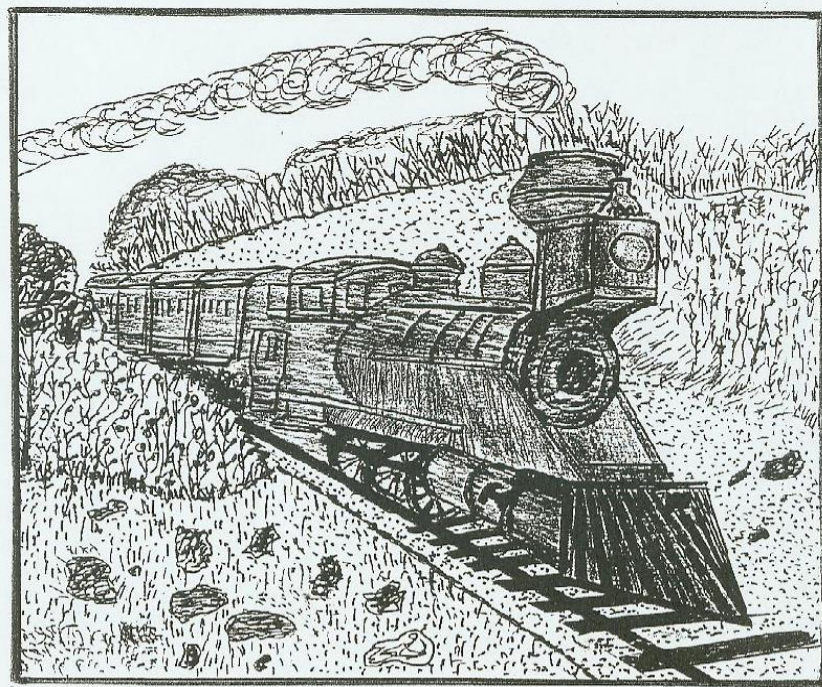
Il y a une dizaine d'années, **Sister Veronica Roy** écrivait: “ Quand les frères Ezra et Joseph St-Pierre se rendirent au bureau de l'Etat du Kansas, en 1877 pour enregistrer leur concession, ils furent froidement reçus; le responsable des enregistrements leur dit qu'ils ne pouvaient réclamer avec leur nom français; ils devaient angliciser leur nom. Au retour chez leur père, François St-Pierre, ils firent état de ce fait; à son tour, François dut se rendre au même bureau pour réclamer à son tour une concession; le commis aux écritures tenta la même manoeuvre avec le vieux François. Il lui dit, en français car il ne parlait pas l'anglais, “Aucun officier quelconque du gouvernement ne m'oblige à changer

---

<sup>84</sup> Observation de **Raymond Frigon** à l'intention de Sister Veronica Roy. Par ailleurs, cette dernière cite un périodique de l'année 1849 dans lequel on signale l'arrivée cette même année et l'année précédente d'une soixantaine de familles du Québec à Bourbonnais.

mon nom pour enregistrer une terre que je possède”. Le père François, originaire de Trois-Rivières, conserva son nom et sa concession. [Traduction].<sup>85</sup>

On ne connaît pas bien le moyen de transport utilisé par nos concitoyens du Royaume de Carufel pour se rendre dans l’ouest américain. Bien sûr un peu plus tard le “boxcar” du réseau ferroviaire intercontinental s’avéra le plus commode des véhicules de transport sur longue distance; mais auparavant la route maritime s’avérait la plus probable. Des propos recueillis chez des anciens par divers chercheurs il semble que les immigrants québécois se rendant aux Illinois empruntaient la voie fluviale pour une bonne partie du trajet; de Québec, de Trois-Rivières ou bien de Montréal, le voyage s’effectuait par bateau jusqu’au Niagara alors que les chutes étaient contournées par un portage; en continuant à suivre le fleuve en passant par les lacs Ontario et Erié jusqu’au Fort Dearborn au Michigan; puis en cariole ou carosse jusqu’au village de Chicago. Les voyageurs pour Bourbonnais suivaient les rivières Saint-Joseph et Kankakee soit en chaloupe ou en voiture attelée pour rejoindre la parenté et les concitoyens à Bourbonnais.



“Par un matin d’août 1892, de Fall River, le train passe les frontières américaines jusqu’à Québec... puis à St-Damien de Bellechasse”. Tiré de “Mère Saint-Bernard”, Fondatrice des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Editions Sadifa Media.

---

<sup>85</sup> “Ma famille”. (Hébert dit Larose. – Frigon. – St.Peter. – Morin. – Senesac) Sister Veronica Roy, CSJ.

## Lumières sur le passé.

### Un médecin original: **Dr Frank B. Florentine.**

Les grands-parents d'un certain Dr Frank B. Florentine (né François Frigon), soient Joseph Frigon et Josette Savoie, quittèrent leur paisible village de Louiseville pour les Illinois avec famille et bagages vers les 1852. Bien que proches de la soixantaine, ils font le voyage avec leurs enfants: Joseph Frigon, époux de Mathilde Poulin, Joseph Léandre Simon Frigon, époux de Cécile Bergeron, Jean Fregon (Frigon), qui épousera Elizabeth McCoy en Australie puis Olivier Frigon époux de Clémentine Soucy.

**Joseph Landre "Simon" Frigon**<sup>86</sup> eut une première épouse avec laquelle il s'unissait à Louiseville le 7 janvier 1844; Lucie Lemaître Lottinville lui donna un fils qui ne vécut que quelques jours. Elle dut décéder vers le même temps car Joseph Léandre Simon se marie en secondes noces, le 29 août 1848 à Saint-Léon-le-Grand avec **Cécile Bergeron**, fille de Charles Bergeron et de Marie-Louise Deblois. Cette dernière donna à Simon quelques enfants dont au moins quatre garçons qui décédèrent soit aux Illinois, soit au Michigan après avoir élevé une famille. Simon et Cécile sont les parents du Dr Frank B. Florentine qui crut bon de changer son nom de famille pour un autre qui convenait plus aux Américains.

La carrière du Dr Frank Florentine est intéressante. Nous avons une abondante documentation à son sujet. Nous puisons dans la relation qu'en fait Les Arseneau<sup>87</sup>, lequel apparemment aurait découvert cette parenté d'outre-frontière. Il est aussi le frère de Jean Fregon (Frigon) qui émigra en Australie à la recherche de mines d'or qu'il ne trouva pas mais trouva son épouse **Elizabeth McCoy** qui lui donna une douzaine d'enfants de sorte que la descendance australienne de Jean Fregon se situe aux environs de quatre cents individus.

Frank Florentine [François Frigon] est né le 17 juin 1849 à Saint-Léon-le-Grand. Il accompagna ses parents Joseph Léandre "Simon" Frigon et Cécile Bergeron dans le grand voyage de migration de sa famille vers Bourbonnais. On dit qu'il fréquenta l'école primaire et secondaire. Il avait quinze ans lorsqu'il s'enrôla dans un bataillon d'infanterie de l'Illinois [le 58ième] pour combattre l'armée sudiste lors de la guerre civile. Il fut attaché au corps ambulancier. Réformé en 1866, il continua ses études à Chicago tout en poursuivant des études de médecine avec des professeurs réputés comme le docteur Moses Gunn de Chicago et le docteur D. K. Cornell de Saint-Louis au Missouri.

Avant d'être reconnu officiellement comme médecin et d'obtenir le diplôme de sa profession, il enseigna dans les collèges de sa région puis en 1872 il alla à Paris

---

<sup>86</sup> Voir dans ce même document la famille de Joseph Frigon et de Josette Savoie, dans la rubrique "DICTIONNAIRE FRIGON. – CINQUIEME GENERATION (1).

<sup>87</sup> Ne serait-ce pas plutôt **Elaine Frigone**, proche parente du Dr Florentine?

compléter ses études classiques; il y resta dix-huit mois; à son retour, il s'inscrivit en médecine au Northwestern University (Chicago) de laquelle il obtint en 1876 son doctorat en médecine. Saginaw, ville importante du Michigan, lui plût et c'est à cet endroit qu'il poursuivit une carrière de quarante-trois ans comme médecin. Avidé de connaissances, il étudia tant à Londres qu'à Paris. Il aimait voyager. Tira-t-il son pseudonyme de médecin d'une visite qu'il fit à Florence en Italie?

Dans sa publicité il déclare être spécialiste en gynécologie et en chirurgie. Et une photo montre son "sanatorium" privé pour dames, "Centrally located on High Grounds and surrounded by beautiful lawns and shade trees. Convenient to principal depots and street car lines. Every convenience of a well regulated hospital, together with all the comforts of home. Heated by means of furnace; cosy, open fireplaces and gas stoves. Lighted by electricity and gas. Each room newly and elegantly furnished with all conveniences. Pure artesian well water and cuisine unsurpassed. None but affable trained nurses employed. No pregnant, contagious or insane cases received. References required as far as practicable. TERMS: Room, Board, Light, Fuel, Medicine and Nursing, from \$10 to \$25 per week, payable in advance. Charges for operation extra, and in accordance with the nature of the case". En somme, il opérait un petit hôpital pour dames privilégiées.

Sa vie professionnelle a été bien remplie. Il donna généreusement sa contribution aux "Journals" de la médecine en traduisant des articles du français et de l'allemand dans la langue anglaise. Il correspondait avec d'autres médecins et nous avons copies de deux lettres destinées à son cousin d'Australie John James Fregon écrites en 1916 et 1918. Il était un citoyen en vue de Saginaw au Michigan.

Son père Joseph Léandre Simon Frigon décéda en 1899 (2 octobre) à Beaverville aux Illinois. Le Dr Frank Bergeron Florentine était diabétique. Il décéda le 31 janvier 1919, quelques années avant la découverte de l'insuline par les docteurs Banting et Best. Son service fut pris en charge par une loge maçonnique. Il avait épousé Louise Marie André [Alex André + Marie Louise Cushway] le 20 janvier 1877 à Saginaw au Michigan. Le couple eut au moins deux fils, dont Edward Andre Florentine, aussi médecin de campagne.

CAPSULE. Nos livres d'histoire font mention d'une bataille entre forces américaines et canadiennes lors de la guerre de 1812/1814 sur un terrain que l'on nomma par après la "Crysler Farm". C'est le 10 novembre 1813 qu'environ 2000 miliciens étatsuniens et environ 1000 fantassins canadiens, descendants de Loyalistes, s'échangèrent des tirs de mousquets. Citons cet auteur inconnu: "The battlefield was like many other in the war - woods on one side, a waterway on the other, and the undulating clearing about seven hundred yards wide - Crysler's Farm - smack in the middle". L'issue de cette bataille, tout comme à Châteauguay, fut déterminante sur la suite de cette guerre d'expansion.

DICTIONNAIRE FRIGON (suite).

Enfants	Parrain/ Marraine	Date	Endroit
N: naissance; B: baptême; M: mariage; D: décès S: sépulture			
<u>CINQUIEME GENERATION (7).</u>			
<u>LOUIS FRIGON.</u>			
Né en 1806 (B. 3 octobre) et fils de Louis Michel Frigon et de Marguerite Masson, il épouse à Maskinongé Etienne Landry (M.: 25 juillet 1826). Elle est la fille de Pierre Landry et de Euphrosine Marchand. Louis Frigon décède en 1857. Sa sépulture le 17 novembre à l'âge de 51 ans.			
Frigon Antcine	1. Par.: Antoine Rinfret Mar.: Euphrosine Marchand	B. 22 juillet 1830  Destinée inconnue	Maskinongé
Frigon Octavie	2. Inconnus	N.: vers 1831 M.: 12 janvier 1847 D.: 2 avril 1909	(?) Maskinongé Agawan, Mass.
Elle épouse David Vanasse [J.-Bte Vanasse + Marie Josephte Denys].			
Frigon Charles Hercule	3. Par.: Moyse Landry Mar.: Julie Landry	N.: 25 décembre 1823 B.: 26 décembre 1833 S.: 13 janvier 1852	Maskinongé Maskinongé Maskinongé
Frigon Isidore	4. Par.: Jacques Landry Mar.: Françoise Biron	B.: 24 août 1837 M.: 16 février 1857	Maskinongé Berthier
Il épouse Agnès Goulet, fille de Côme-Irénée Goulet et Archange Drouin de Saint-Cuthbert.			
Frigon Philomène	5. Par.: Amable Doucet Mar.: Marguerite	N.: 27 octobre 1839 M.: 28 avril 1880 D.: 18 février 1901	Maskinongé St-Barthélémy Montréal
Elle épouse Zéphirin Caouette.			



Frigon Julie	6.	Par.: Isidore Landry Mar.: Julie Barette	N.: 26 avril 1843 D.: vers 1920	Maskinongé Worcester USA
Frigon J.-Noé	7.	Par.: Joseh Lebeau Mar.: Charlotte Lamotte	B.: 22 août 1847 M.: 13 novembre 1866 D.: 23 juillet 1930	Maskinongé St-Justin Chicopee USA
<p>Il épouse Léocadie Ayotte, fille mineure de David et de Léocadie Clément. Par ailleurs, ce mariage est aussi inscrit aux registres de la paroisse Notre-Dame-de-Québec.</p>				
<p><b>CINQUIEME GENERATION (8).</b></p>				
<p><b><u>EDOUARD DESIRE FRIGON.</u></b></p> <p>Fils de Joseph Frigon et de Josephte Gravel, il est né le 2 avril 1827 à Louiseville. Il épouse en premières noces Marie Ursule Eulalie Cooke [André Cooke + Apoline Moussette] le 1er octobre 1849 aux Trois-Rivières. Puis en secondes noces, il épouse Georgine Badeau le 30 mai 1871, aussi aux Trois-Rivières. Il était marchand et agent d'assurances. Georgine était la fille de Georges Badeau et d'Amérinthe Berthelot.</p>				
Frigon Edouardina	1.	Inconnus	N.: (?) M.: 2 octobre 1878	(?) St-Boniface
<p>Elle épouse Elzéar Paquin. Note: possiblement fille de Eulalie Cooke. On sait que trois enfants de cette dernière décèdent dès l'enfance.</p>				
Frigon Marie-Anne Amanda	2.	Inconnus	N.: (?) M.: 22 juillet 1914	(?) T.-Rivières
<p>Elle épouse Paul-Armand Dupont [César Armand Dupont + Lydie D'Escy de St-Christophe de Turcoin, de Cambrai, France].</p>				
Frigon J.-Georges Antoine	3.	Inconnus	N.: (?) M.: 28 juillet 1914	(?) Québec
<p>Il épouse Lydia Malvina Beaubien.</p>				
Frigon J.-Edouard	4.	Inconnus	N.: (?) M.: 31 octobre 1918	(?) Grand-Mère

Il épouse Gertrude Tough, fils de Robert Tough et de Mary Griffin.

Note: nous manquons de données sur les Frigon de Trois-Rivières.

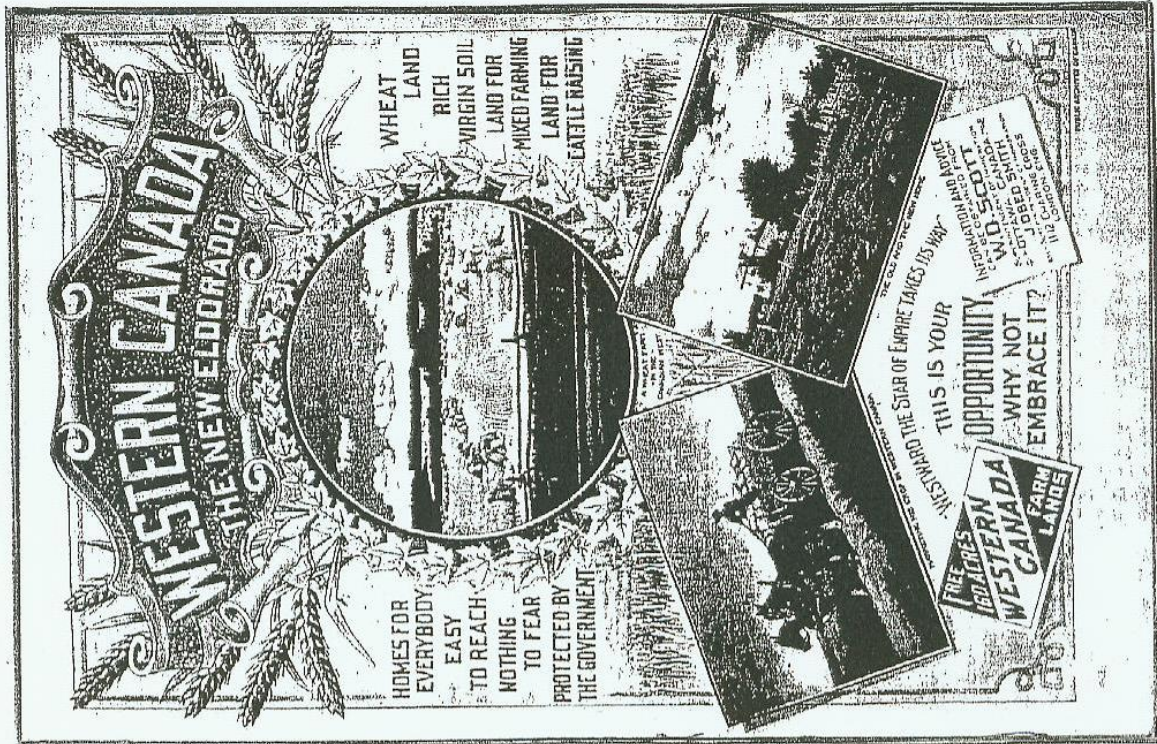
SIXIEME GENERATION (1).

JOSEPH FRIGON.

Né le 23 octobre 1810 à Maskinongé, il est le fils de Joseph Frigon et de Josette Savoie. Il épouse, le 21 novembre 1836 à Louiseville, Mathilde Poulin, fille de Joachim Poulin et de Josephite Thomassin. Ce couple de même que les parents émigrent aux Illinois vers les 1852 (?). Les descendants y sont toujours et ont essaimé. Joseph décède le 15 octobre 1857 à Iroquois, E.-U., âgé de 46 ans tandis que Mathilde décède le 19 novembre 1880 à Martinton, E.-U., âgée de 72 ans.

Frigon Joseph	1.	Par.: Simon Savoie Mar.: Josephite Thomassin	N.: 8 octobre 1837 M.: (?)	Ste-Ursule (?)
On sait qu'il épouse Adeline Duplise.				
Frigon Antoine	2.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 9 janvier 1839	Ste-Ursule
Destinée inconnue.				
Frigon M.-Adeline	3.	Par.: Charles Savoie Mar.: Esther Morissette	N.: 1 novembre 1840	Ste-Ursule
Destinée inconnue.				
Frigon Pierre	4.	Par.: Simon Frigon Mar.: Marie Poulin	N. 20 février 1842	Ste-Ursule
Destinée inconnue.				
Frigon Théophilus	5.	Par.: (?) Mar.: (?)	B.: vers 1843 M.: 19 janvier 1869	Ste-Ursule Beaverville

		Il avait 17 ans en 1860. Il épouse Mathilde Thibault.		
Frigon Louise	6.	Par.: (?) Mar.: (?)	B.: vers 1845 M.: 19 janvier 1869 D.: 12 janvier 1933	Martinton E.U. Papineau E.U. Damar, Kansas
		Elle avait 15 ans en 1860. Elle épouse Léon Hébert, fils de François Hébert et Marie-Christine Corbeil. Ce dernier couple originait de Sault-au-Récollet et émigra aux Illinois vers les 1856.		
Frigon Maxime	7.	Par.: (?) Mar.: (?)	B.: vers 1847	Ste-Ursule
		Probablement célibataire.		
Frigon Esther Agnès	8.	Par.: (?) Mar.: (?)	B.: vers 1848 M.: 15 mars 1877 D.: vers 1920	Ste-Ursule Kankakee E.U. Etats-Unis
		Elle épouse Octave Durant.		
Frigon Charles	9.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 7 mai 1850 M.: 8 janvier 1877 D.: 6 ou 23 mai 1918	Ste-Ursule Kankakee E.U. Turton, E.U.
		Il épouse Eugénie Labrie, fille de Marcel Labrie. Elle serait née le 28 novembre 1857 à Sainte-Anne aux Illinois et décéda le 9 mai 1932 à Turton au South Dakota. C'est en 1882 que le couple quitta les Illinois pour le Dakota du Sud. Selon Sister Veronica Roy, ils possédaient une très belle ferme à cet endroit et élevèrent une belle famille. Eugénie donna la station No 5 du Chemin de Croix à l'église de Turton. Elle donna \$140 à cette même église.		
Frigon Charles (Elie)	10.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 26 février 1852 M.: 6 août 1876 D.: 18 juillet 1929	St-Léon Papineau E.U. Edmonton
		Il épouse Maria Delia Lévesque. Hilaire, de même que son frère Charles quittent les Etats-Unis vers 1881 pour s'installer à Legal et Picardville en Alberta. Ces Frigon de l'Ouest eurent une nombreuse descendance.		
Frigon Athanase (Dennis)	11.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: vers 1885/1886 M.: (?)	Aux EU Bourbonnais EU
		Se maria et eut une fille, Ella Frigon. On ignore le nom de son épouse. Sur une photo fournie par Sister Veronica Roy, on voit qu'il était très grand.		



Exemple de publicité envoyée aux périodiques vers la fin du dix-neuvième siècle par le gouvernement du Canada. Tiré de "National Geographic", Vol. 155, No. 5 - May 1979. En sous-titre: "Une promesse de concession gratuite attirera les preneurs en foule. Du fleuve Missouri jusqu'à la Volga, des agents et des entrepreneurs font courir la nouvelle que le Canada a décidé de peupler l'Ouest du pays. Au tournant du siècle, les immigrants traversent les océans, s'accrochent aux wagons de chemins de fer ou marchent vers les prairies pour réclamer leur coin de pays, 160 acres, offert à tout homme âgé d'au moins dix-huit ans. Ils vinrent aussi pour avoir le droit de vivre selon leurs traditions en toute liberté." [Traduction].

Anglais, Hollandais, Français du Canada, Allemands, Polonais, Hongrois, Juifs, Russes et même quelques familles de Noirs américains profitèrent de l'offre; pour que la religion catholique ne soit pas en reste, des prêtres colonisateurs fondèrent Gravelbourg et Willow Bunch en Saskatchewan et y conduisirent des Québécois. C'est avec eux que le Canada s'est construit.

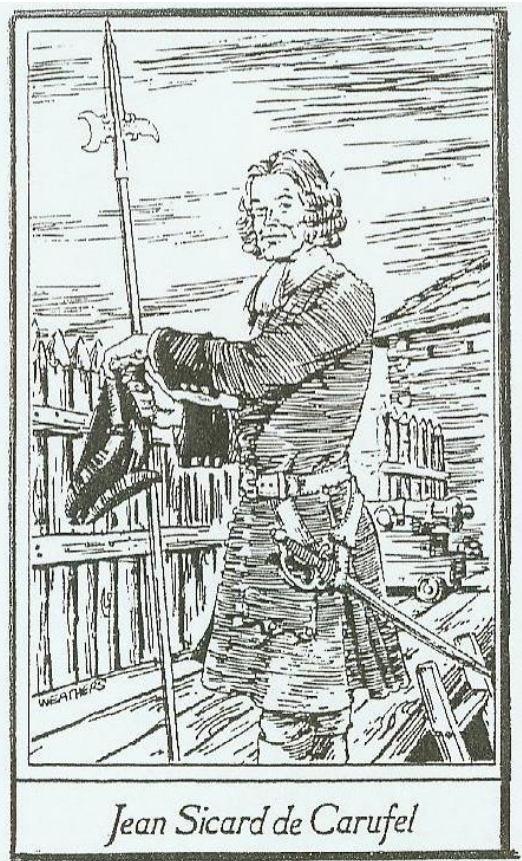


## CHAPITRE -13

### GLANURES PASTORALES.

#### Jean Sicard de Carufel.

L'auteur de ces lignes est né dans une région montagneuse traversée par une rivière longée par la voie ferrée du **Canadien National**. La vallée de la **Matapédia** n'a rien de commun avec la plaine du lac Saint-Pierre. Et ce n'est que tardivement qu'il découvre cette partie de notre pays qui lui apparût tout-à-coup comme un royaume: le Royaume de Carufel. Ayant vécu son enfance dans un mini bourg de quelques habitations, ne connaissant rien de l'agriculture avec ses champs gorgés de céréales de toute nature, à l'aube de sa vieillesse, il a l'impression d'avoir manqué quelque chose: de n'avoir jamais connu les difficiles travaux des défricheurs ni d'avoir ressenti l'excitation d'une fructueuse récolte nourricière de la maisonnée.

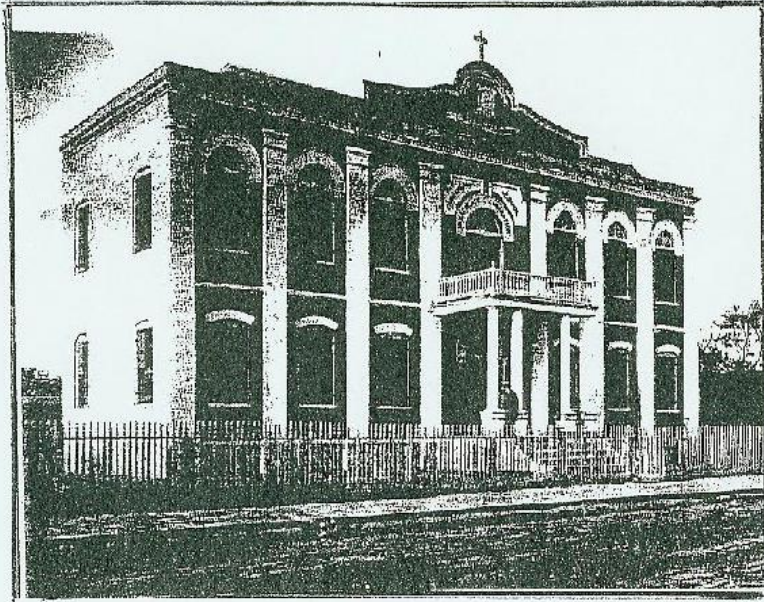


A ces courageux pionniers, l'auteur dédie ce chapitre. Et des hommages particuliers à Jean Sicard de Carufel, soldat, seigneur, entrepreneur et colonisateur.<sup>88</sup>

Appartenant aux troupes de la marine, incorporé à la compagnie de Marie-Renaud d'Avène des Méloizes, Ecuyer, sa présence en Amérique est signalée le 1er août 1685. Il dut guerroyer contre les Iroquois car sa compagnie accompagna Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville dans sa croisade de 1687 contre les Tsonnontouans, redoutables guerriers alliés aux commerçants protestants de la Nouvelle-Angleterre, ennemis des Français.

---

<sup>88</sup> Armoiries de la famille Saint-Maurice: "De gueules, au paon rouant d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent".



Ecole publique de Brownsville (1908).

Les Oblats de Marie-Immaculée, selon la volonté de leur fondateur Mgr Eugène de Mazenod, étendirent leur apostolat du Canada jusqu'au Texas dès 1849. Arrivant par mer, les premiers qui se présentèrent au Texas s'installent à Brownsville près de la frontière mexicaine. On dit qu'il n'y avait auparavant que trois prêtres pour les quarante mille catholiques du Rio Grande. Assez curieusement, c'est un pasteur protestant qui amassa, à partir d'une collecte publique, une somme de \$600. pour bâtir la résidence et la première église catholique à Brownsville.

Ces pauvres missionnaires furent durement mis à l'épreuve le bourg naissant de Brownsville étant composé d'une collection de repris de justice, de déserteurs tant américains que mexicains, de soldats indisciplinés. Mais aussi par une très forte clientèle catholique dont il fallait s'occuper.

Mais une cinquantaine d'années plus tard, la civilisation avait atteint les confins du Texas et Brownsville était devenue une ville structurée en paroisses avec ses écoles publiques et ses collèges privés. C'est en 1893 que le père Jean-Baptiste Frigon, o.m.i. devint recteur du collège de la métropole du Rio Grande. Et c'est à cette époque qu'il fut ordonné prêtre le 25 décembre 1894 par Mgr Pierre Verdagner, vicaire apostolique de Brownsville au Texas. Jean-Baptiste était le fils de Joseph Frigon, marchand de St-Maurice et de Dorilla Turcotte. Il est né à St-Maurice de Champain le 21 juillet 1871. Son expérience de vie ecclésiastique fut extraordinaire. Il fut même aumônier des forces américaines. Possible qu'une certaine aptitude à l'apprentissage des langues lui valut toutes sortes de promotions. En reconnaissance de ses capacités intellectuelles et morales, l'Université du Texas lui décerne un doctorat honorifique en droit en 1929. Le père Frigon périt noyé le 26 juin 1930 à Padre Island Beach non loin de Brownsville.

**Jean Sicard de Carufel** était le fils de Pierre de Carufel et de Marie De Fargues. Il naît à Castres, dans le Tarn, en 1666. Fils de seigneur, il est issu de la petite noblesse. Le 27 novembre 1694 il épousait à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans Geneviève Ratté, fille de Jacques Ratté et de Anne Martin, descendante de Abraham Martin en l'honneur duquel les fameuses plaines de la haute-ville de Québec ont été nommées. Peut-être avait-il des intérêts en France car il fait un voyage éclair en 1696 afin de se faire "émanciper" par son père [être responsable lui-même de ses actes administratifs].

Trouvant sans doute l'Île d'Orléans trop peuplée selon son goût pour les grands espaces, il accepte une concession de Joseph Petit Bruneau, prospère marchand des Trois-Rivières qui avait acquis des frères Pierre-Noël Legardeur de Tilly et Jean-Baptiste Legardeur de Tilly la seigneurie de Maskinongé. Entre 1704 et 1705, Jean Sicard de Carufel vend son habitation de l'Île d'Orléans, embarque sa petite famille sur une goélette, remonte le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Maskinongé et s'y installe confortablement.

"Il n'y avait là que quelques habitants: les Baron, les Lemyre, les Dupuis".<sup>89</sup> L'arrivée de la petite-fille d'Abraham Martin contribua à grossir le village naissant. Elle donna à la terre canadienne une dizaine d'enfants porteurs de sang noble qui firent alliance avec des notables descendants des premiers bâtisseurs de ce pays.

Bien qu'il ait reçu sa seigneurie en 1705, le seigneur de Carufel retarda d'une quinzaine d'années la colonisation de son fief. La crainte des Iroquois était encore vive, les colons cherchaient surtout un emplacement plus près du fleuve Saint-Laurent, "le chemin qui marche" et son domaine, correspondant à la paroisse actuelle de Saint-Justin, en était éloigné d'au moins deux lieues. C'est donc assez lentement que l'on peupla ce coin de pays bien que les enfants du seigneur lui-même furent une abondante source de peuplement.

Le seigneur Sicard de Carufel décède en 1743 mais en 1737 il fait un testament en faveur de ses enfants; les héritiers, au nombre d'une dizaine, se divisent le domaine et graduellement chaque parcelle devenant plus petite on songe à vendre sa partie. Jean-François Duchesny, époux de Geneviève Sicard, achète tour à tour la partie échue à ses beaux-frères et belles-soeurs et deviendra l'unique propriétaire de la seigneurie. Néanmoins la descendance de Jean Sicard de Carufel, fort nombreuse, compte des notables, des prêtres, des religieux et des religieuses qui font honneur à leur ancêtre.

---

<sup>89</sup> "Saint-Justin foyer de sérénité rurale". Abbé Herman Plante. Trois-Rivières, 1937.



## Miroir d'eau et de glace.

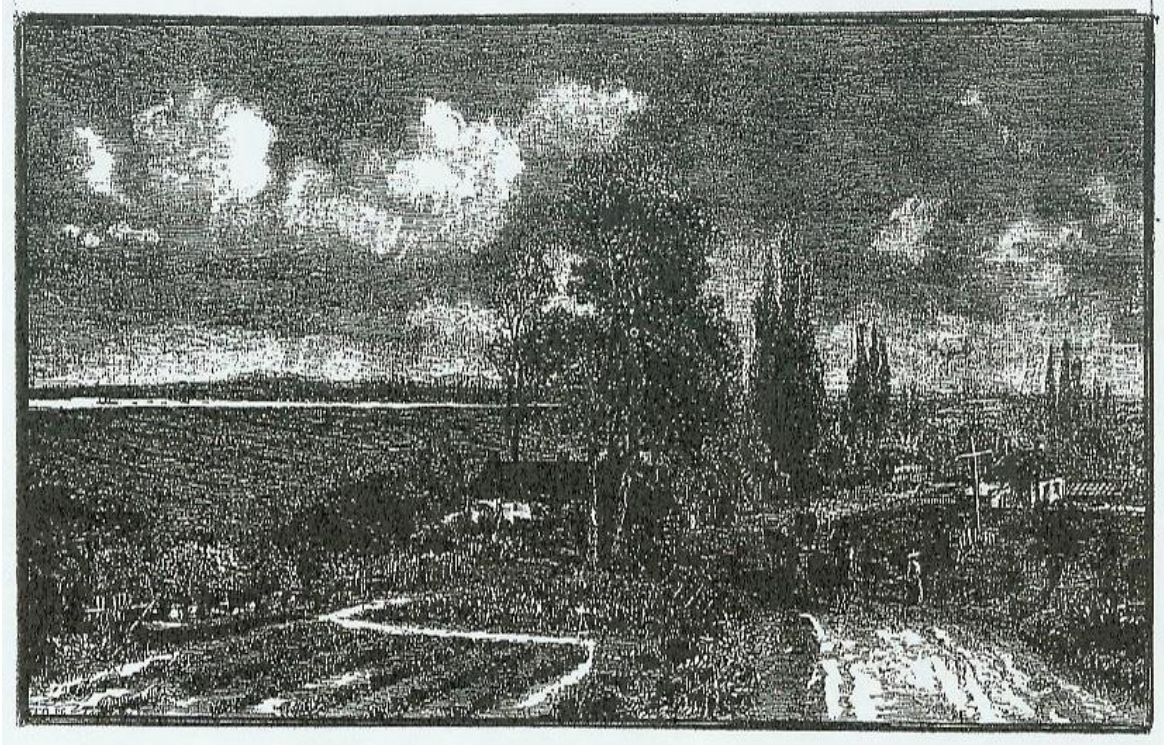
Nous voulions bien restreindre notre récit à ce territoire bordant la rive nord du lac Saint-Pierre mais attendu que les régions limitrophes présentent des caractères homogènes en regard de la géographie physique, nous ferons déborder le Royaume de Carufel quelque peu pour inclure les deux rives de cette mare aux cent îles nées de terre, de sable, d'eau et de roches, enrichies par le limon des crues printanières. Ces terres d'alluvions sont parmi les plus riches de la plaine du Saint-Laurent.

Au début, toute la Nouvelle-France était la propriété du Roi. On introduisit la "tenure seigneuriale" selon le principe que des personnages méritants recevaient de Sa Majesté un territoire de colonisation; le seigneur était tenu d'y recruter des colons devant défricher, développer et peupler son domaine; ses censitaires obtenaient des concessions contre des redevances en nature le plus souvent et en autant que le métayer était le moins besogneux, il était assuré de l'abri et du couvert. Il devait respecter son seigneur et accomplir ses devoirs religieux quand cela était possible. Vu que le concessionnaire n'avait pas à faire de déboursés, ce mode de colonisation favorisa grandement le développement de la Nouvelle-France.

Forts de cette opportunité, quelques jeunes gens jettent les bases d'un établissement dans un territoire non encore organisé; chacun des censitaires reçoit un lopin boisé de forme rectangulaire d'une superficie d'une centaine d'arpents ou plus; puis il se construit une habitation de bois brut en pièces sur pièces recouverte d'un toit de paille; avec ses voisins, il se fraye un chemin temporaire en attendant la venue du "grand-voyer"; aidé des "plus anciens et considérables habitants". Ce fonctionnaire royal "verbalise" le tracé d'une route commune qui sera ouverte par la population; les habitants les plus capables se chargeront de construire les ponts franchissant les ruisseaux et les rivières.

Le Royaume de Carufel est un pays d'eau. Sous le Régime français, on pouvait dire que toute l'activité économique, politique et culturelle était centrée autour du fleuve Saint-Laurent. Presque tous les établissements français étaient édifiés sur ses rives. C'est sous le Nouveau régime que la colonisation quittera ses bords pour s'aventurer à l'intérieur des terres et modifier l'écoumène. Le colonisateur a façonné le paysage du bouclier canadien. Entre les chaînes appalachiennes et le contrefort des Laurentides, à travers la forêt, il a tracé du découvert rectangulaire, puis il a semé du maïs, du blé, de l'avoine, de l'orge et du sarrasin. Tout à côté de sa coquette maison, il s'est pioché un petit jardin pour récolter, fin août, des choux, des navets, des carottes puis des patates ainsi que nombre d'autres légumes.

Paysages de prairies, d'eau, de rivières, il se dégage de ce territoire lacustre une impression de paisible sérénité, d'effluves pastorales émanant d'une population besognant autour d'un lac de peu de profondeur, rempli de savanes, de marais, de tourbières, de zones herbeuses, que les eaux courantes du fleuve brassent et remuent constamment. Véritable trésor naturel, la fertilité de ces terres basses s'explique par les dépôts d'une mer antédiluvienne, fruit de la fonte des glaciers, lesquels dans leur glissade vers l'Atlantique, évacuèrent la glaise, le limon, les éléments calcaires dans un immense creuset tout aussitôt rempli par les eaux.



Sur le Chemin du Roy. Effluves pastorales. Sérénité.

Zone lacustre, cette étendue de pays comprend peu d'accidents de terrains. Les battures sont des terres à fourrage favorisées par les crues du printemps dont l'arboriculture et l'agriculture tirent avantage. Elles sont la convoitise des oiseaux migrateurs qui s'y arrêtent pour se reposer et faire ripaille: oies blanches, outardes, canards, bécassines, sarcelles, pluviers, grues et nombre d'autres espèces se gavent de nourriture dans les herbes folles avant leur envolée sur un cercle polaire.

Au point de vue physique, le territoire est composé de marais, de marécages, d'herbes aquatiques, de prairie humide, d'eau libre, d'herbes flottantes et on peut voir onduler au gré des alizés les quenouilles, les sagittaires, la valiane, les saules, les roseaux; au loin et sur les bords des cours d'eau ou dans les deltas, dans les baies qui s'ensavent, on remarque les majestueux ormes et les splendides peupliers à l'ombre desquels hommes et animaux cherchent l'ombrage.

Plaine à basse altitude faite de marécages et de terrasses en formation, son sol est composé de terre franche et argileuse bien pourvue de matières organiques convenant parfaitement à l'agriculture, à la culture fourragère, maraîchère et fruitière. Les eaux ont façonné la vie de ses habitants. Les résidents, qu'ils soient du règne animal ou végétal, se sont adaptés. En Nouvelle-France, les rivières ont modelé le genre de vie des riverains, réglé leur quotidien.

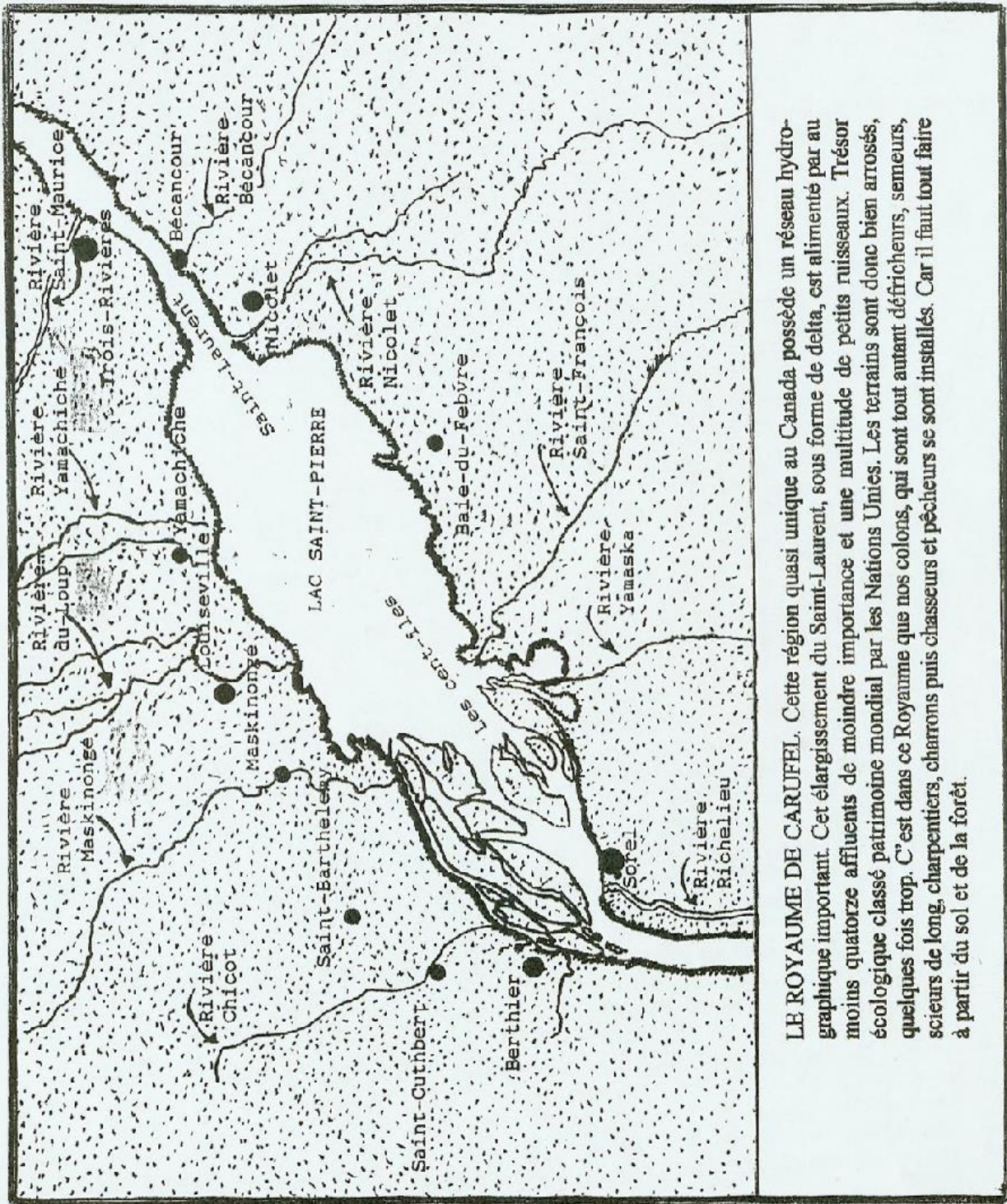
## Colonisation: première étape.

La coutume seigneuriale de partage des terres en Nouvelle-France prend sa source au 17<sup>ème</sup> siècle alors que le roi de France prescrit à son représentant royal le gouverneur "d'inféoder la terre", d'en distribuer des parcelles aux "gentilhommes et autres gens d'excellente vertu ou industrie" et d'y placer des colons "de moindre estat et condicion" sous redevances annuelles. Le Roi désirait donc perpétuer le régime seigneurial en Amérique. Et il était obligatoire d'être "un grand du Royaume" ou un officier militaire de qualité pour recevoir une seigneurie en cadeau. Des gentilhommes de petite condition avec peu d'avenir en France saisissent cette opportunité d'une fortune facile. Ils vendent leurs biens dans la métropole et s'embarquent sur un vaisseau de commerce vers leur destinée.

Sans conteste, les seigneurs furent les fondateurs de la Nouvelle-France. Louis Hébert ne fut-il pas le premier seigneur de la colonie naissante? Il obtenait du duc de Montmorency le fief et seigneurie du Sault-au-Matelot à Québec. Et cela dès 1622. Ce fief est confirmé à notre premier agriculteur et apothicaire par le duc de Vantadour le 28 février 1626. En paraphant ce document de concession de la toute première seigneurie en notre pays, c'est la forme de développement que souhaitaient les Rois de France pour leur colonie d'outre-mer: une société féodale où aristocrates de petite noblesse, militaires ou ecclésiastiques tiendraient des seigneuries et confieraient le défrichement à des métayers.

Admettons que Louis Hébert en sa qualité de naturaliste et guérisseur était un notable. Il avait la faveur de Sa Majesté [et du cardinal de Richelieu de toute évidence]. La formule étant reconnue et adoptée par les gouverneurs successifs, seuls des notables ou des officiers méritants obtinrent une seigneurie à la mi-temps du dix-septième siècle, exception faite de quelques riches marchands de la basse-ville de Québec. Et chacune des communautés religieuses bien entendu: les Hospitalières, les Jésuites, les Sulpiciens, les Ursulines, les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Les Récollets ayant fait vœu de pauvreté ne demandèrent pas de seigneurie. Mais par contre, le clergé séculier sous Monseigneur de Laval fut largement favorisé.

L'administration locale dépendait de la Compagnie de la Nouvelle-France [Compagnie des Cent-Associés]. Certains abus ont été commis dans la distribution des seigneuries. Heureusement la correction a été faite par après. Jean de Lauzon, directeur-général de la compagnie, s'octroya la "seigneurie de la Citière" dont l'étendue spécifiée au parchemin originait du sud de Ville-Marie jusqu'à la façade est de la côte de l'Amérique et au-delà "jusqu'à dix lieues dans la mer", c'est-à-dire l'océan Atlantique. Ce même Jean de Lauzon émettait un document seigneurial à son fils âgé d'un an et à lui-même sous un nom d'emprunt!



**LE ROYAUME DE CARUFEL.** Cette région quasi unique au Canada possède un réseau hydrographique important. Cet élargissement du Saint-Laurent, sous forme de delta, est alimenté par au moins quatorze affluents de moindre importance et une multitude de petits ruisseaux. Trésor écologique classé patrimoine mondial par les Nations Unies. Les terrains sont donc bien arrosés, quelques fois trop. C'est dans ce Royaume que nos colons, qui sont tout autant défricheurs, semeurs, scieurs de long, charpentiers, charrons puis chasseurs et pêcheurs se sont installés. Car il faut tout faire à partir du sol et de la forêt.

Nos livres d'histoire identifient Robert Giffard comme le véritable premier seigneur en Nouvelle-France. Acceptons cela. N'empêche que dès 1647, la Compagnie des Cent-Associés concède deux fiefs à Nicolas Marsolet et Pierre Lefebvre le long de la rivière Gentilly, fiefs que Michel Peltier de La Prade réunira en 1669 à la seigneurie de Gentilly.

La politique de concession des seigneuries devait changer après 1663 lorsque le roi Louis XIV décida de s'occuper lui-même de sa colonie afin de mettre fin au favoritisme et de la pourvoir

en colons. Selon Marcel Trudel, "93% de la terre concédée en seigneuries appartient à sept grandes familles nobles et plus des deux tiers à une seule et même parenté qui y accède surtout par la fonction publique.". Citons quelques réseaux de ces familles lesquelles, avec leurs alliances, alors que les filles de seigneurs épousent des fils de seigneurs ou l'inverse se partagent le territoire.

---Les **Boucher de Boucherville** [Montbrun, Piedmont, Niverville, Grosbois, La Broquerie, La Perrière, Grand-Pré, La Bruyère].

---**Jean Godefroy**, Sieur de Lintot [de Saint-Paul, de Roquetaillade, de Normanville, de Tonnancourt, de Vieux-Pont]

---**Denys de la Trinité** [de la Ronde, de Vitré, de Fronsac, de Saint-Simon, de Bonaventure]

---**Hertel de Rouville** [de la Frenière, de Chambly, de Beaulne, de Sainte-Thérèse, de Sorel, de Louisbourg, de Montcourt, de Beaubassin, de Cournoyer].

---**Couillard de l'Espinay** [de Roquebrune, des Prés, de Beaumont, des Chênes, des Islets]

---**Charles Lemoyne de Longueuil** [famille illustre comprenant d'Iberville, de Bienville, Jacques Lemoyne de Ste-Hélène, de Maricourt].

---**Legardeur de Repentigny** [de Tilly, de Villiers, de Montesson, de Croisilles, de Beauvais, de Courtemanche, de Saint-Pierre et de Caumont].

De même que les **Chartier de Lotbinière**, **d'Ailleboust**, **d'Amours de Chauffours**, **Gautier de Varennes** et **de La Vérendry**, **Saint-Ours d'Eschailons** et d'autres notables dont il faudrait tracer un portrait en leur qualité de bâtisseurs de ce pays. Ils étaient aussi officiers civils et militaires, hommes de loi, juges de district comme **Michel Leneuf du Hérisson**, interprètes et meneurs d'hommes. Tous nos livres d'histoire font état de la prestigieuse carrière de Pierre Boucher le plus connu des bâtisseurs à cause de sa victoire sur les Iroquois et de la publication de son document sur l'état de la Nouvelle-France.<sup>90</sup>

Autour du lac Saint-Pierre des seigneuries sont rapidement concédées par l'administration locale surtout par l'intendant **Jean Talon** [1626 - 1694], grand commis de la Nouvelle-France. Sont considérés les officiers méritants du **régiment Carignan-Salières** qui veulent bien rester au pays. "La plupart des officiers reçurent des seigneuries où il est probable que se fixèrent leurs propres soldats. Ainsi la seigneurie de Sorel fut concédée à **M. de Saurel**, celle de Chambly à **M. de Chambly**, celle de Varennes à **M. de Varennes**, celle de Verchères à **M. de Verchères**, celle de Saint-Ours à **M. de Saint-Ours**, celle de Contrecoeur à **M. de Contrecoeur**. Toutes près de la rivière Richelieu. **M. de Berthier** reçut alors la seigneurie de Berthier dans le comté de Bellechasse, **MM. de Beaumont**, **Bissot de Vincennes**, **de la Durantaye** reçurent les leurs dans le même comté".<sup>91</sup>

---

<sup>90</sup> "Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite Le Canada". Pierre Boucher, Paris, Florentin Lambert, 1664.

<sup>91</sup> "Précis de l'histoire de la Seigneurie, de la Paroisse, et du Comté de Berthier". S. A. Moreau, ptre.

**Pierre de Saurel** [1628 – 1682] et **Alexandre Berthier** [1638 – 1710?] officiers militaires qui ont entrepris des expéditions punitives contre les Iroquois, avaient la faveur du comte de Frontenac [Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, 1622 – 1698]. Dans un ouvrage publié aux Etats-Unis... "le 21 juillet 1673 les soldats de Saurel partirent le matin et furent suivis dans l'après-midi par ceux de Contrecoeur et de Berthier, en route pour Montréal où le comte de Frontenac leur avait donné l'ordre de se rendre". Puis Pierre de Saurel, après avoir reconstruit le fort Richelieu, brûlé par les Iroquois, reçoit un domaine giboyeux sis entre les terres accordées à MM. de Saint-Ours et Contrecoeur. En 1665, une soixantaine de seigneuries avaient été concédées mais on signale peu de colons sur la plupart d'entre elles.

Mentionnons aussi **Robineau de Bécancour**, Grand-voyer de la Nouvelle-France et ses fils le Baron de Portneuf, le Chevalier de Villebon, hardi militaire et M. de Manneval, gouverneur de Port-Royal en Acadie. De même que le capitaine Arnoult de Loubia, cité comme gouverneur des Trois-Rivières en 1668. Il reçut quelques seigneuries notamment à Nicolet[en 1672]. Et aussi **Charles Dugéy Rozoy de Mannereuil**: en récompense de services rendus il obtient la seigneurie de Rivière-du-Loup d'une étendue de 3,8 x 7,6 kilomètres y compris la rivière. Mais il quitte le pays un peu après.

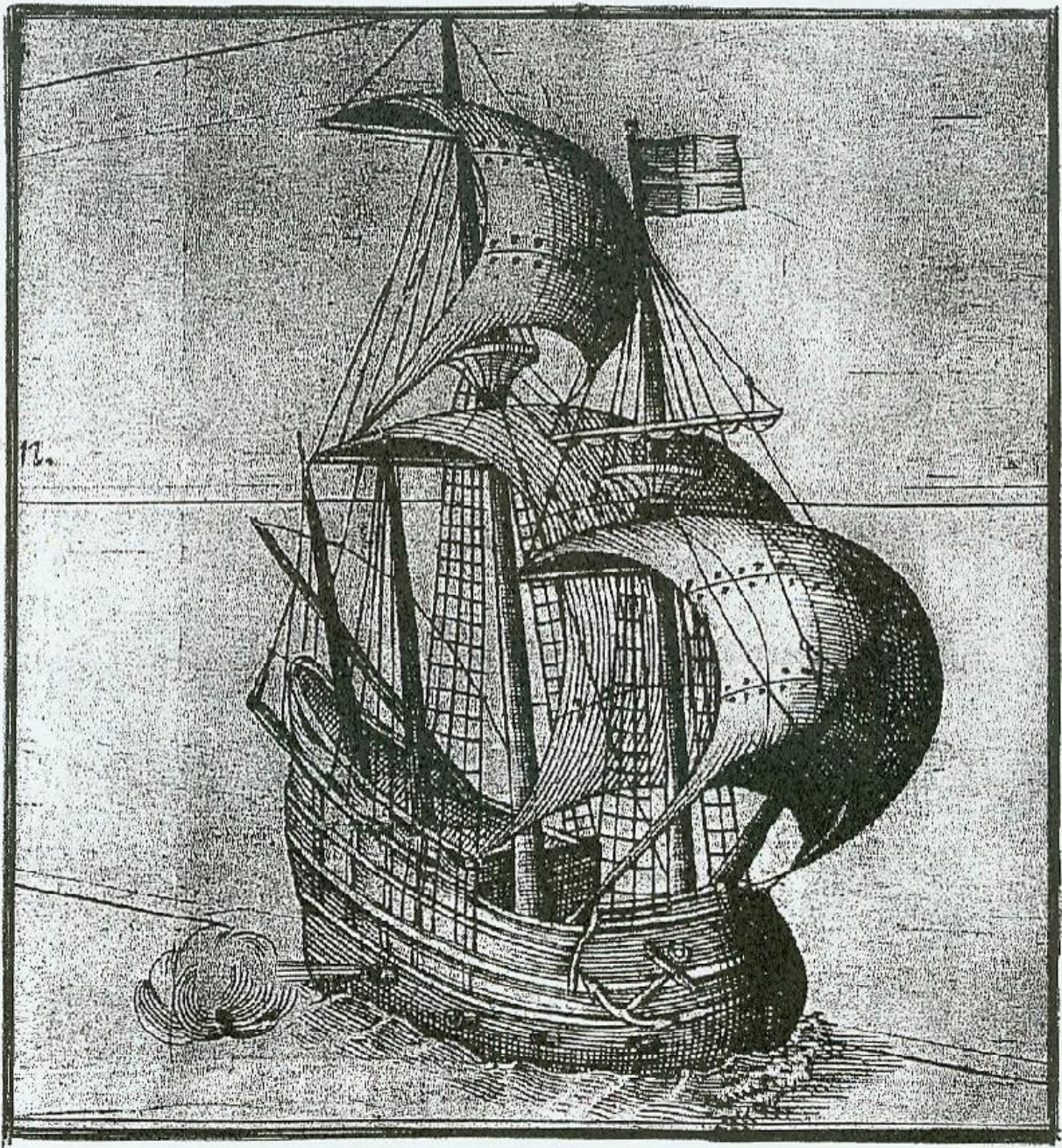
Ils sont notre noblesse. Ils sont les principaux personnages décideurs des premiers temps. Ils furent les adjoints, les associés et les conseillers du gouverneur à l'époque de la grande construction, eux qui sont sans le sou mais de petite noblesse avec beaucoup de panache. Ils furent les fiers conquérants de la forêt et des féroces Iroquois. Ils furent la crainte des immigrants de la Nouvelle-Angleterre. Ils furent les promoteurs, avec les colons, de la mise en place des fondations de notre pays.

Concluons avec le fait d'armes qui est relaté dans tous nos livres d'histoire. François Jarret de Verchères, enseigne au régiment de Carignan, se fait concéder une seigneurie sur le fleuve Saint-Laurant [1/2 x 1 lieue] en 1672. Par crainte des Iroquois, il entoure l'habitation familiale de pieux verticaux protégés par une tranchée. Un matin d'été de 1692, le seigneur est absent et sa fille Madeleine, âgée de 14 ans, est la gardienne des lieux. Une quarantaine d'Iroquois assaillent le fort que Madeleine défendra avec succès pendant huit jours avec l'aide de ses deux jeunes frères, plus deux autres soldats et les quelques femmes réfugiées dans l'enceinte. En changeant son apparence, elle donne à ces barbares l'illusion qu'ils affrontent une forte garnison. Cette héroïne, vantée par nos historiens, était fille de seigneur et épousera aussi un fils de seigneur. Elle fut l'épouse de Tarieu de La Pérade et décéda à l'âge de 69 ans. Inhumée sous son banc dans l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade le 8 août 1747.

Après le traité de paix avec les Premières Nations [4 août 1701] le pourtour du Lac St-Pierre s'émaille de fermettes. Les colons, surtout de jeunes couples, affluent des premiers bourgs ouverts à la colonisation une quarantaine d'années auparavant: de Batiscan, des Grondines, de La Pérade, de Champlain, du Cap-de-la-Madeleine, de Trois-Rivières, capitale du district et de quelques bourgs nouvellement ouverts à l'ouest de la dite capitale.

L'individu besogneux bâche, défriche, sème, construit, soigne ses animaux qui lui procurent le lait, le beurre, la viande, la laine et les peaux qui servent de vêtements d'hiver. L'habitant sur sa

ferme est capable d'assurer le vivre et le couvert de sa famille. Si on ajoute les produits de la chasse d'hiver, de la pêche d'été, l'acériculture au printemps et la cueillette des fruits sauvages en saison, les défricheurs de ce pays ne pouvaient se plaindre.



Navire de Champlain dessiné par lui-même.

DICTIONNAIRE FRIGON (suite).

Enfants	Parrain/ Marraine	Date	Endroit
N: naissance; B: baptême; M: mariage; D: décès S: sépulture			
<u>SIXIEME GENERATION (2).</u>			
<u>SIMON FRIGON.</u>			
Né possiblement en 1826 à Louiseville, Simon était le fils de Joseph Frigon et Josette Savoie. Plusieurs des enfants de Joseph et Josette ont Joseph comme prénom. Difficile à dire lequel est Simon. Premier mariage: 7 janvier 1845 [Lucie Lemaître Lottinville, fille de Joseph Lemaître et Lucie Coulombe]. Second mariage: 29 août 1848 [Cécile Bergeron]. Puis en 1895 avec sa soeur, Euphrosine Bergeron. Il émigre avec ses parents dans l'Ouest canadien vers 1856.			
Frigon Joseph	1. Par.: Hilaire Frigon Mar.: Lucie Le Maître Lottinv.	N.: 17 août 1846 S.: 28 août 1846	Louiseville Louiseville
Frigon François Dr Florentine	2. Par.: Mar.:	N.: 16 juin 1849 M.: 20 janvier 1877 D.: 1 janvier 1919	St-Léon Saginaw MI Saginaw MI
Frigon Séverin (Souverian)	3. Par.: Mar.:	N.: 25 décembre 1850 M.: 19 septembre 1871 D.: septembre 1882	(?) Beaverville Il. Beaverville Il.
Frigon Jean	4. Par.: Mar.:	N.: 6 août 1852 Destinée inconnue	St-Léon



Frigon Jean- Baptiste	5.	Par.: Mar.:	N.: (?) Février 1853 M.: 24 février 1873 D.: 25 juin 1913	(?) Beaverville Il. Chicago Il.
Il épouse Célanire Dionne [Cyprien + Angélie Saindon]				
Frigon Trefflé	6.	Par.: Mar.:	N.: () vers 1858 D.: 7 février 1860	(?) Beaverville Il.
Note: un autre fils, Joseph, serait né vers 1860.				

SIXIEME GENERATION (3).ISIDORE FRIGON.

Isidore Frigon est né de Louis Frigon et de Etienne Landry. Il épouse à Berthier le 16 février de l'an 1857 Agnès Goulet [Côme-Irénée Goulet + Archange Drouin]. Ils sont de St-Cuthbert. Les frères et soeurs d'Isidore préféreront Montréal. Un autre membre de la famille, Noé Frigon, ira au Massachusetts.

Frigon Edouard (Edmond)	1.	Par.: Léon Doucet Mar.: Emerent. Lafrenière	B.: 14 novembre 1857 M.: 3 août 1886	Maskinongé Montréal
Il épouse Arthémise Minier dit Lagacé, fille de Joseph Minier et Elisabeth Bolduc.				
Frigon Arthémise	2.	Par.: David Vanasse Mar.: Octavie Frigon	B. 13 janvier 1859 M.: 30 octobre 1897	Maskinongé Montréal
Elle épouse Edmond Hervieux, veuf de Emilie Mirault.				
Frigon Hortense	3.	Par.: Edouard Bibeau Mar.: Charlotte Lamotte	B.: 20 février 1860 Destinée inconnue	Maskinongé

Frigon Louise	4.	Par.: Ant Siccardde Carufel Mar.: Joséphine Goulet	B. 24 juillet 1861 Destinée inconnue	Maskinongé
Frigon Reine	5.	Par.: André Goulet Mar.: Hermine Goulet	N. 15 janvier 1863 M.: 1 juillet 1890	Maskinongé Montréal
Frigon Joseph Elpide	6.	Par.: Antoine Landry Mar.: Mathilde Thibodeau	B.: 21 mai 1864 D.: 4 août 1864 S.: 5 août 1864	Maskinongé Maskinongé Maskinongé
Frigon Joseph Elpide	7.	Par.: Antoine Rinfret Mar.: Joséphine Cloutier	N.: 19 mai 1865 M.: 14 avril 1890 D.: vers 1920	Maskinongé Montréal (?)
Il épouse Anna Dufresne [Edouard + Aglaé Grisé].				
Frigon Agnès	8.	Par.: Maxime Allard Mar.: Philomène Goulet	N.: 6 octobre 1866 Destinée inconnue	Maskinongé
Frigon Cécile	9.	Par.: Joseph Lebeau Mar.: Delphine Rinfret	N.: 11 février 1868 Destinée inconnue	Maskinongé
Frigon Joseph Isidore	10.	Par.: Noé Frigon Mar.: Léocadie Ayotte	N.: 18 octobre 1869 Destinée inconnue	Maskinongé
Frigon Eugénie	11.	Par.: Joseph Landry Mar.: M.-Jeanne Barrette	N.: 24 décembre 1870 Destinée inconnue	Maskinongé
Frigon Edmond	12.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: (?) M.: 21 juin 1882	Montréal
Il épouse Marie-Louise Surprenant, fille de Louis Surprenant et de Théodule Guimond.				

Frigon Marie- Anna	13.	Par.: Louis Dault Mar.: Salomé Destinée inconnue Laliberté	N.: 12 octobre 1872	Holyoke MA
Note: certains membres de cette famille auraient quitté le Canada pour les Etats-Unis.				

SIXIEME GENERATION (4).OLIVIER FRIGON.

Né en 1827, fils de Olivier Frigon et de Madeleine Lupien, il épouse le 20 avril 1857 à Louiseville la jeune Domitilde Desrosiers [Elie Desrosiers + Henriette Prescott Godin]. Les enfants de ce couple se dispersent dans l'hémisphère nord. Deux jeunes filles, en épousant les frères Charles et Louis Arseneault, se retrouvent dans l'ouest canadien tandis qu'un frère, Toussaint Frigon, s'exile en Nouvelle-Angleterre avec sa jeune épouse Marie Proulx. Joseph Olivier cependant décède à Louiseville (78 ans).

Frigon Joseph	1.	Par.: (?) Mar.: (?)	B.: vers 1857 M.: 6 mai 1879 S.: 18 mars 1887	(?) Yamaska Louiseville
Il épouse Céline Carle [Théodore Carle + Geneviève Landry].				
Frigon Elie Olivier	2.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 27 janvier 1858	(?) Destinée inconnue
Frigon Philomène (Marie)	3.	Par.: (?) Mar.: (?)	B.: 14 février 1859 M.: 14 septembre 1880	St-Narcisse Louiseville
Epoux: Ernest Banhiac-Lamontagne [Onésime et Marie Paradis]. Note: née possiblement par ailleurs à Louiseville. Ce couple émigra à Willow Bunch [Talle de saules] en Saskatchewan.				
Frigon Edouard	4.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 16 juillet 1860 M.: 5 février 1883 M.: 25 février 1889 S.: 10 août 1914	St-Maurice St-Maurice St-Maurice Louiseville

		Il épouse Mélanie Rheault, puis en secondes noces, Victoria Rheault [Vve Ambroise Maheux].		
Frigon Antoine	5.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.:19 novembre 1861 M.:8 août 1882	Louiseville Louiseville
Epouse: Adelaïde Dequoi-Picard [Isidore Dequoi-Picard et Marie Cadieux]. Se dit mécanicien. En 1882, sa mère est dite décédée. Isidore Dequoi se dit tanneur.				
Frigon Eléonore	6.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 28 août 1863 M.: 14 août 1883	St-Maurice Louiseville
Epoux: Hormidas Desrosiers [David Desrosiers + Marguerite Prescott]. Hormidas est dit menuisier.				
Frigon Caroline	7.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 23 juillet 1865 Destinée inconnue	(?)
Frigon Anne Florence	8.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.:19 décembre 1866 Destinée inconnue	(?)
Frigon Georges	9.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 20 mai 1869 Destinée inconnue	(?)
Frigon Léon	10.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: vers 1874 S. 7 janvier 1889	(?) Louiseville
Frigon Michel Ludger	11.	Par.: Antoine Frigon Mar.: Emerent. Desrosiers	N.:28septembre 1877 S.: 13 avril 1878	Louiseville Louiseville
Frigon Irénée	12.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 7 décembre 1879 Destinée inconnue	(?)
Frigon Marie Alberta	13.	Par.: (?) Mar.: (?)	N.: 7 octobre 1881 Destinée inconnue	(?)
Note: Marie Philomène Frigon, née le 14 février 1859, épouse de Ernest Banhiac-Lamontagne, décéda le 19 mars 1925. Son époux décéda le 27 avril 1947. Possible que ce couple ne résidait plus à Willow Bunch. [Information de M. Gilles A. Bonneau, de Willow Bunch, SK].				

## CHAPITRE -14.

### LE PAYS RENVERSE.

#### Les oubliés.

Selon le recensement de 1764, commandé par James Murray, le Canada ne comptait que 113 000 habitants après la conquête; en 1790 on pouvait évaluer le nombre des francophones à 150 000 âmes; le taux de croissance chez nos bons couples catholiques voisinant les 25%, au début du millésime 1800 la population canadienne s'élevait à plus de 220 000 personnes dont au moins 190 000 étaient de souche française. Etaient aussi de souche française tous ces colons, trappeurs, traiteurs, coureurs de bois qui s'installèrent aussi tôt que 1700 près des forts et des postes de traite en Centre-Amérique. Comble de malchance la riche vallée de l'Ohio et le pays des Illinois, colonisés jadis par les Français, passèrent aux Etats Confédérés par le traité de Paris (1763). Ils ne figuraient plus dans les statistiques.<sup>92</sup>

Au moment de la cession par la France de sa colonie d'Amérique à l'Angleterre, plusieurs milliers de Français (canadiens et métis) furent absolument oubliés tout comme les Acadiens d'ailleurs. Ces pauvres créatures isolées dans les plaines de l'ouest loin des centres de décision postés à Londres, New-York et Québec, se questionnaient sur leur avenir; leur coeur était français mais sous quel drapeau vivraient-ils? L'Espagne possédait le sud de l'Amérique sur le littoral du golfe du Mexique; l'Angleterre détenait l'est et la côte Atlantique; y aurait-il encore des traités et des transferts de Couronne alors qu'on espérait encore un retour à la France?

Il y a deux siècles et demi, il y avait aux Etats-Unis quelques milliers d'individus francophones tant aux Illinois, qu'au Wisconsin et qu'en Louisiane. En attendant les événements, ils restèrent sur place: au Détroit, à Kaskaskia, à Vincennes, à Cahokia, à Prairie-du-Chien, à la Baie-Verte et dans le voisinage des nombreux forts. Ces pauvres gens, noyés dans un océan de tribus étrangères nouvellement arrivées d'Europe, durent très tôt s'adapter à la langue anglaise pour survivre. Leurs descendants seront Etatsuniens et salueront tout naturellement et avec fierté le drapeau étoilé.

En 1787 le recensement de Kaskaskia témoigne de plus de 200 familles francophones formant un gros village homogène comparable au bourg de Batiscau. On y trouve des Trottier dit Desruisseaux, des Trottier dit Desrivières, des Fafard dit Longval, des Lesieur, des Cloutier, des Rivard, des Rouillard dit Fonville et autres descendants des pionniers du Royaume de Carufel et de la Mauricie. Installés depuis des décennies dans des lieux considérés comme territoire leur appartenant, ils durent rester et subir l'hégémonie américaine (esclavage, haine des papistes et anglicisation pour tous) au même titre que les Loyalistes et les Indiens.

---

<sup>92</sup> Ce traité fut signé à Paris lors d'une rencontre des rois de France, d'Espagne, du Portugal et d'Angleterre mettant fin à la guerre de Sept ans.

## Les migrants.

Une émigration massive débuta vers les années 1840. Partir devint une pratique courante au Canada français. C'est qu'après la conquête, les progrès de la colonisation dans l'ancienne Nouvelle-France furent retardés pendant des décennies à cause de l'incertitude politique. Au cours des cinquante années suivant la Cession, l'étendue du territoire colonisable n'augmenta pas bien que la population de ces mêmes territoires aie doublée. Le traité de Paris de 1763 n'arrangea pas les choses car une nouvelle classe de dirigeants anglophones et protestants plus arrivistes que sérieux ["des mécréants" selon le Général Murray] espéraient se construire un avenir sur les dépouilles des vaincus.

A ce sujet, citons l'**abbé Ivanhoe Caron**: "Après la cession, plusieurs seigneuries furent achetées par des bourgeois canadiens et par de riches propriétaires anglais, bénéficiant d'avantages considérables de la part de la nouvelle administration. Ces nouveaux propriétaires prétendirent qu'ils n'étaient pas liés par les règlements et les édits de l'ancien régime. Ils augmentèrent peu à peu les taux des cens et rentes et forcèrent en certains cas leurs censitaires à prendre des titres nouveaux afin de leur imposer des conditions onéreuses. Les habitants, plutôt que de se soumettre aux exigences des nouveaux seigneurs, s'abstinrent de demander des concessions de terre"<sup>93</sup>. Face à tant de contraintes, les fermes furent alors partagées en petits lots afin d'établir les enfants. Un temps vint où il ne fut plus possible de scinder le lot familial. Les jeunes couples durent émigrer.

Pire encore, une arrivée massive de Loyalistes fuyant sous la menace des révolutionnaires américains accapara l'administration locale suivie presque aussitôt par une abondante immigration irlandaise. Le territoire étant immense, le pays pouvait s'accommoder de ce surplus d'individus. Mais fallait tout de même préparer le terrain et faire adopter des lois par les parlementaires.

## Pénible dispersion.

Un nombre incalculable de nos concitoyens aurait quitté le **Bas-Canada** pour les Etats-Unis ou l'Ouest canadien pour diverses raisons. Certains ont pris racine dans leur nouveau territoire. D'autres sont revenus au pays. Les descendants sont totalement et entièrement assimilés à une culture patriotique fortement exagérée laquelle est étrangère tout au moins à l'auteur de ces lignes et à bon nombre de nos compatriotes tant anglophones que francophones. Aux Etats-Unis, le patriotisme c'est plus qu'une culture. C'est une religion.<sup>94</sup>

---

<sup>93</sup> "La colonisation de la province de Québec". Abbé Ivanhoe Caron. L'Action sociale, limitée, 1923-1927

<sup>94</sup> "I Pledge Allegiance to the Flag of the United States of America and to the Republic for which it Stands, One Nation, Indivisible, with Liberty and Justice for All." Le Salut au drapeau.



L'ampleur de l'émigration canadienne vers le pays de l'Oncle Sam reste encore difficile à quantifier. Est-ce 600,000 ou un million des nôtres qui s'exilèrent vers les prairies du Wisconsin ou les filatures du Massachusetts? Selon Mgr Georges Courchesnes, évêque de Rimouski, de 1871 à 1937 les dix comtés du Bas-St-Laurent de Gaspé à Kamouraska perdirent 150,000 individus. Au recensement américain de 1980, treize millions de personnes se réclamèrent d'une origine ancestrale francophone. C'est beaucoup.<sup>95</sup>

On déplore encore de nos jours l'exode de centaines de milliers de nos compatriotes. Au Manitoba, la survivance des francophones fut contrecarrée par la législature manitobaine. Bien que la province aie entrée dans la Confédération en 1870 entérinant l'esprit de l'entente, c'est-à-dire le respect des droits à l'éducation dans la langue de son choix, la législature manitobaine tenait vigoureusement à faire de cette partie de notre pays un territoire exclusivement anglophone et protestant. Vingt ans plus tard, après la rébellion des Métis sous Louis Riel, cette même législature répudiait les articles de la constitution canadienne accordant des droits culturels aux francophones. Une centaine d'années de batailles légales s'écoulèrent avant la reconnaissance pleine et entière de ces droits.

Pour freiner l'exode de notre jeunesse vers les plaines de l'ouest ou les filatures de la Nouvelle-Angleterre, l'administration canadienne prétendit ouvrir des territoires de colonisation. La place ne manquait pas dans cet immense pays. C'est ainsi qu'un peu plus tard, la politique du gouvernement canadien porta vers l'ouverture de territoires de colonisation en Abitibi, au Lac-

<sup>95</sup> "When French Canadians left the crowded countryside of Québec in the 19th century, they moved south rather than west; today, there are more people of French Canadian descent in the United States than there are in Canada". Michal Bliss. Imperial Review. Spring 2000.

St-Jean, au Témiscamingue, au Témiscouata ainsi que dans la magnifique vallée de la Matapédia.<sup>96</sup>

Supposons qu'au lieu de milliers d'immigrants de l'Europe de l'Est, recrutés à grands renforts de publicité par delà les océans, nos jeunes couples issus des villages au bord du Saint-Laurent, eussent été les bienvenus dans les plaines de l'Ouest canadien; tandis qu'à l'inverse, et contrairement à la logique, des cohortes de familles de la Mauricie et du Royaume de Carufel déménageaient avec armes et bagages vers les filatures de la Nouvelle-Angleterre ou le Midwest américain. Ces milliers de francophones noyés dans l'Empire étatsunien auraient apporté une autre dimension au Canada.<sup>97</sup>

Les quelques centaines de familles qui choisirent le Midwest canadien durent lutter contre l'élément anglicisant. L'assimilation globale tant souhaitée par la Couronne britannique fut évitée dans l'Ouest canadien. Ce que les Anglais ont fait en Nouvelle-Ecosse au milieu du 18<sup>ième</sup> siècle, c'est-à-dire écarter tous les francophones catholiques de leur colonie, ils n'eurent pas le courage de le faire ni au Québec ni au Canada. La race était trop forte. Les canadiens-français ont répondu à l'appel de la race. La survivance française s'est fortement affirmée au Canada. En 2004, l'**Acadie** célébrera le 400<sup>ième</sup> anniversaire de la première colonie française du continent américain sur l'Île-Sainte-Croix. L'Acadie est bien vivante et s'est redressée. Cela s'appelle "la revanche des berceaux".

### La parenté détournée.

Une région très attrayante du **Midwest américain** fut libérée par quelques tribus indiennes de l'Illinois. Après négociations avec le gouvernement américain, les Potawatomis, les Ottawas et les Chippewas quittèrent la vallée du Kankakee vers le millésime 1770. Quelques traiteurs blancs de leur connaissance restèrent sur les lieux dont **Noël Levasseur** et **François Bourbonnais**. Les démarches entreprises par ces derniers auprès de compatriotes de souche francophone du Québec quelques années plus tard incitèrent de nombreuses familles à émigrer aux Illinois.

Des missionnaires colonisateurs et surtout un propagandiste aussi charismatique que **Charles Paschal Telesfor Chiniquy**, originaire de Kamouraska, parvinrent à persuader des jeunes couples du Royaume de Carufel de les suivre dans une colonie que lui-même, Chiniquy, ouvrirait non loin de Bourbonnais aux Illinois. Dès 1851, deux cents individus s'installent médiocrement à

---

<sup>96</sup> Un chemin carrossable était ouvert dès 1800 le long de la rivière Chaudière surnommée "la route des grandes migrations". Des milliers de Canadiens et d'Irlandais l'empruntèrent pour aller travailler dans les chantiers et les filatures de la Nouvelle-Angleterre. Avec charrettes à cheval et tente pour se reposer.

<sup>97</sup> En 1899, sept mille Doukhobors émigrèrent de la Russie tzariste pour éviter le service militaire contraire à leur religion. Avec d'autres Européens de l'Est, ils s'installèrent dans la province de la Saskatchewan.



Sainte-Anne (Illinois). Quelques mois plus tard, la paroisse naît et dans un court espace de temps, il fallut ouvrir d'autres colonies de peuplement: à Ste-Marie de Beaverville, à Papineau, à l'Erable et à Martinton.

L'ouverture de nouveaux territoires fournit la chance à de jeunes couples de s'établir. A l'exemple de **Marie-Anne Gaboury**, grand-maman de **Louis Riel** et épouse de **Jean-Baptiste Lagimodière**, des jeunes femmes à peine sorties de l'adolescence accompagnent leur mari au Midwest. Parmi ces dernières, il nous faut mentionner **Elisabeth Frigon** [Louis-Michel Frigon + Marguerite Masson], née en 1810 à Maskinongé et mariée à Jean-Baptiste Lebeau en 1827, aussi à Maskinongé. Vers 1845 ce couple émigra aux Illinois, possiblement à Bourbonnais. Mais pour beaucoup de familles, il devenait difficile de loger et d'établir la jeunesse qui se mariait. Tout comme au Bas-Canada, les lots devinrent rares à cause d'une immigration massive. Au nord comme au sud, le Dakota et le Kansas s'ouvraient à la colonisation. Olive Lebeau, fille d'Elisabeth Frigon, suivit son mari **Octave Saindon** à Damar au Kansas. D'autres couples de notre parenté émigrèrent aussi au Kansas.

**\*Lagimodière J.-Bte.** -- "En 1815, il fit à pied le voyage entre la Rivière-Rouge et Montréal, soit 1800 miles, pour livrer à Lord Selkirk des documents importants. Lord Selkirk lui ayant demandé ce qu'il désirait pour le récompenser d'avoir exposé sa vie pour lui porter ce message, il répondit: "Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on envoie au plus tôt des Missionnaires". [Louis A. Prud'homme. La Revue canadienne. Mars 1904]. Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury sont tous deux originaires de Maskinongé. Lui, il arriva à la Rivière-Rouge en 1801; Marie-Anne Gaboury, en 1807. Elle fut la première femme blanche à s'installer au Midwest canadien.

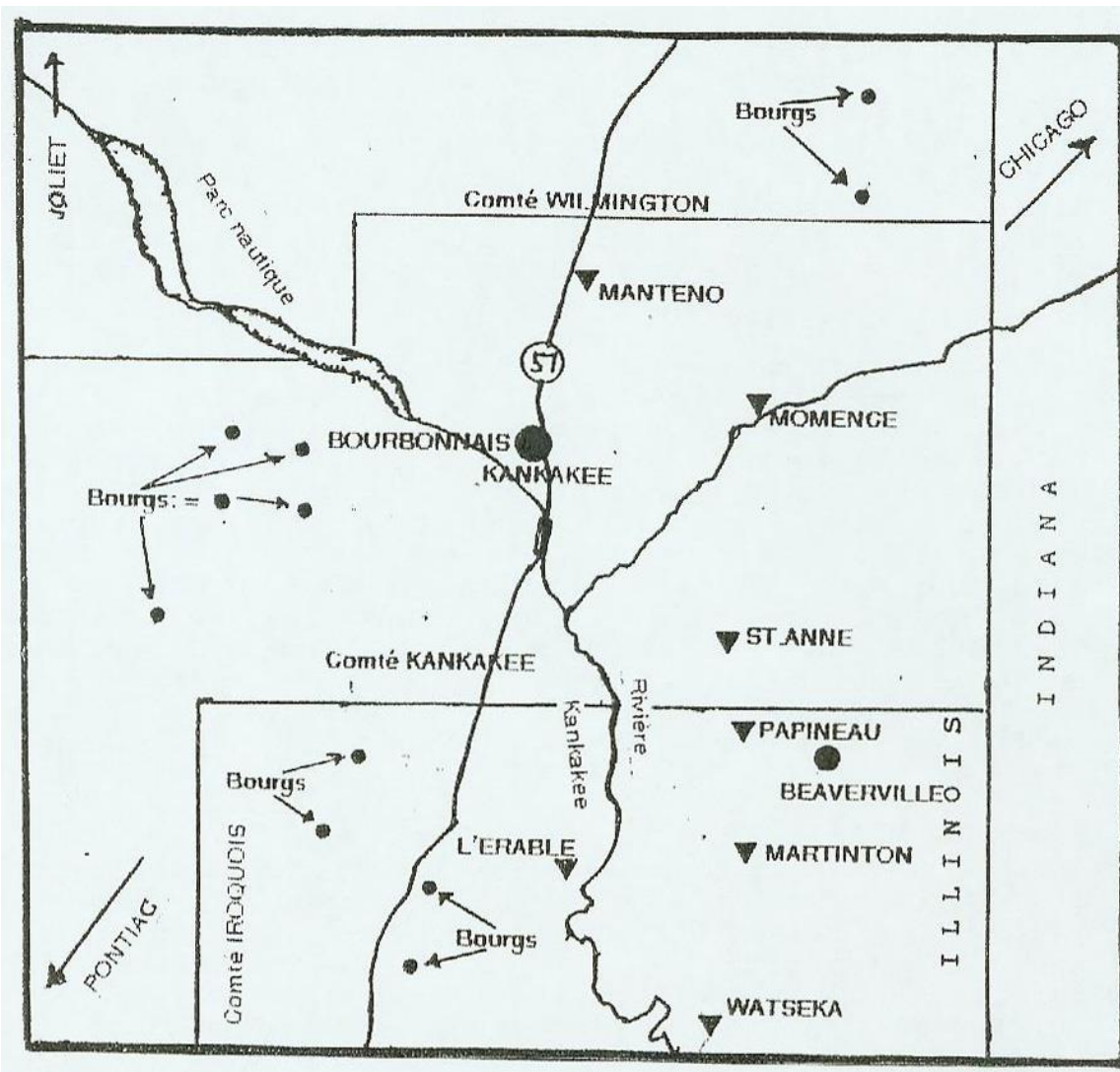
Une autre famille issue du Royaume de Carufel sema les germes de nombreuses lignées qui ont fait souche aux Etats-Unis. **Joseph Frigon** [Joseph Frigon + Josette Savoie] et son épouse Mathilde Poulin quittent Louiseville au millésime 1850 pour Beaverville aux Illinois. En toute vraisemblance le père, Joseph Frigon et la mère, Josette Savoie, accompagnent la famille de leur fils. Tous deux s'éteignent aux Illinois.

Après une pénible randonnée à pied, à cheval, en charrette en canot ou bateau le long du lac Michigan, le groupe atteint la vallée du Kankakee en passant par le village de Chicago. On y plante une tente près de voisins amicaux en attendant de se dénicher un "Homestead". Puis l'étape suivante est la construction rapide d'un "Soddy", sorte d'abri en terre, en attendant de se lever une chaumière.<sup>98</sup>

<sup>98</sup> "According to the records of Iroquois County Original Land Purchases 1831 - 1882, Joseph Frigon purchased 160 acres in Mar-tinton Twp. on Jan. 27, 1855". Les H. Arseneau dans "**The Descendants of François Frigon in Illinois**".

Puis un autre fils de **Joseph Frigon** et **Josette Savoie** suit le même chemin. **Simon Frigon**, époux de **Cécile Bergeron**, sèmera des descendants dans le comté d'Iroquois aux Illinois. Un autre membre de la même famille, **Olivier Frigon**, époux de **Clémentine Soucy**, se loge sur 80 âcres à Martinton, distant de quelques kilomètres à peine de son grand frère Simon.

Quant à **Jean Frigon**, né en 1829 à Maskinongé, un membre de la même famille, après une tentative de défrichement, il succombe au goût de l'aventure. Il partira pour l'**Australie** à la recherche de l'or. Il y trouvera son épouse **Elisabeth McCoid**, jeune immigrée Anglaise; elle anglicane et lui catholique, ils font un compromis: les garçons suivront la voie du catholicisme et les filles fréquenteront l'église protestante. Ce couple s'installe à **Oméo** dans la province de Victoria. Le couple eut une bonne dizaine d'enfants portant le nom de Fregon.<sup>99</sup>



<sup>99</sup> Sur les activités de la ville d'Omeo, Etat de Victoria et l'existence de l'hôtel "Golden Age" construit par Jean Vanilles Fregon, lire dans "The Descendants of François Frigon in Illinois" par Les H. Arseneau (1994).

Issus de la chaîne parentale, d'autres maillons s'en détachent. Le Midwest américain et la Nouvelle-Angleterre accueillent d'autres couples liés par la parenté ou le bon voisinage. **Olivier Frigon** et **Madeleine Lupien** de Louiseville, mariés en 1826, verront de leurs enfants adhérer au mouvement migratoire. Les soeurs **Aurélié Frigon** et **Elénore Frigon**, nées à Louiseville en 1829 et 1831 respectivement, s'unissent aux frères **Charles** et **Louis Arsenault** (1857 et 1856) à Louiseville. Les deux couples s'établissent dans le voisinage de Bourbonnais (Beaverville) à la mi-temps du dix-neuvième siècle. Il est bon de noter que Charles Arsenault, époux d'Aurélié Frigon, donna 25 acres de terrain de son propre chef pour la construction de l'église de Ste-Marie (Beaverville).<sup>100</sup> Leur frère, **Toussaint Frigon**, jeune époux de **Marie Proulx**, quant à lui optera pour le Rhode Island.

La désertion des terres de la vallée du Kankakee se poursuit par la parenté. En donner les raisons relève de la conjoncture. Nous ne le savons pas. Reste qu'aux alentours du millésime 1900, très peu de Frigon résident encore aux Illinois. Soeur Véronica Roy qualifie de "dispersion" le départ de tous les Frigon de Beaverville (Bourbonnais). Plus au sud, le Kansas à son tour accueille la parenté lointaine. Possible qu'il y a plus d'espace de disponible car le territoire vient de s'ouvrir à la colonisation. **Marie-Louise Frigon**, fille de Joseph Frigon et de Mathilde Poulin, épouse **Léon Hébert** en 1869 à l'église Ste-Marie de Beaverville. Ce couple quitte la paroisse mère et le vivant foyer francophone de **Bourbonnais** pour Damar au Kansas vers les 1884.

Le petit dernier de Mathilde Poulin, **Dennis Frigon**, probablement né aux Etats-Unis ou lors du voyage vers Kankakee, demeura à Bourbonnais de même que sa soeur Agnès Frigon, épouse d'Octave Durand. Mais Dennis n'eut pas de descendance mâle. Et Soeur Roy ne pouvait affirmer qu'il se maria cependant qu'elle pense qu'il eut une fille, Ella Frigon. Dans son volumineux document, "Ma Famille", Soeur Véronica montre une photo de Dennis Frigon et de sa fille Ella Frigon. On voit que ces deux individus, Dennis et Ella, sont très grands et font beaucoup plus que six pieds.

C'est par la porte de Chicago que les pionniers de souche canadienne arrivèrent aux Illinois; mais beaucoup en repartent avant le millésime 1900. Lorsque les terres deviennent trop dispendieuses, il devient impossible de s'en procurer. Il faut partir à la recherche d'un nouveau territoire. C'est ainsi que les Morin, Sénézac, Hébert, Frigon et St-Pierre émigrent au Kansas. Il paraîtrait qu'après la guerre civile américaine l'Etat du Kansas, s'appuyant sur le "Homestead Act" offrait des terres gratuites d'une étendue de 160 acres aux premiers arrivants. Les entreprises ferroviaires, non sans un certain intérêt d'ailleurs, encourageaient fortement l'immigration. C'est sous le thème de "Land of Opportunity" que les chemins de fer lançaient leur publicité dans les journaux. Cela se répétait de bouche à oreilles. On en parlait. Et le Kansas recrutait.

---

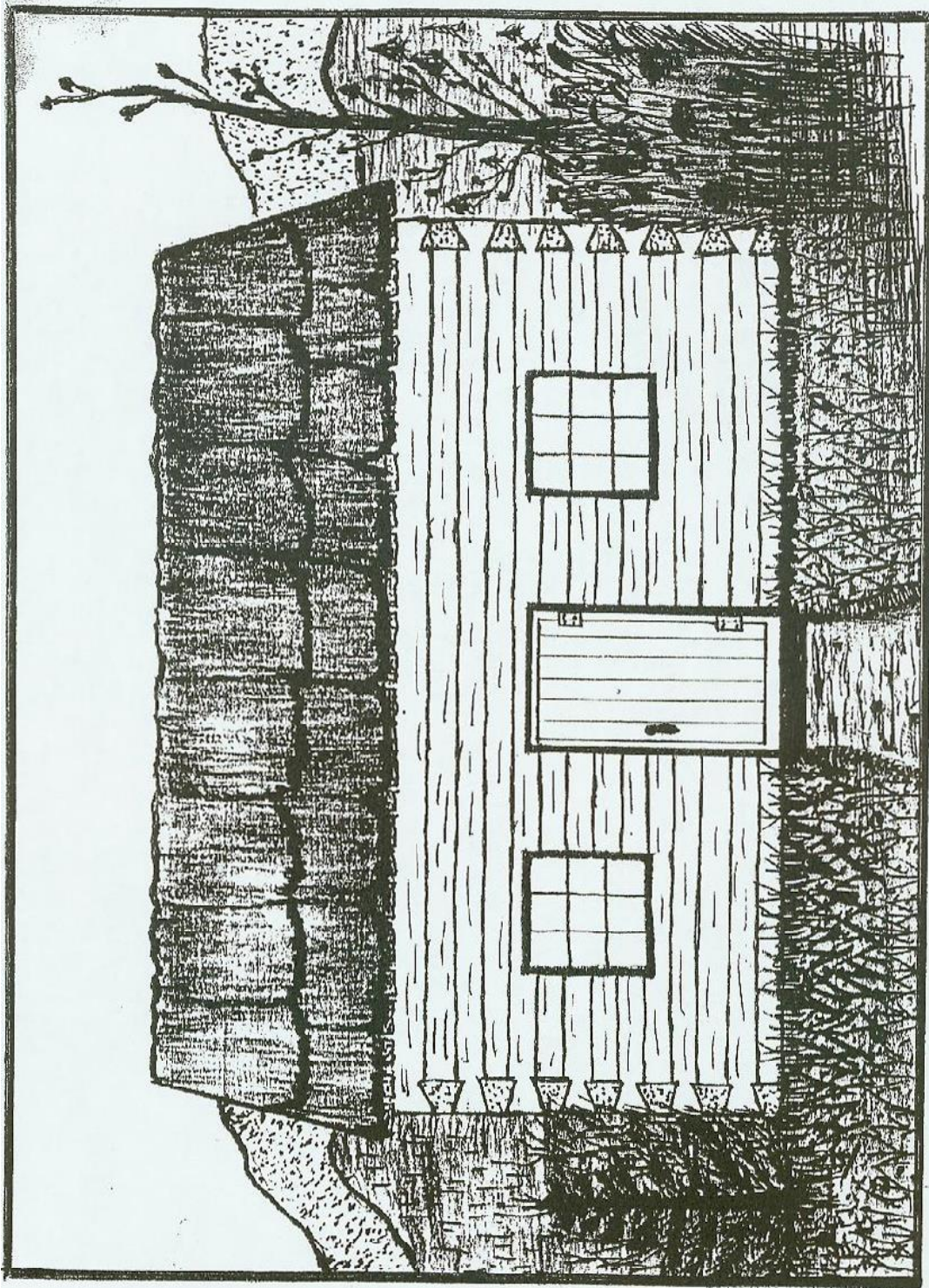
<sup>100</sup> Charles Arseneau acheta un lot de terre d'une étendue de 263 acres à Beaverville le 28 juin 1853. [Les H. Aarsenault].

Nous ne reproduirons pas les ouvrages de Sister Véronica Roy "[Ma Famille] ou de **Les H. Arseneau** [The Descendants of François Frigon in Illinois] lesquels abondent en données généalogiques sur la parenté américaine. Tel n'est pas notre propos à ce stade de notre monographie. Nous devons les remercier cependant pour leur inlassable travail. Leurs recherches nous permettent de situer les bourgs et même les "Homesteads" occupés par les descendants Frigon qui ont peiné pour fertiliser leur lopin de terre et assurer la survie de leur famille.

Nous terminerons ce document avec une réflexion de **Benjamin Sulte**<sup>101</sup> dans un de ses documents. "Demandez à un enfant s'il est désireux de connaître l'histoire de son père et de ses ancêtres. Cherchez à reconstruire quelque peu les événements qui se sont passés sur le sol où vous avez reçu le jour. Examinez le mouvement des populations qui vous entourent en remontant à deux siècles. Pénétrez-vous de la vie d'autrefois. Reconstituez l'existence de vos pères. Vivez des pensées qui les dirigeaient. Calculez le nombre de leurs travaux. Mirez-vous dans le passé afin de le comprendre et d'en tirer des enseignements. Tel est ma vie, tel est mon plaisir"

---

<sup>101</sup> "Histoire de S-François-du-Lac" par Benjamin Sulte. Montréal, 1886.



Chaumière des pionniers du Midwest.

DICTIONNAIRE FRIGON (suite).

Enfants	Parrain/ Marraine	Date	Endroit
N: naissance; B: baptême; M: mariage; D: décès; S: spulture			

SIXIEME GENERATION (5).JOSEPH GEORGES ANTOINE FRIGON.

Né le 21 novembre 1833 à Louiseville, fils de Joseph Frigon et de Julie Hermine Walker, il épouse aux Trois-Rivières le 25 novembre 1862 Célanire Panneton. On ne peut énumérer tous les membres de la famille de ce couple. Beaucoup de confusion dans les registres. J.G.A. Frigon aurait été un notable des Trois-Rivières. Ami de Benjamin Sulte.

Frigon Antoine	1.	Par.: J. Elie Panneton Mar.: Almésine Panneton	N.: 3 juillet 1867 M.: 5 mai 1896 D.: inconnu	Trois-Rivières Montréal Inconnu
Il épouse Helen Victoria Baptist, fille de Alexander Baptist et de Janet Blair.				
Frigon Joséphine	2.	Par.: Napoléon Hérroux Mar.: Eulalie Cooke	N.: 21 mai 1869 Destinée inconnue	Trois-Rivières

SIXIEME GENERATION (6).JOSEPH FRIGON [JEAN-HENRI].

Frère du précédent, donc fils de Joseph Frigon et de Julie Hermine Walker, né le 22 septembre 1837 aux Trois-Rivières, il épouse le 7 janvier 1863 à la Cathédrale de Trois-Rivières Adélaïde Dorilla Turcotte [François-Xavier Turcotte + Adélaïde Pépin]. Commerçant à Saint-Maurice.

Frigon F.-Xavier Edouard	1.	Par.: Mar.:	N.: 6 août 1864 Destinée inconnue	Saint-Maurice
Frigon	2.	Par.:	N.: 1 juillet 1866	Saint-Maurice

Sarah Berthe	Mar.:	M.: 21 juillet 1914	Québec
Elle épouse François Lefebvre.			
Frigon Maurice	3. Par.: Mar.:	N.: 1 janvier 1868 D.: 7 décembre 1869	St-Maurice St-Maurice
Frigon Joséphine	4. Par.: Mar.:	N.: 31 mars 1869 D.: 10 mars 1872	St-Maurice St-Maurice
Frigon Alice	5. Par.: Mar.:	N.: 31 mars 1869 D.: 10 mars 1872	St-Maurice St-Maurice
Note: ces deux dernières entrées désignent possiblement la même personne. Un peu confus dans les registres.			
Frigon Maurice	6. Par.: Mar.:	N.: 10 mai 1870 M.: 3 mai 1909	St-Maurice Québec
Il épouse Naomie Souris Casault, fille de Godfroy Casault et de Odile Huot. Le couple eut un fils aussi prénommé Maurice.			
Frigon Jean- Baptiste	7. Par.: Mar.:	N.: 21 juillet 1871 D.: 26 juin 1930	St-Maurice Brownsville
Oblat de Marie-Immaculée. Décès par noyade au Texas, à Padre Island.			
Frigon Bernadette	8. Par.: Mar.:	N.: 31 juin 1873 Destinée inconnue	St-Maurice
Frigon Lucien	9. Par.: Mar.:	N.: 1 mai 1874 Destinée inconnue	St-Maurice
Frigon Arthur	10. Par.: Mar.:	N.: 6 novembre 1875 Destinée inconnue	St-Maurice

SIXIEME GENERATION (7).JOSEPH-ARTHUR FRIGON.

Fils de Paul Frigon et de Louise Bourdon, né en 1847 (B.: 23 janvier), il épouse Clépphine Fréchet (Zéphirin Fréchet + Sophie Livernoche) à Maskinongé le 27 septembre 1864. On pense qu'Arthur a fait des études collégiales. Après leur mariage, le couple émigre à Ottawa alors qu'Arthur deviendra un fonctionnaire fédéral important.

Frigon Joseph Arthur	1.	Par.: Mar.:	N.: 30 novembre 1865 M.: 14 septembre 1891 D.: 5 août 1936	Maskinongé Ottawa Maskinongé
Il épouse Rose-Anna Giroux [Michel Giroux + Emilie Milot] à Ottawa.				
Frigon Ludger	2.	Par.: Mar.:	N.: 28 mai 1867 D.: 30 mai 1867	Maskinongé Maskinongé
Frigon Julie	3.	Par.: Mar.:	N.: 11 mars 1868 Destinée inconnue	Maskinongé
Frigon Georges	4.	Par.: Mar.:	N.: inconnu M.: 23 août 1897 D.: inconnu	Inconnu Montréal Inconnu
Il épouse Rosilda Céré [Théo Céré + Alphonsine Quintal].				
Frigon Aldée	5.	Par.: Mar.:	N.: inconnu M.: 13 septembre 1905	Inconnu Montréal
Il épouse Aline Brossoit [Arthur Brossoit + Eleanora Leboeuf].				
Frigon Adélard	6.	Par.: Mar.:	N.: vers 1878 M.: 11 avril 1904	Inconnu Montréal
Il épouse Maria Morse [Georges Morse + Elmire Lacroix].				

Nous terminons ici ce document. Les beaux jours de mai s'en viennent et déjà un soleil chaleureux nous incite à sortir de la demeure. L'été est si court dans notre région qu'on serait bien bête de ne pas en profiter au maximum.

Nous nous remettons à la tâche si Dieu le veut!

Robert Frigon.





## LISTE NOMINATIVE DES NOMS ET ILLUSTRATIONS MENTIONNÉS

Adam Jean-Baptiste	40	Beaudet Antoinette	84	Brossoit Aline	173
Adams Mercy	27	Beaudet Pierre	59	Brossoit Arthur	173
Alarie Ursule	84	Beaudoin Angélique	84	Burton (General)	117
Alexander William	107,108	Bédard Charles	82	Cabot John	105
Allard Maxime	158	Bélair Anne	38	Cadieux Marie	180
Amherst Jeffrey	117	Bélair Paul	80	Cadillac Antoine	62
Amo Elizabeth	114	Bélisle Louis	45	Cairns M.-Louise	97
Andra Marie Louise	139,156	Bélisle Simon	45	Calvert Sir George	108
Anville Duc d'	116	Belnard Joseph	82	Caouette Zéphirin	140
Antrobus John	97	Bergeron Angélique	114	Carbonneau Angélique	83
Arcand Louis	126	Bergeron Cécile	69,137,156,	Carbonneau Marie	85
Arnoldy Daniel	78	167		Carie Colina	159
Argall Samuel	107,109	Bergeron Euphrosine	69,156	Carie Jean	70
Arseneau Charles	101,159,160	Bergeron François	82	Carie Théodore	159
Arseneau Las	138,167,169	Bergeron Josephite	58	Caron Abbé Napoléon	33,77,123
Arseneau Louis	78,82,101,	Bergeron Marguerite	31	Caron Antoine	82,
159,168		Bergeron Pierre	85	Caron Charles	78
Aubrie Jacques	84	Bergeron Louis	82	Caron Ivanhoe Abbé	162
Aubrie Michel	84	Berthelot Amélinthe	141	Caron Josephite	57
Aubry Catherine	99	Berthier Alexandre	91,153,154	Caron Michel	75
Audclair Magdeleine	70	Bessette Pierre	69	Caron Théophile	102
Auger Céleste	101	Bibeau Edouard	157	Cartier Marie-Louise	83
Auger Scholastique	71	Bienécourt Jean de	107	Carufel (famille)	19
Ayotte David	141	Bigot François	51	Carufel Antoine (Sicard)	158
Ayotte Léocadie	141,158	Biron Françoise	140	Carufel Elizabeth	47,100
Baby François	29	Biron Jean-Baptiste	49	Carufel Convoicve de	37
Badeau Georges	141	Biron-Rintret Françoise	49	Carufel Jean de	146,147
Badeau Georsina	60,141	Bissot de Vincennes	63	Carufel Pierre de	147
Badeau Jean-Baptiste	94	Blair Janet	171	Casabon Jacques Abbé	66
Badeau Joseph	45,88	Blanchet Simone	34,36,37,83	Casault Godfroy	172
Balon Marguerite	85	Blaye Jacques	83	Casault Naonie	172
Banhiac François	7,31,43,	Blaye Louise	83	Casterhill (Baron)	90
57,66		Bliss Michael	164	Cent-Tles (les)	121
Banhiac Geneviève	57	Bloy Joseph	82	Céré Rosilda	173
Banhiac Judith	57,59,70,	Bolduc Elizabeth	157	Céré Théo	173
101,113		Bonaparte Napoléon	132	Chabrier Antoine	58
Baie Verte (ville)	63	Boucher François	97	Chaillest Gertrude	84
Baltimore Lord	108	Boucher Louis	74	Chaillest Michel	84
Banhiac Ernest	159	Boucher Marie	35,37	Chainy Josephite	69
Baptist Alexander	171	Boucher Pierre	8,153	Chanois Marie-Claude	9
Baptist Victoria	171	Boucherville Boucher de	152	Chaput Antoine	84,85
Barbier Louis	71	Bouchette Joseph	42	Chaput Louise	64
Barette Julia	141	Bougainville Antoine	53,54	Chaufours d'Amours de	152
Barette Marie-Jeanne	153	Bourbonnais François	165	Chavigny François	62
Baril François	57	Bourdon Marie-Louise	47,172	Chevalier Louise	99
Baril Jean + Pierre	19	Bourgoyne (General)	129	Chèvrefils Antoine	99
Barollette Marguerite	40	Bouvier Ursule	84	Chèvrefils Louis	45
Banting + Best	139	Brisson François	27	Chèvrefils Simon	45
Beaubien Lydia Malvina	141	Briason Josephite	30	Chiniquov Charles	135,165

Chrétien Agathe 113	57,58,59,	Deguire Joseph	78	Dumoulin Benjamin	30
Cloutier Abbé	73,	DeKereben Père	64	Dupaul Augustin	84
Cloutier Joséphine	158,	Delarue Guillaume	10	Dupont Paul-Armand	141
Coderre J.-Éméry	47,	Delatouche Jacques	12,20	Dupuis Antoine	84
Colard Claude J.	85,	Denonville (Marquis de)	146	Dupuis Charles	45
Colard François	85,	Denys Marie Joséphite	140	Dupuis Joseph	84
Colborne John Sir	79,	Dequoi-Picard Adélaïde	160	Dupuis Louise	94
Contrecoeur (seigneur)	154,	Dequoi-Picard Isidore	160	Dupuis-Masson Elizabeth	49
Cooke André	141,	Desloges Louis	114	Durant Julie	126
Cooke Émilie	60,141,171,	Desloges Marie-Anne	114	Durant Octave	143,160
Corbeil M.-Christine	143,	Despins Antoine	32	Carleton Guy	28
Corriveau Antoine	69,	Desaulniers Augustin	36	Châlon Louis Loiseau	30
Coulombe Lucie	156	Desaulniers F.-L.	123	Chartrand de François	44
Couronaine Antoine	84,	Desaulniers François	37	Delorme J.Baptiste	45
Courchesne Ngr	164,	Desaulniers J.-Baptiste	36	Dupaul Antoine	82
Courtniau Noël	91,93,	Desaulniers Louise	84	Eschailons (d')	153
Cramahé H. Théophilus	93,	Desaulniers Lucie	69	Faucher Angélique	84
Crysler Farm	139,	Desautels Emilie	102	Faucher Louis	84,85
Cusson Jean	10,20,21, 25,	Deschesnes Joseph	82	Fauteux Aégidius	28,87,88
Cuthbert Alexander	90,	Descomiers Guillaume	38	Flageville Charles	82
Cuthbert Alexander	97,	Deshaies Françoise	83	Fleurant Marie	83
Cuthbert Beatrix	90,	Deshaies Pierre	83	Fiorantine (Dr)	137,138
Cuthbert James	20,50,90, 103,121,	Desjarlais Antoine	66	Fiorantine Edward (Dr)	139
Cuthbert Ross	97,	Desnoix Marie-Anne	59	Fort Duquesne	60
Dailleboust P.	82,	Despins Antoine	32	Fort Yiconctrega	122
Dale Thomas	107,	Desrosiers Donatille	101,159	Fraser Jean	91
Dame Joan Frederick	78,	Desrosiers Elie	159	Fraser Marie-Claire	97
Damphousse Antoine	82,	Desrosiers Zérentienne	160	Fraser Simon	94
Dault Louis	159,	Desrosiers Jean-Baptiste	84	Fréchette Caroline	102
Daumont Simon François	61,	Desrosiers Josephite	84	Fréchette Cléopâtre	99,172
Dautelle Geneviève	84,	Devise Charlotte	84,85	Fréchette David	102
Dautelle Jean	84,	Dionne Arcélie	156	Fréchette Thomas	102
De Catalogne Gédéon	23,	Dionne Cyprien	156,157	Fréchette Zéphirin	172
De Courval J.-Éte	78,	Dorvilliers Anne	31	Fremont Céleste	60
De Lachevrotière Sieur	62,	Doucet Amable	140	Fronzenac (de Buade)	111,153
De Lafond Etienne	35,	Doucet Louis-Léon	99,157	Gaboury M.-Anne	65,66,166
De Lafond Françoise	35,	Douville Raymond	122	Gadbois Mary	113
De Laginédière J.-Bte	65,	Drolet Édouard	98	Gage (General)	117
De Lanaudière F.-Thom.	32,	Drouin Archange	140,157	Gagnon Ernest	125
De Langy Antoine	29,31,	Dubord Antoinette	84	Gagnon Louis	82
De Laval François	62,	Dubord Marie	35	Gagnon Sophie	69
De Mons Pierre Dugua	103,	Duclou François	40	Garant Joséphite	68
De Fons Antoinette	107,	Duchaine Abbé A. Daniel	35	Gastineau Nicolas	8
De Salaberry Michel	60,	Duchêne Paul	80	Gaudereau Angèle	84
De Touli Henri	62,	Duchesnay Antoine Juch.	79	Gaudereau Gabriel	84
De Verchères Madeleine	22,	Duchesny Jean	19	Gauthier Etienne	82
D'Escy Lydie	141,	Duchesny Jean-François	147	Georges III	24,117
		Duchesny Pierre	19	Gélinas Antoine	65
		Dufresne Anna	158	Gélinas Jean-Baptiste	83,85
		Dufresne Édouard	158	Gélinas Joseph	82,85

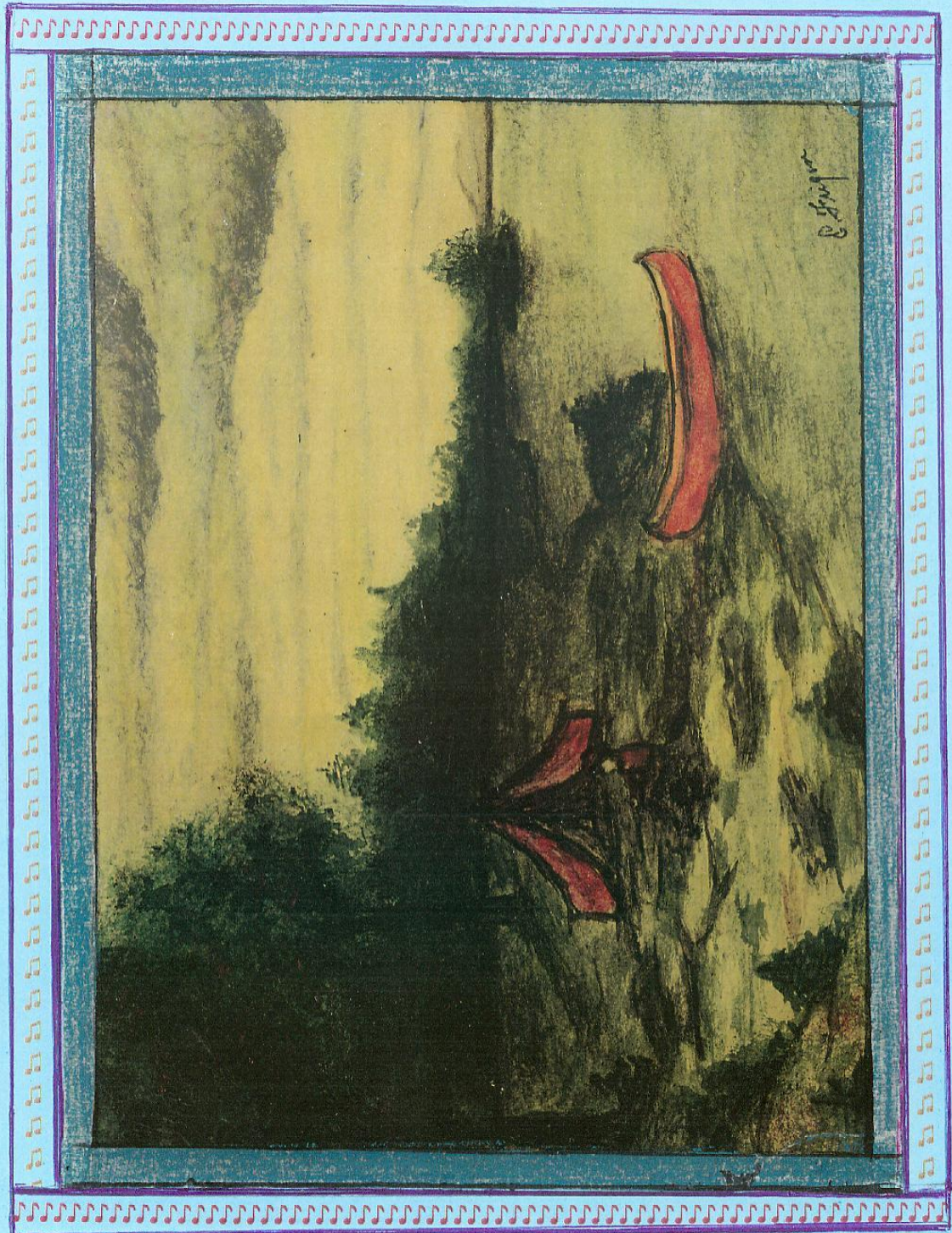
Gélinas Louis	59	Hébert Léon	143,168	Lambert Thomas	127
Gélinas Paul	59	Hébert Louis	150	Lamontagne François	82
Gélinas Pierre	82,83,85	Henri IV (Roi)	109	Lamontagne Ernest	159
Gélinas Théotiste	59	Hérard (Veuve)	85	Lanotte Charlotte	141,157
Genese (Rivière)	132	Héroux Jacques	83	Lapron M.-Antoine	48
Génois M.-Anne	30	Héroux Justine	125	Lamy Marguerite	83
Giffard Robert	152	Héroux Marie-Anne	93	Lamy Paul	62
Girard Jean-Marie	87	Héroux Marie-Josèphe	93	Landry Antoine	158
Giraudin Thersile	100	Héroux Pierre	33	Landry Ètienne	49,100,140
Giroux Michel	173	Héroux Napoléon	171	Landry Geneviève	159
Giroux Rose-Anna	173	Hervieux Edmond	157	Landry Isidore	141
Glasford James	82	Holmes Edwards	80	Landry Jacques	140
Gobeil Catharine	58	Hôtel-Dieu (Nll)	59	Landry Joseph	158
Godard Anne	84	Hubertau Angélique	57	Landry Julie	140
Godin Adelaïde	58	Huot Odile	172	Landry M.-Anne	48,98,100
Godin Nicolas	58	Jacques 1er (Roi)	109	Landry Marguerite	49
Gasparin Abbé Auguste	52,55	Jefferys Charles	134	Landry Moyse	140
Goulet Agnès	140,157	Jolliet Louis	62	Landry Pierre	49,140
Goulet André	158	Joubin-Boisvert Abraham	29,31	Langlois Ignace	85
Goulet Côme-Irénée	140,157	Joubin-Boisvert Alexis	31	Langlois Nicolas	85
Goulet Hermine	158	Juneau Marie	101	Langy de Archange	53
Goulet Josephine	158	Kimber René-Joseph	124	Langy Hélène	53
Goulet Philomène	158	Kirke David	106	La Pérade Tarieu	154
Grant Mary Ann	51	Kirke Lewis	108	Lapierre Antoine	84
Gravel Joseph	31,58	Kirke Sara	108,109	La Prade	152
Gravel Josephite	124,141	Kirke Thomas	108	Larue Benjamin	114
Gravel Marguerite	58,59	L'Espinay Couillard de	153	Lasalle Cavalier de	62,112
Gravel Marie-Josephite	31	Labarre Èléonore	126	Lauranger Nicolas	85
Grenier Angèle	31,47	Labreche (Vve Dugas)	98	Laurent Albert	82
Grenier Angélique	98	Labrie Eugénie	143	Lauzon Jean (De)	152
Grenier Joseph	48	Labrie Marcel	143	La Verendry	153
Grenier Léocadie	100	Lacourse Françoise	84	Lebeau Agathe	102
Grenier Louise	47	Lacourse J.-Baptiste	82	Lebeau Augustin	49
Grenier Pierre	47	Lacourse Madeleine	94	Lebeau Joseph	141,158
Grisé Aglaé	158	Lacroix Eluire	173	Leblanc Antoine	96
Gugy Bartholomew	74,78,82	Lafond Etienne	37	Leblanc Marie-Jeanne	86
Gugy Conrad	29,73,74, 78,90,	Lafond Françoise	37	Leboeuf Èléonore	173
Gugy Louis	76,77,82	Lafond Jean-Baptiste	63,125	Lebrun Anable	101
Gugy Thomas-Jean	78	Lafrenière Èmèrentienne	99,157	Lebrun Julie	99
Guillet Madeleine	36,38	Lafrenière Josephite	50,71	Lebrun Moyse	98
Guillet Pierre	21	Lagacé Arthémise	157	Lebrun Olivier	101
Guillet Robert	38	Laginodière J.-Baptiste	166	Leclair (Arpenteur)	33
Guinont Théodulc	150	Laginodière Julie	66	Lefebvre François	172
Hamelin Charlotte	31	Lajoie Olivier-Moursin	98	Lefebvre Ignace	87
Haldimand Ferd.	34	Laleneut Gabriel	119	Lefebvre Madeleine	68
Hardy J.-Baptiste	85	Laliberté Salomé	159	Lefebvre Pierre	152
Haviland William	118,121	Lambert Adolphine	127	Lefebvre Ursule	26,47,124
Hébert François	143	Lambert Julis Alice	127	Lefrançois Charles	58
		Lambert Louis	82	Le Gardeur (les frères)	44,147

Lemaître Charles	82, 97	Lemaître Marie-Anne	31	Massicotte Marguerite	69
Lemaître Charlotte	33	Lenoyne Charles	153	Masson Barnabé	48
Lemaître Genon Maurice	83	Levasseur Noël	165	Masson Marguerite	31, 48, 81,
Lemaître Joseph	83	Lévis Chevalier de	117	140,	
Lemaître Lottinvi. Lucie	69, 138	Lintôt Sieur de	152	Matagorda (Texas)	112
Lemaître M.-Anne	57	Lisabelle Estelle	101	Mathieu Joseph	59
Lemay M.-Louise	47	Loiseau-Châlon J.-	97	Mathieu Marie	59
Lemaître Marie	70	Longueil Charles de	153	Maurice Sophie	59
Lemire Anne-Céleste	64	Loranger Maria-Anne	33, 84	Mayer Cathrine	114
Lemire Edouard	101	Loranger Nicolas	94	McCoy Elizabeth	137, 138, 160
Lemire Bomerville	64	Lotbinière Chartier de	153	Méloises d'Avanne des	149
Leneuf Michel	153	Lottinville Lucie	130, 156	Millies Sarah	59
Lesage Germain	43, 122, 123	Louis XIV	9, 152	Milo Brigitte	84
Lesage Jean	82	Louis XV	115	Milot Emilie	173
Lesieur Antoine	33, 84	Louisiane (État)	63	Minier Joseph	157
Lesieur Augustin	36, 37	Louisville	4	Minier Lagacé Arthémise	157
Lesieur Charles	7, 8, 33, 37,	Loubia Armande de	154	Mirault Emilie	157
80, 83, 84		Lower J.-A.	131	Mistral Louis	90
Lesieur Charlotte	85	Loyalistes (Les)	128	Mongrain Pierre	27
Lesieur Edouard	37	Lupien Emilie	57, 60, 71,	Monk James	14, 39
Lesieur Elisabeth	83	113		Montcalm Louis	51, 52, 113
Lesieur François	83	Lupien Joseph	57, 58, 59,	Montgrain Charles	99
Lesieur Françoise	33, 85	101, 112,		Montmorency (Duc)	150
Lesieur Geneviève	83	Lupien Madeline	159, 168	Morais Alexis	100
Lesieur J.-Baptiste	33, 36, 85, 84	Lupien Marguerite	102	Morais-Lemire Sophie	101
Lesieur Jean Antoine	83	Lupien Toussaint	58	Moreau Catherine	83
Lesieur Joseph	63, 84	Mace Joseph	83	Moreau François	36, 83
Lesieur Josephite	84	Mace Louis	83	Moreau Jean	25
Lesieur Julien	7, 33, 37,	Mackenzie Margaret	94	Moreau Joseph	85, 84
80, 83,		Manoux Ambroise	160	Moreau M.-Jean. Franç.	36
Lesieur Louis	83	Mangan James J.	64	Moreau Madeleine	84
Lesieur Louis-François	37	Mailhot Alexis	29	Moreau Marie-Anne	83
Lesieur Louise	85	Mainville Pierre	82	Moreau Marie-Joséphe	83
Lesieur Marie	33	Malo Charles	82	Moreau S.A. (ptre)	153
Lesieur M.-Anne	33	Manneval (N. de)	154	Morissette Esther	142
Lesieur Marie-Charlotte	83	Mannereuil Rosoy de	154	Morse Georges	172
Lesieur Marie-Françoise	33	Marchand Alexis	29	Morse Marie	172
Lesieur Marie-Joséphe	33	Marchand Euphrasine	49, 140	Mounier François	93
Lesieur Marie-Madeleine	33	Marchand Joseph	100	Moursin Olivier (Lajcie)	98
Lesieur Paul	37, 38, 59	Marchand Godefroi	100	Mousette Apolline	141
Lesieur Pierre	33, 37, 38	Marchand Julie	48	Murray (Général)	28, 55, 73,
83, 84		Marchand Pierre	45, 48, 87	90, 117, 162	
Lesieur Villar Augustin	83	Marsalet Nicolas	152	Nicolet Jean	61
Lestage Pierre	91	Martin Abraham	147	O'Connor Julia	77, 78
Lévesque Maria Delia	143	Maskinongé	4	Olivier Jean-Aimé	126
Levreau Antoine	28, 31	Masse Fr.-Xavier	60	Paillié J.-Baptiste	58
Lefebvre François	172	Masse J.-Baptiste	60	Panneau Joseph	64
Lefebvre Ursule	27	Masse Joseph	83	Panneau René	64
Lemaître Joseph	156	Masse Madeleine	83	Panet Jean	55

Panneton Aimésine	171	Quintal Alphonsine	173	Savoie Charles	66,142
Panneton (Banque)	125	Rankin James	82	Savoie Josette	136,142,156
Panneton Célair	126	Rankin Thomas	78	Savoie Simon,	142
Panneton Elie	171	Ramsay M. de	55	Saucié Joseph	82
Panneton Joseph	126	Ratté Genevieve	147	Saucier Anne	84
Paquin Elzéar	141	Rebels (Les)	120	Saurel Pierre (de)	153,154
Paquin Louis	99	Repentigny (de)	153	Sauvage Marie	85,87
Paquin Olive	99	Rheault Mélanie	160	Savoie Charlotte	68
Paradis Marie	159	Rheault Victoria	160	Savoie Joseph	69
Pellerin J. Alide	81	Richier Mordacai	90	Savoie Josette	160
Pelletier M.-Angélique	66	Riel Jean-Baptiste	65	Savoie Marguerite	68
Peltier Michel	9,10,152	Riel Louis	85,163,164	Savoie Marguerite	69
Pépin Adélaïde	127	Rigaud Pierre	51	Savoie Simon	68,69
Pépin Augustin	127	Ringuet Pierre	92	Sault-Ste-Marie	62
Pépin Charles	92	Rinfret Angélique	99	Savony Odile	127
Pépin Louis	92	Rinfret Antoine	140,158	Sayer Ester M.-Joseph	91,93
Perrault Jean-Baptiste	62	Rinfret Delphine	158	Sayer Marie-Genevieve	93
Perrot François	29	Rishworth Mary	93	Sédillot Marie	38
Perrot Gertrude	26,28,87	Rivard Anne-Joséph	83	Seigneuries	12,13
Perrot Marguerite	27	Rivard Charlotte	28,36,33	Sénéca (Tribu)	132
Perrot Pierre	40	Rivard Elisabeth	84	Seryer Alexis	49
Perry Thomas	133	Rivard François	83,85	Shiler Benjamin	59,73
Peterson Augustin	71	Rivard Françoise	83	Shiler Sophie	59
Petit-Bruneau Joseph	6,44,48,99,	Rivard Louise	82	Sicard Amable	38,100
14/		Rivard Marie-Anne	84	Sicard Anne	38
Phineas Isaac	78,82	Rivard M.-Elizabeth	38,84	Sicard Bartholomy	45
Chippis (Amiral)	109,110,111	Rivard Mathurin	36	Sicard David	101
Fichet J. Baptiste	82	Rivard Pierre	40	Sicard de Carufel Jean	6,44
Picotte Antoine	59	Rivard Robert	36	Sicard Elizabeth	48
Pitt William	50	Rivard-Bellefeuille J.	85	Sicard Genevieve	37
Plante Antoine	82	Rivard Loranger Nicolas	85	Sicard Jean	100,145
Plante Herman	44,81	Roi Joseph	99	Sicard Louise	99
Portneuf (Baron de)	154	Rolette Joseph	61	Simard Rita	55
Poulin Joachim	142	Rolette Luce	61	Soeur Frigor	59
Poulin Marie	142	Ross Georges	91	Soeur Gravel	60
Poulin Mathilde	68,137,142,	Ross Mgr	52	Soeur Grise	59
165		Routherville	38	Soucy Clémentine	69,137,157
Poutrincourt Sieur de	107	Rouville Hertel de	152	Souris Casault Noémie	172
Prairie-du-Chien	52	Roy Antoine	23	St-Antoine Jacques	99
Prascott-Godin H.	101,159	Roy Antoinette	52	St-Cyr Elisabeth	83
Prime Jean	40	Roy Marguerite	48	St-Cyr Pierre	83
Proulx Antoine	102	Roy Marie-Joséphe	23	St-Denis Elizabeth	114
Proulx Marie	102,163	Roy Veronica (Sister)	136,143,168	St-Louis Antoine	97
Provençal Genevieve	85	Royaume de Carufel (Le)	151	St-Martin Nicolas	78
Provencher Catherine	83	Saginaw (Ville)	139	St-Pierre (Frères)	136
Provencher Claude	83	Saindon Angélie	156,157	St-Yves	82
Provencher Louis	83	Sainsire Pierre	29	Strachan John	79
Provost Honorius	96	Saint-Lusson	62	Sulte Benjamin	123,125
Guénelle Lévi	114	Saint-Ours	154	Surprenant Louis	158

Surprenant Marie-Louise	158	Fregoe Levi	114	Frigon Eléonore	59, 71, 114,
Taché Jean	55	Fregoe Philip	113	160, 168	
Tessier Mgr Albert	94, 123	Fregoe Peter	114, 115	Frigon Elie	143
Thibault Madeleine	84	Fregoe Sophia	115	Frigon Elie-Olivier	159
Thibodeau Mathilde	158	Fregoe Eli	114	Frigon Elise	70
Thibault Mathilde	143	Fregon Jean	137, 138, 167	Frigon Elizabeth	49
Thomassin Joseph	142	Fregon John James	139	Frigon Elizabeth-Anne	31
Thunay Elizabeth	38	Frigon Adélar	173	Frigon Ella	143, 169
Thunay Julien	38	Frigon Adèle	98	Frigon Ellen	114
Tough Gertrude	142	Frigon Adeline	142	Frigon Emilie	59, 100, 114
Toutant Pierre	33	Frigon Adolphe	100	Frigon Esther Agnès	143
Trepanier David	82	Frigon Adrien	55	Frigon Eugénie	158
Trinité Denys de la	152	Frigon Aldée	173	Frigon Eulalie	70
Trottier Antoine	45	Frigon Amable (Pierre)	99	Frigon Eustache	58, 68, 70, 71
Trottier Catherine	38	Frigon Angèle	47	Frigon François	2, 36, 47,
Trottier Marie-Anne	26	Frigon Angèle-Lémery	99	57, 90, 156,	
Trottier Michel	19	Frigon Agnès	158, 168	Frigon Françoise	36, 37, 38
Trudel Marcel	152	Frigon Alice	172	Frigon Fr.-Xavier	30, 59, 81
Turotte Dorilla	127	Frigon Antoine	26, 99, 102,	Frigon Geneviève	45, 47, 84
Turotte Frs.-Xavier	127	140, 142, 160, 171		Frigon Georges	160, 173
Turotte Louis.-P	135	Frigon Anne-Florence	160	Frigon Gertrude	83, 84, 87
Vaudreuil Rigaud	117	Frigon Antoi.-Victoime	31	Frigon Godfrine	100
Vadeboncoeur Pierre	96	Frigon Arthémise	157	Frigon Godfroi	99, 100
Vanasse David	140	Frigon Arthur	99, 172	Frigon Henriette-Sophie	101
Vanasse J.-Baptiste	140	Frigon Athanase	145	Frigon Hilaire	57, 61, 102
Vantadour (Duc)	150	Frigon Aurelie	59, 168	Frigon Honorés	59
Varennes Gautier de	153	Frigon (bonne femme)	32	Frigon Hortense	157
Vaudreuil Rigaud	53, 117, 110	Frigon Bernadette	172	Frigon Ignace	36
Varchères Carret de	154	Frigon Caroline	160	Frigon Irénée	150
Varchères Madeleine de	154	Frigon Catherine	28	Frigon Isidore	49, 140, 157
Verdon Aurélie	101	Frigon Cécile	158	Frigon J.-G.-A.	123, 124, 125
Verrazzano Giovanni de	103	Frigon Charles	143	141, 171	
Villar Josette	85	Frigon Charles-Auguste	127	Frigon Jean (Fregon)	60, 156
Villar-Lesieur Fr(se)	85	Frigon Charles Eusèbe	70	Frigon Jean-Baptiste	124, 157, 172
Villennon (Chevalier de)	154	Frigon Charles Hcroule	140	Frigon Jean-Francois	26, 27, 64
Vincennes (ville)	63, 84	Frigon Charlotte	63	Frigon Jean-Henri	124, 126
Walker (Amiral)	109, 111	Frigon Claire	48, 100	Frigon Jean-Hilaire	58
Walker George	59	Frigon Claude	82, 83, 84	Frigon Jean-Louis	49, 59
Walker La -Herwine	59, 124, 125,	Frigon Daniel	98	Frigon Jeanne	83
171,		Frigon Delina Célina	71	Frigon Joseph	47, 48, 57,
Washington George	133	Frigon Delphine	70	59, 68, 70, 87, 98, 99, 124,	
Wilkinson Elizabeth	75, 78, 81, 82	Frigon Dennis	143, 168	138, 141, 142, 156, 159, 166	
Willow Bunch (Bourg)	159	Frigon Désiré	57, 60, 71,	Frigon Joseph Arthur	172, 173
Wolfe General	51, 52, 73	113, 141,		Frigon Joseph Elpide	158
Wright Philémon	132	Frigon Eméilde	50, 71	Frigon Joseph-Hilaire	68, 69
Yanachiche	4	Frigon Edmond	157, 158	Frigon Joseph-Isidore	158
Yankees (Les)	119	Frigon Edouard	63, 141, 157	Frigon Joseph-Marie	31, 124
Frego Joseph	114	159, 171		Frigon Joseph-Simon	65
Fregoe François	113	Frigon Edouardina	141	Frigon Josephthe	66, 83, 84

Frigon Joséphine	171,172	Frigon Pierre	101,122,142	Lagimodière + Caboury	65
Frigon Josette	59	Frigon Pierre-Amable	99,100,101	Centre-Amérique (Carte)	67
Frigon Julie	71,98,141, 173	Frigon Pierre-Olivier	31	Voyageurs (Dessin)	71
Frigon Julie-Emilie	99	Frigon Reine	156	Voyageurs (Dessins)	72
Frigon Julie-Henriette	127	Frigon Rosalie	58	Trois-Rivières (1752)	74
Frigon Léandre	100	Frigon Sarah Berthe	172	Bellenare (Abbé)	75
Frigon Léocadie	100	Frigon Séverin	156	Guy Bartholemeu	77
Frigon Léon	160	Frigon Simon	69,82,137, 138,142,156,	Beauport (Manoir)	79
Frigon Louis	47,87,98, 99,100,140,157	Frigon Soeur	59	Trois-Rivières (1881)	81
Frigon Louis-Edouard	101	Frigon Sophie	59,101	Soeur de la Charité	86
Frigon Louise	84,142,158	Frigon Théodore	60	Fauteux Aegidius	87
Frigon Louis-Georges	127	Frigon Théophile	142	Baron Dorchester	91
Frigon Louis-Michel	141	Frigon Thérèse	87	Cuthbert (Manoir)	92
Frigon Lucie	141	Frigon Thérèse Carline	127	Ursulines (Monastère)	95
Frigon Lucien	172	Frigon Toussaint	57,101,102, 159,166	Frontenac (Comte)	102
Frigon Ludger	173	Frigon Trefflé	157	L'Acadie (Carte)	104
Frigon Marguerite	29	Frigon Ursule	58,101	Honfleur (Église)	106
Frigon M.-Charlotte	37,83	Frigon Victoire	48	Kirke David (Dessin)	106
Frigon M.-Eclasse	46	Frigone Elaine	138	Barque (Dessin)	110
Frigon M.-Eléonore	101			"La Belle" (Dessin)	112
Frigon Marguerite	48			Sophia Fregoe (Baptême)	115
Frigon M.-Anne Amanda	141			Navire à vapeur	119
Frigon Marie-Alberta	160			Les Cent-Iles (Carte)	121
Frigon Marie-Anna	159	ILLUSTRATIONS		"Frigon" (Goélette)	122
Frigon Marie-Aurélie	101	Frigon François dit		Carillon (Bataille)	129
Frigon Marie-Emilie	60	L'Espagnol (Dessin)	3	Loyalistes (Carte)	131
Frigon Marie-Josèphe	29,31,37	Louiseville (Pont)	6	Salaberry (Dessin)	134
Frigon Marie-Louise	125,127	Orignal (Dessin)	11	Locomotive 1892, dessin	137
Frigon Marie-Philomène	159	Catalogue (Carte: 1709)	15	Western Canada (Pub.)	144
Frigon Marie-Rose	60	Trois-Rivières (1709)	16	Sicard Jean (Dessin)	146
Frigon Marguerite	59	Terre ancêtre	21	Symphonie pastorale	149
Frigon Maurice	172	La traite (Dessin)	25	Royaume de Carufel	151
Frigon Maxime	68,69,142	La Rochelle (Dessin)	27	Navire de Champlain	155
Frigon Michel	26	Cuthbert (Chapelle)	32	Louis Riel	163
Frigon Michel-Ludger	160	St-Louis (Château)	34	Tranche d'Illinois	167
Frigon Moïse	58	Le Cap (Chapelle)	30	Chaunière de Métis	170
Frigon Napoléon	99	Carte Carifel	41	Manoir (La Pérade)	145
Frigon Noé	141,158	Nicolet (Dessin)	43		
Frigon Olivier	26,44,57,69, 70,101,102,159,167,168,	Voilier (Dessin)	49		
Frigon Onésime	98	Les Forges	51		
Frigon Paul	26,27,47, 124	Pontiac (Dessin)	53		
Frigon Paul-Antoine	31,98	Frigon Adrien (Photo)	55		
Frigon Philie	70	Nouvelle-France (Carte)	56		
Frigon Philomène	71,140	Fort Duquesne (Dessin)	60		
Frigon Pierre	28,48,69,	Iris versicolore	61		
		Jacques Cartier	62		
		Caravelle (Dessin)	63		
		"Naparina" (Navire)	64		



Frère pêcheur - Routhierville  
[Émérentienne Frigon, 1914-1998]